

**20
22**

**rapport
annuel**



La banque des entrepreneur·e·s canadien·ne·s

Table des matières

Message du président du conseil d'administration	2
Message de la présidente et cheffe de la direction	4
Développement durable et facteurs ESG	8
Rapport de gestion	13
États financiers consolidés	63
Gouvernance d'entreprise	147
Autres renseignements	158



Message du président du conseil d'administration

Au cours du dernier exercice, BDC a continué à aider les entrepreneur.es à traverser la pandémie, à rebâtir leurs entreprises et à renouer avec la croissance. Elle a aussi poursuivi son travail afin de redéfinir les moyens d'avoir un plus grand impact afin d'aider les entrepreneur.es et l'économie du Canada à prospérer.

Une aide essentielle pour passer de la crise à la reprise

L'économie s'est solidement relevée, mais de manière **inégal**e; certains secteurs ont profité d'une hausse de la demande, tandis que d'autres ont dû composer avec des fermetures périodiques par suite des vagues successives de la pandémie.

Parallèlement, les entrepreneur.es ont dû relever toute une **série d'autres défis**, dont la hausse de l'inflation, les pénuries de main-d'œuvre et les difficultés de la chaîne d'approvisionnement. BDC était là pour les aider à relever ces défis et d'autres tout au long de l'exercice.

La réponse rapide et exhaustive de la Banque constitue l'exemple le plus récent de son **rôle d'amortisseur des chocs** qui touchent les entrepreneur.es et l'économie. En travaillant avec ses partenaires et son actionnaire, le gouvernement du Canada, BDC a offert à des dizaines de milliers de propriétaires d'entreprises du **soutien essentiel pour les aider à faire la transition de la crise à la reprise**, en continuant d'assumer un rôle important de complément à celui joué par les institutions financières du Canada.

En plus de soutenir sa clientèle actuelle, BDC a **rejoint un plus grand nombre d'entrepreneur.es** et les a aidé.es à assurer la continuité de leurs activités et à saisir les occasions de croissance.

Comme les propriétaires d'entreprise issu.es de la diversité et provenant de communautés moins bien servies ont **subi de manière disproportionnée les répercussions de la pandémie**, nous avons été heureux de constater les importants progrès accomplis par BDC pour rejoindre un nombre grandissant de femmes entrepreneures et d'entrepreneur.es noir.es et autochtones.

Accent sur la transformation numérique, les changements climatiques et la gestion des risques

Le conseil d'administration a suivi de près la **transformation numérique en cours** de BDC. Cette initiative vise notamment à faire en sorte que les PME aient un **plus grand accès aux produits et services** de BDC, à améliorer l'expérience client et à rehausser l'efficacité et la sécurité à l'échelle de la Banque.

Au cours de l'exercice, BDC a également grandement développé son **leadership en matière de lutte contre les changements climatiques**. L'équipe a continué d'accroître le financement des entreprises de technologies propres et axées sur le développement durable. En outre, BDC a adopté les principes et les directives du **Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques** et s'est jointe au **Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)**, un réseau mondial d'institutions financières qui cherchent à définir des mesures pour la déclaration des émissions de gaz à effet de serre. La Banque a également quantifié l'impact environnemental de ses activités commerciales et s'est engagée à le réduire à zéro d'ici 2025.

Un autre aspect important de notre rôle de surveillance a consisté à nous assurer que BDC continue d'être dotée d'un **cadre approprié de gestion du risque**, particulièrement compte tenu de la volatilité du contexte économique de l'exercice précédent.

Rendement solide et nouvelle vision

Je suis ravi d'annoncer que BDC a pu réaliser tout cela tout en générant un **excellent rendement financier** qui lui permettra de réinvestir dans un meilleur soutien à un plus grand nombre d'entrepreneur.es.

Au nom du conseil, **je tiens à remercier Michael Denham**, dont le mandat à titre de chef de la direction a pris fin à l'été de 2021, trois mois après le début de l'exercice 2022. Au cours de son mandat de six ans, Michael a fait preuve d'un leadership indéfectible et d'une grande compréhension des défis auxquels les entrepreneur.es font face, qualités qu'il a mises à profit dans la réponse de la Banque à la pandémie en collaboration avec des institutions du secteur privé et le gouvernement du Canada.

BDC a accueilli sa nouvelle **présidente et cheffe de la direction, Isabelle Hudon**, en août 2021. Nous sommes heureux de constater qu'elle a déjà pris un très bon départ. Depuis l'arrivée d'Isabelle, BDC a amorcé un ambitieux **processus de renouvellement et de transformation** qui façonnera la Banque pour les années à venir.

Sous la gouverne d'Isabelle et la surveillance du conseil, BDC a réalisé une revue stratégique exhaustive de ses activités. Cette revue a permis de définir la vision pour les cinq à dix prochaines années grâce à laquelle BDC aura un **plus grand impact sur le Canada, en servant un nombre considérablement plus grand d'entrepreneur.es** et en contribuant à la création d'une économie plus concurrentielle, plus inclusive et plus durable.

Je remercie tous et toutes les membres du conseil d'administration pour **leur intendance, leur expertise et leur travail acharné pendant la pandémie**. Je tiens tout particulièrement à souligner l'apport de Mary Alice Vuicic, qui quitte le conseil après huit années de bons et loyaux services. À titre de présidente du Comité des ressources humaines, elle a continué à assumer ses fonctions même après la fin de son deuxième mandat pour nous aider au moment où une nouvelle présidente et cheffe de la direction entrait en fonction.

Au cours de l'exercice, nous avons accueilli Tania Clarke et Vivek Jain au sein du conseil. Leur expertise et leurs antécédents diversifiés sont des atouts importants pour l'équipe.

Confiance dans l'avenir

Les entrepreneur.es canadien.nes ont traversé deux années de pandémie et d'incertitude économique. BDC a été là pour répondre à leurs besoins les plus pressants et est déterminée à être là pour eux et elles pendant la reprise et par la suite.

Le conseil d'administration est convaincu qu'Isabelle Hudon **est la bonne cheffe de la direction** pour BDC et que la **nouvelle vision stratégique** de la Banque se concrétisera.

Au nom de mes collègues, je **remercie l'équipe de direction et les 2 600 employés.es de BDC pour leur travail exceptionnel** au cours du dernier exercice. Les résultats que BDC a dégagés dans des conditions souvent difficiles sont le témoignage de leur professionnalisme, de leur travail et de leur dévouement auprès des entrepreneur.es pour les aider à réussir.

BDC est dans une position unique pour continuer de changer véritablement les choses pour les propriétaires d'entreprises et l'économie du Canada et pour concrétiser son objectif d'accroître notablement son impact dans l'avenir.



Mike Pedersen
Président du conseil d'administration



Message de la présidente et cheffe de la direction

Lorsque je repense à mes premiers jours à BDC en août 2021, je me rappelle l'enthousiasme que je ressentais à l'idée de me joindre à une organisation à la réputation et aux réalisations remarquables. Cependant, ce n'est que lorsque je suis entrée en fonction que j'ai vraiment saisi toute l'étendue du talent des personnes qui travaillent à la Banque et réalisé à quel point j'étais privilégiée de travailler avec une équipe engagée sans réserve à mener à bien une mission commune, soit **soutenir le succès des entrepreneur.es canadien.nes**.

Ces premières semaines me semblent aujourd'hui très lointaines, en raison de tout ce que nous avons réalisé ensemble depuis.

Soutien de BDC aux entrepreneur.es dans le cadre de la reprise

Alors que la reprise de l'économie s'intensifiait pendant l'exercice, les entrepreneur.es ont investi dans de nouveaux projets de croissance et dans des projets qui avaient été reportés, créant une demande exceptionnelle pour les produits et services de BDC.

BDC a autorisé des investissements et du financement totalisant **14,4 milliards de dollars** au cours du dernier exercice, dont **3,4 milliards de dollars** en prêts indirects en collaboration avec des institutions financières du secteur privé du Canada.

Nous servons à l'heure actuelle **95 000** client.es, directement et indirectement, dont **16 500** client.es par le biais de programmes d'aide offerts en partenariat avec le secteur privé.

Pendant une période où les entrepreneur.es avaient le plus besoin de conseils, nous avons également continué d'offrir des **conseils d'expert.es essentiels** par l'intermédiaire de notre secteur Services-conseils. Nous l'avons fait dans le cadre de **1 400 mandats de consultation** pour aider les entrepreneur.es à faire en sorte que leur entreprise soit plus novatrice, plus productive, plus rentable et plus concurrentielle. Nos conseils changent véritablement la donne : les entreprises des client.es qui bénéficient à la fois du financement et des services-conseils offerts par BDC affichent une croissance et une rentabilité supérieures.

Notre division d'investissement, BDC Capital, **déploie intelligemment des capitaux** à l'appui de l'écosystème d'innovation canadien dans le cadre de ses activités d'investissement, qui comprennent Capital de risque, les Programmes incitatifs pour le capital de risque et le Programme financement relais. Grâce à des actifs sous gestion de 5,7 milliards de dollars et des investissements directs et indirects de 636 millions de dollars autorisés à l'exercice 2022, BDC Capital a soutenu plus de 700 entreprises technologiques innovatrices du Canada. BDC Capital est **l'investisseur le plus actif au pays**.

Fait important, nous avons **accru notre portée et renforcé notre impact** grâce au financement indirect octroyé pour aider les entrepreneur.es à faire face aux répercussions de la pandémie.

Par exemple, en vertu du **Programme de crédit aux entreprises (PCE)**, 1,1 milliard de dollars ont été prêtés au total en partenariat avec le gouvernement fédéral et les institutions financières du secteur privé à près de 800 entreprises entre le lancement du programme en 2020 et le 31 décembre 2021, date à laquelle le programme a pris fin.

Dans le cadre du **Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT)**, BDC s'est associée à plus de 50 institutions financières pour soutenir les entreprises des secteurs les plus durement touchés par la pandémie. La Banque a offert une garantie complète aux institutions financières pour qu'elles octroient des prêts allant jusqu'à 1 million de dollars à des entreprises admissibles évoluant dans les secteurs du tourisme, de l'hébergement, de la restauration, des arts et de la culture et de l'aviation. Au total, 3,6 milliards de dollars ont été versés à près de 16 000 entreprises au titre du PCSTT entre son lancement en février 2021 et le 31 mars 2022, date à laquelle le programme a pris fin.

Avec l'amélioration des conditions à l'exercice 2022, bon nombre de nos mesures d'aide ont pris fin.

Pour l'exercice 2022, BDC a dégagé un résultat net consolidé de 2,5 milliards de dollars, ce qui nous permettra d'améliorer notre **soutien aux entrepreneur.es**.

La rentabilité globale de BDC a été alimentée par les produits nets plus élevés sur les placements et la plus-value latente du portefeuille de BDC Capital, en reflet de la croissance remarquable de l'écosystème technologique. La hausse du résultat net est aussi due aux **reprises de la provision pour pertes de crédit attendues** dans le contexte de la reprise économique et compte tenu de la résilience incroyable dont ont fait preuve les entrepreneur.es.

Une vision renouvelée pour l'avenir

Lorsque les Canadien.nes ont commencé à se remettre des répercussions considérables de la pandémie, nous avons su que les entrepreneur.es auraient besoin de plus de soutien pour réussir à continuer d'aller de l'avant après cette importante période d'incertitude.

Nous avons donc amorcé une grande revue stratégique de nos activités, en gardant à l'esprit les objectifs suivants :

- > Poursuivre notre évolution afin de **soutenir un plus grand nombre d'entrepreneur.es et d'avoir un plus grand impact sur eux et elles**
- > Mettre **l'accent sur notre rôle de développement** pour la création d'entreprises florissantes et d'une économie de plus en plus productive et inclusive
- > **Contribuer solidement au développement durable et à la lutte contre les changements climatiques**

Pourquoi proposons-nous une nouvelle orientation stratégique pour BDC ?

Nous sommes d'avis que le Canada jouit d'une **occasion unique de reconstruire de façon plus responsable** dans l'ère postpandémique en s'attaquant aux principaux défis que les entrepreneur.es doivent relever, qui comprennent la nécessité d'une prospérité plus inclusive, d'une meilleure productivité, d'une compétitivité accrue, d'une plus grande innovation et d'actions plus énergiques pour limiter les changements climatiques.

Notre revue stratégique a été une initiative inclusive et collective ayant tiré parti des points de vue des entrepreneur.es, des employé.es et des participant.es à l'écosystème de partout au pays. Il comprenait également les leçons apprises des plus grandes banques de développement du monde.

Nous sommes à élaborer des feuilles de route détaillées du programme et à développer nos capacités pour mener à bien les objectifs très ambitieux que nous nous sommes fixés.

En tête de nos priorités, bâtir un avenir durable

Cette revue stratégique nous a convaincus que **BDC peut et doit en faire beaucoup plus**, en particulier en ce qui concerne **la prospérité inclusive et les changements climatiques**.

À l'exercice précédent, nous avons réalisé des progrès considérables au chapitre de notre stratégie visant les entrepreneur.es noir.es grâce au lancement d'initiatives comme le Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires et le Fonds d'innovation pour les entrepreneur.es noir.es. Nous avons également été heureux d'autoriser le **premier prêt dans le cadre du Fonds de croissance autochtone de 150 millions de dollars**.

BDC Capital a fait preuve d'un leadership exceptionnel en publiant le **premier modèle standardisé de rapport sur la diversité, l'équité et l'inclusion pour les gestionnaires de fonds canadiens** et les entreprises dans leurs portefeuilles.

Du côté de la lutte contre les changements climatiques, BDC a plus de 1,2 milliard de dollars engagés dans les projets liés au développement durable.

La majeure partie des 600 premiers millions de dollars du financement pour la division Technologies propres est maintenant investie, et nous travaillons sur plusieurs fronts pour accroître notre apport à l'atteinte des objectifs climatiques ambitieux du Canada pour 2030 et 2050.

Ayant commencé à cristalliser nos objectifs en matière de développement durable et d'impact pour l'avenir, nous avons nommé un nouveau **chef de la direction stratégique et de l'impact et une nouvelle première vice-présidente et lead, Développement durable et diversité**.

Nous sommes maintenant en excellente position pour accroître et multiplier nos mesures de soutien et entamer un nouveau cycle de transformation visant à intégrer la diversité et l'inclusion ainsi que les facteurs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans tout ce que nous faisons.

Pour en savoir plus sur le parcours et les actions de BDC en matière de développement durable, veuillez consulter la section Développement durable, aux pages 8 à 10.

Appui soutenu à l'innovation et à l'expansion des entreprises

Au cours de l'exercice, nous avons continué d'offrir du soutien multidimensionnel aux entreprises à croissance élevée, innovatrices et orientées vers l'international. Lorsque ces entreprises deviennent des championnes mondiales, elles contribuent de manière exceptionnelle à la prospérité du Canada.

Parmi les faits saillants de l'exercice, mentionnons le **lancement du Fonds II de Partenaires investissement de croissance, de 250 millions de dollars**, qui tire parti du succès du premier fonds pour aider les entreprises à accélérer leur croissance tout en demeurant entre les mains d'intérêts canadiens.

En tant que plus important investisseur en capital de risque au pays, BDC a joué un rôle clé dans la croissance remarquable du secteur au cours des dernières années en appui aux entreprises les plus innovantes du pays.

Voici quelques faits saillants de Capital de risque pour l'exercice :

- > Le lancement de notre **Fonds pour les technologies profondes, de 200 millions de dollars**, qui investit dans les entreprises en démarrage qui développent des technologies à la fine pointe fondées sur la recherche
- > Le lancement du **Fonds de croissance en coinvestissement par capital de risque, de 300 millions de dollars**, pour aider les entreprises à forte croissance à un stade de développement avancé à gagner en envergure et à réaliser leur plein potentiel
- > Le renouvellement de l'**Initiative de catalyse du capital de risque** du gouvernement fédéral, gérée par BDC, qui dispose de 450 millions de dollars afin de soutenir les fonds de fonds, les sciences de la vie et la croissance inclusive

Accélérer l'adoption du numérique

La pandémie a exacerbé la nécessité pour les organisations canadiennes de toutes sortes d'améliorer leurs capacités numériques.

Pour BDC, l'adoption du numérique constitue une double possibilité. Premièrement, nous soutenons les initiatives de transformation numérique des PME pour stimuler leur reprise. Notre participation au **Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN)** annoncé par le gouvernement fédéral en est l'exemple le plus récent.

À titre de partenaire du programme, BDC vise à déployer **2,6 milliards de dollars** sur quatre ans pour aider les PME à financer la mise en œuvre de plans d'adoption du numérique.

Deuxièmement, les technologies numériques peuvent être de puissantes alliées pour l'atteinte de notre objectif **de faire qu'il soit plus facile et plus rapide pour les entrepreneur.es de faire affaire avec nous** en offrant une expérience client de plus en plus fluide et personnalisée.

Nous savons qu'un nombre important et croissant de client.es préfèrent désormais se faire servir par voie numérique ou se faire aider à distance. C'est pourquoi nous avons continué de réaliser des progrès au chapitre de notre transformation numérique, notamment en offrant un **accès plus rapide et convivial à notre plateforme de prêts en ligne** grâce à l'automatisation et à la numérisation des processus.

Un nouveau chapitre pour BDC

C'est le dévouement et le travail des 2 600 employé.es de BDC partout au Canada qui ont rendu tout ceci possible. Nos employé.es ont de nouveau généré ces résultats tout en travaillant à distance. À plus long terme, nous ferons enfin l'expérience de notre **modèle de travail hybride Flex+** qui est adapté à nos nouveaux modes de travail tout en continuant de faire de la santé et la sécurité nos principales priorités.

Ma première année à la Banque a confirmé ce que je savais déjà de cette organisation, c'est-à-dire que **BDC est véritablement un milieu de travail remarquable**. Cet énoncé a de nouveau été confirmé par notre présence dans divers palmarès – 100 meilleurs employeurs du Canada (15^e fois), meilleurs employeurs de Montréal (16^e année d'affilée) et meilleurs employeurs pour la diversité (12^e fois).

Je tiens à remercier sincèrement mes collègues à BDC pour leurs efforts incroyables au cours de l'exercice, y compris ceux et celles qui ont investi leur temps, leur énergie et leur talent pour nous aider à redéfinir notre vision stratégique pour l'avenir. Nos résultats exceptionnels pour l'exercice 2022 confirment que vous **faites une différence pour les entrepreneur.es** et aussi que le moment est propice pour faire preuve d'encore plus d'audace.

Je suis reconnaissante de tous les conseils ouverts et francs que j'ai reçus des membres du conseil d'administration et de la haute direction et des employé.es partout au Canada au moment de m'accueillir et pendant les premiers mois où j'ai assumé mes nouvelles fonctions.

Je suis emballée par le nouveau chapitre de l'histoire de BDC que nous abordons. Je suis persuadée que nous mènerons à bien notre objectif qui est de **paver la voie à ceux et celles qui bâtissent un monde meilleur**.



Isabelle Hudon
Présidente et cheffe de la direction



Développement durable et facteurs ESG

BDC contribue à créer un Canada plus prospère, plus inclusif et plus vert en soutenant les entreprises durables partout au pays. Nous donnons aux entrepreneur.es des moyens de bâtir un avenir meilleur pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes en les aidant à transformer leur engagement à l'égard des valeurs environnementales et sociales en gestes concrets. BDC est en phase avec les objectifs de développement durable des Nations Unies et soutient les objectifs de l'Accord de Paris afin de créer un avenir plus propre et plus durable.



Amanda Baker
Responsable de l'impact
Cheffe de l'exploitation

Sheena Brady
Fondatrice
Cheffe de la direction

Tease Tea
Ottawa (Ontario)

Le développement durable et les facteurs ESG, profondément ancrés dans les actions de BDC

Nous contribuons au développement des collectivités partout au Canada et aidons les entrepreneur.es à créer un avenir durable au moyen d'une approche reposant sur trois piliers interdépendants pour créer une valeur économique, sociale et environnementale. Ces trois piliers guident nos actions et continueront de le faire au cours des années à venir.



Valeur économique

- Nous jouons un **rôle complémentaire à celui joué** par les institutions financières du **secteur privé** et offrons des services aux entrepreneur.es du Canada **depuis 1944**.
- Notre engagement envers **plus de 95 000 entrepreneur.es de tous les secteurs** et à toutes les étapes de leur développement s'élève à **47,8 milliards de dollars**.
- Nous contribuons à la **création et au développement d'entreprises canadiennes solides** en leur fournissant du financement, des services-conseils et des capitaux d'investissement.
- Les entrepreneur.es que nous servons **emploient plus d'un million de Canadien.nes et génèrent des revenus annuels de 350 milliards de dollars**.
- Nous **soutenons les entrepreneur.es dans les bons moments comme dans les moments difficiles**, une mission qui a été plus cruciale que jamais pendant la pandémie de COVID-19.



Valeur sociale

- Nous jouons un **rôle de premier plan dans le soutien aux femmes entrepreneures** au moyen de financement, de placements de capital de risque, de partenariats et de mentorat.
- Nous soutenons les **entrepreneur.es autochtones depuis plus de 25 ans** en leur offrant du financement et des conseils adaptés à leurs occasions et défis d'affaires uniques.
- Nous avons élargi notre **soutien aux entrepreneur.es noir.es** grâce à des solutions de financement et de capital spécialisées et à des partenariats.
- Le **soutien à la diversité, à l'équité et à l'inclusion dans l'écosystème entrepreneurial du Canada** fait depuis longtemps partie de nos priorités. Ce sont des valeurs tout aussi importantes pour l'organisation à titre d'employeur, comme en fait foi notre présence, à maintes reprises, au palmarès **des meilleurs employeurs du Canada**.
- Nous nous engageons à établir une chaîne d'approvisionnement inclusive en **nous procurant des produits et services auprès des communautés moins bien servies**.



Valeur environnementale

- Nous offrons de l'information, des conseils et des outils aux entrepreneur.es, y compris l'outil d'évaluation « B Impact », qui permet de **mesurer l'impact environnemental et social des entreprises**.
- Nous avons plus de **1,2 milliard de dollars engagés pour des projets liés au développement durable**, y compris 600 millions de dollars par l'entremise de la **division Technologies propres** qui investit dans les entreprises de technologies propres canadiennes qui rivalisent à l'échelle mondiale pour **découvrir et commercialiser des façons de lutter contre les changements climatiques et la pollution**.
- Nos équipes soutiennent les entreprises novatrices qui **réinventent les secteurs et les rendent plus écoénergétiques**.

Le parcours de BDC en matière de développement durable et de facteurs ESG

BDC sait depuis longtemps que le succès à long terme des entrepreneur.es canadien.nes dépend de leur capacité à intégrer le développement durable dans les pratiques et la culture de leur entreprise. Le soutien que nous offrons aux entrepreneur.es et notre contribution à la prospérité du Canada reposent également sur ces valeurs. Voici certaines des étapes du parcours de BDC en matière de développement durable.

1995

BDC comble les lacunes du marché des prêts en se concentrant sur les groupes moins bien servis du secteur privé, dont **les autochtones, les femmes et les jeunes entrepreneur.es**. Elle établira, un an plus tard, l'unité Services bancaires aux autochtones.

2002

BDC se dote d'un **plan d'action sur la diversité** pour atteindre les entrepreneur.es issu.es des minorités visibles et les entrepreneur.es immigrant.es.

2013

BDC Capital lance le Fonds Technologies industrielles, propres et énergétiques, **le premier fonds créé à l'interne, pour mettre l'accent sur l'énergie propre. Le Fonds gère à l'heure actuelle des capitaux d'investissement de 300 millions de dollars.**

BDC devient la **première institution financière du Canada à être certifiée B Corp**. La Banque est maintenant la partenaire nationale exclusive de B Lab Canada et a déjà sensibilisé des milliers d'entrepreneur.es aux moyens d'évaluer leurs pratiques ESG.

2019

BDC accroît ses efforts pour favoriser la santé et le bien-être des entrepreneur.es en participant à la **toute première recherche à se pencher sur la santé mentale des entrepreneur.es**.

2018

BDC met sur pied la **division Technologies propres, qui compte à l'heure actuelle parmi les investisseurs les plus importants et les plus actifs** du genre au Canada, ayant engagé 600 millions de dollars au profit des entreprises de technologies propres du Canada.

BDC s'engage à **prêter 1,4 milliard de dollars à des entreprises dirigées par des femmes d'ici 2021**. Elle conclut, avec **Women's Enterprise Organizations of Canada, un partenariat** précurseur dans le but de soutenir encore mieux les femmes entrepreneures.

2015

BDC met en œuvre une **stratégie visant à aider les entreprises détenues par des femmes** à croître et à réussir à chaque étape de leur développement. Elle lancera, trois ans plus tard, le **Fonds pour les femmes en technologie, un fonds de capital de risque de 200 millions de dollars, l'un des plus importants de ce genre au monde.**

2020

BDC forme une **équipe Clients – Diversité** intégrée ayant pour objectif d'**orienter le soutien de BDC aux entrepreneur.es** confrontés.es à des préjugés et à de la discrimination lorsqu'ils et elles tentent d'avoir accès à des capitaux et à d'autres ressources. Dans ce contexte, la Banque signe **l'engagement du PDG de l'initiative BlackNorth**.

2021

BDC s'engage à **réduire l'empreinte carbone de ses activités pour qu'elles deviennent carboneutres d'ici 2025**, en phase avec l'Accord de Paris.

BDC annonce qu'elle soutient les recommandations du **Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques** et commence à en mettre en œuvre les recommandations.

BDC s'associe à Futurpreneur Canada et à la Banque Royale du Canada pour offrir le **Programme de démarrage pour entrepreneur.es noir.es**.

Au cours de l'exercice 2022, BDC a poursuivi la mise en œuvre de son programme axé sur le développement durable et les facteurs ESG

Environnement

BDC a été membre fondateur de la plateforme de l'OCDE pour le financement des PME pour le développement durable

Une nouvelle plateforme de partage des connaissances qui regroupe divers acteurs de l'écosystème du financement durable



BDC est devenue membre du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)

Près de 40 % de nos espaces de bureaux ont déjà reçu la certification LEED

Stratégie et gouvernance

Élan vers la création d'un plus grand impact

Au cours de l'exercice, nous avons amorcé un examen stratégique de nos activités dans le but d'accroître notre impact en appui à une prospérité inclusive, à l'accroissement de la productivité et à l'amélioration de la compétitivité dans l'économie canadienne. Nous avons aussi pour objectifs de stimuler l'innovation et de prendre des mesures plus énergiques pour contribuer à la limitation des changements climatiques. BDC est désormais en excellente position pour commencer un nouveau cycle de transformation visant à intégrer le développement durable et les facteurs ESG dans tout ce qu'elle fait.

Diversité, équité et inclusion

BDC a lancé le Fonds de croissance autochtone de 150 M\$
pour accroître l'accès aux capitaux pour les entrepreneur.es autochtones.

150 M\$

BDC s'est engagée à investir dans le Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires de 130 M\$

130 M\$

mis sur pied par le gouvernement du Canada en partenariat avec la Fédération Africaine Canadienne de l'Économie (FACE).

BDC a accordé son soutien au Fonds d'innovation pour les entrepreneur.es noir.es de 20 M\$
lancé par Black Innovation Capital.

20 M\$

— BDC Capital est devenue l'un des premiers investisseurs en capital de risque au Canada
 — à analyser son portefeuille en matière de diversité et d'inclusion
 —



BDC a offert une aide financière accrue à des entrepreneur.es noir.es, à des femmes entrepreneures et à des propriétaires d'entreprises à vocation sociale en Ontario
en partenariat avec la Caisse Alterna.



BDC Capital a lancé un nouveau modèle standardisé de rapport sur la diversité, l'équité et l'inclusion
à l'intention des gestionnaires de fonds canadien.nes aux fins de suivi des paramètres relatifs à la diversité, à l'équité et à l'inclusion dans leurs portefeuilles.

BDC s'est procuré près de 5 % de ses produits et services auprès de groupes sous-représentés et de communautés issues de la diversité.

5 %

Le pourcentage de femmes occupant un poste de cadre supérieur.e à BDC est de près de 40 %

40 %

comparativement à un taux de disponibilité sur le marché du travail d'environ 28 %.

Rapport de gestion

1. Environnement économique	14
2. Résultats attendus et indicateurs de rendement	16
3. Analyse des résultats financiers	20
4. Gestion du risque	49
5. Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles	62

1 Environnement économique

En 2021, l'économie mondiale a progressé de 6,1 %, ayant connu un fort rebond après la récession causée par la pandémie en 2020. La réouverture de l'économie à l'échelle du globe, à l'heure des campagnes de vaccination, a stimulé la demande internationale. Le volume du **commerce mondial** de biens et de services a augmenté de 10,1 %, un bond considérable après une chute de 8,2 % en 2020, ce qui a contribué de manière importante à la croissance économique mondiale.

Cependant, la reprise mondiale a été bousculée au cours de l'année par l'émergence de variants de la COVID-19 qui ont entraîné des confinements périodiques et engendré beaucoup d'incertitude. Néanmoins, les économies partout dans le monde se sont révélées de plus en plus résilientes face aux nouvelles vagues d'infection.

L'économie de la **Chine** a tenu bon au cours de l'année civile 2021, affichant une croissance de 8,1 %, malgré la crise de liquidité dans le secteur de l'immobilier et les politiques rigoureuses pour contenir la pandémie qui ont entraîné la fermeture de nombreuses usines. En Europe, le risque d'un ralentissement économique s'est accentué en raison de la guerre en Ukraine et des sanctions imposées à la Russie à cet égard. Même avant le début de la guerre, l'Union européenne ne s'était pas encore entièrement remise des répercussions de la pandémie. Le PIB, après avoir reculé de 5,9 % en 2020, s'est accru de 5,4 % en 2021.

Les **États-Unis** ont été le premier pays membre du G7 à voir son PIB renouer entièrement avec son niveau d'avant la pandémie. Les mesures de soutien extraordinaires instaurées par le gouvernement fédéral ont fortement appuyé la consommation en 2021. La croissance de l'emploi a été robuste, portée par la création d'environ 6,75 millions d'emplois au cours de l'année. Malgré cette progression impressionnante, le nombre de postes vacants est resté toujours plus élevé que le nombre de personnes au chômage. Le secteur de la consommation a été le principal moteur de croissance aux États-Unis, comptant pour 92 % de la croissance phénoménale de 5,7 % du PIB américain en 2021. Les exportations ont bien tenu le coup, mais n'ont pas pu suivre la cadence de la demande intérieure massive, ce qui a entraîné une hausse des importations. Après avoir maintenu son taux directeur aux alentours de zéro et doublé la taille de son bilan depuis deux ans pour stimuler l'économie, la Réserve fédérale américaine a amorcé au début de 2022 ce qui pourrait être un cycle de resserrement musclé afin de ralentir l'inflation, dont le taux s'est situé en moyenne à 4,7 % en 2021.

Au **Canada**, la croissance s'est accélérée pour s'élever à 4,6 % en 2021, mais cette progression ne s'est pas faite en douceur. La troisième vague de COVID-19 au printemps 2021 a été particulièrement difficile, se traduisant par une croissance négative au deuxième trimestre alors que presque tout le pays était en confinement.

Le Canada a retrouvé son PIB d'avant la crise en novembre 2021. Toutefois, la reprise est demeurée inégale, chaque nouvelle vague de COVID-19 s'étant fait sentir le plus dans le secteur de l'hébergement et de la restauration et celui de l'information, de la culture et des loisirs. L'activité économique dans ces deux secteurs, ainsi que les taux d'emploi connexes, ne s'étaient pas encore complètement redressés à la fin de l'exercice.

En 2021, la croissance économique au Canada a été alimentée par la forte consommation des ménages et des investissements résidentiels records portés par un marché de l'emploi vigoureux, un taux d'épargne des ménages robuste et de faibles taux d'intérêt. Par comparaison, les investissements des entreprises, bien que positifs, se sont avérés modestes. Devant l'incertitude économique liée à la pandémie, les entrepreneurs ont préféré reconstituer leurs stocks.

Le marché de l'emploi s'est redressé plus rapidement que le PIB au Canada. En mars 2022, on comptait environ 450 000 personnes de plus ayant un emploi qu'avant la pandémie. Le nombre de postes vacants demeure élevé et le taux de chômage a touché son niveau le plus bas depuis près de 50 ans. La pandémie a exacerbé la **pénurie de main-d'œuvre** partout au pays, limitant la capacité de bien des entreprises d'accélérer la production pour répondre à la demande croissante à mesure que l'économie redémarrait.

La pandémie a aussi fait ressortir la fragilité des **chaînes d'approvisionnement**. La reprise rapide de la demande de matières premières, de biens intermédiaires et de divers services de logistique s'est butée aux goulots d'étranglement des **chaînes d'approvisionnement** et à des pénuries. Cette situation a engendré des reports et des retards de livraison et une hausse des prix qui ont restreint les capacités des entreprises et alimenté l'inflation.

Le **taux d'inflation** au Canada s'est situé en moyenne à 3,4 % en 2021 et a continué de monter au début de 2022 pour atteindre un niveau qui n'avait pas été vu depuis plusieurs décennies. L'effet de base a fait grimper le taux d'inflation l'année dernière puisque les prix, notamment ceux de l'énergie, ont chuté considérablement au début de la crise de la COVID-19 et ont commencé à se rétablir lorsque les mesures sanitaires ont été levées.

En ce qui concerne les **marchés de l'énergie**, l'approvisionnement limité en pétrole et une forte reprise de la demande ont exercé une pression à la hausse sur les prix du pétrole en 2021, et la guerre en Ukraine a lourdement aggravé la situation au cours de la nouvelle année. Pendant l'exercice 2022, les deux principaux indices de référence mondiaux des prix du pétrole, Brent et WTI, ont grimpé de 65 % pour se hisser aux alentours de 40 \$ US le baril. Les deux indices de référence ont dépassé le cap des 100 \$ US. La reprise des prix du pétrole et des autres produits de base a favorisé la hausse généralisée des exportations canadiennes et a maintenu le dollar canadien autour de 0,80 \$ US pendant presque toute l'année.

Les **conditions financières** au Canada sont demeurées favorables pour les placements au cours de l'exercice, bien que dans une moindre mesure qu'à l'exercice précédent. Les taux d'intérêt ont commencé à augmenter légèrement à l'automne avec la fin du programme d'assouplissement quantitatif de la Banque du Canada et le signalement par celle-ci d'un éventuel resserrement de sa politique monétaire pour contrer l'inflation. La première hausse annoncée par la Banque du Canada le 2 mars 2022 a porté son taux de financement à un jour à 0,50 %. Les taux d'intérêt effectifs pour les ménages et les entreprises ont bondi de 0,45 % à la suite de la hausse.

En résumé, les variants de la COVID-19 ont continué de susciter de l'incertitude en 2021, mais l'économie mondiale a connu une forte relance après la récession induite par la pandémie en 2020. Tant aux États-Unis qu'au Canada, l'activité économique a renoué avec son niveau d'avant la pandémie au cours de l'année. La réouverture de l'économie et les tensions géopolitiques ont créé de nombreux bouleversements économiques. La demande élevée se heurte aux goulots d'étranglement des chaînes d'approvisionnement et à la pénurie de main d'œuvre, ce qui fait monter l'inflation.

② Résultats attendus et indicateurs de rendement

Les mesures de rendement de BDC appuient son aspiration de soutenir les entrepreneur.es du Canada dans leurs efforts pour bâtir des entreprises solides et florissantes. Elles cadrent avec les priorités de l'actionnaire ainsi qu'avec les objectifs stratégiques de BDC en matière d'impact sur les entreprises clientes.

Résultats à court terme – 1 an

Objectif	Indicateur de rendement	Cible E2022	Résultats E2022	Taux de rendement	Commentaire
→ Soutenir davantage d'entrepreneur.es	N ^{bre} de client.es ⁽¹⁾	61 500	62 722	102 %	BDC s'efforce de fournir aux PME le financement et les conseils dont elles ont besoin pour bâtir des entreprises florissantes et résilientes. À mesure que l'économie canadienne poursuivait sa transition de la crise à la reprise, les PME ont eu besoin de soutien pour mener à bien des projets qu'elles avaient reportés ainsi que de conseils pour passer de l'étape de la stabilisation durant la pandémie à celle de la croissance. Ce contexte a aidé BDC à dépasser sa cible concernant le nombre de client.es direct.es dans son portefeuille. Notre plateforme numérique continue de jouer un rôle déterminant dans l'atteinte de nos objectifs.
→ Fournir du financement aux entreprises qui ont peu d'actifs à offrir en garantie	Valeur des acceptations de prêts à effet de levier de Capital de croissance et transfert d'entreprise, du financement en ligne et des technologies de l'information et des communications, ainsi que du financement sur actifs de propriété intellectuelle (en millions de dollars)	800	1 157	145 %	BDC soutient les entreprises qui ont besoin de financement, même celles qui ont peu de garanties à offrir ou n'en ont pas. La nécessité de ce type de financement a été davantage mise en évidence au cours du dernier exercice, les PME ayant poursuivi leurs efforts pour s'adapter à l'environnement commercial de l'après-pandémie en se dotant de nouvelles technologies et en s'efforçant de rehausser leur productivité. Cette situation a permis à la Banque de dépasser largement sa cible.
→ Soutenir les entrepreneur.es autochtones	N ^{bre} de client.es direct.es identifié.es comme Autochtones	950	982	103 %	Fidèle à son engagement d'atteindre un éventail diversifié de propriétaires d'entreprise, BDC soutient un nombre croissant d'entrepreneur.es autochtones. Le Fonds de croissance autochtone récemment lancé constitue un exemple probant de l'engagement de BDC à accroître encore davantage l'accès des entrepreneur.es autochtones aux capitaux. BDC est un investisseur phare dans le Fonds en partenariat avec l'Association nationale des sociétés autochtones de financement.
→ Faire qu'il soit facile pour les client.es de faire affaire avec BDC	Pourcentage de client.es très satisfait.es ⁽²⁾	67	66	99 %	BDC continue d'orchestrer ses services à l'échelle de tous ses canaux et secteurs d'activité pour offrir une expérience client vraiment exceptionnelle, car elle reconnaît que celle-ci est essentielle à la réalisation de sa mission. Les résultats de l'exercice considéré, bien que légèrement inférieurs à notre objectif, représentent une amélioration par rapport à ceux de l'exercice précédent, au cours duquel des retards de service s'étaient produits au début de la crise de la COVID-19 en raison d'une demande exceptionnellement élevée pour nos produits et services. BDC continue d'adapter ses processus et a apporté des changements opérationnels pour que les capitaux puissent être déployés à sa clientèle de la manière la plus efficace possible.
→ Fournir des services-conseils pour accélérer la croissance, l'innovation et la productivité	Produits de Services-conseils (en millions de dollars)	22	29	132 %	BDC offre des conseils d'expert.es pour aider les entrepreneur.es à bâtir des entreprises prospères et résilientes. Compte tenu du fait que les entreprises continuaient d'être touchées par les répercussions de la pandémie au cours de l'exercice, le niveau d'activité de Services-conseils a dépassé l'objectif fixé. Cette situation démontre que les entrepreneur.es cherchent à obtenir des conseils pour trouver la meilleure façon de se relever de la pandémie, accroître la productivité de leur entreprise et s'attaquer aux nouveaux défis tels que la pénurie de main-d'œuvre et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement.

→ Accroître l'accès des entrepreneur.es aux capitaux et aux conseils → Accélérer la croissance, l'innovation et la productivité des entrepreneur.es ciblé.es → Renforcer l'écosystème entrepreneurial au Canada

Résultats à court terme – 1 an (suite)

À moins d'indication contraire, toutes les données sont tirées du portefeuille de BDC.

- (1) Client.es direct.es de BDC, à l'exclusion des client.es des Programmes incitatifs pour le capital. Les entreprises clientes de plus d'une unité d'affaires n'ont été comptées qu'une seule fois.
- (2) Les client.es « très satisfait.es » ont donné une note de 9 ou 10 sur 10 pour leur satisfaction globale à l'égard des services de BDC. Source : Sondage Voix du client de BDC (ne comprend pas Capital de risque).

Résultats à moyen terme – 3 ans

Objectif	Indicateur de rendement	Cible (C) (échéance)	Résultats E2022	Commentaire
→ Soutenir les femmes entrepreneures	Nbre de client.es direct.es identifié.es comme entreprises majoritairement détenues par des femmes (participation de 50 % et plus) ⁽³⁾	C2024 19 000	16 441	À l'exercice 2021, nous avons surpassé notre cible ambitieuse sur trois ans pour ce qui est d'accroître le nombre de femmes entrepreneures à qui nous offrons du financement. Pour la prochaine phase de notre stratégie, BDC est déterminée à accroître davantage le nombre de femmes entrepreneures à qui elle offre ses services d'ici l'exercice 2024. Pour ce faire, la Banque pourra compter sur ses champion.nes de la diversité qui se dévouent dans tous ses secteurs d'activité à l'échelle du pays ainsi que sur ses partenariats avec de nombreuses organisations qui travaillent avec les femmes entrepreneures. Nous sommes en voie d'atteindre notre cible.
→ Travailler en partenariat pour accroître le rayon d'action et fournir du soutien aux entrepreneur.es	Nbre de client.es indirect.es	C2023 12 500	32 159	BDC rejoint plus d'entrepreneur.es en collaborant avec d'autres institutions financières et des prêteur.es non traditionnel.les ainsi qu'en investissant dans des fonds de capital de risque. Les efforts que nous déployons pour faciliter l'accès aux capitaux en collaborant avec un nombre croissant d'organisations afin d'étendre notre rayon d'action ont contribué au dépassement de la cible fixée pour l'exercice 2023 quant au nombre de client.es indirect.es que nous soutenons.

Résultats à moyen terme – 3 ans (suite)

Résultats à long terme – 5 ans

Objectif	Indicateur de rendement	Cible (C) (échéance)	Résultats E2022	Commentaire
→ Soutenir les entreprises technologiques dirigées par des femmes⁽⁴⁾	Valeur, en millions de dollars, des autorisations pour les femmes du secteur technologique (CR) (cumulatif jusqu'à l'exercice 2023)	C2023 100	125,7	BDC s'est engagée à investir 200 millions de dollars par l'intermédiaire du Fonds pour les femmes en technologie. Le Fonds a continué sur sa lancée à l'exercice 2022 et a déjà dépassé sa cible pour l'exercice 2023.
→ Assumer pleinement notre rôle complémentaire en répondant aux besoins des entrepreneur.es moins bien servi.es	Pourcentage du portefeuille de Financement ayant un profil de risque de qualité inférieure ⁽⁵⁾	C2022 Maintenir un niveau d'au moins 93	88 %	Les activités de BDC sont complémentaires à celles des autres institutions financières. Pour soutenir les entrepreneur.es canadien.nes durant la pandémie et pendant la reprise, les gouvernements au Canada ont instauré des mesures de soutien exceptionnelles. Bien que le pourcentage du portefeuille de BDC ayant un profil de risque de qualité inférieure demeure plus important que celui de ses pair.es du secteur, les capitaux rendus disponibles par l'intermédiaire des mesures d'aide gouvernementale et la performance plus robuste que prévu de l'économie ont permis d'améliorer le profil de risque de la clientèle. C'est ce qui explique les résultats légèrement inférieurs à la cible.
→ Fournir du financement et des services-conseils pour favoriser le succès des client.es	Pourcentage des client.es qui ont indiqué avoir constaté un impact positif sur leur entreprise à la suite des services reçus de BDC ⁽⁶⁾	C2022 Maintenir un niveau d'au moins 89	92	BDC continue de faire en sorte que sa clientèle reçoive le soutien personnalisé dont elle a besoin. Le résultat solide atteint à l'égard de cet objectif témoigne de l'impact des employé.es, des produits de financement et des solutions de services-conseils sur mesure de la Banque sur les PME canadiennes.
→ Aider le capital de risque à redevenir une catégorie d'actifs rentable pour attirer des investissements provenant du secteur privé	Ratio cumulatif de la valeur nette sur le capital investi pour les fonds directs de capital de risque de BDC ⁽⁷⁾	C2022 Ratio d'au moins 1,25	1,62	BDC s'emploie à assurer la rentabilité de ses activités de capital de risque afin de renforcer l'attrait de cette catégorie d'actifs auprès des investisseur.es. Dans un monde transformé par la COVID-19, le secteur de la technologie a fait preuve de résilience durant la pandémie et au cours de la reprise, ce qui a aidé Capital de risque à dépasser sa cible quant au ratio de la valeur nette sur le capital investi.
→ Accroître la compétitivité des entrepreneur.es	Résultats de l'étude d'impact de BDC ⁽⁸⁾	C2022 BDC a un impact positif sur la croissance des revenus	6,8	BDC est déterminée à évaluer l'impact qu'elle a sur les entreprises qu'elle sert. Selon la plus récente étude de Statistique Canada réalisée à ce sujet au cours de l'exercice 2022, les entreprises clientes de BDC ont affiché des revenus, une croissance de l'emploi et un taux de survie supérieurs à ceux qu'elles auraient atteints si elles ne s'étaient pas tournées vers BDC. Les résultats de la prochaine étude seront disponibles au cours de l'exercice 2025.
→ Accroître le montant de capital disponible pour les entreprises de technologies propres prometteuses au Canada	Valeur, en millions de dollars, des acceptations de la division Technologies propres, de l'exercice 2018 à l'exercice 2024 (cumulatif) ⁽⁹⁾	C2024 600	507	Compte tenu de la forte croissance de la demande mondiale de technologies propres, notre division Technologies propres a établi un solide réseau de partenaires et dispose d'un pipeline prometteur d'entreprises à soutenir. En raison de la pandémie et de la nécessité de conserver une réserve de capital en prévision des investissements subséquents dans des entreprises faisant déjà partie du portefeuille, nous serons en mesure d'atteindre notre objectif d'investir 600 millions de dollars dans les entreprises du secteur des technologies propres à l'exercice 2024, soit deux ans plus tard que prévu.

Résultats à long terme – 5 ans (suite)

→ Accroître l'accès des entrepreneur.es aux capitaux et aux conseils	→ Accélérer la croissance, l'innovation et la productivité des entrepreneur.es ciblé.es	→ Renforcer l'écosystème entrepreneurial au Canada
--	---	--

À moins d'indication contraire, toutes les données sont tirées du portefeuille de BDC.

(3) Client.es direct.es de BDC, à l'exclusion des client.es des Programmes incitatifs pour le capital. Les entreprises clientes de plus d'une unité d'affaires n'ont été comptées qu'une seule fois.

(4) Une entreprise dirigée par des femmes s'entend d'une entreprise qui compte au moins une femme parmi ses fondateur.trices ou cofondateur.trices, comme cheffe de la direction ou parmi les membres de la haute direction.

(5) Les profils de risque de qualité inférieure ont une notation d'au plus BB+.

(6) Source : Sondage Voix du client de BDC (ne comprend pas Capital de risque).

(7) Le ratio cumulatif de la valeur nette sur le capital investi est l'indicateur standard du secteur du capital de risque qui correspond à la valeur actuelle des investissements par rapport au montant initial investi. Les fonds directs de capital de risque de BDC sont le Fonds pour les technologies profondes, le Fonds TI, le Fonds Soins de santé, le Fonds Technologies industrielles, propres et énergétiques, le Fonds Innovation industrielle, le Fonds de croissance en coinvestissement et le Fonds pour les femmes en technologie.

(8) La mesure de l'impact, calculé par Statistique Canada, correspond à l'écart moyen en points de pourcentage, après un an, entre la croissance des revenus des entreprises clientes de BDC ayant reçu à la fois du financement et des services-conseils et celle des entreprises non clientes (groupe de comparaison formé d'entreprises semblables). La cible devait initialement être atteinte à l'exercice 2023, mais elle a été rajustée pour tenir compte du fait que les résultats les plus récents ont été disponibles un an plus tôt que prévu.

(9) Comprend Financement, Capital de croissance et transfert d'entreprise, et Capital de risque.

3 Analyse des résultats financiers

Secteurs d'activité

La Banque de développement du Canada (BDC) est la banque des entrepreneur.es canadien.nes. Notre but est de les aider à réussir en leur offrant financement, capitaux et services-conseils.

BDC fait rapport sur six secteurs : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque (CR), Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et Programme d'accès au crédit (PAC).

Activités

BDC soutient les entrepreneur.es canadien.nes dans leurs efforts pour bâtir des entreprises solides et florissantes et, ce faisant, contribue à accroître la compétitivité, la prospérité et l'inclusivité au Canada.

La diversité et l'inclusion font partie de la stratégie d'affaires de BDC afin de faciliter l'accès au financement et aux conseils pour les groupes d'entrepreneur.es moins bien servi.es et issu.es de la diversité, dont les femmes, les Autochtones, les Noir.es, les personnes LGBTQ+ et les personnes issues d'autres minorités. Notre engagement commence à l'interne par un plan d'action mesurable et s'étend à notre stratégie sur la diversité des client.es qui guide notre soutien aux entrepreneur.es canadien.nes moins bien servi.es. Cette stratégie fait en sorte que tous les propriétaires d'entreprise puissent prospérer dans l'écosystème entrepreneurial au Canada, et que chaque employé.e adopte un état d'esprit diversifié et inclusif pour aider nos client.es à exceller.

Un élément clé de la mission de BDC à titre de banque de développement consiste à veiller à ce que les petites et moyennes entreprises (PME) viables aient accès au crédit dont elles ont besoin en période difficile. Pendant la pandémie de COVID-19, BDC a soutenu des milliers d'entreprises supplémentaires en leur fournissant les capitaux et les conseils dont elles avaient urgemment besoin grâce à diverses mesures d'allègement, en collaboration étroite avec le gouvernement du Canada et des partenaires du secteur privé. Nos programmes de soutien ont permis aux entreprises de tous les secteurs et de partout au pays de faire la transition cruciale de la crise à la reprise. Ces mesures comprennent le Programme de crédit aux entreprises (PCE) et le Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT), offerts en collaboration avec des banques canadiennes et des coopératives de crédit, ainsi que des mesures offertes directement par BDC. Alors que les petites entreprises doivent s'adapter aux répercussions durables de la pandémie, nous avons collaboré avec notre actionnaire pour lancer le Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN) en mars 2022 qui vise à aider les petites entreprises à accroître leur présence en ligne et à adopter les technologies numériques.

Toutes ces mesures ont été regroupées dans le Programme d'accès au crédit (PAC) afin de les distinguer des principales activités de BDC.

Les résultats au titre des principales activités sont générés par les activités des secteurs Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque et Programmes incitatifs pour le capital, tandis que les résultats du secteur PAC découlent des mesures d'allègement prises par BDC relativement à la pandémie de COVID-19 et du programme d'adoption du numérique.

BDC a enregistré un volume record d'activité au cours de l'exercice 2022, porté par la reprise économique qui a insufflé aux entrepreneur.es la confiance voulue pour se concentrer sur les stratégies de croissance après deux ans de pandémie. Dans l'ensemble, les client.es de BDC ont accepté un total de 9,8 milliards de dollars de prêts et BDC a autorisé des placements de financement subordonné de 741,7 millions de dollars et des investissements de capital de risque de 399,5 millions de dollars. En outre, des garanties totalisant 3,2 milliards de dollars ont été acceptées dans le cadre du programme PCSTT.

Principales activités

BDC Financement aide les PME à renforcer leur compétitivité en leur offrant du financement à terme et en collaborant avec d'autres institutions financières afin d'accroître l'accessibilité au crédit sur le marché au moyen d'opérations de syndication de prêts et de financement indirect. La demande de financement a été exceptionnelle pendant l'exercice, les entrepreneur.es ayant tiré parti de la solide reprise de l'économie et du contexte de faiblesse des taux d'intérêt pour investir dans des projets qui avaient été reportés pendant la pandémie. Les client.es de Financement ont accepté un total de 9,4 milliards de dollars de prêts, comparativement à 5,2 milliards de dollars à l'exercice 2021, ce qui représente une augmentation de 81,4 %.

BDC s'efforce de joindre un plus grand nombre d'entrepreneur.es et d'avoir un plus grand impact sur leurs activités. C'est particulièrement vrai pour les entrepreneur.es moins bien servi.es et issu.es de la diversité, dont les femmes d'affaires, les Autochtones du Canada et les entrepreneur.es noir.es.

Au cours de l'exercice précédent, BDC a dépassé sa cible ambitieuse sur trois ans en versant des prêts de 1,8 milliard de dollars à des entreprises détenues majoritairement par des femmes. À l'exercice 2022, nous avons autorisé des prêts de 1,5 milliard de dollars et nous avons fourni du financement à 16 441 femmes entrepreneures. BDC est déterminée à accroître le nombre de femmes entrepreneures qu'elle sert pour le faire passer à 19 000 d'ici l'exercice 2024. Pour aider

les femmes à réussir, BDC a inscrit parmi ses priorités de les soutenir à toutes les étapes de leur parcours, qu'il s'agisse d'obtenir des capitaux ou de trouver des réseaux, des mentors et des ressources. C'est pourquoi BDC collabore avec de nombreuses organisations afin d'offrir des possibilités de mentorat, de formation et d'apprentissage entre pair.es.

BDC accompagne depuis longtemps les entrepreneur.es autochtones. Pour améliorer l'accès au capital, nous offrons un Prêt aux entrepreneur.es autochtones, assorti de modalités souples et préférentielles, dont la limite a été accrue pour passer de 125 000 \$ à 350 000 \$. Nous avons aussi établi plusieurs partenariats à l'appui des entrepreneur.es autochtones. Au cours de l'exercice 2022, BDC a engagé un montant de 506,3 millions de dollars pour soutenir 982 client.es autochtones partout au Canada.

BDC est déterminée à aider les entrepreneur.es noir.es à surmonter les obstacles et à saisir les occasions de bâtir des entreprises solides et florissantes grâce à des partenariats avec plusieurs organisations. À l'exercice 2022, nous avons renforcé notre engagement au moyen du Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires en investissant 130 millions de dollars en partenariat avec le gouvernement du Canada, la Fédération Africaine Canadienne de l'Économie (FACE), des organisations dirigées par des Noir.es et des institutions financières du secteur privé.

BDC Services-conseils offre aux entrepreneur.es des services-conseils à forte valeur ajoutée sous forme de solutions variées à l'intention des petites, moyennes et grandes entreprises, ainsi que du contenu éducatif en ligne gratuit et un programme à l'intention des entreprises à forte croissance. Après le ralentissement noté l'an dernier compte tenu de l'incidence de la pandémie de COVID-19, Services-conseils a renoué avec son niveau d'activité d'avant la pandémie, les entrepreneur.es se concentrant dorénavant sur la croissance et l'innovation. Services-conseils a conclu des contrats nets d'une valeur de 29,9 millions de dollars, par rapport aux contrats nets de 17,8 millions de dollars conclus au cours de l'exercice précédent.

Capital de croissance et transfert d'entreprise offre des solutions de financement sur liquidités, mezzanine, par quasi-capitaux propres et par capitaux propres pour des projets de croissance et de transfert et d'acquisition d'entreprise aux PME qui peuvent compter sur des modèles d'affaires et des équipes de direction solides, mais qui ont peu d'immobilisations corporelles à donner en garantie. Les client.es de Capital de croissance et transfert d'entreprise ont accepté un total de 503,3 millions de dollars de financement au cours de l'exercice 2022, comparativement à 124,4 millions de dollars à l'exercice 2021. La demande de solutions

de Capital de croissance et transfert d'entreprise a rapidement repris à l'exercice 2022, soutenue par la reprise économique solide et par les entrepreneur.es qui mettent désormais l'accent sur la planification de leur stratégie de croissance.

Compte tenu du départ à la retraite d'un nombre croissant de baby-boomers, les besoins de financement du transfert d'entreprise sont grandissants. Nous facilitons les transferts d'entreprise en offrant des conseils aux entrepreneur.es sur la gestion de la phase cruciale qui suit une fusion ou une acquisition. Nous commanditons des événements éducatifs portant sur les principaux facteurs de réussite d'un transfert d'entreprise et nous nous concentrons sur l'établissement de partenariats stratégiques à l'appui de transferts fructueux.

Capital de risque comprend les activités d'investissement de croissance, de financement sur actifs de propriété intellectuelle et de capital de risque, et investit directement dans des entreprises de nombreux secteurs et indirectement dans des fonds externes. En tant que plus important investisseur en capital de risque au Canada, BDC a joué un rôle clé dans la croissance remarquable du secteur au cours des dernières années en appuyant les entreprises les plus innovantes du pays. Au cours de l'exercice 2022, BDC a continué de renforcer l'écosystème de l'innovation grâce à ses activités dans le domaine du capital de risque. Elle a ainsi aidé les innovateur.trices canadien.nes à lancer et à développer des entreprises axées sur les technologies ainsi qu'à commercialiser leurs innovations. Au cours de l'exercice 2022, Capital de risque a autorisé un total de 495,9 millions de dollars d'investissements (soit des placements de capital de risque de 398,1 millions de dollars et des placements de financement subordonné de 97,8 millions de dollars), contre 362,3 millions de dollars à l'exercice précédent (soit des placements de capital de risque de 304,3 millions de dollars et des placements de financement subordonné de 58,0 millions de dollars).

En mai 2021, BDC a créé le Fonds pour les technologies profondes de 200 millions de dollars, qui investit dans des entreprises de technologies profondes au stade du démarrage, dans le but d'accélérer le développement de technologies transformatives dans de nombreux domaines comme la technologie quantique, l'électronique, la photonique, l'intelligence artificielle fondamentale et d'autres secteurs connexes. Deux fonds subséquents ont également été lancés à l'exercice 2022 : un nouveau Fonds de croissance en coinvestissement par capital de risque de 300 millions de dollars qui cible les entreprises en croissance à un stade de développement avancé, ainsi qu'un fonds interne de 250 millions de dollars de Partenaires investissement de croissance, axé sur les entreprises de taille moyenne à la recherche de soutien pour leurs initiatives de croissance.

Capital de risque joue un rôle prépondérant dans l'élaboration des meilleures pratiques en matière de diversité et d'inclusion pour le secteur. À l'exercice 2018, Capital de risque a engagé 200 millions de dollars dans le premier Fonds pour les femmes en technologie afin d'offrir un meilleur accès à du capital aux entreprises technologiques dirigées par des femmes. Nous visons des autorisations de 100 millions de dollars d'ici l'exercice 2023. À l'exercice 2022, le Fonds pour les femmes en technologie a poursuivi sur sa lancée et au total, 122,7 millions de dollars ont été engagés, soit plus que notre cible pour l'exercice 2023. Compte tenu de son objectif de promouvoir le développement de l'écosystème pour les femmes qui jouent un rôle en technologie et en investissement, le fonds a continué à appuyer les nouveaux et nouvelles gestionnaires de fonds ayant une femme comme commanditée et soutenant en priorité des entreprises dirigées par des femmes.

Pour étendre sa portée et joindre les entrepreneurs noir.es, BDC a créé, à l'exercice 2022, en collaboration avec l'organisme Black Innovation Capital, le Fonds d'innovation pour les entrepreneurs noir.es, un fonds de 10 millions de dollars et le premier fonds de capital de risque axé sur les investissements dans des entreprises technologiques au stade de préamorçage et d'amorçage fondées par des entrepreneurs noir.es. BDC agit en tant qu'investisseur phare dans le fonds grâce à un engagement de 3,5 millions de dollars.

Capital de risque soutient indirectement plus de 500 entreprises canadiennes grâce à ses investissements dans 113 fonds. Nous offrons soutien et mentorat aux nouveaux et nouvelles gestionnaires de fonds afin que leurs fonds gagnent en envergure et nous épaulons les gestionnaires de fonds œuvrant dans les secteurs existants et émergents d'importance stratégique pour le Canada.

BDC a continué, pour le compte du gouvernement du Canada, de gérer les Programmes incitatifs pour le capital (PIC), y compris 390 millions de dollars pour le Plan d'action pour le capital de risque (PACR) qui appuie les jeunes entreprises canadiennes prometteuses, 372 millions de dollars pour l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR) dont la mission est d'accroître la disponibilité du capital de risque pour les entreprises à des stades ultérieurs de leur développement et de soutenir les groupes moins bien servis, 600 millions de dollars pour la division des Technologies propres et 100 millions de dollars pour le Fonds de croissance autochtone (FCA).

Les fonds destinés au PCAR et à l'ICCR ont désormais été pleinement engagés, et l'ICCR a été renouvelée en vue du déploiement d'un montant de 450 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative de catalyse du capital de risque II (ICCR II) à l'exercice 2023.

La division Technologies propres a désormais investi la majeure partie des capitaux additionnels de 600 millions de dollars qui ont été confiés à BDC par le gouvernement fédéral pour contribuer à bâtir des entreprises canadiennes de technologies propres concurrentielles à l'échelle mondiale ainsi qu'un secteur durable et commercialement viable qui sera en mesure d'attirer d'importants investissements de capitaux du secteur privé. À l'exercice 2022, un financement additionnel de 138,6 millions de dollars a été engagé à l'appui de la division Technologies propres, ce qui porte l'engagement net total à 506,6 millions de dollars depuis la création de la division.

Le FCA, géré par l'Association nationale des sociétés autochtones de financement, a réalisé son premier investissement de 5,0 millions de dollars à l'exercice 2022.

Activités du Programme d'accès au crédit (PAC)

Le PAC comprend toutes les mesures liées à la pandémie de COVID-19 que nous mettons en œuvre directement ou en collaboration avec le secteur privé, et le PCAN, qui a été lancé en mars 2022 pour accélérer l'adoption des technologies numériques par les PME.

Initiatives mises en œuvre directement par BDC

En réponse à la crise de la COVID-19, BDC a lancé des initiatives de financement de grande envergure, notamment celles liées aux demandes de prêts en ligne et aux prêts de fonds de roulement. Ces initiatives ont pris fin le 30 juin 2021. Afin de soutenir le marché du capital de risque, BDC a créé le Programme financement relais. Ce programme d'octroi de financement équivalent sous forme de billets convertibles vise à accroître le financement par capital de risque offert aux entreprises ayant essuyé d'importants revers en raison de la pandémie.

Initiatives mises en œuvre en collaboration avec le secteur privé

Programme de crédit aux entreprises

Le programme de crédit aux entreprises a répondu, dans le cadre d'une approche de collaboration, aux besoins financiers des entrepreneurs pendant la pandémie. S'appuyant sur une relation bien établie avec Exportation et développement Canada (EDC) et les prêteur.es du secteur privé, BDC offre avec leur collaboration un soutien aux entreprises canadiennes financièrement viables de tous les secteurs et de toutes les régions. Nos efforts, conjugués à ceux d'EDC et à une série d'autres mesures d'allègement du gouvernement fédéral, visaient à combler les lacunes sur le marché en matière d'accès au financement pour les entrepreneurs touchés.es par la pandémie. Le PCE comprend le programme de prêts conjoints et le programme de financement pour les moyennes entreprises qui ont pris fin le 31 décembre 2021.

Programme de crédit pour les secteurs très touchés

Dans son Énoncé économique de l'automne de 2020, le gouvernement fédéral a annoncé un nouveau programme visant à fournir des liquidités additionnelles aux entreprises des secteurs les plus durement touchés par la pandémie de COVID-19, comme le tourisme, l'hébergement, les arts et la culture, et l'aviation. En vertu du Programme de crédit pour les secteurs très touchés, les institutions financières fournissaient aux entreprises admissibles des prêts allant jusqu'à 1 million de dollars. Ces prêts à faible taux d'intérêt sont garantis à 100 % par BDC et sont assortis de périodes prolongées de remboursement pouvant atteindre 10 ans. Aux termes de ce programme, BDC a également consenti des prêts directement à ses client.es admissibles. Le PCSTT a pris fin le 31 mars 2022.

Programme canadien d'adoption du numérique

Le Programme canadien d'adoption du numérique est un programme du gouvernement du Canada qui vise à donner aux PME accès à du financement et à de l'expertise pour les aider à adopter les technologies numériques et à demeurer concurrentielles. Ce financement aidera les entreprises canadiennes à tirer parti des possibilités de commerce électronique, à mettre à niveau ou à adopter les technologies numériques et à réaliser la transformation numérique de leurs activités pour demeurer concurrentielles et répondre aux besoins de leurs client.es sur le marché du numérique. Selon la taille de leur entreprise, leurs besoins précis et leurs objectifs, les entrepreneur.es peuvent faire une demande de financement dans le cadre du volet *Développez vos activités commerciales en ligne* ou du volet *Améliorez les technologies de votre entreprise*. Le rôle de BDC est de fournir des services-conseils et des prêts sans intérêt d'un montant maximal de 100 000 \$ aux entreprises admissibles au volet *Améliorez les technologies de votre entreprise*.

La valeur totale des acceptations de financement et des autorisations d'investissement se rapportant aux initiatives du PAC a atteint 370,9 millions de dollars à l'exercice 2022 et 3,7 milliards de dollars à l'exercice 2021. La valeur des garanties émises dans le cadre du PCSTT a atteint 3,2 milliards de dollars au cours de l'exercice, pour un total de 3,5 milliards de dollars depuis la création du programme. Le portefeuille de prêts du PAC, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit, s'établissait à 2,8 milliards de dollars au 31 mars 2022 et à 3,0 milliards de dollars au 31 mars 2021.

Sommaire des résultats financiers

Pour l'analyse des résultats financiers, se reporter également à la note 24, *Informations sectorielles*, des états financiers consolidés.

La performance financière exceptionnelle de BDC à l'exercice 2022 s'explique par la solide reprise économique qui a suivi la pandémie et qui a stimulé la demande pour ses produits et services au moment où les entrepreneur.es cherchaient à faire croître leur entreprise. Par conséquent, nous avons continué d'ajuster la provision pour pertes de crédit attendues au cours de l'exercice en raison de conditions macroéconomiques favorables, les PME canadiennes ayant fait preuve d'une résilience incroyable pendant la pandémie et les pertes prévues ne s'étant pas matérialisées. Par ailleurs, les résultats financiers de BDC ont grandement profité de l'augmentation importante de la plus-value latente sur son portefeuille de placements. Cette augmentation reflète le rendement plus que positif des sociétés bénéficiant des investissements de BDC et la vigueur du marché du capital de risque. Ce sont là quelques-uns des facteurs ayant contribué à l'excellente performance financière qui nous permettra de réinvestir dans le soutien à un plus grand nombre d'entrepreneur.es.

Résultat net consolidé

Pour l'exercice 2022, BDC a généré un résultat net consolidé de 2,5 milliards de dollars. L'augmentation de 864,9 millions de dollars par rapport au résultat net de 1,6 milliard de dollars présenté à l'exercice 2021 s'explique surtout par la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues et l'augmentation des profits nets réalisés sur le portefeuille de placements. Le résultat net attribuable à l'actionnaire de BDC s'est élevé à 2,4 milliards de dollars, tandis qu'un résultat net de 74,7 millions de dollars est attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle liées aux activités de Capital de croissance et transfert d'entreprise et de Capital de risque.

Comme BDC est suffisamment rentable pour disposer d'un capital supérieur à celui dont elle a besoin pour soutenir la croissance de son portefeuille, le capital généré par nos principales activités dépassait de 1,0 milliard de dollars le taux cible interne. Par ailleurs, un capital excédentaire de 5,0 milliards de dollars provenant du PAC sera remis à l'actionnaire.

Résultat net au titre des principales activités

Le résultat net provenant de Financement s'est établi à 1,2 milliard de dollars, soit 429,1 millions de dollars de plus qu'à l'exercice précédent. L'augmentation s'explique en grande partie par la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues en raison des reprises de la dotation à la provision sur les prêts productifs attribuables à l'amélioration de la conjoncture macroéconomique, en comparaison d'une dotation à la provision à l'exercice 2021 du fait de l'incidence de la pandémie de COVID-19.

Services-conseils a affiché une perte nette de 39,0 millions de dollars, une baisse en regard de la perte nette de 39,4 millions de dollars subie à l'exercice précédent. Les produits de l'exercice 2022 ont atteint 28,9 millions de dollars, contre 20,9 millions de dollars pour l'exercice précédent, tandis que les charges liées à la prestation se sont élevées à 15,5 millions de dollars, contre 12,0 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Capital de croissance et transfert d'entreprise a affiché un résultat net de 152,3 millions de dollars pour l'exercice 2022, comparativement à un résultat net de 114,8 millions de dollars à l'exercice précédent. Ces résultats favorables sont attribuables essentiellement à la hausse des profits nets réalisés à la vente de placements.

Capital de risque a affiché un résultat net de 988,0 millions de dollars pour l'exercice 2022, comparativement à un résultat net de 902,5 millions de dollars à l'exercice précédent. L'écart positif est principalement attribuable à l'augmentation des profits nets réalisés sur les placements et à la hausse de la plus-value nette.

PIC a affiché un résultat net de 303,8 millions de dollars, comparativement à un résultat net de 254,4 millions de dollars à l'exercice précédent, en raison d'une hausse des profits nets réalisés à la vente de placements de la division Technologies propres.

Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 74,7 millions de dollars pour l'exercice 2022 (soit un résultat net de 15,9 millions de dollars pour Capital de croissance et transfert d'entreprise et de 58,8 millions de dollars pour Capital de risque), comparativement à un résultat net de 2,2 millions de dollars pour l'exercice 2021 (soit un résultat net de 1,5 million de dollars pour Capital de croissance et transfert d'entreprise et de 0,7 million de dollars pour Capital de risque). L'augmentation du résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle découle de la hausse des profits nets réalisés à la vente de placements et de la hausse de la variation nette de la plus-value latente sur les placements.

Résultat net provenant du PAC

Le secteur PAC a subi une perte nette de 52,6 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 315,5 millions de dollars à l'exercice précédent. L'amélioration des résultats s'explique essentiellement par la hausse des produits d'intérêts nets et des frais, la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues et la diminution des charges opérationnelles et administratives, étant donné que les initiatives liées à la pandémie de COVID-19 sont désormais pleinement déployées et qu'aucune nouvelle autorisation n'est accordée.

Résultat net consolidé – par secteur d'activité

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

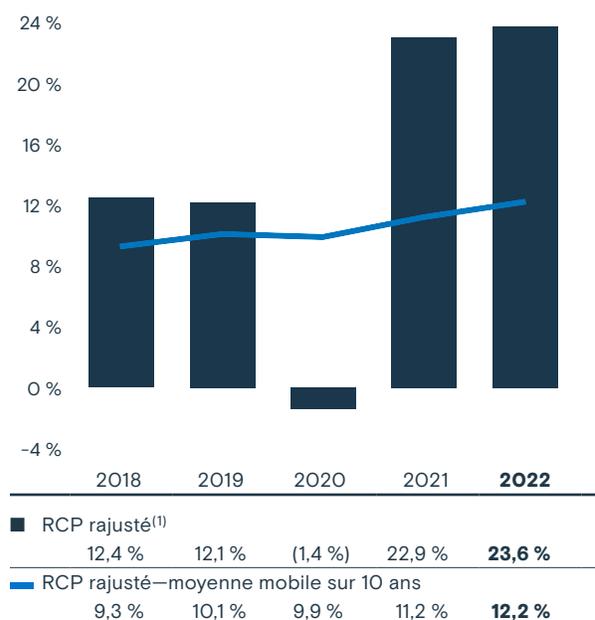
	2022	2021	2020	2019	2018
Financement	1 162,2	733,1	32,1	621,3	613,7
Services-conseils	(39,0)	(39,4)	(46,8)	(49,8)	(51,0)
Capital de croissance et transfert d'entreprise	152,3	114,8	(32,9)	73,4	71,2
Capital de risque	988,0	902,5	(86,9)	194,2	159,3
Programmes incitatifs pour le capital	303,8	254,4	(83,5)	46,5	25,1
Résultat (perte) net au titre des principales activités	2 567,3	1 965,4	(218,0)	885,6	818,3
Programme d'accès au crédit	(52,6)	(315,5)	-	-	-
Résultat (perte) net	2 514,7	1 649,9	(218,0)	885,6	818,3
Résultat (perte) net attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	2 440,0	1 647,7	(193,0)	878,5	775,0
Aux participations ne donnant pas le contrôle	74,7	2,2	(25,0)	7,1	43,3
Résultat (perte) net	2 514,7	1 649,9	(218,0)	885,6	818,3

Rendement des capitaux propres ordinaires rajusté

Le rendement des capitaux propres ordinaires (RCP) rajusté de BDC a été de 23,6 % pour l'exercice 2022, soit au-delà de la moyenne mobile sur 10 ans de 12,2 %, en raison de la hausse du résultat net pour l'exercice 2022.

Résultat global consolidé

BDC a affiché un résultat global consolidé de 2,8 milliards de dollars pour l'exercice 2022, comparativement à un résultat global consolidé de 1,6 milliard de dollars pour l'exercice précédent. Le résultat global consolidé pour l'exercice 2022 comprend un résultat net consolidé de 2,5 milliards de dollars et d'autres éléments du résultat global de 260,0 millions de dollars. Les autres éléments du résultat global pour l'exercice s'expliquent principalement par le profit de 289,5 millions de dollars découlant des réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies, comparativement à une perte de 43,1 millions de dollars pour l'exercice 2021. Ce profit est essentiellement attribuable à une hausse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer le passif net au titre des prestations définies. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, des états financiers consolidés.

Rendement des capitaux propres ordinaires rajusté (RCP) au 31 mars

(1) Le RCP rajusté est calculé d'après les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC (voir la définition détaillée dans le Glossaire, à la page 160).

Résultat global consolidé

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2022	2021	2020	2019	2018
Résultat (perte) net	2 514,7	1 649,9	(218,0)	885,6	818,3
Autres éléments du résultat global					
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net					
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					
	(28,8)	6,1	2,5	7,0	(3,6)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					
	(0,7)	(1,3)	(1,1)	1,3	(0,1)
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net					
	(29,5)	4,8	1,4	8,3	(3,7)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies					
	289,5	(43,1)	91,6	(76,2)	(36,8)
Autres éléments du résultat global	260,0	(38,3)	93,0	(67,9)	(40,5)
Résultat (perte) global total	2 774,7	1 611,6	(125,0)	817,7	777,8
Résultat (perte) global total attribuable :					
À l'actionnaire de BDC					
	2 700,0	1 609,4	(100,0)	810,6	734,5
Aux participations ne donnant pas le contrôle					
	74,7	2,2	(25,0)	7,1	43,3
Résultat (perte) global total	2 774,7	1 611,6	(125,0)	817,7	777,8

Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net consolidé de 2,5 milliards de dollars est largement supérieur au résultat net consolidé de 218,8 millions de dollars qui avait été prévu dans le Plan d'entreprise. Tous les secteurs d'activité ont enregistré des résultats supérieurs aux prévisions.

Rendement au titre des principales activités par rapport aux objectifs

Le résultat net de 1,2 milliard de dollars de Financement a été de 414,3 millions de dollars supérieur à l'objectif du Plan d'entreprise, principalement en raison d'une dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts douteux moins élevée que prévu.

La perte nette de 39,0 millions de Services-conseils a été inférieure de 12,7 millions de dollars aux prévisions en raison des produits plus importants et des charges opérationnelles et administratives moins élevées que prévu.

Capital de croissance et transfert d'entreprise a affiché un résultat net de 152,3 millions de dollars, une hausse de 100,2 millions de dollars par rapport à l'objectif du Plan d'entreprise. L'écart favorable tient en grande partie à des profits nets réalisés sur les placements et à une variation nette de la plus-value latente sur les placements plus importants que prévu.

Le résultat net de Capital de risque et celui des Programmes incitatifs pour le capital ont été considérablement plus élevés que prévu (écarts favorables de 940,4 millions de dollars et 320,4 millions de dollars, respectivement), en raison surtout des profits nets réalisés sur les placements et d'une variation nette de la plus-value latente sur les placements plus importants que prévu.

Rendement du PAC par rapport aux objectifs

La perte nette de 52,6 millions de dollars du PAC a été inférieure à la perte nette de 560,6 millions de dollars prévue dans le Plan d'entreprise, principalement en raison d'une dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts douteux et des pertes nettes sur les autres instruments financiers moins élevées que prévu.

Financement

Financement offre des prêts à terme aux PME à chaque étape de leur parcours et contribue à améliorer leur compétitivité. BDC collabore également étroitement avec d'autres institutions financières pour accroître l'accessibilité au crédit sur le marché, au moyen d'opérations de syndication de prêts ou de financement indirect.

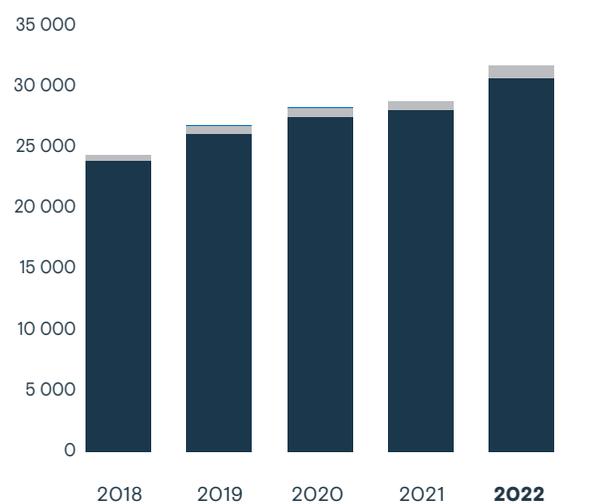
BDC a continué d'automatiser ses processus et d'avoir recours à l'analyse de données et à des formulaires électroniques dynamiques pour faire évoluer sa plateforme de prêts numérique, mieux prévoir les besoins des entrepreneurs et leur offrir des conseils plus judicieux.

Portefeuille de Financement

Le portefeuille de Financement comprend des prêts, des titres adossés à des créances mobilières (TACM) et des placements de financement subordonné totalisant 31,5 milliards de dollars, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 953,0 millions de dollars.

Portefeuille de Financement

au 31 mars (en millions de dollars)



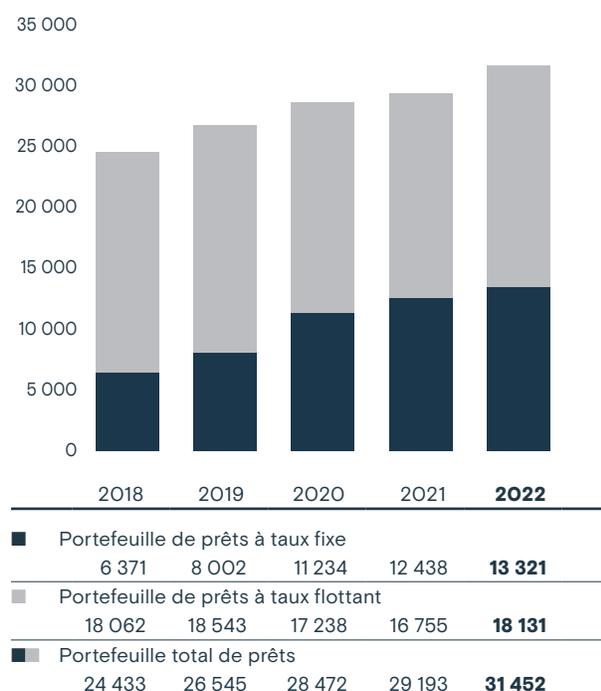
■	Portefeuille de prêts ⁽¹⁾	23 728	25 916	27 273	27 877	30 499
■	Portefeuille de titres adossés à des créances mobilières	473	700	778	733	988
■	Portefeuille de financement subordonné	10	12	12	17	11
■	Portefeuille total de Financement	24 211	26 628	28 063	28 627	31 498

(1) Déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 953,0 millions de dollars à l'exercice 2022.

Le portefeuille de prêts de Financement, avant la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, a augmenté de 7,7 % par rapport à 29,2 milliards de dollars il y a un an, pour se fixer à 31,5 milliards de dollars au 31 mars 2022, comparativement à une augmentation de 2,5 % au 31 mars 2021. Le portefeuille de prêts a enregistré une croissance plus importante à l'exercice 2022, du fait principalement que les volumes se sont de nouveau déplacés vers nos principales activités à l'exercice 2022 alors qu'ils étaient surtout concentrés dans le secteur PAC à l'exercice 2021 et de la solide demande de crédit. Le solde de clôture du portefeuille de prêts se composait de 30,5 milliards de dollars de prêts productifs et de 1,0 milliard de dollars de prêts douteux. Au 31 mars 2022, 57,6 % du portefeuille de prêts était composé de prêts à taux flottant, un niveau comparable à celui de 57,4 % à l'exercice 2021.

Portefeuille de prêts de Financement

au 31 mars (en millions de dollars)



Résultats de Financement

Financement a dégagé un résultat net de 1,2 milliard de dollars pour l'exercice, contre un résultat net de 733,1 millions de dollars à l'exercice 2021. L'écart favorable par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues, contrebalancées en partie par l'accroissement des charges opérationnelles et administratives.

Produits d'intérêts nets

Les produits d'intérêts nets correspondent aux produits d'intérêts, déduction faite des charges d'intérêts sur les emprunts. Les produits d'intérêts nets ont atteint 1 378,9 millions de dollars pour l'exercice 2022, comparativement à 1 360,1 millions de dollars à l'exercice 2021. La hausse de 18,8 millions de dollars est principalement attribuable à la croissance du portefeuille. La marge sur les produits d'intérêts nets, soit le ratio des produits d'intérêts nets sur le portefeuille de prêts moyen, a diminué par rapport à celle de l'exercice 2021, passant de 4,56 % pour s'établir à 4,44 % à l'exercice 2022, ce qui reflète une diminution globale des taux d'intérêt au cours de la période.

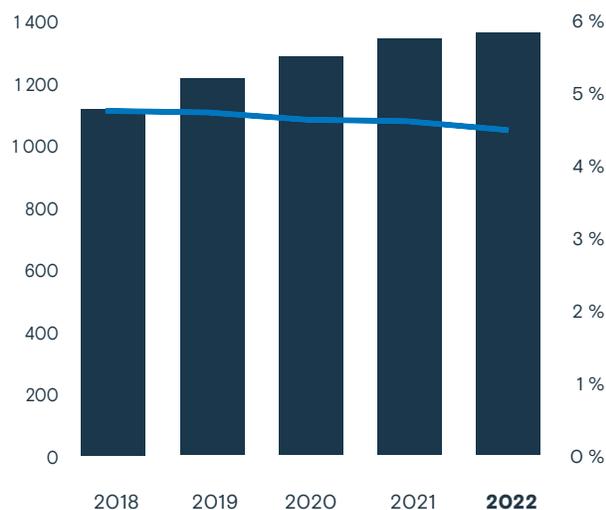
Résultats de Financement

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2022	2021
Produits d'intérêts nets	1 378,9	1 360,1
Frais et autres produits	24,3	24,1
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	267,7	(262,0)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(6,2)	(4,5)
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(0,6)	(0,3)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	0,7	1,0
Profits (pertes) de change nets	(0,5)	(4,0)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	1 664,3	1 114,4
Charges opérationnelles et administratives	502,1	381,3
Résultat net provenant de Financement	1 162,2	733,1

Produits d'intérêts nets provenant de Financement

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)



■ Produits d'intérêts nets	1 131,0	1 229,4	1 300,6	1 360,1	1 378,9
— En pourcentage du portefeuille de Financement moyen	4,70 %	4,68 %	4,58 %	4,56 %	4,44 %

Résultats de Financement

exercice terminé le 31 mars (en pourcentage du portefeuille moyen)

	2022	2021
Produits d'intérêts nets	4,4 %	4,6 %
Frais et autres produits	0,1 %	0,1 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	0,9 %	(0,9 %)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	5,4 %	3,8 %
Charges opérationnelles et administratives	1,6 %	1,3 %
Résultat net provenant de Financement	3,8 %	2,5 %

Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues

La dotation à la provision pour pertes de crédit attendues correspond au montant comptabilisé en charges pour maintenir le total de la correction de valeur à un niveau jugé comme étant suffisant pour permettre l'absorption des pertes de crédit attendues dans le portefeuille à la date de l'état de la situation financière. Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues fournit une estimation reposant sur des pondérations probabilistes, qui intègre des informations prospectives représentant trois scénarios macroéconomiques.

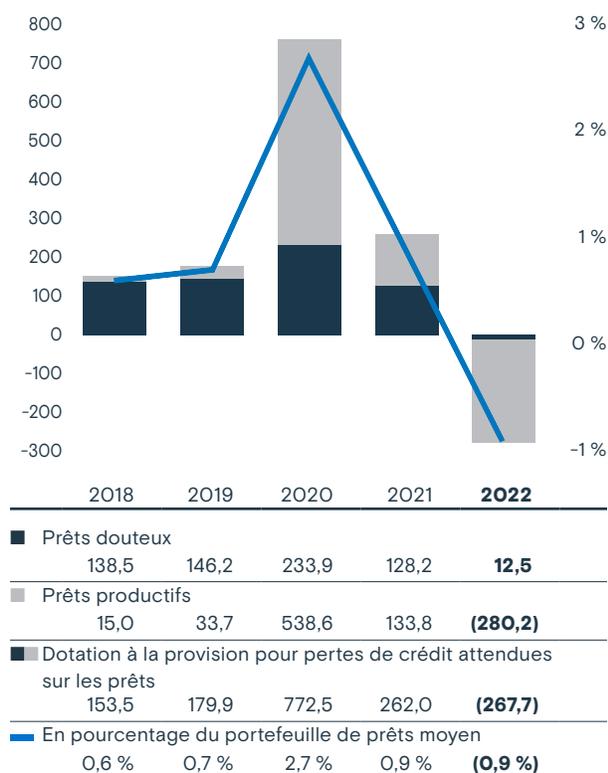
À l'exercice 2022, Financement a comptabilisé une reprise nette de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 267,7 millions de dollars, en comparaison de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 262,0 millions de dollars à l'exercice 2021. La reprise de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs a été de 280,2 millions de dollars, contre une dotation à la provision de 133,8 millions de dollars à l'exercice 2021, soit une variation favorable de 414,0 millions de dollars attribuable à l'amélioration de la conjoncture macroéconomique.

La dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts douteux a été de 12,5 millions de dollars, contre 128,2 millions de dollars à l'exercice 2021. Un facteur qui influe fortement sur la correction de valeur au titre des prêts douteux est le volume des prêts qui sont passés du statut de prêts productifs à celui de prêts douteux. Les prêts en défaut se multiplient lorsque les conditions financières se détériorent. Nous les classons alors comme des prêts douteux et inscrivons un montant correspondant à l'exposition nette dans la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts douteux. Le pourcentage de pareils déclassements a diminué pour s'établir à 2,0 % du portefeuille de prêts productifs d'ouverture pour l'exercice 2022, comparativement à 2,2 % à l'exercice 2021, tandis que la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts douteux a diminué pour s'établir à 0,04 % du portefeuille moyen. Les pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts douteux se situent en deçà du niveau d'avant la pandémie et s'expliquent surtout par une diminution des cas d'insolvabilité dans le contexte des divers programmes de soutien mis en place par les gouvernements pendant la pandémie.

BDC gère très attentivement les prêts douteux de 1,0 milliard de dollars qui représentaient 3,2 % de l'ensemble du portefeuille au 31 mars 2022, une baisse comparativement à 3,9 % au 31 mars 2021.

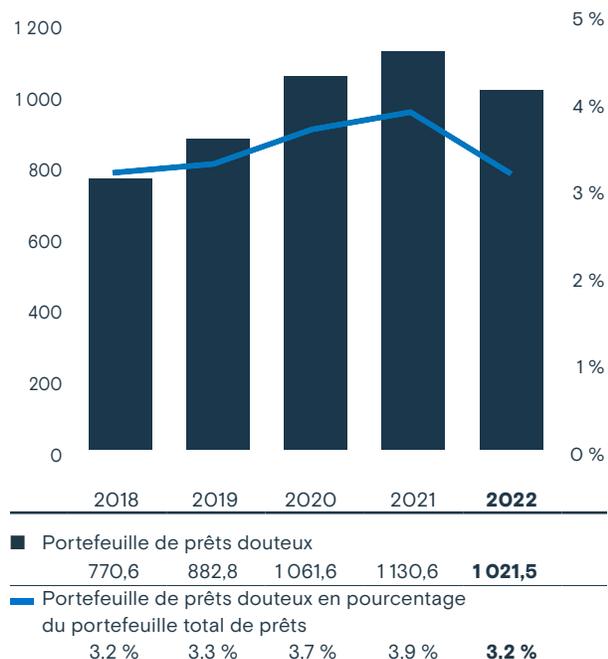
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)



Portefeuille de prêts douteux

au 31 mars (en millions de dollars)

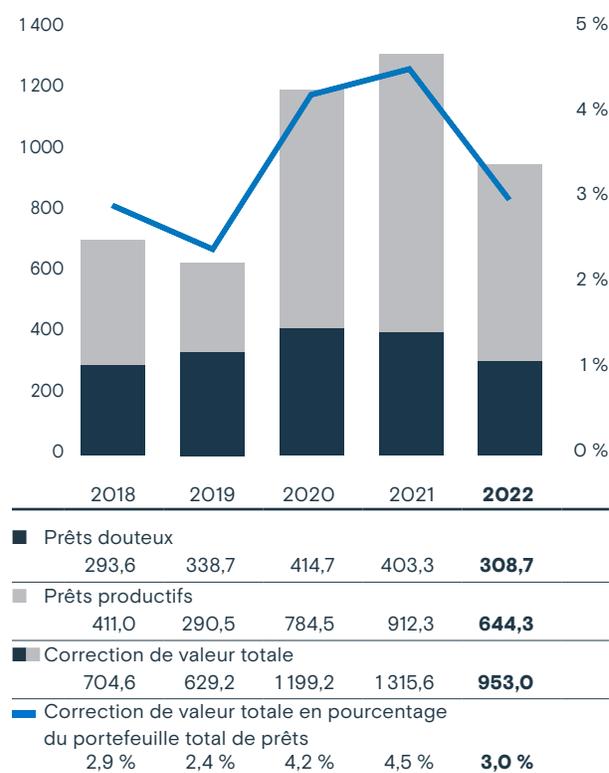


Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues a diminué pour s'établir à 953,0 millions de dollars au 31 mars 2022, comparativement à 1,3 milliard de dollars à l'exercice 2021. La correction de valeur totale correspond à 3,0 % du total des prêts en cours, soit moins que le niveau de 4,5 % constaté à l'exercice précédent du fait d'une baisse de 268,0 millions de dollars de la correction de valeur au titre du portefeuille de prêts productifs et d'une diminution de 94,6 millions de dollars de la correction de valeur au titre du portefeuille de prêts douteux.

Pour en savoir plus sur la gestion du risque de crédit, se reporter à la note 22, *Gestion du risque*, des états financiers consolidés.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

au 31 mars (en millions de dollars)



Charges opérationnelles et administratives

Les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 502,1 millions de dollars à l'exercice 2022, une hausse en regard de 381,3 millions de dollars à l'exercice précédent.

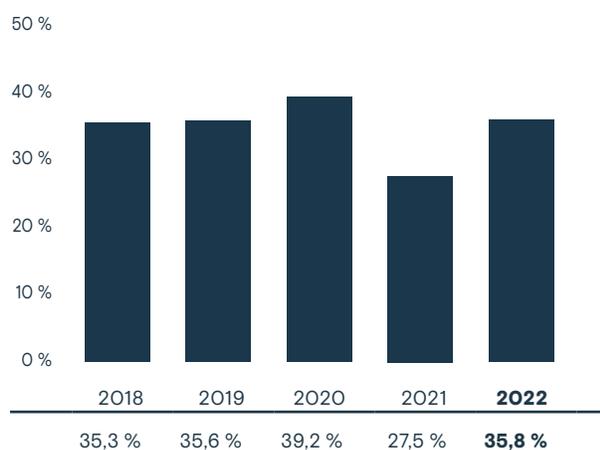
Exprimées en pourcentage du portefeuille moyen, les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 1,6 %, par rapport à 1,3 % à l'exercice 2021, ce qui reflète une baisse des charges réattribuées au secteur PAC alors que les activités de financement ont été réorientées vers les activités principales.

Efficacité opérationnelle

Au fil des ans, BDC a fait des efforts concertés pour réaliser des gains d'efficacité, tout en remplissant son rôle de banque de développement et en appliquant les priorités établies par le gouvernement. BDC gère soigneusement ses charges opérationnelles en cernant et en réalisant des gains d'efficacité et en améliorant son ratio d'efficacité, c'est-à-dire ce qu'il en coûte pour générer chaque dollar de revenu. Un ratio plus faible indique une efficacité supérieure. À l'exercice 2022, le ratio d'efficacité de Financement a retrouvé son niveau d'avant la pandémie, soit 35,8 % par rapport à 27,5 % à l'exercice 2021. L'augmentation s'explique essentiellement par la diminution du volume d'activités à l'appui des initiatives du secteur PAC.

Ratio d'efficacité de Financement⁽¹⁾

exercice terminé le 31 mars



(1) Voir la définition du ratio d'efficacité dans le Glossaire, à la page 160.

Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net de Financement a été de 414,3 millions de dollars supérieur aux prévisions, en raison principalement de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues moins élevée que prévu, des produits d'intérêts nets plus importants que prévu et des charges opérationnelles et administratives moins élevées que prévu.

Les produits d'intérêts nets ainsi que les frais et autres produits ont été supérieurs de 25,3 millions de dollars aux 1377,9 millions de dollars prévus, en raison principalement de la hausse du portefeuille moyen. Les charges opérationnelles et administratives ont totalisé 502,1 millions de dollars, soit 11,9 millions de dollars en deçà de l'objectif du Plan d'entreprise, ce qui s'explique par la diminution des charges de retraite imputable à la hausse du taux d'actualisation.

Le portefeuille de prêts et de titres adossés à des créances mobilières de Financement à la clôture de l'exercice 2022, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, s'établissait à 31,5 milliards de dollars, soit 1,6 milliard de dollars de plus que l'objectif de 29,9 milliards de dollars du Plan d'entreprise. Le total des acceptations de prêts pour l'exercice s'est chiffré à 9,4 milliards de dollars, soit 2,3 milliards de dollars de plus que l'objectif du Plan d'entreprise.

Services-conseils

BDC investit pour aider les PME canadiennes à croître, à innover et à renforcer leur compétitivité en leur fournissant des services-conseils à forte valeur ajoutée à un prix abordable. Ces services comprennent des solutions variées tant aux petites qu'aux grandes entreprises, du contenu éducatif en ligne gratuit et un programme à l'intention des entreprises à forte croissance. Nous utilisons un réseau national d'expert.es internes et externes et nos capacités en ligne pour aider les entreprises à relever les défis auxquels elles font face et à réaliser leur expansion. Une étude de BDC⁽¹⁾ confirme que nos services-conseils ont une incidence durable sur les entrepreneur.es et sur l'économie du pays. Utilisés conjointement, les services en matière de financement et les services-conseils ont un impact encore plus fort.

(1) Mesurer l'incidence de BDC sur ses clients (2008-2015), mai 2019
<https://www.bdc.ca/globalassets/digizuite/10572-mesurer-incidence-bdc-clients-mai-2019.pdf>

Résultats de Services-conseils

Au cours de l'exercice 2022, la demande de services-conseils est revenue au niveau d'avant la pandémie, à la suite d'un ralentissement des activités à l'exercice 2021, alors que les entrepreneur.es subissaient les répercussions de la pandémie de COVID-19. À l'exercice 2022, Services-conseils a réalisé au-delà de 1400 mandats de services-conseils, produisant un impact auprès des PME canadiennes de toutes tailles qui bénéficient de son soutien. Il s'agit d'une augmentation de 37 % en regard des 1030 mandats réalisés à l'exercice 2021.

Les contrats nets signés de Services-conseils ont atteint 29,9 millions de dollars pour l'exercice 2022, comparativement à 17,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. Services-conseils a affiché une perte nette de 39,0 millions de dollars à l'exercice 2022, comparativement à une perte nette de 39,4 millions de dollars à l'exercice 2021. Les produits de 28,9 millions de dollars de Services-conseils pour l'exercice 2022 ont été supérieurs à ceux de 21,0 millions de dollars de l'exercice précédent, signe que les entrepreneur.es se relèvent de la pandémie et se concentrent sur l'amélioration de la compétitivité de leur entreprise. Les charges opérationnelles et administratives de 52,4 millions de dollars ont été de 4,0 millions de dollars supérieures à celles comptabilisées à l'exercice 2021, étant donné qu'aucune charge n'a été réattribuée au secteur PAC au cours de l'exercice compte tenu du plein déploiement des initiatives liées à la pandémie de COVID-19.

Résultats de Services-conseils

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2022	2021
Produits	28,9	21,0
Charges liées à la prestation ⁽¹⁾	15,5	12,0
Marge bénéficiaire brute	13,4	9,0
Charges opérationnelles et administratives	52,4	48,4
Perte nette provenant de Services-conseils	(39,0)	(39,4)

(1) Les charges liées à la prestation sont comprises dans les charges opérationnelles et administratives présentées dans l'état consolidé des résultats.

Rendement par rapport aux objectifs

Les résultats de Services-conseils pour l'exercice 2022 affichaient un écart favorable de 12,7 millions de dollars par rapport à la perte nette de 51,6 millions de dollars prévue dans le Plan d'entreprise. Les produits ont été solides, soit de 28,9 millions de dollars, et au-delà de l'objectif de 22,3 millions de dollars du Plan d'entreprise, tandis que les charges opérationnelles et administratives ont été inférieures.

Capital de croissance et transfert d'entreprise

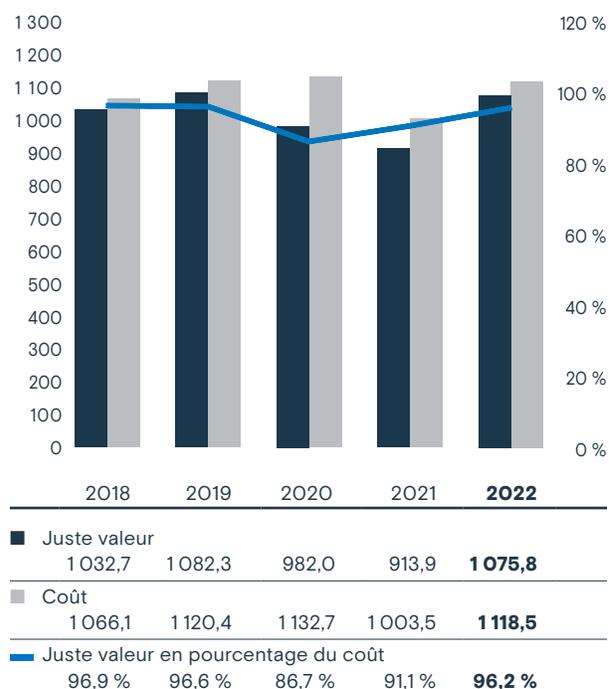
Capital de croissance et transfert d'entreprise s'intéresse aux entreprises en croissance, notamment celles à forte croissance dotées d'un modèle d'affaires et d'une équipe de direction robuste, mais qui habituellement n'ont pas suffisamment d'immobilisations corporelles à donner en garantie. BDC propose des solutions à risque plus élevé (financement sur liquidités, mezzanine, par quasi-capitaux propres) pour permettre aux entrepreneur.es de mettre en œuvre leurs plans de croissance et de relève tout en limitant la dilution de la propriété de l'entreprise.

Portefeuille de placements de Capital de croissance et transfert d'entreprise

La reprise économique postpandémique a profité aux solutions offertes par Capital de croissance et transfert d'entreprise, et la demande de financement par capital de croissance et transfert d'entreprise devrait demeurer solide au cours du prochain exercice. Le portefeuille de placements de financement subordonné de Capital de croissance et transfert d'entreprise a augmenté de 11,5 % pour atteindre 1118,5 millions de dollars à l'exercice 2022, reflétant le niveau élevé des acceptations. La juste valeur en pourcentage du coût a augmenté, passant de 91,1 % à 96,2 %, du fait principalement de l'augmentation du volume.

Portefeuille de Capital de croissance et transfert d'entreprise – placements totaux

au 31 mars (en millions de dollars)



Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise

Capital de croissance et transfert d'entreprise a affiché un résultat net de 152,3 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à un résultat net de 114,8 millions de dollars à l'exercice 2021. Le résultat net comprend un montant de 15,9 millions de dollars attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour l'exercice 2022, contre 1,5 million de dollars pour l'exercice précédent. L'écart favorable par rapport à l'exercice précédent tient en grande partie à la hausse des profits nets réalisés sur les placements.

Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2022	2021
Produits nets sur les placements	142,6	92,7
Variation nette de la plus(moins)- value latente sur les placements	47,2	61,2
Profits (pertes) de change nets	0,0	(2,7)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	189,8	151,2
Charges opérationnelles et administratives	37,5	36,4
Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	152,3	114,8
Résultat net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	136,4	113,3
Aux participations ne donnant pas le contrôle	15,9	1,5
Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	152,3	114,8

Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise

exercice terminé le 31 mars (en pourcentage du portefeuille moyen)

	2022	2021
Produits nets sur les placements	13,8 %	8,6 %
Variation nette de la plus(moins)- value latente sur les placements	4,6 %	5,7 %
Profits (pertes) de change nets	0,0 %	(0,2 %)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	18,4 %	14,1 %
Charges opérationnelles et administratives	3,6 %	3,4 %
Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	14,8 %	10,7 %
Résultat net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	13,3 %	10,6 %
Aux participations ne donnant pas le contrôle	1,5 %	0,1 %
Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	14,8 %	10,7 %

Les produits nets sur les placements, qui comprennent les produits d'intérêts nets, les profits nets réalisés sur les placements, et les frais et autres produits, ont atteint 142,6 millions de dollars, soit 49,8 millions de dollars de plus qu'à l'exercice 2021. L'augmentation est attribuable essentiellement à la hausse des profits nets réalisés sur les placements.

Pour l'exercice 2022, Capital de croissance et transfert d'entreprise a comptabilisé une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 47,2 millions de dollars, comparativement à 61,2 millions de dollars à l'exercice précédent. Comme il est indiqué dans le tableau ci-après, la hausse de la variation nette de la plus value latente sur les placements pour l'exercice 2022 est attribuable à l'augmentation de la plus-value nette sur les placements du fait de l'accroissement des volumes.

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2022	2021
Plus(moins)-value nette	51,9	24,9
Reprise de moins(plus)-value nette en raison du résultat réalisé et des radiations	(4,7)	36,3
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	47,2	61,2

Les charges opérationnelles et administratives ont augmenté de 1,1 million de dollars par rapport à celles de l'exercice précédent. En pourcentage du portefeuille moyen, les charges opérationnelles et administratives ont augmenté pour s'établir à 3,6 %, contre 3,4 % pour l'exercice 2021. L'augmentation découle principalement de la diminution des charges réattribuées au secteur PAC compte tenu du plein déploiement des initiatives liées à la pandémie de COVID-19.

Rendement par rapport aux objectifs

Capital de croissance et transfert d'entreprise a affiché un résultat net de 152,3 millions de dollars à l'exercice 2022, ce qui représente un écart favorable de 100,2 millions de dollars par rapport au résultat net de 52,0 millions de dollars prévu dans le Plan d'entreprise. Cet écart favorable du résultat net est attribuable à la variation nette de la plus-value latente sur les placements, qui a été de 36,2 millions de dollars supérieure aux prévisions, et à la hausse des produits nets sur les placements, qui a entraîné un écart favorable de 60,1 millions de dollars par rapport aux prévisions du Plan d'entreprise.

Les acceptations ont atteint 503,3 millions de dollars pour l'exercice, soit 263,3 millions de dollars de plus que les prévisions de 240,0 millions de dollars du Plan d'entreprise.

Capital de risque

Capital de risque soutient activement le développement d'un écosystème sain et dynamique du capital de risque afin de favoriser l'innovation au Canada. BDC joue un rôle important en aidant les innovateurs.trices canadien.nes à lancer et à développer des entreprises axées sur les technologies ainsi qu'à commercialiser leurs innovations. Elle soutient environ 200 entreprises canadiennes au moyen de placements directs dans des entreprises et 500 autres entreprises canadiennes au moyen de placements indirects dans 113 fonds de capital de risque. Les efforts de Capital de risque pour faire du capital de risque canadien une catégorie d'actifs financièrement viable et attrayante pour les investisseur.euses du secteur privé ont contribué à propulser le marché vers l'avant.

Investissement direct

Depuis 2012, BDC gère plusieurs fonds internes d'investissement direct pour encourager et financer l'innovation dans de nombreux secteurs, y compris, mais sans s'y limiter : les technologies de l'information et de la communication, les soins de santé, les technologies industrielles propres, l'énergie, les matières premières et l'agriculture.

Notre Fonds pour les femmes en technologie de 200 millions de dollars vise à réaliser un double mandat, soit soutenir les entreprises technologiques dirigées par des femmes tout en aidant à créer un écosystème de soutien dynamique pour les femmes entrepreneures en technologie.

Grâce à des investissements stratégiques dans d'autres activités de développement de l'écosystème, BDC s'impose également comme un chef de file dans le renforcement de l'écosystème de l'innovation précoce et dans le financement de prédémarrage, où il existe des lacunes.

À l'exercice 2022, BDC a créé le Fonds pour les technologies profondes de 200 millions de dollars, qui investit dans des entreprises à un stade précoce, dans le but d'accélérer le développement de technologies transformationnelles dans de nombreux domaines comme la technologie quantique, l'électronique, la photonique, l'intelligence artificielle fondamentale et d'autres domaines connexes. Deux fonds subséquents ont également été lancés à l'exercice 2022 : un nouveau Fonds de croissance en coinvestissement par capital de risque de 300 millions de dollars ciblant les entreprises en croissance à un stade de développement avancé, ainsi qu'un fonds interne de 250 millions de dollars de Partenaires investissement de croissance axé sur les entreprises de taille moyenne à la recherche de soutien pour leurs initiatives de croissance.

Investissement indirect

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement indirect, BDC souhaite contribuer à créer un écosystème vigoureux de gestionnaires de fonds très performant.es tout en générant des résultats positifs. Pour ce faire, BDC fait appel à la fois à de nouveaux et nouvelles gestionnaires et à des gestionnaires établi.es; elle s'efforce aussi d'aider les fonds affichant les meilleurs rendements à s'imposer progressivement comme des fonds matures capables de rivaliser à l'échelle mondiale. Le rendement de son portefeuille de placements dans des fonds – un bon indicateur de la performance du marché canadien – a fortement progressé au cours des dernières années, ce qui démontre que le secteur canadien du capital de risque est en train de combler l'écart qui le sépare de son homologue américain plus mature.

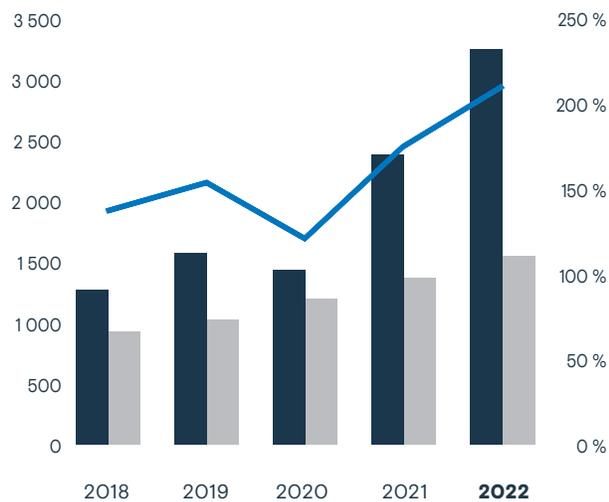
Portefeuille de Capital de risque

La juste valeur du portefeuille a augmenté, passant de 2 368,1 millions de dollars à l'exercice 2021 à 3 226,6 millions de dollars à l'exercice 2022. La juste valeur du portefeuille total en pourcentage du coût s'établissait à 209,3 % au 31 mars 2022, en hausse par rapport à 174,3 % à l'exercice précédent, en raison de la plus-value sur les placements, ce qui est conforme à la tendance du secteur.

Le portefeuille de placements de ce secteur se compose de placements de capital de risque, qui comprennent 1 788,6 millions de dollars de placements directs et 1 186,1 millions de dollars de placements indirects, ainsi que de placements de financement subordonné de 251,9 millions de dollars.

Le total des montants engagés en capital de risque en faveur de sociétés bénéficiant d'investissements de BDC, qui représente l'encours du portefeuille au coût plus les montants non déboursés, se chiffrait à 2 088,1 millions de dollars au 31 mars 2022. Ce total comprend des engagements de 1 066,6 millions de dollars en placements directs et de 1 021,5 millions de dollars en placements dans des fonds d'investissement du secteur privé, soit au total une augmentation de 13,6 % par rapport à l'exercice précédent.

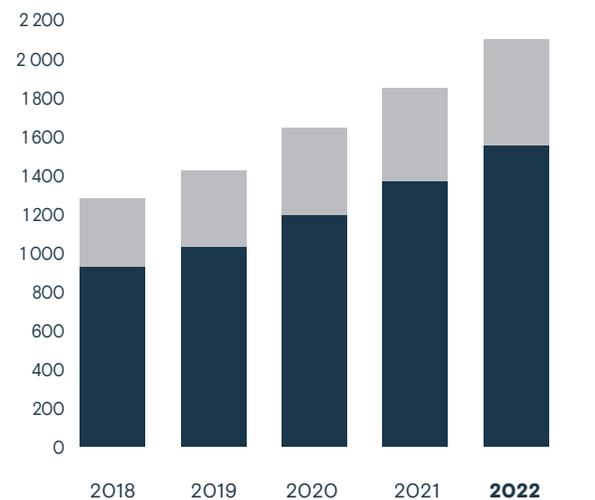
Portefeuille de Capital de risque — placements totaux au 31 mars (en millions de dollars)



■ Juste valeur	1 263,1	1 566,2	1 428,1	2 368,1	3 226,4
■ Portefeuille (coût)	922,9	1 021,4	1 185,4	1 358,9	1 541,3
— Juste valeur en pourcentage du coût	136,9 %	153,3 %	120,5 %	174,3 %	209,3 %

Total des engagements envers les sociétés bénéficiant d'investissements de Capital de risque

au 31 mars (en millions de dollars)



■ Portefeuille (coût)	922,9	1 021,4	1 185,4	1 358,9	1 541,3
■ Engagement non décaissé	351,3	395,5	449,6	479,1	546,8
■ Total des engagements envers les sociétés bénéficiant d'investissements de Capital de risque	1 274,2	1 416,9	1 635,0	1 838,0	2 088,1

Résultats de Capital de risque

Capital de risque a affiché un résultat net de 988,0 millions de dollars, comparativement à un résultat net de 902,5 millions de dollars à l'exercice précédent. L'écart favorable par rapport à l'exercice précédent tient en grande partie à la hausse des produits nets sur les placements, contrebalancée en partie par la variation nette de la plus-value latente sur les placements.

Résultats de Capital de risque

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2022	2021
Produits (pertes) nets sur les placements	471,2	177,8
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	648,4	836,2
Profits (pertes) de change nets	(11,4)	(69,8)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	1 108,2	944,2
Charges opérationnelles et administratives	120,2	41,7
Résultat net provenant de Capital de risque	988,0	902,5
Résultat net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	929,2	901,8
Aux participations ne donnant pas le contrôle	58,8	0,7
Résultat net provenant de Capital de risque	988,0	902,5

Les produits nets sur les placements, qui comprennent les profits nets réalisés sur les placements, les radiations et les autres produits, se sont élevés à 471,2 millions de dollars, par rapport à 177,8 millions de dollars à l'exercice 2021. L'augmentation de 293,4 millions de dollars des produits nets est attribuable à la hausse des profits nets réalisés à la vente de placements et à la baisse des radiations. Le produit reçu de la cession de placements s'est élevé à 708,1 millions de dollars à l'exercice 2022, contre 346,8 millions de dollars à l'exercice 2021. Sur le plan des dessaisissements, l'exercice 2022 a été une réussite. BDC a vendu plusieurs de ses placements à des sociétés ouvertes et à capital fermé, ce qui reflète sa stratégie de soutien aux sociétés canadiennes les plus performantes qui possèdent les technologies et le talent nécessaires pour assumer un leadership à l'échelle mondiale.

Capital de risque a comptabilisé une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 648,4 millions de dollars, comparativement à une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 836,2 millions de dollars à l'exercice précédent.

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2022	2021
Plus(moins)-value nette	986,2	922,9
Reprise de la moins(plus)-value nette sur les placements cédés et les radiations	(337,8)	(86,7)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	648,4	836,2

Une plus-value nette de 629,2 millions de dollars sur les placements directs et une plus-value nette de 357,0 millions de dollars sur les placements indirects ont été comptabilisées à l'exercice 2022, totalisant une plus-value nette de 986,2 millions de dollars attribuable en grande partie aux rondes de financement auprès de nouveaux et nouvelles investisseurs externes, aux offres d'achat et aux PAPE, à la fois en ce qui a trait aux portefeuilles sous-jacents de placements directs et indirects.

Les pertes de change nettes latentes sur les placements de 11,4 millions de dollars s'expliquent par les fluctuations du taux de change des placements libellés en dollars américains. BDC a recours à des contrats de change pour couvrir les produits en dollars américains, advenant un événement de liquidité consistant à monétiser un placement en capital de risque.

Les charges opérationnelles et administratives se sont élevées à 120,2 millions de dollars, en hausse par rapport aux 41,7 millions de dollars de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par une augmentation des salaires et des avantages sociaux. En raison de la plus-value nette importante sur les placements comptabilisée à l'exercice 2022, un passif éventuel a été comptabilisé en lien avec le régime d'intéressement à long terme pour tenir compte du montant qui pourrait être payé au cours de périodes ultérieures quand les profits sur les placements se traduiront par des prestations à verser aux participants au régime.

Le résultat net provenant de Capital de risque attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 58,8 millions de dollars pour l'exercice, soit 58,1 millions de dollars de plus qu'à l'exercice précédent. L'augmentation du montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle résulte de la hausse de la plus-value nette.

Rendement par rapport aux objectifs

Capital de risque a affiché un résultat net de 988,0 millions de dollars pour l'exercice 2022, comparativement au résultat net de 47,7 millions de dollars prévu dans le Plan d'entreprise. L'écart favorable de 940,3 millions de dollars est attribuable à une variation nette de la plus-value latente sur les placements plus importante que prévu et à des produits nets sur les placements plus élevés que prévu. Le tout a été contrebalancé en partie par des charges opérationnelles et administratives plus importantes que prévu. Le capital de risque constitue une catégorie d'actifs à risque soumise à la volatilité et pour laquelle il est difficile de formuler des prévisions.

Programmes incitatifs pour le capital

Le secteur Programmes incitatifs pour le capital comprend le Plan d'action pour le capital de risque, l'Initiative de catalyse du capital de risque, la division Technologies propres et le Fonds de croissance autochtone.

Le PACR et l'ICCR

BDC joue un rôle de premier plan dans le renforcement de l'écosystème canadien du capital de risque. Conscient de l'importante contribution du capital de risque à la prospérité économique du Canada, le gouvernement a demandé à BDC de gérer le PACR et l'ICCR, afin de contribuer à accroître les capitaux disponibles pour les jeunes entreprises canadiennes innovantes et très prometteuses, et à créer au Canada un écosystème du capital de risque dynamique et viable dirigé par le secteur privé.

Le rôle de BDC consistait à fournir au gouvernement des conseils et des services d'analyse dans le cadre de la conception du PACR et de l'ICCR, à négocier et à réaliser des investissements à titre de mandataire de l'État, à administrer le flux de capitaux et à surveiller l'application de l'initiative au nom du gouvernement.

Dans le cadre du PACR, le gouvernement a engagé 340 millions de dollars dans quatre fonds de fonds du secteur privé et 50 millions de dollars dans quatre fonds de capital de risque très performants. Cela a permis de mobiliser plus de 904 millions de dollars en capitaux privés et 112,5 millions de dollars provenant des gouvernements provinciaux, ce qui a porté à 1,4 milliard de dollars le financement total en capital de risque obtenu par l'entremise du PACR.

Dans le cadre de l'ICCR, le gouvernement a engagé 372 millions de dollars dans quatre fonds de fonds du secteur privé, cinq fonds de capital de risque d'un modèle alternatif et trois fonds en technologies propres. Cela a permis de mobiliser plus de 1,3 milliard

de dollars en capitaux du secteur privé, y compris des sociétés d'État, et 162 millions de dollars provenant des gouvernements provinciaux, portant à 1,9 milliard de dollars le financement total en capital de risque obtenu par l'entremise de l'ICCR.

Division Technologies propres

Reconnaissant l'importance de donner accès à du financement aux entreprises innovantes et à fort potentiel du secteur des technologies propres, le gouvernement fédéral a demandé à BDC d'accentuer son soutien à la croissance et à l'expansion des entreprises canadiennes appelées à devenir des chefs de file mondiaux de ce secteur. Dans son budget de 2017, le gouvernement a octroyé 600 millions de dollars de nouveaux capitaux à BDC pour des transactions de financement par emprunt et par capitaux propres qui dépassent l'appétit pour le risque normal de la Banque. La division Technologies propres de BDC a pour but de favoriser le développement d'entreprises de technologies propres canadiennes concurrentielles à l'échelle internationale ainsi que d'un secteur des technologies propres durable et commercialement viable qui seront en mesure d'attirer, au fil du temps, les investissements du secteur privé nécessaires à sa croissance.

Fonds de croissance autochtone

BDC a lancé le Fonds de croissance autochtone à l'exercice 2021. Grâce aux capitaux de 50 millions de dollars injectés par le gouvernement, BDC versera 100 millions de dollars à des institutions financières autochtones pour qu'elles offrent des prêts à des entreprises autochtones nouvelles et en croissance.

Portefeuille de Programmes incitatifs pour le capital

Au 31 mars 2022, le portefeuille total s'établissait à 1,4 milliard de dollars (715,9 millions de dollars provenant du PACR, 251,3 millions de dollars, de l'ICCR, 410,3 millions de dollars, de la division Technologies propres, et 5,0 millions de dollars, du FCA), comparativement à 963,2 millions de dollars à l'exercice précédent (570,8 millions de dollars provenant du PACR, 89,6 millions de dollars, de l'ICCR et 302,8 millions de dollars, de la division Technologies propres). Cette hausse est essentiellement attribuable à une hausse de la plus-value sur les placements.

Résultats de Programmes incitatifs pour le capital

Le secteur PIC a affiché un résultat net de 303,8 millions de dollars, principalement en raison d'une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 234,2 millions de dollars liée à l'augmentation de la juste valeur des fonds sous-jacents. Les charges opérationnelles et administratives ont totalisé 6,3 millions de dollars pour l'exercice 2022, ce qui représente une légère hausse par rapport à l'exercice précédent.

Résultats de Programmes incitatifs pour le capital

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2022	2021
Produits nets sur les placements	76,1	18,6
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	234,2	243,3
Profits (pertes) de change nets	(0,2)	(2,1)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	310,1	259,8
Charges opérationnelles et administratives	6,3	5,4
Résultat net provenant de Programmes incitatifs pour le capital	303,8	254,4

Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net de 303,8 millions de dollars a été supérieur de 320,4 millions de dollars aux prévisions, en grande partie en raison de la variation nette de la plus-value latente sur les placements plus importante que prévu.

Programme d'accès au crédit

Toutes nos mesures relatives à la COVID-19 sont regroupées sous le secteur Programme d'accès au crédit. Grâce à nos mesures d'allègement, nous avons pu répondre aux besoins de dizaines de milliers d'entrepreneurs qui ne faisaient pas partie de nos clients auparavant et accroître notre soutien à nos clients existants. Ces mesures ont été mises en œuvre de concert avec le gouvernement fédéral et le secteur privé pour aider les entrepreneurs à traverser la crise.

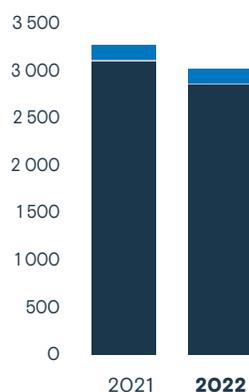
Depuis l'annonce du lancement du Programme canadien d'adoption du numérique en mars 2022, le secteur PAC comprend également le PCAN. Le PCAN est un programme du gouvernement du Canada qui vise à aider les PME à adopter les technologies numériques et à demeurer concurrentielles en leur donnant accès à du financement et à de l'expertise. Le programme est divisé en deux volets qui s'appliquent à des PME de tailles différentes. Le rôle de BDC est de fournir des services-conseils et des prêts sans intérêt aux entreprises admissibles au volet *Améliorez les technologies de votre entreprise*.

Portefeuille du Programme d'accès au crédit

Au 31 mars 2022, le portefeuille de prêts du PAC, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, s'établissait à 2,8 milliards de dollars. Le portefeuille d'investissements du PAC totalisait 166,3 millions de dollars (13,7 millions de dollars dans le portefeuille de financement subordonné et 152,6 millions de dollars dans le portefeuille de capital de risque).

Portefeuille du Programme d'accès au crédit

au 31 mars (en millions de dollars)

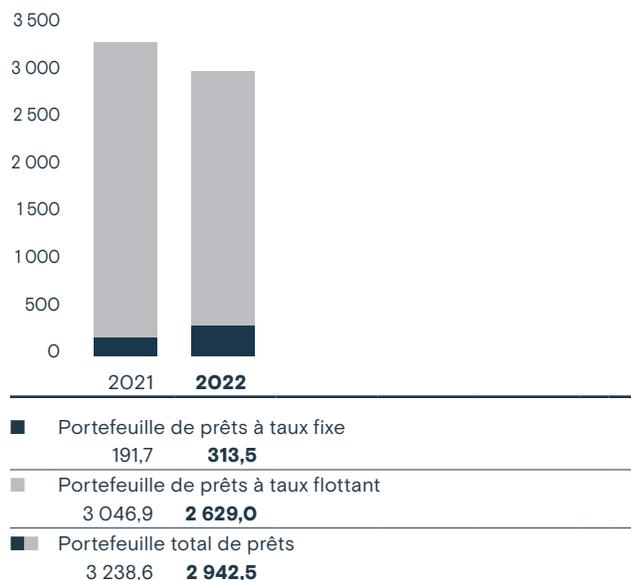


■	Portefeuille de prêts ⁽¹⁾	3 028,6	2 784,3
■	Financement subordonné	18,1	13,7
■	Placements de capital de risque	150,9	152,6
■	Portefeuille total du secteur PAC	3 197,6	2 950,6

(1) Déduction faite de la correction de valeur de 158,2 millions de dollars.

Le montant brut du portefeuille de prêts se composait de prêts productifs de 2 893,0 millions de dollars et de prêts douteux de 49,5 millions de dollars. Au 31 mars 2022, 89,3 % du portefeuille de prêts était composé de prêts à taux flottant.

Portefeuille de prêts du Programme d'accès au crédit au 31 mars (en millions de dollars)



Résultats du Programme d'accès au crédit

Pour l'exercice 2022, PAC a affiché une perte nette de 52,6 millions de dollars attribuable principalement à la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts de 183,1 millions de dollars reflétant le risque plus élevé de ce portefeuille. Les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 40,8 millions de dollars, une baisse considérable en regard de 148,8 millions de dollars à l'exercice 2021. La baisse découle principalement de la diminution des salaires et avantages sociaux, étant donné que le niveau des ressources des autres secteurs affectées au secteur PAC a considérablement diminué en raison de la baisse des volumes.

Programme d'accès au crédit

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2022	2021
Produits d'intérêts nets	117,6	68,6
Frais et autres produits	45,2	11,1
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(183,1)	(245,2)
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	17,0	1,0
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(7,9)	(0,1)
Profits (pertes) de change nets	(0,6)	(2,1)
Perte avant charges opérationnelles et administratives	(11,8)	(166,7)
Charges opérationnelles et administratives	40,8	148,8
Perte nette provenant du Programme d'accès au crédit	(52,6)	(315,5)

Programme d'accès au crédit

exercice terminé le 31 mars (en pourcentage du portefeuille moyen)

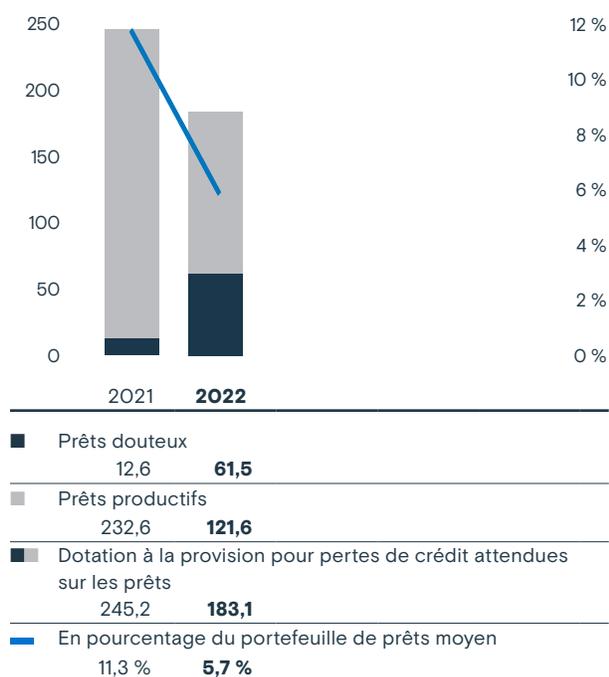
	2022	2021
Produits d'intérêts nets	3,7 %	3,2 %
Frais et autres produits	1,4 %	0,5 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(5,7 %)	(11,3 %)
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	0,5 %	0,0 %
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(0,2 %)	0,0 %
Perte avant charges opérationnelles et administratives	(0,3 %)	(7,6 %)
Charges opérationnelles et administratives	1,3 %	6,9 %
Perte nette provenant du Programme d'accès au crédit	(1,6 %)	(14,5 %)

Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues

À l'exercice 2022, le secteur PAC a comptabilisé une dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 183,1 millions de dollars. La dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs a été de 121,6 millions de dollars, soit 3,8 % du portefeuille moyen, et celle sur les prêts douteux a été de 61,5 millions de dollars, soit 1,9 % du portefeuille moyen.

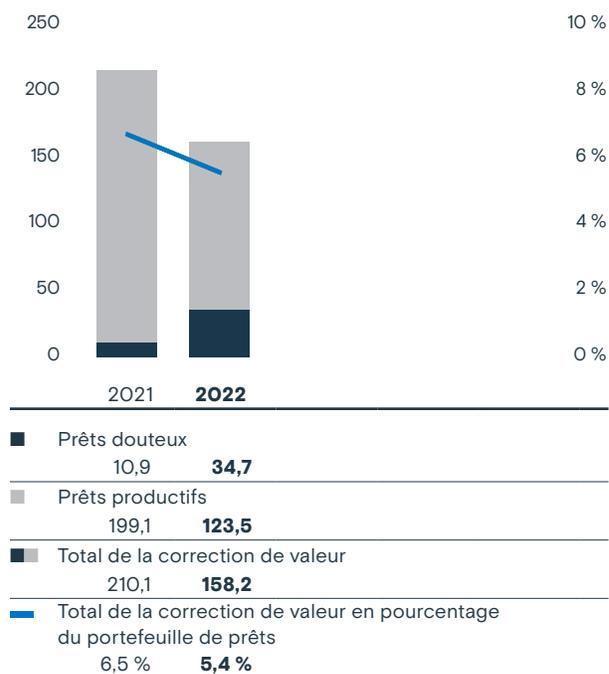
Les prêts douteux du secteur PAC ont totalisé 49,4 millions de dollars, soit 1,7 % de l'ensemble du portefeuille.

Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)



Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues s'établissait à 158,2 millions de dollars, soit 5,4 % du total des prêts en cours.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues au 31 mars (en millions de dollars)



Rendement par rapport aux objectifs

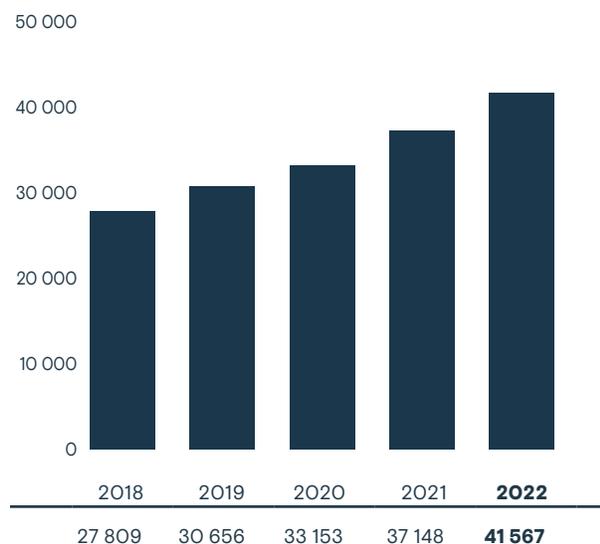
Le secteur PAC a affiché une perte nette de 52,6 millions de dollars, ce qui représente un écart favorable de 508,0 millions de dollars par rapport à la perte nette de 560,6 millions de dollars prévue dans le Plan d'entreprise. Cet écart favorable est essentiellement attribuable à une dotation à la provision pour pertes de crédit attendues moins élevée que prévu et à des pertes nettes sur les autres instruments financiers moins importantes que prévu, en partie contrebalancées par des produits d'intérêts nets moins élevés que prévu.

État consolidé de la situation financière et tableau consolidé des flux de trésorerie

Le total des actifs s'établissait à 41,6 milliards de dollars, soit une augmentation de 4,4 milliards de dollars comparativement à il y a un an, en raison principalement d'une hausse de 2,4 milliards de dollars du portefeuille de prêts, conjuguée à une hausse de 1,7 milliard de dollars du portefeuille de placements. BDC a bénéficié d'une injection de capitaux par son actionnaire de 385 millions de dollars en mai 2021 à l'appui de la division Technologies propres et de l'Initiative de catalyse du capital de risque. En juillet 2021, BDC a bénéficié d'une injection de capitaux de 50,0 millions de dollars pour soutenir le Fonds de croissance autochtone.

Total des actifs – BDC

au 31 mars (en millions de dollars)



Le portefeuille de prêts de 33,3 milliards de dollars (portefeuille brut de 34,4 milliards de dollars, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 1,1 milliard de dollars) était le principal actif de BDC. Le portefeuille de prêts brut a augmenté de 6,1 % depuis le 31 mars 2021, reflétant une augmentation du niveau d'activité de Financement. BDC a réitéré son engagement à répondre activement aux besoins des PME et à les aider à être plus concurrentielles, tout en continuant de repérer les lacunes du marché en matière de financement au Canada et de les combler.

Les portefeuilles de placements de BDC, c'est-à-dire les portefeuilles de financement subordonné, de capital de risque et de titres adossés à des créances mobilières, totalisaient 6,8 milliards de dollars, comparativement à 5,2 milliards de dollars au 31 mars 2021. Les placements de financement subordonné totalisaient 1,7 milliard de dollars au 31 mars 2022, comparativement à 1,5 milliard de dollars au 31 mars 2021. Les placements de capital de risque, qui s'établissaient à 3,0 milliards de dollars à l'exercice précédent, ont augmenté pour se fixer à 4,1 milliards de dollars au 31 mars 2022 du fait de la plus-value sur les placements. Le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières s'établissait à 988,5 millions de dollars, comparativement à 733,3 millions de dollars au 31 mars 2021.

Les actifs dérivés de 12,3 millions de dollars et les passifs dérivés de 0,1 million de dollars représentaient la juste valeur des instruments financiers dérivés au 31 mars 2022. La juste valeur nette des instruments dérivés a augmenté de 9,6 millions de dollars par rapport à celle au 31 mars 2021, en raison principalement de l'incidence du taux de change sur les contrats à terme. BDC acquiert des instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt et de change ainsi que les autres risques de marché. BDC ne détient pas de dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Au 31 mars 2022, BDC a comptabilisé un actif net au titre des prestations définies de 233,7 millions de dollars lié au régime de retraite agréé, ainsi qu'un passif net au titre des prestations définies de 233,1 millions de dollars pour les autres régimes, ce qui représente un actif net total au titre des prestations définies de 0,6 million de dollars. Cela constitue un écart de 273,8 millions de dollars par rapport au total du passif net au titre des prestations définies au 31 mars 2021, attribuable surtout aux profits sur les réévaluations comptabilisés pendant l'exercice. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, des états financiers consolidés.

BDC détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie conformément à sa Politique de gestion des risques de trésorerie. Les liquidités de la Banque, qui lui permettent d'avoir les fonds nécessaires pour ses sorties de fonds, totalisaient 906,4 millions de dollars au 31 mars 2022, comparativement à 800,5 millions de dollars au 31 mars 2021. Cette augmentation s'explique principalement par les flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Emprunts

au 31 mars (en millions de dollars)



(1) Comprend les portefeuilles nets, les placements et les titres adossés à des créances mobilières.

Au 31 mars 2022, BDC finançait ses portefeuilles et ses liquidités à l'aide d'emprunts de 20,1 milliards de dollars et de capitaux propres de 20,5 milliards de dollars. Les emprunts comprenaient des billets à court terme de 14,4 milliards de dollars et des billets à long terme de 5,7 milliards de dollars.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement ont totalisé 240,9 millions de dollars. Les flux de trésorerie nets provenant des activités de financement de 1403,9 millions de dollars s'expliquent principalement par la variation nette de 1048,0 millions de dollars des billets à court terme et l'émission nette de billets à long terme totalisant 673,9 millions de dollars. BDC a émis des actions ordinaires d'un capital de 435,0 millions de dollars et versé un dividende de 735,0 millions de dollars. Les flux de trésorerie nets affectés aux activités opérationnelles se sont élevés à 1057,1 millions de dollars, essentiellement pour soutenir la croissance du portefeuille de prêts. Pour en savoir plus, se reporter au tableau consolidé des flux de trésorerie, à la page 73.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

L'actif ou le passif net au titre des prestations définies du régime de retraite, des régimes complémentaires et des autres avantages postérieurs à l'emploi des employé.es de BDC s'appuie sur des évaluations actuarielles et des hypothèses décrites à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, des états financiers consolidés. Divers facteurs, principalement le taux d'actualisation utilisé pour établir la valeur des obligations futures, influent sur le calcul de ces obligations. Aux fins d'évaluation comptable, le taux d'actualisation utilisé à chaque date d'évaluation s'appuie sur les taux d'intérêt du marché applicables à des instruments de dette à long terme, de qualité supérieure.

Les cotisations d'employeur de BDC au régime de retraite agréé ont totalisé 45,4 millions de dollars à l'exercice 2022, comparativement à 23,8 millions de dollars à l'exercice 2021. La meilleure estimation faite par BDC des cotisations à verser pour l'exercice 2023 s'élève à 51,7 millions de dollars. Pour en savoir plus au sujet du régime de retraite à prestations définies de BDC, se reporter à la note 1, *Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la société*, des états financiers consolidés.

Pour tenir compte de l'instruction donnée par le Gouverneur général en conseil en décembre 2014, BDC doit veiller à maintenir un ratio de partage des coûts de 50:50 pour le service courant entre les employé.es et l'employeur. Au 31 décembre 2021, BDC avait atteint un niveau de cotisations de l'employeur qui, sans correspondre exactement à un ratio de 50:50, dépassait légèrement 50 % des coûts pour le service courant, et BDC gérait ce niveau conformément aux règlements applicables et à sa politique de capitalisation.

BDC finance son régime de retraite agréé conformément à la législation fédérale sur les régimes de retraite applicable et aux normes de pratiques actuarielles en vigueur au Canada pour assurer le financement adéquat des prestations constituées. Au 31 décembre 2021, la situation de capitalisation du régime de retraite agréé se traduisait par un ratio sur une base de continuité de 144,5 % (avec un excédent dépassant 626,9 millions de dollars) et un ratio sur une base de solvabilité ou de liquidation de 97,2 %. Un employeur doit prendre un congé de cotisations obligatoire pour le service courant lorsque le ratio sur une base de continuité est supérieur à 125 % et le ratio sur une base de solvabilité ou de liquidation excède 105 %. Par conséquent, BDC continuera de cotiser au régime de retraite dans les années à venir, comme le prescrit la législation fédérale sur les régimes de retraite applicable.

Gestion du capital

Prescriptions statutaires

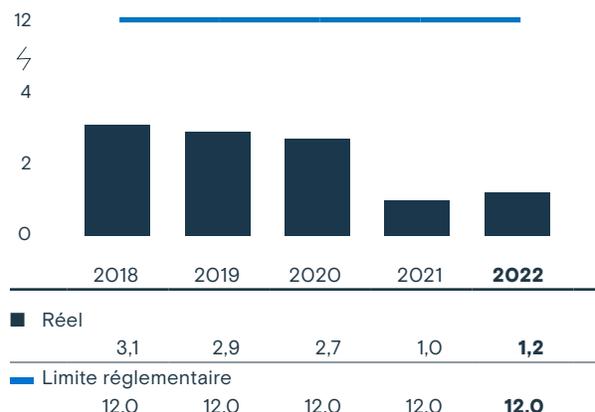
La *Loi sur la BDC* précise que le total des emprunts et des passifs éventuels constitués par les garanties émises par BDC ne peut dépasser 12 fois ses capitaux propres. Ce ratio exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Le ratio d'endettement de BDC au 31 mars 2022 s'établissait à 1,2:1 (1,0:1 au 31 mars 2021) du fait surtout de l'injection de capitaux pour soutenir le Programme d'accès au crédit et de la pleine capitalisation des portefeuilles de capital de risque.

En outre, le montant de capital versé, le surplus d'apport et tout produit considéré comme des capitaux propres (comme les instruments hybrides de capital) ne peuvent en aucun cas dépasser 20,0 milliards de dollars en vertu de la *Loi sur la Banque de développement du Canada, 1995* dans sa version modifiée en octobre 2020. Le montant maximal était de 4,5 milliards de dollars avant le 22 avril 2020 et de 15,0 milliards de dollars du 22 avril 2020 au 30 septembre 2020. Au 31 mars 2022, ces montants totalisaient 12,0 milliards de dollars, comparativement à 11,5 milliards de dollars au 31 mars 2021.

Le 19 mai 2021, BDC a émis 3 850 000 actions ordinaires pour un produit en trésorerie de 385 millions de dollars, ce qui représente une injection de capitaux pour soutenir la division Technologies propres et l'Initiative de catalyse du capital de risque. Le 12 juillet 2021, BDC a émis 500 000 actions ordinaires, ce qui représente une injection de capitaux de 50 millions de dollars pour soutenir le Fonds de croissance autochtone. Outre les 944 millions de dollars versés à l'exercice 2020, l'actionnaire a injecté des capitaux totalisant 7,5 milliards de dollars à l'exercice 2021 pour soutenir une série de mesures mises en place par BDC à l'intention des entreprises canadiennes pendant la crise de la COVID-19, notamment le Programme d'accès au crédit.

Ratio d'endettement

au 31 mars



Suffisance du capital

Le cadre de gestion du capital de BDC assure que la gestion du capital est efficace et en phase avec les lignes directrices des organismes de réglementation (Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)/Bâle) et les autres institutions financières canadiennes. BDC s'efforce de faire évoluer continuellement ses techniques et mesures sur les normes de fonds propres afin de refléter les risques intrinsèques de la Banque tout en intégrant les pratiques exemplaires du secteur.

Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur son processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, qui cadre avec les lignes directrices du BSIF et le Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière.

Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur les grands principes suivants :

- > BDC dispose d'un capital suffisant pour se protéger des risques qui pourraient nuire à sa capacité de réaliser son mandat et pour réduire le risque de recapitalisation au cours d'un cycle économique complet.
- > Le capital généré en excédent de la cible de capital de BDC peut être remis à l'actionnaire sous forme de dividendes, au gré du conseil d'administration de BDC.

Le cadre de gestion et les politiques correspondantes intègrent également l'idée selon laquelle le capital a un coût. Ce concept se traduit par des allocations de capital stratégiques et efficaces aux secteurs d'activité, des modèles de tarification fondés sur le rendement du capital ajusté en fonction du risque, et une évaluation des résultats financiers par rapport aux fourchettes et limites prévues et historiques, conformément à l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC.

BDC détermine ses besoins internes en matière de capital en appliquant la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF servant à calculer les besoins en matière de fonds propres en vertu du pilier 1 et du pilier 2. Les mesures de suffisance des fonds propres sont utilisées afin d'estimer le capital requis pour absorber le maximum de pertes potentielles en lien avec les activités de BDC. Pour évaluer la suffisance de son capital, BDC surveille régulièrement sa situation de capital en comparant son capital disponible au capital requis. Un indicateur clé permettant d'évaluer le caractère suffisant de la situation de capital est le ratio interne de capital de BDC.

Pour gérer les capitaux de 8,4 milliards de dollars injectés aux fins du Programme d'accès au crédit, BDC a mis en place une structure interne dans laquelle le secteur PAC et le capital qui s'y rapporte demeurent séparés du portefeuille des principales activités de BDC en raison du fait que l'appétit pour le risque du PAC est différent de celui du portefeuille des principales activités. Le cadre de gestion du capital de base de BDC exclut les PIC et le secteur PAC, puisque ces programmes sont gérés par BDC en vertu d'une allocation de capital particulière de l'actionnaire.

Capital disponible

Le capital disponible comprend les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC (capital social, surplus d'apport et bénéfices non distribués) et les ajustements effectués conformément aux meilleures pratiques de l'industrie et au cadre de gestion du capital. Les calculs sont effectués conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF.

Capital requis

BDC s'appuie sur des modèles rigoureux pour évaluer la demande de capital découlant du risque lié au crédit et aux placements, du risque opérationnel, du risque d'entreprise et du risque de marché (risque de taux d'intérêt et risque lié aux régimes de retraite). Le capital économique constitue une mesure du risque utilisée pour déterminer le montant de capital requis afin d'assurer la solvabilité d'une institution financière, compte tenu de son profil de risque. Il s'agit de la méthode utilisée pour déterminer le capital requis de BDC en vertu du pilier 2.

Les modèles de capital économique sont élaborés selon des méthodes de quantification avancées ainsi que des hypothèses internes fondées sur les risques, et prennent en compte les avantages de la diversification du risque ainsi que les engagements décaissés et non décaissés. Un des principes clés qui sous-tendent les modèles de capital économique est la mise en place d'un niveau cible de solvabilité basé sur une cote de crédit de AA. Les modèles de capital économique sont validés par des tiers, conformément à la méthode de validation des modèles.

Fourchette opérationnelle de gestion

La cible de capital de BDC prend également en compte une fourchette opérationnelle afin d'atténuer l'impact de toute volatilité imprévue du capital. Cette fourchette tient compte des différences entre les niveaux d'activité prévus et observés ainsi que des hypothèses du Plan d'entreprise dont la réalisation est difficile à prévoir et permet de maintenir le capital proche d'un niveau cible, en atténuant le caractère imprévu du capital requis.

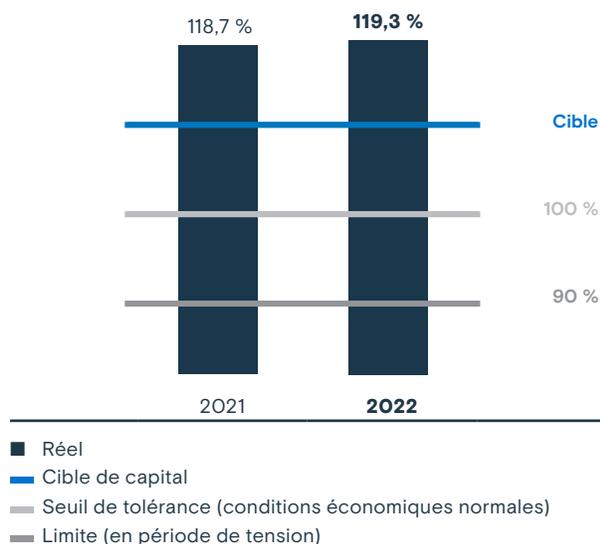
Ratio interne de capital

(applicable au portefeuille des principales activités de BDC)

Le ratio interne de capital est le principal indicateur qu'emploie BDC pour déterminer et évaluer la suffisance de sa situation de capital. Il représente la quantité de capital disponible par rapport au capital économique requis. Le ratio interne de capital est utilisé pour établir le capital cible de BDC et pour mesurer l'adéquation du capital avec l'appétit pour le risque. Le cadre de gestion du capital de BDC définit différentes zones de gestion afin de surveiller étroitement, durant un cycle économique complet, le ratio interne de capital au regard d'une limite minimale (90 %) et d'un seuil de tolérance dans des conditions économiques normales (100 %). Le capital cible de BDC est revu chaque année en fonction des prévisions du Plan d'entreprise de BDC pour ce qui est des besoins internes en matière de capital et de la fourchette opérationnelle de gestion ainsi que de tout capital requis en raison d'une éventuelle insuffisance de capital détectée lors d'une simulation de crise dans le cadre du programme de simulations de crise à l'échelle de l'entreprise.

Ratio interne de capital⁽¹⁾

au 31 mars



(1) Capital disponible exprimé en pourcentage du capital économique requis.

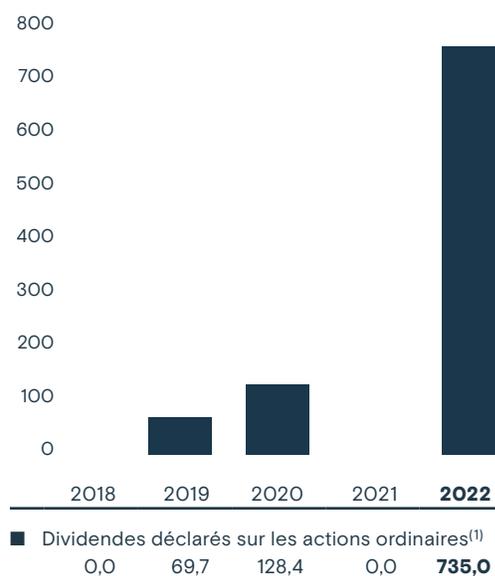
Le ratio interne de capital de BDC au 31 mars 2022 était de 119,3 %, une valeur supérieure à notre cible interne et au ratio de 118,7 % au 31 mars 2021. L'augmentation du ratio de capital interne est principalement attribuable au solide résultat net de 2 263,5 millions de dollars dégagé pour l'exercice 2022 provenant des principales activités, à l'exclusion du secteur PIC, comparativement au résultat net de 1 771,0 millions de dollars affiché à l'exercice précédent.

Dividendes

BDC a révisé sa Politique en matière de dividendes au cours de l'exercice 2020 pour la rendre conforme à la méthodologie relative aux dividendes du nouveau Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière. Le capital généré en excédent du taux cible interne, qui correspond à la différence entre le capital disponible et la combinaison de la demande de capital et de la fourchette opérationnelle de gestion, peut être affecté aux besoins d'exploitation ou au paiement de dividendes supplémentaires, à la discrétion du conseil d'administration. Le calcul ne tient pas compte des secteurs PIC et PAC.

Dividendes

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)



(1) Fondés sur les résultats de l'exercice précédent.

Au 31 mars 2022, un capital de 1,0 milliard de dollars (735 millions de dollars au 31 mars 2021) a été généré en excédent du taux cible interne. À la date d'approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2022, aucun dividende n'a été déclaré et un dividende d'un montant de 735 millions de dollars a été versé à l'exercice 2022 sur la base de la performance de 2021.

Sommaire du capital (portefeuille des principales activités de BDC, à l'exclusion du secteur PAC)

(en millions de dollars)

	2022	2021
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	20 404	18 004
Cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures des flux de trésorerie	(2)	(3)
Immobilisations incorporelles, déduction faite du cumul des amortissements	(40)	(40)
Actif net au titre des prestations définies	(233)	(5)
Ajustements relatifs à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	412	379
Partie des capitaux propres attribuable au secteur PIC	(2 018)	(1 277)
Partie des capitaux propres attribuable au secteur PAC	(8 079)	(8 131)
Ajustements du capital disponible	(9 960)	(9 076)
Total du capital disponible (a)	10 444	8 928
Capital requis (b)	8 751	7 523
Situation de capital (a – b)	1 693	1 405
Fourchette opérationnelle de gestion (c)	650	670
Capital généré au-delà du taux cible interne (a – b – c)	1 043	735
Ratio interne de capital	119,3 %	118,7 %

Portefeuille du Programme d'accès au crédit

À l'appui des mesures prises par BDC pour faire face à la pandémie de COVID-19, l'actionnaire a injecté un montant de capital de 8,4 milliards de dollars, dont 944,0 millions de dollars à l'exercice 2020 et 7,5 milliards de dollars à l'exercice 2021, que BDC a affecté aux initiatives du PAC. Depuis l'annonce du PCAN, le secteur PAC comprend également le PCAN, et BDC prévoit que d'autres capitaux seront injectés pour soutenir la mise en œuvre de cette initiative. Le capital généré en excédent du taux cible interne au titre du PAC a atteint 6,9 milliards de dollars à l'exercice 2022. Étant donné qu'aucune nouvelle autorisation n'est accordée dans le cadre des programmes liés à la pandémie de COVID-19, le portefeuille devrait diminuer, ce qui entraînera une réduction des besoins en capitaux à compter de l'exercice 2023. Le 8 juin 2022, le conseil d'administration de BDC a approuvé un rachat d'actions de 5,0 milliards de dollars.

Sommaire du capital (portefeuille du PAC de BDC)

(en millions de dollars)

	2022	2021
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	8 079	8 132
Ajustements relatifs à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	77	37
Ajustements du capital disponible	77	37
Total du capital disponible (a)	8 156	8 169
Capital requis (b)	1 153	701
Situation de capital (a – b)	7 003	7 468
Fourchette opérationnelle de gestion (c)	128	77
Capital généré au-delà du taux cible interne (a – b – c)	6 875	7 391

Perspectives pour l'exercice 2023

L'économie mondiale s'est solidement relevée de la récession causée par la pandémie en 2021. Les entreprises et les ménages canadiens ont très bien résisté à la pandémie au cours de l'année. Toutefois, la pandémie continuera d'avoir une incidence sur le contexte d'affaires au cours du prochain exercice.

Le degré élevé d'incertitude suscité par l'émergence des variants de la COVID-19 a été exacerbé par l'invasion de l'Ukraine par la Russie au début de l'année civile 2022. De plus, la remise en marche de l'économie s'accompagne de son lot de nouveaux défis qui ralentiront la croissance à plus long terme. La solidité de la demande continuera toutefois à soutenir la reprise économique, et le PIB du Canada devrait croître de 3,5 % au cours de l'année civile 2022.

Les entreprises peinent à répondre à la demande élevée, signe du peu, voire de l'absence, de capacité excédentaire de l'économie à l'heure actuelle. La politique de tolérance zéro à la COVID de la Chine continuera d'exercer des pressions sur les chaînes d'approvisionnement, et la guerre en Ukraine entraîne une hausse des prix des marchandises, y compris ceux de l'énergie. L'augmentation des coûts et les pénuries de main-d'œuvre ont limité la capacité des entreprises à répondre à la demande solide à l'échelle nationale et internationale. L'augmentation rapide de l'inflation continuera de peser sur les politiques monétaires de la banque centrale. Par conséquent, les taux d'intérêt augmenteront rapidement pendant l'année civile 2022.

L'économie canadienne continue de reposer sur des assises solides, dans un contexte de faiblesse record du chômage. La croissance se poursuivra au cours de la prochaine année, bien qu'à un rythme plus lent qu'il y a un an, à mesure que les nombreux vents contraires s'intensifient.

Nos résultats de l'exercice 2022 ont été solides sous l'effet de la reprise économique qui a redonné aux entrepreneur.es la confiance nécessaire pour investir dans des projets qui avaient été reportés au pire de la pandémie. Cela s'est traduit par une demande exceptionnelle inattendue pour nos produits et services. Nos résultats financiers positifs constituent des bases solides pour soutenir encore plus la reprise économique et la réalisation de nos principales priorités au cours des cinq prochains exercices. Nous nous attendons à ce que la demande de crédit demeure solide au cours de cette période de planification, les entrepreneur.es demeurant axés.es sur la croissance. Par conséquent le volume d'activité de BDC devrait augmenter régulièrement entre l'exercice 2023 et l'exercice 2027.

Le résultat net consolidé de BDC devrait atteindre 494 millions de dollars à l'exercice 2023. Après avoir affiché un résultat net consolidé de 2 514,8 millions de dollars à l'exercice 2022, BDC prévoit une augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues et une variation nette de la moins-value latente sur les placements plus importante à l'exercice 2023.

Les charges opérationnelles et administratives devraient être plus élevées à l'exercice 2023. Les investissements dans notre transformation numérique et l'intensification des initiatives comme le Fonds pour les femmes en technologie et le Fonds Technologies industrielles, propres et énergétiques contribueront à cette croissance. De plus, le déploiement de nouvelles initiatives comme l'Initiative de catalyse du capital de risque II et le Programme canadien d'adoption du numérique contribuera également à la croissance. Enfin, l'embauche en vue de pourvoir les nombreux postes vacants en raison de la pénurie de main-d'œuvre et le retour au bureau des membres du personnel conformément à notre nouveau modèle de travail hybride devraient également entraîner une hausse des charges.

Financement

À l'exercice 2022, les PME ont eu besoin de financement pour les projets qu'elles avaient reportés au pire de la pandémie. Par conséquent, le niveau des acceptations a notablement dépassé celui d'avant la pandémie. Pour l'exercice 2023, la demande de crédit de la part des entrepreneur.es devrait être vigoureuse alors que de nombreuses entreprises mettront l'accent sur la croissance à la sortie de la pandémie. Les investissements dans la machinerie et l'équipement ainsi que dans les technologies devraient s'intensifier.

Les acceptations de prêts devraient atteindre 9,2 milliards de dollars à l'exercice 2023. Le portefeuille de Financement, avant la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, devrait augmenter de 5,6 % pour s'établir à 34,3 milliards de dollars à l'exercice 2023.

Le résultat net de Financement devrait se chiffrer à 677,0 millions de dollars à l'exercice 2023. La dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts devrait s'établir à 234,0 millions de dollars, soit 0,7 % de l'encours moyen du portefeuille de prêts, ce qui est conforme aux niveaux historiques, par rapport à -0,9 % à l'exercice 2022, compte tenu d'une reprise de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues attribuable à l'amélioration des prévisions macroéconomiques. Les charges opérationnelles de Financement, en pourcentage de l'encours moyen du portefeuille, devraient revenir au niveau de 2,0 % d'avant la pandémie en comparaison de 1,6 % à l'exercice 2022.

Services-conseils

Services-conseils continuera à étendre sa portée et à offrir des produits personnalisés et abordables qui répondent aux besoins des propriétaires d'entreprises du Canada à mesure qu'ils ou elles se remettent de la pandémie. Par conséquent, les produits générés par les activités devraient s'établir à 31 millions de dollars à l'exercice 2023, ce qui se traduira par une perte nette de 42 millions de dollars et un ratio de recouvrement des coûts de 54 %. Les produits générés par Services-conseils ne sont pas toujours suffisants pour couvrir les coûts correspondants, mais la direction considère ces activités comme un investissement destiné à stimuler la compétitivité des PME et des entrepreneurs canadiens.

Capital de croissance et transfert d'entreprise

Comme pour Financement, la demande du marché pour l'offre de Capital de croissance et transfert d'entreprise devrait tirer avantage de la reprise économique. La demande de financement en matière d'acquisition et de transfert d'entreprise devrait rester forte. Le volume des acceptations devrait atteindre 430,0 millions de dollars pour l'exercice 2023. La juste valeur du portefeuille devrait se situer à 1,2 milliard de dollars à l'exercice 2023, en hausse par rapport à la juste valeur de 1,1 milliard de dollars constatée à l'exercice 2022. Les charges opérationnelles et administratives devraient augmenter à l'exercice 2023, en raison surtout du retour au bureau des membres du personnel conformément à notre nouveau modèle de travail hybride et de la normalisation des dépenses engagées pour le développement des affaires.

À la suite des résultats solides affichés à l'exercice 2022, le résultat net de Capital de croissance et transfert d'entreprise devrait diminuer pour s'établir à 64,0 millions de dollars à l'exercice 2023, ce qui s'explique avant tout par la diminution des profits nets réalisés sur les placements et la baisse de la plus-value nette. À l'exercice 2020, pendant la crise de la COVID-19, le portefeuille de CCTE a connu une importante moins-value. En raison de la forte reprise économique, la plus-value importante sur le portefeuille s'est traduite par un solide résultat net pour les exercices 2021 et 2022. Le résultat net devrait revenir à son niveau historique d'ici l'exercice 2023.

Capital de risque (CR)

Capital de risque jouera un rôle de catalyseur dans l'écosystème de capital de risque canadien en autorisant des investissements de 490,0 millions de dollars à l'exercice 2023, y compris 185,0 millions de dollars en investissements directs, 175,0 millions de dollars en investissements indirects, 60,0 millions de dollars en investissements de croissance, 40,0 millions de dollars en financement lié à la propriété intellectuelle et 30,0 millions de dollars dans la division Technologies propres. La juste valeur du portefeuille de Capital de risque devrait atteindre 3 295,0 millions de dollars d'ici le 31 mars 2023, en comparaison de 3 226,6 millions de dollars au 31 mars 2022.

Pour l'exercice 2023, Capital de risque prévoit dégager un résultat net de 149,0 millions de dollars. Les charges opérationnelles et administratives devraient s'élever à 59,0 millions de dollars, en deçà de celles de l'exercice 2022. Le produit des placements devrait atteindre 405,0 millions de dollars pour l'exercice 2023 et les décaissements, 428,0 millions de dollars. Il est à noter, cependant, qu'il est difficile de prévoir avec fiabilité le résultat net en raison de la nature risquée du capital de risque, qui accroît la volatilité du portefeuille.

Programmes incitatifs pour le capital (PIC)

Les Programmes incitatifs pour le capital englobent le Plan d'action pour le capital de risque, l'Initiative de catalyse du capital de risque, la division Technologies propres et le Fonds de croissance autochtone. Ils comprennent également l'Initiative de catalyse du capital de risque II.

Le secteur PIC estime qu'il autorisera des placements de 450,0 millions de dollars dans l'ICCR II et de 51,0 millions de dollars dans la division Technologies propres à l'exercice 2023. Pour l'exercice 2023, le secteur PIC prévoit un résultat net de 24,0 millions de dollars, en raison essentiellement de la plus-value nette sur les placements. À l'instar de ceux de Capital de risque, les résultats financiers pourraient connaître une volatilité importante.

Programme d'accès au crédit (PAC)

Le Programme d'accès au crédit regroupe les initiatives visant à améliorer l'accessibilité des capitaux pour répondre aux besoins particuliers des PME comme ceux liés à la COVID-19 et à l'adoption du numérique. Après l'annonce du lancement du Programme canadien d'adoption du numérique, la portée du PAC a été étendue afin d'y intégrer le PCAN. Dans le cadre du PCAN, BDC prévoit déployer sur quatre ans 2,6 milliards de dollars sous forme de prêts pour aider les PME canadiennes à financer la mise en œuvre de leurs plans d'adoption du numérique. Les montants réels qui seront engagés dans le cadre des initiatives au titre du PCAN sont grandement incertains étant donné que leur déploiement est tributaire de facteurs qui sont hors du contrôle de BDC.

Le portefeuille du PAC devrait totaliser 2 551 millions de dollars au 31 mars 2023. Le secteur PAC devrait afficher une perte nette de 378,0 millions de dollars à l'exercice 2023, attribuable principalement à la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues, reflétant le profil de risque plus élevé du portefeuille, et aux pertes nettes sur les autres instruments financiers du PCAN. Comme les prêts au titre du PCAN portent intérêt à un taux inférieur à celui du marché, conformément à IFRS 9, *Instruments financiers*, une perte est comptabilisée au moment de la comptabilisation initiale. Les charges opérationnelles et administratives devraient diminuer à l'exercice 2023, les initiatives liées à la pandémie de COVID-19 ayant pris fin à la fin de l'exercice 2022.

Compte tenu du niveau élevé d'incertitude économique et liée aux marchés, il pourrait y avoir des écarts importants par rapport aux prévisions.

4 Gestion du risque

BDC a pour mandat de soutenir l'établissement et le développement des entreprises au Canada, en accordant une attention particulière aux PME.

Conformément à son mandat, BDC assume dans l'ensemble plus de risques qu'une institution financière traditionnelle afin de mieux servir les PME. L'exposition de BDC aux profils de risque de qualité inférieure est nettement plus grande que celle des six principales banques à charte canadiennes. Cependant, une culture et des pratiques solides de gestion du risque lui permettent de prendre les risques nécessaires pour remplir son mandat.

Le cadre de gestion du risque (CGR) de BDC décrit la méthodologie utilisée pour gérer les risques inhérents aux activités de la Banque, tout en faisant en sorte que les résultats des activités qui comportent une notion de risque soient conformes à la stratégie et au mandat de BDC. En outre, il renforce à l'échelle de la Banque une culture de gestion du risque qui assure un degré élevé de sensibilisation au risque et intègre la gestion du risque à tous les processus décisionnels en matière de stratégie et d'exploitation.

Principes de la gestion des risques à BDC

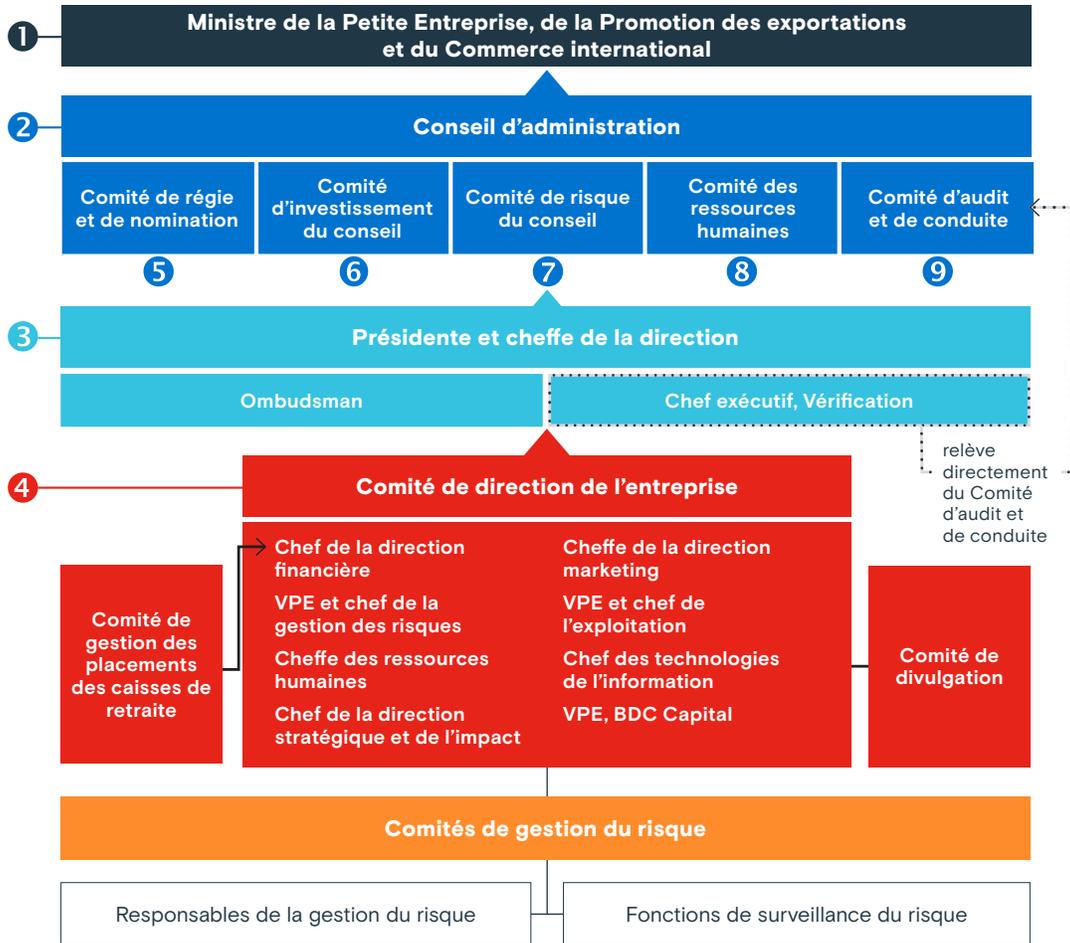
Les principaux principes de gestion des risques qui appuient les activités de gouvernance en matière de risque de l'entreprise sont les suivants :

- > **Répercussions des risques** : La gestion des risques englobe la détermination, la prise en compte et la gestion des risques qui pourraient empêcher BDC et sa clientèle d'atteindre leurs objectifs.
- > **Responsabilité à l'égard du risque** : La gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chaque personne, des membres du conseil d'administration aux employé.es exerçant des fonctions de surveillance, en passant par les secteurs d'activité et les fonctions de l'entreprise.
- > **Transparence** : Les employé.es doivent être à l'aise de parler ouvertement et honnêtement du risque, en employant un vocabulaire commun à cet égard compris de tous et toutes.
- > **Équilibre stratégique** : BDC gère le risque en assurant un équilibre entre celui-ci et ses objectifs stratégiques, son mandat de soutien des entrepreneur.es canadien.nes et sa capacité de réinvestir les capitaux et de déclarer un dividende à l'actionnaire à la discrétion du conseil d'administration.
- > **Intégration du risque** : BDC intègre la gestion des risques aux principaux processus d'affaires et aux activités, notamment à la planification stratégique, opérationnelle, des affaires et budgétaire, ainsi qu'aux activités de prêt, d'investissement et de services-conseils.

- > **Analyse critique du risque** : BDC favorise une culture d'ouverture et de transparence qui promeut et encourage la remise en question des décisions dans le cadre de la gestion du risque. La transmission rapide des questions liées au risque à l'échelon approprié de la direction est essentielle à l'établissement d'un dialogue efficace en matière de risque.
- > **Gouvernance en matière de risque** : Les politiques de BDC codifient des processus complets pour identifier, analyser, surveiller et atténuer les risques dans le cadre de limites de risque approuvées. L'évaluation constante et objective du risque est assurée par des fonctions de surveillance, et par des comptes rendus de la direction à un conseil d'administration indépendant ainsi qu'à l'actionnaire.
- > **Amélioration continue** : BDC s'efforce constamment d'améliorer la capacité de tout son effectif à gérer les risques efficacement par la formation et d'autres initiatives de perfectionnement professionnel.

La mise en œuvre efficace de ces principes de gestion des risques dans les activités quotidiennes de BDC est essentielle au renforcement de la sensibilisation et de la compréhension de ses employé.es quant à leurs responsabilités inhérentes à la culture de risque de la Banque.

Cadre de gouvernance en matière de risque



> Identifier, évaluer, gérer et atténuer les risques dans le cadre de toutes les activités quotidiennes

> Élaborer, mettre en œuvre et communiquer des stratégies de gouvernance en matière de risque, de gestion du risque et de contrôle, ainsi que des politiques, des directives et des procédures de gestion du risque

> Aider la première ligne dans la conception, la gestion et la mise à jour d'activités pour résoudre les questions de gouvernance, de gestion du risque et de contrôle

> Surveiller les activités de la première ligne de façon objective

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration et ses comités supervisent la gouvernance en matière de risque et la gestion du risque.

En plus du cadre de gestion de l'appétit pour le risque, le conseil approuve les politiques liées au risque et les stratégies qui s'y rattachent, s'assure que BDC gère efficacement les risques auxquels elle est exposée, examine les risques liés au portefeuille et à la trésorerie, vérifie la suffisance du capital et les analyses par simulation de crise, établit des niveaux de délégation de pouvoirs clairs pour les transactions et s'assure qu'il y a un lien approprié entre le risque et les avantages escomptés.

Tous les comités tiennent compte des considérations liées au risque dans le cadre de leurs délibérations et assument des responsabilités expressément liées à la gestion du risque. Pour des détails complets sur le conseil et ses comités, se reporter à la section Gouvernance d'entreprise, à la page 147.

Direction de BDC : Comités et fonctions de gestion du risque

BDC a mis en place un cadre de gouvernance afin de favoriser une culture de la gestion du risque fondée sur la collaboration, qui assure une coordination efficace entre les différentes unités d'affaires. Chaque comité contribue à l'atteinte des objectifs stratégiques de BDC, tout en veillant à la gestion efficace de ses activités.

Les comités et fonctions ci-après sont des éléments clés de ce cadre de gouvernance et contribuent à assurer l'efficacité de la gestion du risque à l'échelle de BDC.

Le **Comité de direction de l'entreprise** est composé de la présidente et cheffe de la direction, du chef de la direction financière, du chef de la gestion des risques et d'autres chefs de l'exploitation et de premiers vice-président.es désigné.es. Il veille à ce que BDC établisse et respecte de saines stratégies et pratiques de gestion du risque. Il a également pour responsabilité de s'assurer que BDC possède une vision intégrée des principaux risques stratégiques, financiers (crédit, marché, liquidité) et opérationnels afin de pouvoir y répondre. Enfin, il supervise, par l'intermédiaire du Comité de divulgation, les obligations et les pratiques de BDC en matière d'information à fournir.

Le **chef de la gestion des risques** est responsable de la conduite et de la direction des activités, processus et systèmes liés à la gestion du risque de BDC. Il préside le Comité de gestion du risque et fait partie du Comité de direction de l'entreprise. Il a accès de plein droit au Comité de risque du conseil et a la responsabilité et le pouvoir d'identifier et de régler les enjeux relatifs aux risques, s'il y a lieu.

Le **Comité de gestion du risque** est formé de membres de la direction provenant de différentes unités d'affaires et fonctions de l'entreprise. Il a pour rôle principal la surveillance du risque. À ce titre, le comité veille à ce que BDC dispose d'un cadre de gestion du risque adéquat et efficace pour cerner et évaluer les tendances des enjeux cruciaux, pour évaluer ou quantifier leur impact probable et pour s'assurer que BDC atténue ces risques conformément à son appétit pour le risque.

Plus particulièrement, le comité examine la qualité et la migration des risques à l'intérieur des portefeuilles de prêts et de titrisation et à l'intérieur des placements de capital de risque et de financement subordonné. De plus, il examine le rendement financier, la suffisance du capital et l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC.

Le comité informe le Comité de direction de l'entreprise et le conseil des risques importants et des mesures d'atténuation connexes.

Le **Comité de gestion du risque opérationnel** assure la surveillance et l'orientation de la direction en ce qui concerne la gouvernance du risque opérationnel et les risques et questions de contrôle découlant de la planification et de l'exécution des stratégies de BDC. Il s'agit d'un sous-comité du Comité de gestion du risque.

Les **Comités d'évaluation** supervisent l'évaluation et la détermination de la juste valeur des portefeuilles de placements. Des membres de la direction et un ou une expert.e externe en évaluation d'entreprise comptent parmi les membres de ces comités.

Le **Comité de gestion de l'actif et du passif** est formé du chef de la direction financière et de membres de la direction provenant de différentes unités d'affaires et fonctions de l'entreprise. Il se concentre sur les activités de trésorerie et la surveillance des risques de trésorerie.

La structure de gestion du risque de BDC englobe les fonctions clés suivantes :

- > la gestion du risque de crédit et d'investissement;
- > la gestion des risques de l'entreprise et la conformité, qui comprend la gestion du risque opérationnel et la prévention de l'inconduite financière;
- > la gestion intégrée du risque, qui comprend la gestion du risque du portefeuille.

Entre autres responsabilités, la gestion du risque consiste à :

- > veiller à ce que BDC applique des principes, politiques et directives générales appropriés en matière de gestion des risques pour gérer les risques importants et émergents selon les seuils de risque;
- > créer des outils pour quantifier et surveiller les risques et en faire rapport;
- > fournir en temps voulu des comptes rendus complets sur les risques aux comités de gestion du risque de BDC.

Les équipes de la sécurité informatique et des technologies de l'information de BDC mettent en place une infrastructure, un programme de gouvernance, des processus et des activités afin de protéger les ressources d'information électroniques et les infrastructures de soutien de BDC contre l'accès, l'utilisation, la divulgation et les modifications non autorisés, les bris et les pertes, tout en veillant au respect des obligations réglementaires et des exigences de l'entreprise.

Le service de la **Vérification interne** préconise de saines pratiques de gestion du risque et a pour rôle de protéger l'organisation en donnant l'assurance raisonnable que les contrôles internes mis en place par la direction et le conseil d'administration sont adéquats et efficaces.

Principaux risques

L'identification des principaux risques ou des risques émergents fait partie intégrante de la planification d'entreprise et de la surveillance continue des activités de BDC. La Banque identifie les risques importants qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs. Les risques sont pris en compte par la direction et le conseil d'administration, pour ensuite faire l'objet de surveillance et être atténués dans le cadre des activités quotidiennes de gestion du risque de BDC.

F Risque lié au portefeuille

Le risque qu'une perturbation des activités, l'incertitude liée au marché, une récession mondiale et une baisse de la liquidité se traduisent par une hausse des prêts en défaut, par une tarification qui ne correspond pas au profil de risque des client.es, par une diminution de la juste valeur des instruments (avec une incidence sur les placements de Capital de risque et de Capital de croissance et transfert d'entreprise) et par une augmentation du nombre de client.es exposé.es à des difficultés financières.

O Risque opérationnel

Le risque qu'une défaillance des processus opérationnels ou que des erreurs humaines ou des pannes technologiques nuisent à la capacité de BDC d'exercer ses activités ou de réaliser ses objectifs.

T Cybersécurité

Le risque associé à l'exploitation intentionnelle ou non intentionnelle de vulnérabilités ou de faiblesses des contrôles informatiques. Ce risque s'est accru davantage du fait de la connexion à distance des employé.es et des fournisseurs et du contexte opérationnel actuel.

O Risque d'atteinte à la réputation

Le risque d'atteinte à la réputation est le risque que les perceptions des parties prenantes à l'égard des pratiques, des actions ou de l'inaction de BDC nuisent à la réputation de BDC et qu'elles aient une incidence sur la capacité de celle-ci de réaliser son mandat ou de mener ses activités.

F Incertitude liée aux marchés

Le risque que l'accentuation de l'incertitude liée aux marchés et des changements défavorables au sein de l'environnement macroéconomique fassent varier considérablement les taux d'intérêt et d'autres facteurs de marché qui ont une incidence sur les prêts, les placements et les transactions.

F Inconduite financière

Le risque associé aux actes criminels ou à d'autres formes d'inconduite.

O Changements climatiques

Les risques liés aux changements climatiques et à leur incidence sur BDC et ses clients. Ils comprennent les événements météorologiques violents, la mutation des systèmes économiques et l'évolution des réponses gouvernementales et sociétales susceptibles d'avoir des répercussions sur BDC sur le plan stratégique, structurel, de la réputation et du crédit.

F Volatilité des portefeuilles

Le risque que l'accentuation de l'incertitude liée aux marchés et des changements défavorables influant sur des facteurs de marché, comme les taux d'intérêt ou de change, ou le prix des actions ou de marchandises, entraînent des pertes supérieures aux attentes.

T Défaillances des activités technologiques

Le risque associé à l'interruption, à l'insuffisance ou à l'instabilité des activités technologiques.

T Risque lié aux données

Le risque associé aux lacunes en matière de sécurité des données, de gouvernance de l'information et de gestion du cycle de vie.

O Défaillance de tiers

Le risque de panne et/ou d'atteinte à la sécurité associé à l'utilisation et à la performance des fournisseurs externes ou à la possibilité que des problèmes eu égard à leur chaîne d'approvisionnement entraînent pour BDC des interruptions de service, des mesures réglementaires à son égard, des pertes financières, des litiges ou une atteinte à sa réputation.

O Gestion du changement

Le risque que le volume et la rapidité des changements découlant de vastes initiatives stratégiques simultanées et de priorités internes nuisent à la capacité de BDC de mettre en œuvre efficacement des initiatives, augmentent la nécessité de recourir à des ressources spécialisées limitées et/ou entravent la capacité de la Banque de réaliser son mandat et d'atteindre ses objectifs stratégiques.

O Ressources humaines

Le risque que les facteurs suivants entraînent une pénurie de main-d'œuvre et de compétences : concurrence pour les ressources clés, exigences opérationnelles croissantes en matière de compétences et de connaissances spécialisées, et milieu de travail très exigeant où de multiples changements importants se produisent en même temps.

O Événements externes graves

Le risque que des événements externes graves, y compris, sans s'y limiter, des pandémies ou d'autres crises sanitaires, des changements dans l'environnement géopolitique ou des perturbations sociales, aient des répercussions importantes sur le système financier ou sur la capacité de BDC d'exercer ses activités.

F Risque financier

T Risque technologique

O Risque opérationnel

Cadre de gestion de l'appétit pour le risque et énoncé sur l'appétit pour le risque

Le cadre de gestion de l'appétit pour le risque définit l'approche que suit BDC pour établir son appétit pour le risque et en assurer la gouvernance. Ce cadre soutient le processus de détermination des risques que BDC est prête à assumer lors de l'exécution de son mandat. Il décrit les principes fondamentaux relatifs aux risques, qui stipulent que BDC prendra uniquement les risques :

- > qu'elle comprend, qu'elle peut gérer et qui cadrent avec sa stratégie;
- > qui lui permettent de remplir son mandat visant à appuyer les PME canadiennes;
- > qui ne portent pas atteinte de façon importante à sa marque, à sa réputation ou à son actionnaire.

L'énoncé sur l'appétit pour le risque repose sur des mesures qualitatives et quantitatives qui, d'une part, définissent la vision du conseil d'administration et de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques que BDC est disposée à accepter dans l'exécution de son mandat et, d'autre part, permettent de rendre compte du respect de cette vision. Les limites de risque circonscrivent les niveaux acceptables de risques.

Processus de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise

Le cadre de gestion du risque (CGR) établit une approche uniforme et structurée pour la gestion des risques inhérents aux activités de BDC, tout en veillant à ce que ces activités comportant des risques soient conformes à la stratégie et au mandat de BDC, ainsi qu'à son énoncé sur l'appétit pour le risque. Le CGR décrit la méthodologie mise en œuvre par BDC pour gérer le risque et renforcer la culture du risque dans toute l'entreprise.

La Politique de gestion des risques de l'entreprise de BDC codifie le processus intégré, à l'échelle de BDC, au moyen duquel nous identifions, analysons, acceptons, surveillons et atténuons les risques auxquels BDC est exposée, et en rendons compte. Cette politique est conçue pour s'assurer que BDC tient compte du risque dans toutes ses activités d'affaires et qu'elle intègre la gestion du risque dans tous ses processus décisionnels courants et dans son processus annuel de planification d'entreprise. Elle définit les rôles et les responsabilités des membres du conseil d'administration, de la direction, des unités fonctionnelles et des employé.es en ce qui concerne son application. Le conseil d'administration passe en revue et approuve la politique au moins tous les deux ans.

Un CGR efficace repose sur l'utilisation d'un langage commun et d'une approche uniforme pour identifier, quantifier et mesurer les risques et en rendre compte. BDC définit un risque comme étant l'éventualité d'une perte ou d'un résultat non souhaitable susceptible de nuire à la réalisation de son mandat et de ses objectifs stratégiques. BDC a répertorié les risques auxquels elle est exposée dans les catégories suivantes :

- > risque stratégique
- > risque de crédit et d'investissement
- > risque de marché et de liquidité
- > risque opérationnel
- > risque technologique
- > risque réglementaire et juridique
- > risque d'atteinte à la réputation

L'approche de BDC en matière de gestion des risques repose sur quatre piliers.



Identification et évaluation des risques

En mettant en œuvre des programmes et processus intégrés d'identification et d'évaluation des risques, BDC est en mesure de cerner, de comprendre et d'évaluer en tout temps les risques actuels et émergents auxquels elle est exposée et qui évoluent au gré des changements qui se produisent dans son environnement interne comme externe. Les principaux risques et les risques émergents sont présentés aux comités de gestion du risque de l'organisation aux fins d'évaluation et de discussion. Les risques liés à tous les projets d'envergure, aux nouveaux produits et services et aux modifications à apporter aux politiques sont également évalués et font l'objet de discussions.

Quantification et analyse des risques

Les risques à l'échelle de l'organisation sont évalués de manière qualitative et/ou quantitative à l'aide d'outils et de modèles de pointe intégrant les meilleures pratiques en vigueur du secteur des services financiers. Cette approche permet d'assurer que les risques sont conformes aux politiques, aux directives générales, aux normes et aux limites de tolérance de BDC. Les membres du conseil et la direction de l'entreprise utilisent cette information pour comprendre le profil de risque de BDC et le rendement du portefeuille.

Surveillance des risques et reddition de comptes

La surveillance continue des répercussions potentielles des risques actuels et nouveaux se déroule dans le cours normal des activités de gestion. Les secteurs d'activité, les fonctions de l'entreprise ainsi que les fonctions de gestion et de surveillance des risques ont établi des responsabilités relatives au suivi quotidien de leurs activités respectives. Les rapports sur la gestion intégrée du risque présentent une évaluation quantitative et qualitative complète du rendement en fonction de l'appétit pour le risque, établissent le profil de risque de la Banque par rapport aux grandes catégories de risques et permettent un suivi étroit du portefeuille. Ces rapports sont soumis à la direction et au conseil d'administration.

Contrôle des risques

Il incombe aux secteurs d'activité de faire en sorte que des contrôles pertinents et efficaces soient présentés de manière détaillée dans les règles d'affaires régissant leurs activités et que les employé.es appliquent bien les procédures. Pour atténuer les risques auxquels elle est exposée, BDC a recours aux moyens suivants :

- > des rôles, responsabilités, processus, politiques, directives générales et procédures adéquats et clairs;
- > des fonctions et des comités de gestion du risque de l'entreprise qui fournissent supervision et surveillance;
- > des activités d'atténuation des risques comme les opérations de couverture, la gestion des risques d'assurance, la planification de la continuité des affaires, la planification de la reprise des systèmes TI et les programmes de lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent;
- > des revues de la qualité et des audits qui donnent l'assurance que BDC suit des pratiques de gestion du risque appropriées;
- > des simulations de crise exécutées à l'égard des principaux risques et portefeuilles de l'ensemble de l'entreprise pour déterminer le niveau de capital suffisant pour permettre à BDC de faire face à un ralentissement économique soutenu et de poursuivre la réalisation de son mandat.

Grandes catégories de risques

Risque stratégique

Le risque que nous ne puissions réaliser notre mandat et, par conséquent, assurer notre pérennité et/ou notre existence en raison de stratégies inefficaces, de l'exécution inadéquate de la stratégie privilégiée, de la méconnaissance du marché ou de l'absence de mesures pour faire face aux changements externes.

Gestion du risque stratégique

Le Comité de direction de l'entreprise, lequel est formé de la cheffe de la direction et des membres clés des fonctions des différents secteurs d'activité et de l'entreprise, établit l'orientation stratégique, fixe les objectifs de l'entreprise, définit les critères de réussite et surveille les activités et le rendement.

BDC a un processus rigoureux de mise à jour annuelle de la stratégie d'entreprise. La stratégie d'entreprise est ensuite approuvée par la direction, le conseil d'administration et le gouvernement du Canada. Des examens stratégiques réguliers et des programmes de gestion du risque assurent un arrimage avec l'appétit pour le risque de la Banque.

BDC voit à maintenir pour ses activités un niveau de capital suffisant en fonction de la nature et du niveau de risque auquel elle est exposée. Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital évalue la suffisance du capital tant en fonction du capital réglementaire que du capital économique, et sert à établir des seuils de capital conformes à l'énoncé sur l'appétit pour le risque. BDC alloue des capitaux aux unités d'affaires en fonction des besoins et de l'évaluation des risques afin de soutenir les activités de l'entreprise, nouvelles et existantes.

En outre, BDC soumet le capital à des simulations de crise pour évaluer l'incidence de différents scénarios défavorables afin de veiller à disposer d'un capital suffisant pour pouvoir faire face aux conditions économiques difficiles. BDC a recours à des simulations de crise pour s'assurer qu'elle est adéquatement capitalisée compte tenu des risques auxquels elle est exposée, conformément à son appétit pour le risque.

Pour de plus amples renseignements sur la gestion du capital et la suffisance du capital de BDC, se reporter à la note 22, *Gestion du capital*, des états financiers consolidés.

Risques financiers

BDC a identifié trois grandes catégories de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. Pour de plus amples renseignements sur les politiques et mesures de gestion des risques financiers de BDC, se reporter à la note 23, *Gestion du risque*, des états financiers consolidés.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte si une contrepartie à une opération ne remplit pas ses engagements ou ses obligations contractuels.

Gestion du risque de crédit

Toutes les décisions relatives au crédit et aux investissements doivent respecter les politiques, les directives générales, les lignes directrices, les règles d'affaires et les outils d'évaluation du risque sur lesquels doivent s'appuyer ces décisions. La responsabilité de la gestion du risque de crédit incombe aux employé.es à plusieurs échelons, de ceux et celles qui traitent directement avec les client.es aux fondé.es d'autorisation. Des pouvoirs particuliers sont délégués à des postes en tenant compte des fonctions exercées et du niveau de connaissance relative au crédit et de jugement que les employé.es occupant ces postes doivent démontrer.

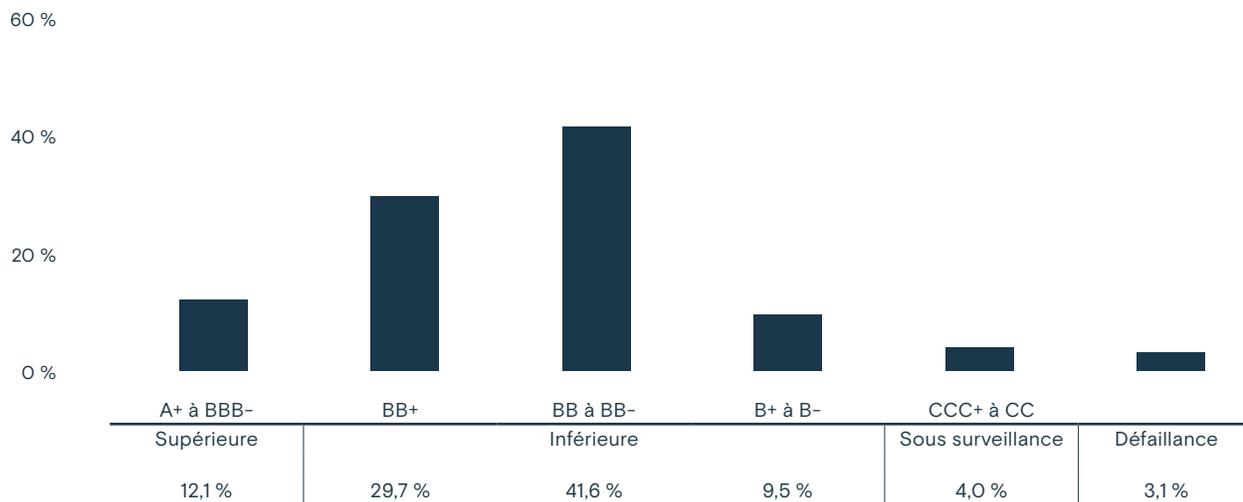
Notre processus décisionnel comprend l'attribution d'une cote à l'emprunteur.se, qui reflète notre estimation de la probabilité de défaillance (PD) au cours de la durée de vie d'un prêt. L'estimation de la PD repose sur un système interne de classification du risque et des systèmes de pointage qui tiennent compte de critères quantitatifs et qualitatifs. Ces critères comprennent une évaluation de la solidité financière, de la qualité de la direction, de la souplesse financière et de la vigueur concurrentielle de l'emprunteur.se. Le pointage selon un modèle quantitatif peut être modifié dans certains cas, selon le jugement d'expert.es, conformément à nos politiques relatives au crédit. Notre classification interne du risque est également utilisée pour la gestion du risque du portefeuille, l'établissement de la limite de risque, la tarification des produits et la détermination du capital économique.

Le tableau ci-dessous indique les notations que nous utilisons à l'interne par rapport à celles qu'utilisent les agences de notation externes.

Exposition au risque de crédit du portefeuille de prêts productifs de BDC

Cote de risque de BDC	Qualité	Notation équivalente de S&P	E2022 - 31 mars 2022
0,5 à 1,0	Supérieure	A+ à BBB-	12,1 %
1,5 à 2,0		BB+	29,7 %
2,5 à 4,0	Inférieure	BB à BB-	41,6 %
4,5 à 5,0		B+ à B-	9,5 %
5,5	Sous surveillance	CCC+ à CC	4,0 %
6	Défaillance		3,1 %
			100 %

Portefeuille de prêts productifs de BDC classés selon l'exposition au risque de crédit
au 31 mars 2022 (en pourcentage du portefeuille brut de prêts productifs)



Du fait de son mandat et de l'appétit pour le risque correspondant, BDC, bien qu'elle suive des pratiques exemplaires en matière de gestion du risque, assume généralement plus de risques qu'une institution financière traditionnelle. Par conséquent, une grande partie du portefeuille de BDC est de qualité inférieure. Pour de plus amples renseignements sur les prêts en cours selon leur qualité, se reporter à la note 9, *Prêts*, des états financiers consolidés.

La méthode la plus couramment utilisée pour atténuer le risque de crédit au niveau de la transaction consiste à obtenir des sûretés de qualité supérieure de la part des emprunteurs. Bien que les sûretés ne puissent remplacer une évaluation rigoureuse de la capacité de l'emprunteur de respecter ses obligations à notre endroit, il s'agit d'un complément important. Des sûretés ne sont pas requises dans tous les cas; cela dépend du type de prêt accordé. Pour de plus amples renseignements sur les principales sûretés données en garantie et le risque lié à la garantie, se reporter à la note 9, *Prêts*, des états financiers consolidés.

En plus de gérer le risque de crédit au niveau de chaque transaction, BDC gère ce risque au niveau du portefeuille. En procédant à un suivi et à une analyse et en produisant des rapports sur le risque, la gestion du risque du portefeuille donne l'assurance que le risque global du portefeuille est bien diversifié et qu'il cadre avec l'exécution de notre mandat, tout en nous permettant de réaliser nos objectifs financiers, conformément à notre appétit pour le risque.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière qui peut découler de l'évolution du marché ou de l'incapacité de prévoir des conditions économiques défavorables assez rapidement pour permettre à BDC d'atténuer les pertes de son portefeuille. Il représente les fluctuations des valeurs de marché des actifs et des passifs de la Banque qui découlent de la volatilité des taux d'intérêt, des marchés boursiers et des taux de change. Pour BDC, le risque de marché résulte aussi d'événements de marché imprévisibles qui ont une incidence sur la valeur des placements de Capital de risque, des Programmes incitatifs pour le capital et de la division Technologies propres.

Le risque de marché autre que de transaction est le risque de perte à l'égard des instruments financiers, de la situation financière ou du résultat net, ou le risque lié aux activités autres que de transaction, comme la gestion des actifs et des passifs ou la couverture en raison des paramètres du marché, notamment les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change ou des prix des actions ou des produits de base.

Gestion du risque de marché

BDC applique à sa stratégie de financement un cadre rigoureux de gestion des actifs et passifs et a recours aux dérivés pour gérer et atténuer les risques liés aux fluctuations des marchés boursiers, des devises et des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente l'impossibilité d'obtenir des liquidités ou de convertir les actifs de BDC en liquidités pour assurer le service de sa dette ou la refinancer, pour décaisser les prêts qu'elle s'est engagée à consentir et/ou pour payer les charges opérationnelles et les dividendes en temps voulu.

Gestion du risque de liquidité

Pour éviter de perturber le cours de ses activités, BDC fait en sorte que le niveau minimum requis de liquidités soit investi dans des titres très liquides et de grande qualité, qui peuvent être vendus à un large éventail de contreparties sur des marchés secondaires actifs sans subir une perte importante.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de perte imputable à des processus internes ou à des systèmes qui sont inadéquats ou défaillants, à des erreurs humaines ou à des événements indépendants de la volonté de BDC, comme des catastrophes naturelles. Il est omniprésent dans toutes les activités d'affaires, y compris dans nos pratiques de gestion d'autres risques comme les risques de crédit, de marché et de liquidité.

Gestion du risque opérationnel

Le risque opérationnel est inhérent à toutes les activités et opérations de BDC. En conséquence, BDC met tout en œuvre pour identifier, analyser, atténuer et surveiller ce risque conformément au cadre de gestion du risque de l'entreprise et aux directives générales pertinentes. Ces politiques et directives générales régissent la façon dont nous dirigeons nos employés et gérons nos processus et nos environnements interne et externe.

BDC a mis en œuvre les pratiques d'atténuation suivantes aux fins de la gestion des principaux risques opérationnels :

- > Gestion de la continuité des affaires et gestion des incidents : BDC a conçu des outils afin de gérer les incidents défavorables et de réduire au minimum les interruptions de ses activités comme il est énoncé dans son plan directeur de continuité des affaires de même que dans les plans individuels de continuité des affaires pour chaque région, centre d'affaires et unité d'affaires.
- > Assurance : BDC protège ses intérêts financiers en souscrivant une assurance contre les événements défavorables pouvant faire l'objet d'une réclamation d'assurance.
- > Gestion des ressources humaines : La réussite à long terme de BDC repose en grande partie sur sa capacité à attirer, à fidéliser et à développer des employé.es compétent.es et à créer un environnement de travail sain, professionnel et favorisant la collaboration, qui les encourage à contribuer pleinement à la mission de BDC, c'est-à-dire aider les entrepreneur.es canadien.nes à réussir. BDC y arrive grâce :
 - à son Code de conduite, d'éthique et de valeurs;
 - à des stratégies et plans liés au capital humain, notamment les pratiques d'embauche efficaces, la structure organisationnelle et la rémunération;
 - à la formation et aux programmes de perfectionnement professionnel visant à favoriser l'engagement des employés et à les préparer à réaliser pleinement leur potentiel;
 - à ses pratiques en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.
- > Processus d'approvisionnement et d'octroi de contrats : BDC respecte des principes sains et des pratiques solides en matière d'approvisionnement en biens et services et d'octroi de contrats et de gestion des fournisseurs externes. BDC mène un large éventail de programmes et d'activités de gestion des risques liés aux tiers visant à atténuer ce risque, lesquels comprennent un cadre de gouvernance efficace et des processus transparents et rigoureux lui permettant de réaliser un contrôle préalable et de superviser l'évaluation des risques dans le cadre de ses relations avec des tiers.

- > Gestion de projets : Le Bureau de gestion de projets d'entreprise assure la direction de la gestion de projets pour l'organisation et met à la disposition de celle-ci son expertise et son expérience. En outre, il donne à la direction une vue d'ensemble stratégique de tous les projets de BDC aux fins de l'établissement des priorités et de la prise de décisions efficace. Les projets peuvent ainsi être réalisés conformément aux objectifs de l'entreprise et à la capacité organisationnelle de les réaliser.
- > Gestion de la fraude : BDC dispose d'un programme de gestion de la fraude et de l'inconduite pour prévenir et recenser les activités illicites.
- > Gestion du risque lié aux modèles : BDC gère et atténue le risque lié aux modèles en examinant, validant et approuvant les modèles, nouveaux et existants.

Risque technologique

Le risque technologique est omniprésent dans les activités courantes de BDC. La sévérité potentielle des défaillances technologiques et des menaces à la cybersécurité continue d'augmenter alors que notre dépendance à la technologie, aux systèmes et aux données ne cesse de croître et que nous sommes de plus en plus interconnectés avec les tiers.

Les organisations, y compris les institutions financières, sont exposées à un vaste éventail croissant de menaces qui proviennent tant de l'intérieur que de l'extérieur de l'organisation. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, notre exposition au risque technologique s'est accentuée encore plus en raison de la dispersion des employé.es et des opérations virtuelles.

De plus, BDC a entrepris une importante transformation numérique, comprenant l'amélioration de son infrastructure des technologies de l'information et de ses systèmes de gestion des données. La transformation numérique engendre nécessairement de nouveaux risques technologiques. L'identification et l'atténuation constantes de ces risques constituent une priorité pour la direction.

Par conséquent, la nécessité de repérer, d'analyser, de surveiller et d'atténuer le risque technologique fait partie de nombreuses politiques et directives, qui régissent la façon dont BDC gère ses systèmes et son infrastructure, la cybersécurité, la sécurité de l'information et l'intégrité des données.

Gestion du risque technologique

BDC s'efforce d'assurer la protection de ses systèmes ainsi que des données des client.es et de la Banque. Nous continuons d'investir dans notre infrastructure technologique afin de protéger nos systèmes et nos données tout en poursuivant la réalisation de nos objectifs commerciaux. Nos efforts d'atténuation des risques comprennent ce qui suit : des capacités de détection et d'intervention en cas d'incident en tout temps dans le cadre de partenariats avec des entreprises de sécurité de premier plan; le déploiement continu d'outils visant à surveiller et à prévenir les pertes de données; les contrôles de systèmes et du réseau; la mise en place de programmes visant à sensibiliser les employé.es à l'égard des menaces; et la réalisation continue de tests indépendants de l'infrastructure, des systèmes et des applications.

De plus, nous avons mis en place un programme de formation pour améliorer la gestion des interventions en cas d'incident par nos spécialistes de l'exploitation et de la cybersécurité des TI. Nous gérons les incidents relatifs aux technologies et travaillons à atténuer leurs effets sur les activités au moyen du plan de reprise après sinistre des TI et des processus de gestion des incidents des TI.

Risque juridique et réglementaire

Le risque juridique et réglementaire est associé à l'incapacité de BDC de respecter ses obligations comme l'exigent les lois, les règles, les règlements et les pratiques prescrits dans les territoires où elle exerce ses activités.

Gestion du risque juridique et réglementaire

Le groupe Conformité, affaires juridiques et secrétariat général de BDC s'assure que les employé.es se conforment aux obligations juridiques et réglementaires par l'intermédiaire du cadre de la conformité réglementaire. En outre, il incombe aux Affaires juridiques de gérer les litiges concernant BDC. Cette équipe fournit au Comité d'audit et de conduite les informations dont il a besoin pour s'assurer de la conformité aux lois et aux règlements et supervise la gestion du risque juridique et réglementaire.

Risque d'atteinte à la réputation

Le risque d'atteinte à la réputation est le risque que les perceptions des parties prenantes à l'égard du mandat, des pratiques, des actions ou de l'inaction de BDC nuisent à la réputation de BDC et qu'elles aient une incidence sur la capacité de celle-ci de réaliser son mandat ou de mener ses activités.

BDC doit répondre aux attentes de la population canadienne de plusieurs façons, notamment :

- > en se montrant à la hauteur des attentes de l'actionnaire en ce qui a trait au soutien de l'entrepreneuriat;
- > en réalisant son mandat de façon efficace;
- > en respectant les normes d'éthique prévues par la loi ou généralement acceptées;
- > en s'abstenant de soutenir des entreprises qui ne répondent pas aux attentes de la société en matière de conduite responsable;
- > en menant ses activités de façon responsable à l'égard de l'environnement.

Gestion du risque d'atteinte à la réputation

Le cadre de gestion du risque de BDC est la pierre angulaire de la gestion du risque d'atteinte à la réputation. La gestion du risque d'atteinte à la réputation fait partie de nos politiques et directives générales sur le risque et est intégrée dans tous les aspects de nos activités commerciales.

BDC a mis en place des outils et des processus de surveillance pour suivre les sujets d'intérêt dans les médias sociaux et les médias.

BDC tient compte du risque d'atteinte à la réputation au moment d'évaluer la possibilité de consentir un prêt ou d'effectuer un investissement. Elle sélectionne les client.es éventuel.les et effectue un contrôle préalable avant d'approuver les transactions. BDC dispose de procédures bien établies qui lui permettent de déterminer si des client.es sont impliqués dans des activités frauduleuses, des activités de blanchiment d'argent ou des activités terroristes. Elle vérifie également si les client.es satisfont aux exigences en matière de transparence et d'information à fournir, de performance environnementale, d'éthique et d'admissibilité au crédit.

Risque environnemental et social

Il s'agit du risque que les activités, les actions ou l'inaction de BDC aient des répercussions négatives directes, indirectes ou perçues d'ordre environnemental ou social.

Les changements climatiques entraînent des risques physiques, y compris des inondations, des tempêtes, des feux de forêt et des sécheresses. Ils engendrent également des risques de transition du marché alors que les gouvernements, les institutions, les investisseurs et les consommateurs s'adaptent à l'évolution vers une économie sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques. Bon nombre d'entrepreneur.es canadien.nes – dont des client.es et des partenaires de BDC – sont directement ou indirectement exposé.es à des risques physiques ou à des risques de transition associés aux changements climatiques.

Nous commençons à observer des ajustements structurels dans l'économie mondiale, y compris, notamment, des normes relatives aux changements climatiques dans les chaînes d'approvisionnement. Nous sommes d'avis que la gestion des risques liés aux changements climatiques deviendra une pratique courante, et qu'elle fera partie intégrante des décisions de la vie quotidienne. Dans le secteur financier, la transition est déjà en cours.

Au vu de cette tendance, BDC transforme progressivement ses pratiques de gestion des risques liés aux changements climatiques afin de prendre en compte les considérations nécessaires sur les plans opérationnel, stratégique, réglementaire et juridique.

Pour BDC, le risque social a une dimension à la fois directe et indirecte. Les risques directs découleraient de l'incapacité d'exécuter efficacement son mandat de soutien auprès des entrepreneur.es. Les risques indirects découleraient du fait de consentir du financement à des client.es ou de collaborer avec des partenaires dont les comportements contreviennent aux normes acceptées en matière de comportements responsables de la part des entreprises, tels que la discrimination à l'égard de certains groupes ou de certaines personnes.

Gestion du risque environnemental et social

Les risques liés aux changements climatiques pour le Canada, BDC et les entrepreneur.es ne sont plus émergents; ils constituent une réalité opérationnelle. Par conséquent, en plus de la gestion de notre propre empreinte carbone, les questions et les risques liés aux changements climatiques sont intégrés dans le cadre de gestion des risques, les pratiques de gouvernance, les considérations à l'égard des produits et les activités de BDC.

La stratégie de BDC à l'égard des risques liés aux changements climatiques est en phase avec les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD) du Conseil de stabilité financière. À l'instar de ses pair.es, BDC utilise la feuille de route que constituent les principes de base et les lignes directrices du TCFD concernant la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques ainsi que les mesures et les objectifs. Nous rendons compte des progrès réalisés auprès du conseil d'administration, qui supervise la mise en application des nouvelles politiques et pratiques par la direction. Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du TCFD, nous identifierons, comprendrons et gérerons progressivement les risques et les possibilités découlant des changements climatiques de même que les solutions afin de répondre à nos besoins opérationnels et à ceux de nos client.es.

La gestion du risque social fait partie intégrante des activités quotidiennes de la Banque ainsi que des produits et services que nous offrons aux entrepreneur.es. En outre, nous établissons des programmes internes de gestion des risques pour nous assurer que les employé.es, les fournisseurs et les client.es adoptent une conduite conforme à notre mandat et à nos objectifs de développement durable.



Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivies par BDC sont décrites à la note 3, *Principales méthodes comptables*, des états financiers consolidés. Certaines de ces méthodes, de même que les estimations et hypothèses nécessaires pour les appliquer, sont considérées comme critiques, car elles exigent que la direction formule des jugements importants. BDC a établi des mécanismes de contrôle, notamment des déclarations et attestations formelles par les cadres de direction, afin de s'assurer que les méthodes, estimations et hypothèses comptables sont passées en revue et appliquées de façon uniforme d'un exercice à l'autre.

Jugements, estimations et hypothèses

Les jugements, les estimations et les hypothèses comptables importants appliqués par BDC sont décrits à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés. Les estimations comptables critiques qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés comprennent celles qui sont liées à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, à la juste valeur des instruments financiers, à la dépréciation des actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, à la consolidation, aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres avantages postérieurs à l'emploi.

Contrôles et procédures

La direction est responsable de l'établissement et du maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de la communication de l'information financière ainsi que de contrôles et de procédures appropriés en matière d'information à fournir.

Les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière sont conçus pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS. Cependant, en raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière ne peuvent donner qu'une assurance raisonnable et ne permettent pas de prévenir ou de détecter toutes les inexactitudes.

Les contrôles et les procédures en matière d'information à fournir sont conçus pour donner une assurance raisonnable que toute l'information pertinente a été recueillie et transmise à la direction en temps opportun pour permettre à BDC de prendre les décisions appropriées concernant la communication de l'information.

BDC dispose d'un régime de certification pour évaluer la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière et de ses contrôles et procédures en matière d'information à fournir. L'évaluation de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière a été réalisée selon le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework 2013* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission.

BDC est parvenue à la conclusion suivante en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière :

Au 31 mars 2022, sous la supervision de la présidente et cheffe de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière. À partir des résultats de leur évaluation, la direction a conclu que les contrôles internes relatifs à la communication de l'information financière ont été conçus de façon adéquate et qu'ils fonctionnent efficacement pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS.

BDC est parvenue à la conclusion suivante en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité des contrôles et des procédures en matière d'information à fournir :

Au 31 mars 2022, sous la supervision de la présidente et cheffe de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué la conception et l'efficacité des contrôles et des procédures en matière d'information à fournir. À partir des résultats de leur évaluation, la direction a conclu que les contrôles et les procédures en matière d'information à fournir ont été conçus de façon adéquate et fonctionnent efficacement pour donner une assurance raisonnable que l'information importante fournie est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais requis et qu'elle est communiquée à la direction en temps opportun aux fins de prise de décisions.

États financiers consolidés

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière	64
Rapport des auditeurs indépendants	65
État consolidé de la situation financière	68
État consolidé des résultats	69
État consolidé du résultat global	70
État consolidé des variations des capitaux propres	71
Tableau consolidé des flux de trésorerie	73
Notes afférentes aux états financiers consolidés	74

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

Les états financiers consolidés de la Banque de développement du Canada (BDC) ont été dressés et présentés par la direction selon les Normes internationales d'information financière. L'information qu'ils contiennent comprend normalement des montants ayant dû faire l'objet d'estimations reposant sur un jugement éclairé quant aux résultats prévus des opérations et des événements en cours. L'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel respecte le contenu des états financiers consolidés.

La direction est responsable de l'intégrité, de la fidélité et de la qualité des états financiers consolidés ainsi que des systèmes comptables dont ils émanent. À cette fin, elle maintient un système de contrôle interne destiné à donner l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que les biens de BDC sont protégés et que les registres nécessaires sont maintenus. BDC dispose d'un régime de certification pour évaluer la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière et de ses contrôles et procédures en matière d'information à fournir. Ce régime de certification est fondé sur le cadre de contrôle (*Internal Control - Integrated Framework*) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Pour plus d'information, se reporter à la section *Rapport de gestion* du rapport annuel (p. 62).

Le système de contrôle interne est appuyé par une revue périodique des différents aspects des opérations de BDC effectuée par le personnel de la Vérification interne. De plus, le ou la chef.fe exécutif.ve, Vérification et les auditeur.trices externes ont plein et libre accès au Comité d'audit et de conduite du conseil d'administration, dont le rôle est de surveiller et d'examiner le contrôle interne exercé par la direction et les responsabilités de celle-ci en matière de présentation de l'information financière. Il incombe au conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité d'audit et de conduite dont les membres sont exclusivement des administrateur.trices indépendant.es, d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés annuels audités.

Les auditeur.trices indépendant.es de BDC, KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, et la vérificatrice générale du Canada ont audité les états financiers consolidés de BDC, et leur rapport indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.



Isabelle Hudon
Présidente et cheffe de la direction

Montréal, Canada
Le 8 juin 2022



Stefano Lucarelli, CPA
Chef de la direction financière



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À la ministre du Commerce international

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque de développement du Canada (la « BDC »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2022, et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la BDC au 31 mars 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la BDC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la BDC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la BDC ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la BDC.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la BDC;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la BDC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la BDC à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur la Banque de développement du Canada*, la charte et les règlements administratifs de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive ainsi que les instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des IFRS ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Tina Swiderski, CPA auditrice
Directrice principale

Montréal, Canada
Le 8 juin 2022



*CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120220

État consolidé de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	31 mars 2022	31 mars 2021
ACTIFS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	906 386	800 515
Actifs dérivés	8	12 277	4 895
Prêts			
Prêts, valeur comptable brute	9	34 394 759	32 431 181
Moins : correction de valeur pour pertes de crédit attendues	9	(1 111 242)	(1 525 700)
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues		33 283 517	30 905 481
Placements			
Titres adossés à des créances mobilières	10	988 466	733 322
Placements de financement subordonné	11	1 729 544	1 452 966
Placements de capital de risque	12	4 133 010	2 978 568
Total des placements		6 851 020	5 164 856
Immobilisations corporelles	13	68 745	72 993
Immobilisations incorporelles	14	39 727	39 841
Actifs au titre du droit d'utilisation	15	108 859	119 038
Actif net au titre des prestations définies	19	233 690	4 796
Autres actifs	16	62 775	35 702
Total des actifs		41 566 996	37 148 117
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs			
Créditeurs, frais courus et autres passifs	17, 27	311 267	238 808
Passifs dérivés	8	110	2 278
Emprunts			
Billets à court terme	18	14 385 629	13 336 374
Billets à long terme	18	5 707 297	5 036 235
Total des emprunts		20 092 926	18 372 609
Obligations locatives			
Obligations locatives à court terme	15	13 962	13 328
Obligations locatives à long terme	15	111 362	119 129
Total des obligations locatives		125 324	132 457
Passif net au titre des prestations définies	19	233 118	277 981
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts	9, 25, 27	315 778	106 627
Total des passifs		21 078 523	19 130 760
Capitaux propres			
Capital social	20	11 946 900	11 511 900
Surplus d'apport		27 778	27 778
Bénéfices non distribués		8 445 369	6 450 829
Cumul des autres éléments du résultat global		(15 864)	13 588
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC		20 404 183	18 004 095
Participations ne donnant pas le contrôle		84 290	13 262
Total des capitaux propres		20 488 473	18 017 357
Total des passifs et des capitaux propres		41 566 996	37 148 117

Garanties et passifs éventuels (note 25)

Engagements (notes 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



Brian O'Neil
Administrateur
Président du Comité d'audit et de conduite



Isabelle Hudon
Administratrice
Présidente et cheffe de la direction

État consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
Produits d'intérêts	1 694 417	1 613 015
Charges d'intérêts	105 871	93 619
Produits d'intérêts nets	1 588 546	1 519 396
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	576 019	167 076
Produits de Services-conseils	28 865	20 922
Frais et autres produits	107 725	67 425
Produits nets	2 301 155	1 774 819
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	84 681	(507 256)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	915 722	1 136 019
Profits (pertes) de change nets	(12 565)	(80 717)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	622	1 034
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	3 289 615	2 323 899
Salaires et avantages du personnel	544 832	454 441
Locaux et équipement	42 169	43 158
Autres charges	187 852	176 437
Charges opérationnelles et administratives	774 853	674 036
Résultat net	2 514 762	1 649 863
Résultat net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	2 440 048	1 647 648
Aux participations ne donnant pas le contrôle	74 714	2 215
Résultat net	2 514 762	1 649 863

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

La note 23 fournit de l'information complémentaire sur l'état consolidé des résultats, y compris les produits d'intérêts tirés des actifs financiers évalués au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La note 24 fournit des informations sectorielles.

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	2022	2021
Résultat net		2 514 762	1 649 863
Autres éléments du résultat global			
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		(28 754)	6 096
Reclassement au résultat net des pertes (profits) sur les couvertures des flux de trésorerie		(698)	(1 271)
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		(29 452)	4 825
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	19	289 492	(43 038)
Autres éléments du résultat global		260 040	(38 213)
Résultat global total		2 774 802	1 611 650
Résultat global total attribuable :			
À l'actionnaire de BDC		2 700 088	1 609 435
Aux participations ne donnant pas le contrôle		74 714	2 215
Résultat global total		2 774 802	1 611 650

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
					Actifs à la JVAERG ⁽¹⁾	Couvertures des flux de trésorerie	Total			
Solde au 31 mars 2021		11 511 900	27 778	6 450 829	11 362	2 226	13 588	18 004 095	13 262	18 017 357
Résultat global total										
Résultat net				2 440 048				2 440 048	74 714	2 514 762
Autres éléments du résultat global										
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					(28 754)	(28 754)	(28 754)			(28 754)
Reclassement au résultat net des pertes (profits) sur les couvertures des flux de trésorerie						(698)	(698)	(698)		(698)
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	19			289 492				289 492		289 492
Autres éléments du résultat global		-	-	289 492	(28 754)	(698)	(29 452)	260 040	-	260 040
Résultat global total		-	-	2 729 540	(28 754)	(698)	(29 452)	2 700 088	74 714	2 774 802
Dividendes sur les actions ordinaires	20			(735 000)				(735 000)		(735 000)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle									(5 027)	(5 027)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle									1 341	1 341
Émission d'actions ordinaires	20	435 000						435 000		435 000
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres		435 000	-	(735 000)	-	-	-	(300 000)	(3 686)	(303 686)
Solde au 31 mars 2022		11 946 900	27 778	8 445 369	(17 392)	1 528	(15 864)	20 404 183	84 290	20 488 473

(1) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
					Actifs à la JVAERG ⁽¹⁾	Couvertures des flux de trésorerie	Total			
Solde au 31 mars 2020		4 008 900	27 778	4 846 219	5 266	3 497	8 763	8 891 660	11 139	8 902 799
Résultat global total										
Résultat net				1 647 648				1 647 648	2 215	1 649 863
Autres éléments du résultat global										
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					6 096	6 096	6 096			6 096
Reclassement au résultat net des pertes (profits) sur les couvertures des flux de trésorerie						(1 271)	(1 271)	(1 271)		(1 271)
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	19			(43 038)				(43 038)		(43 038)
Autres éléments du résultat global		-	-	(43 038)	6 096	(1 271)	4 825	(38 213)	-	(38 213)
Résultat global total		-	-	1 604 610	6 096	(1 271)	4 825	1 609 435	2 215	1 611 650
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle									(144)	(144)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle									52	52
Émission d'actions ordinaires	20	7 503 000						7 503 000		7 503 000
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres		7 503 000	-	-	-	-	-	7 503 000	(92)	7 502 908
Solde au 31 mars 2021		11 511 900	27 778	6 450 829	11 362	2 226	13 588	18 004 095	13 262	18 017 357

(1) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	2022	2021
Activités opérationnelles			
Résultat net		2 514 762	1 649 863
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets			
Produits d'intérêts		(1 694 417)	(1 613 015)
Charges d'intérêts		104 113	91 537
Intérêts sur les obligations locatives		1 758	2 082
Pertes (profits) nets réalisés sur les placements		(576 019)	(167 076)
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues		(84 681)	507 256
Variation nette de la moins(plus)-value latente sur les placements		(915 722)	(1 136 019)
Pertes (profits) de change nets latents		(3 354)	132 852
Pertes (profits) nets latents sur autres instruments financiers		(76)	237
Capitalisation des prestations définies inférieure (supérieure) au montant passé en charges	19	15 735	25 485
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	13, 14	20 496	22 466
Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation	15	13 931	15 306
Pertes (profits) sur la décomptabilisation d'immobilisations corporelles	13, 14	186	192
Autres		(20 479)	(34 073)
Charges d'intérêts payées		(102 602)	(95 152)
Produits d'intérêts reçus		1 646 008	1 566 706
Variation des actifs et des passifs opérationnels			
Variation nette des prêts		(2 022 139)	(4 088 664)
Variation nette des créditeurs, frais courus et autres passifs		72 459	36 515
Variation nette des autres actifs		(27 073)	(19 428)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles		(1 057 114)	(3 102 930)
Activités d'investissement			
Décaissements sur les titres adossés à des créances mobilières		(698 444)	(282 419)
Remboursements et produits de la vente sur les titres adossés à des créances mobilières		414 243	332 966
Décaissements sur les placements de financement subordonné		(629 004)	(379 461)
Remboursements sur les placements de financement subordonné		620 556	349 772
Décaissements sur les placements de capital de risque		(514 017)	(512 951)
Produits de la vente de placements de capital de risque		582 050	298 688
Acquisition d'immobilisations corporelles	13	(8 351)	(16 708)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	14	(7 969)	(9 555)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(240 936)	(219 668)
Activités de financement			
Variation nette des billets à court terme	18	1 048 000	(6 019 828)
Émission de billets à long terme	18	1 223 000	835 000
Remboursements de billets à long terme	18	(549 139)	(2 554)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle		(5 027)	(144)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle		1 341	52
Émission d'actions ordinaires	20	435 000	7 503 000
Dividendes versés sur les actions ordinaires	20	(735 000)	-
Païement des obligations locatives		(14 254)	(13 810)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement		1 403 921	2 301 716
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		105 871	(1 020 882)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		800 515	1 821 397
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		906 386	800 515

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 (en milliers de dollars canadiens)

1.

Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la société

La Banque de développement du Canada est une société d'État créée par une loi du Parlement le 20 décembre 1974, sous la dénomination de Banque fédérale de développement, et a été maintenue sous sa dénomination actuelle par une loi du Parlement adoptée le 13 juillet 1995. La Banque de développement du Canada est constituée en société au Canada et appartient entièrement au gouvernement du Canada. Le siège social de la société est situé au 5, Place Ville-Marie, bureau 100, Montréal, Québec, Canada.

Les objectifs de la Banque de développement du Canada et de ses filiales (collectivement, BDC) sont de promouvoir et de faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises, en leur fournissant un éventail de prêts, d'investissements et de services-conseils complémentaires. BDC offre aux entreprises canadiennes des services sur mesure qui permettent de répondre à leurs besoins courants, tout en obtenant un rendement des capitaux propres approprié à l'appui de l'avancement de ses activités.

BDC ne reçoit aucun crédit parlementaire du gouvernement du Canada. Pour financer ses objectifs, BDC emprunte des fonds à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ou la ministre des Finances. Avant le 21 avril 2008, BDC a émis des titres d'emprunt garantis par le gouvernement du Canada. La *Loi sur la Banque de développement du Canada* (la « Loi sur la BDC ») permet également à BDC d'émettre des instruments hybrides de capital grâce auxquels elle peut obtenir les fonds nécessaires à ses activités. Sa Majesté la Reine du chef du Canada ne pourrait être tenue responsable du paiement des montants dus aux termes de tels instruments de capital, dont aucun n'était en circulation au 31 mars 2022 ni au 31 mars 2021.

BDC est à tous égards mandataire de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. BDC est aussi nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et rend des comptes au Parlement par l'entremise de le ou la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite entreprise et du Développement économique. En vertu de l'article 89 de la LGFP, BDC, comme quelques autres sociétés d'État, doit se conformer à une instruction émise en 2008 ordonnant aux sociétés d'État de prendre dûment en considération l'intégrité personnelle de ceux et celles à qui elles prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement visant à améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales. Au cours de l'exercice 2009, BDC a terminé la mise en œuvre de cette directive et confirme que l'instruction a été suivie depuis.

En décembre 2014, en vertu de l'article 89 de la LGFP, le Gouverneur général en conseil a donné instruction (P.C. 2014-1378) à BDC de passer en revue son régime de retraite actuel et de s'assurer que celui-ci demeure abordable et financièrement viable et que ses modalités concordent avec celles du Régime de pension de retraite de la fonction publique. Ces modifications avaient pour but de veiller à ce que les régimes de retraite des sociétés d'État prévoient un ratio de partage des coûts 50:50 pour le service courant, au titre des cotisations au régime entre les employé.es et l'employeur au 31 décembre 2017, en plus d'augmenter l'âge normal de la retraite à 65 ans pour les employé.es embauché.es à compter du 1^{er} janvier 2015. Pour se conformer à l'instruction reçue, BDC a donc apporté à son régime de retraite à prestations définies des modifications entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Les employé.es admissibles embauché.es avant le 1^{er} janvier 2015 pouvaient s'inscrire à l'une des trois options offertes, deux de celles-ci comprenant quelques caractéristiques de l'ancien régime et la troisième, proposant une structure de prestations entièrement nouvelle. Les employé.es embauché.es après le 31 décembre 2014 sont automatiquement inscrit.es à la troisième option. En outre, BDC a augmenté progressivement le niveau des cotisations des employé.es en vue d'atteindre un ratio de partage des coûts 50:50 pour le service courant au 31 décembre 2017. BDC a également approuvé une politique de capitalisation s'appuyant sur des mécanismes visant à ce que les cotisations versées par BDC, uniquement en ce qui concerne les coûts liés au service courant, n'excèdent pas les cotisations obligatoires des membres, sur une base cumulée, tout en se conformant aux règlements. BDC a terminé la mise en œuvre de ces deux éléments de sa stratégie avant le 31 décembre 2017. Au 31 décembre 2021, BDC avait atteint un niveau de cotisations de l'employeur qui, sans correspondre exactement à un ratio de 50:50, dépasse légèrement 50 % des coûts pour le service courant, et BDC gère ce niveau conformément aux règlements applicables et à sa politique de capitalisation. En mai 2019, BDC s'est entretenue avec des représentant.es du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (Conseil du Trésor) et a convenu de faire rapport de son ratio de partage des coûts pour le service courant chaque année au cours des cinq prochaines années. Cela permettra au Conseil du Trésor et à BDC de surveiller la situation et d'évaluer si des mesures supplémentaires sont nécessaires à la fin de l'exercice 2025.

1. Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la société (suite)

En juillet 2015, en vertu de l'article 89 de la LGFP, le Gouverneur général en conseil a donné instruction (P.C. 2015-1109) à BDC d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor d'une manière qui soit conforme à ses obligations légales. Ainsi, BDC a modifié sa Politique et sa Directive générale sur les dépenses engagées pour le compte de BDC et confirme qu'elle se plie depuis à cette instruction. La Politique sur les dépenses engagées pour le compte de BDC est présentée sur le site Web de BDC.

2.

Base d'établissement

Déclaration de conformité

BDC a établi ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Ces états financiers consolidés ont été approuvés pour publication le 8 juin 2022 par le conseil d'administration.

Base de présentation et d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour :

- > les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et les instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur;
- > l'actif ou le passif net au titre des prestations définies relatif aux avantages postérieurs à l'emploi, qui a été comptabilisé comme la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies moins la juste valeur des actifs du régime.

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de BDC et de ses filiales. Sauf indication contraire, les chiffres dans les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dollars canadiens.

Principes de consolidation

BDC mène ses activités par l'intermédiaire de plusieurs entités, y compris une filiale en propriété exclusive et deux fonds d'investissement qui sont considérés comme des filiales aux fins de la présentation de l'information financière.

Les états financiers consolidés de BDC comprennent les états financiers de la société mère et les états financiers consolidés des filiales mentionnées ci-après au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021. Les états financiers des filiales sont établis selon des méthodes uniformes de comptabilisation et d'évaluation pour des transactions similaires.

2. Base d'établissement (suite)

Filiales

Aux fins de la présentation de l'information financière, les filiales sont définies comme des entités contrôlées par BDC. BDC contrôle une entité lorsqu'elle a une exposition, ou le droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'exercer un pouvoir sur l'entité bénéficiant d'investissements de manière à influencer sur ces rendements. On présume qu'il y a contrôle lorsque BDC détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels sont considérés lorsqu'on évalue si BDC contrôle une autre entité.

Dans les cas où BDC ne détient pas la majorité des droits de vote, une analyse plus approfondie est effectuée pour déterminer si BDC a ou non le contrôle de l'entité. BDC est réputée avoir le contrôle lorsque, aux termes des conventions entre actionnaires et/ou des conventions de sociétés en commandite, elle prend la plupart des décisions qui ont une incidence sur les activités pertinentes.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où le contrôle commence jusqu'à la date où il n'est plus exercé. Aucune filiale n'a été acquise ou cédée pendant les périodes de présentation de l'information financière. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les entités en exploitation suivantes ont été consolidées dans les états financiers consolidés de BDC.

Entité	Principale activité	Pays de constitution en société et de résidence	Proportion de la participation et des droits de vote détenus	Base du contrôle
BDC Capital Inc.	Structure de société de portefeuille pour des activités d'investissement	Canada	100 %	Droits de vote
Fonds AlterInvest II, s.e.c.	Placements de financement subordonné	Canada	50 %	Droits de vote et accords contractuels
Go Capital, s.e.c.	Placements de capital de risque	Canada	20 %	Accords contractuels

Fonds AlterInvest II, s.e.c.

BDC détient une participation de 50 % dans Fonds AlterInvest II, s.e.c. et agit à titre de commandité de cette entité, ce qui lui confère la capacité de diriger toutes les activités pertinentes de Fonds AlterInvest II, s.e.c. et le pouvoir d'influer sur les rendements variables auxquels elle est exposée.

Go Capital, s.e.c.

Même si BDC détient moins de la moitié de Go Capital, s.e.c. et moins de la moitié des droits de vote, la direction a déterminé, selon les termes de la convention en vertu de laquelle Go Capital, s.e.c. a été établie, que BDC contrôle cette entité. À titre de commandité, BDC a actuellement la capacité de diriger les activités pertinentes de Go Capital, s.e.c. et le pouvoir d'influer sur les rendements variables auxquels elle est exposée.

L'exercice de Go Capital, s.e.c. se termine le 31 décembre, tel que convenu par les associés au moment où cette entité a été établie. Par conséquent, de l'information financière supplémentaire concernant cette entité est préparée pour la période intermédiaire aux fins de la consolidation.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations dans des filiales non attribuables à la société mère sont comptabilisées dans les capitaux propres consolidés à titre de participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués à l'actionnaire de BDC et aux participations ne donnant pas le contrôle en fonction de leur participation respective, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour elles.

2. Base d'établissement (suite)

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles BDC exerce une influence notable, mais pas un contrôle, sur les politiques financières et opérationnelles. Les placements de financement subordonné et de capital de risque dans des entreprises associées qui sont détenus dans le portefeuille de placements de BDC par BDC Capital Inc. sont évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. Ce traitement est permis par la Norme comptable internationale (IAS) 28, *Participations dans des entreprises associées*, selon laquelle une entité qui est un organisme de capital-risque ou une entité similaire et qui détient des participations dans une entreprise associée peut choisir d'évaluer ces participations à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*.

3.

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés sont décrites ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées dans ces états financiers consolidés, de même qu'à toutes les entités consolidées par BDC.

Instruments financiers

Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque BDC devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier ainsi que tous les risques et avantages importants connexes sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les instruments financiers sont comptabilisés et décomptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement.

Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur. La juste valeur lors de la comptabilisation initiale comprend les coûts de transaction attribuables directement à l'acquisition ou à l'émission des instruments financiers, sauf dans le cas des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transaction sont comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Classement des instruments financiers

Actifs financiers

Au moment de la comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme étant ultérieurement évalué :

- > au coût amorti;
- > à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN); ou
- > à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Appréciation du modèle économique

Le classement dépend du modèle économique que suit BDC pour gérer ces actifs financiers et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie de l'actif financier. Les objectifs du modèle économique sont divisés en trois catégories :

- > détenir des actifs financiers uniquement afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- > détenir des actifs financiers à la fois pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels et pour les vendre;
- > gérer des actifs financiers sur la base de la juste valeur.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Classement des instruments financiers

Actifs financiers (suite)

Appréciation du modèle économique (suite)

BDC évalue l'objectif du modèle économique selon lequel un actif est détenu au niveau du portefeuille afin de mieux refléter la façon dont elle gère ses activités et dont les informations sont communiquées à la direction. Les informations en question comprennent :

- > la stratégie d'investissement pour détenir ou vendre les actifs dans le portefeuille et les risques qui ont une incidence sur la performance du modèle économique;
- > les rapports transmis à la direction de BDC et les indicateurs clés utilisés pour évaluer la performance du portefeuille;
- > la rémunération des gestionnaires de portefeuille (notamment la question de savoir si la rémunération est fondée sur la juste valeur des actifs gérés ou sur les flux de trésorerie contractuels perçus);
- > la fréquence, le volume et le moment auxquels des ventes ont été réalisées au cours des périodes antérieures, les raisons qui ont motivé ces ventes et les attentes quant aux ventes futures.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il répond aux deux conditions ci-après et qu'il n'est pas désigné comme étant évalué à la JVRN :

- > l'actif est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
- > les dispositions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier qui est un instrument de dette est évalué à la JVAERG uniquement s'il répond aux deux conditions ci-après et s'il n'est pas désigné comme étant évalué à la JVRN :

- > l'actif est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de les vendre; et
- > les dispositions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les autres actifs financiers sont classés comme étant évalués à la JVRN.

BDC peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier qui répond aux conditions pour être évalué au coût amorti ou à la JVAERG comme étant évalué à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes.

Évaluation pour déterminer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts

BDC prend en considération les dispositions contractuelles de l'instrument pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Cette évaluation nécessite notamment d'établir si un actif financier comprend une clause contractuelle qui pourrait modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels, de sorte que l'actif ne respecterait pas cette condition. Dans le cadre de cette évaluation, BDC tient compte de caractéristiques telles que les suivantes :

- > la possibilité que des événements modifient l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie;
- > des clauses comportant un effet de levier;
- > des options de remboursement anticipé ou de prolongation;
- > des clauses qui limitent les droits de BDC aux flux de trésorerie provenant d'actifs spécifiés;
- > des caractéristiques qui influent sur l'appréciation de la valeur temps de l'argent.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Classement des instruments financiers (suite)

Passifs financiers

BDC classe ses passifs financiers comme étant évalués au coût amorti sauf si elle a désigné des passifs comme étant évalués à la JVRN ou si elle est tenue d'évaluer des passifs à la JVRN. BDC désigne un passif financier comme étant évalué à la JVRN au moment de la comptabilisation initiale si cette désignation permet d'éliminer une non-concordance comptable qui, autrement, pourrait découler d'une base d'évaluation différente des actifs ou des passifs ou si le passif comprend un dérivé incorporé qui est séparable et qui modifie significativement les flux de trésorerie qui, autrement, seraient imposés par le contrat.

Une description de la base de chaque désignation est fournie à la section Principaux types d'instruments financiers de la présente note.

Évaluation ultérieure des instruments financiers

Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers sont évalués selon le classement de l'instrument financier, soit à la juste valeur ou au coût amorti.

Instruments financiers classés au coût amorti

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers classés dans cette catégorie sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues dans le cas des actifs financiers. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements et encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier de manière à obtenir sa valeur comptable. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, BDC estime les flux de trésorerie futurs en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier.

Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net

Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et la variation des profits ou pertes latents est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats sous :

- > variation nette de la plus ou moins-value latente sur les placements ou sous profits ou pertes de change nets lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières et aux placements de financement subordonné et de capital de risque; ou
- > profits ou pertes nets sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés.

Les profits et les pertes découlant de la vente, de la cession ou de la radiation de ces instruments financiers sont inclus directement dans l'état consolidé des résultats et comptabilisés aux postes suivants :

- > profits ou pertes nets réalisés sur les placements lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières et aux placements de financement subordonné et de capital de risque; ou
- > profits ou pertes nets sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés.

Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers évalués à la JVAERG sont évalués à la juste valeur, et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit décomptabilisé, à l'exception du fait que le modèle de dépréciation de l'IFRS 9 s'applique à ces instruments et que la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure des instruments financiers (suite)

Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. La variation des profits ou pertes latents, ainsi que les profits et les pertes découlant de la vente, de la cession ou de la radiation de ces instruments financiers est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats en tant que profits ou pertes nets sur autres instruments financiers. Les variations de la juste valeur de ces passifs financiers attribuables aux changements du risque de crédit de BDC sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, sauf si ce traitement créerait ou accroîtrait une non-concordance comptable au niveau du résultat net, auquel cas les effets des variations du risque de crédit sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats.

Couvertures des flux de trésorerie

BDC a choisi d'annuler la désignation des instruments de couverture à compter du dernier jour de l'exercice 2018. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global au 31 mars 2018 seront reclassés à l'état consolidé des résultats dans les périodes où les éléments couverts influent sur le résultat net. Les dérivés détenus à des fins de gestion de risques sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à l'état consolidé des résultats depuis le 1^{er} avril 2018.

Dépréciation

Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues est établie à l'égard des instruments financiers suivants qui ne sont pas évalués à la JVRN :

- > Trésorerie et équivalents de trésorerie
- > Prêts
- > Titres adossés à des créances mobilières de qualité de premier rang
- > Comptes à recevoir des clients de Services-conseils
- > Engagements relatifs aux prêts et titres adossés à des créances mobilières
- > Garanties de prêts

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les pertes de crédit attendues dans le portefeuille à la date de présentation de l'information financière en fonction d'informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique à venir établies individuellement.

Conformément à l'IFRS 9, la correction de valeur pour pertes de crédit attendues est évaluée selon un modèle de dépréciation en trois étapes :

- i. Étape 1 – pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir : La correction de valeur est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit n'augmente pas de manière importante depuis la comptabilisation initiale;
- ii. Étape 2 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie : La correction de valeur est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit augmente de manière importante depuis la comptabilisation initiale et que le prêt n'est pas considéré comme étant déprécié;
- iii. Étape 3 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie : La correction de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée de ses flux de trésorerie futurs estimés si le prêt est considéré comme étant déprécié.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation (suite)

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues fournit une estimation reposant sur des pondérations probabilistes, qui intègre des informations prospectives représentant trois scénarios macroéconomiques. L'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit est fondée sur la variation de la probabilité de défaillance prospective sur la durée de vie de l'instrument depuis la comptabilisation initiale. Pour certains instruments ayant un risque de crédit faible à la date de présentation de l'information financière, le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Le risque de crédit que comporte un actif financier est considéré comme faible si cet actif comporte un risque de défaillance faible et si l'emprunteur.euse a une solide capacité à remplir ses obligations au titre des flux de trésorerie contractuels à court terme et que cette capacité ne sera pas nécessairement diminuée par des changements défavorables dans les conditions économiques et commerciales à plus long terme, même si elle peut l'être.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues est calculée selon les montants déboursés et non déboursés des prêts autorisés, des garanties de prêts et des titres adossés à des créances mobilières de qualité de premier rang. La correction de valeur pour les montants déboursés est comptabilisée en diminution des actifs, tandis que la correction de valeur pour les montants non déboursés et les garanties est comptabilisée dans les passifs à l'état consolidé de la situation financière.

Définition de la défaillance

Conformément à la politique en matière de gestion du risque de crédit de BDC, un actif financier est considéré comme étant déprécié et passe à l'Étape 3 en cas de défaut de paiement pendant trois mois consécutifs et s'il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement ou, en cas d'événements défavorables jugés graves et probablement irrémédiables, de sorte que BDC ne peut plus s'attendre à percevoir la totalité des flux de trésorerie futurs attendus.

Politique de radiation

Les actifs financiers sont sortis du bilan, en partie ou en totalité, lorsque BDC a épuisé tous les recours possibles pour obtenir un recouvrement auprès de l'emprunteur.euse et du garant et qu'aucune valeur n'est attendue à la suite de la réalisation d'une garantie.

Modifications de prêts

Afin d'offrir un soutien financier aux client.es touché.es par la pandémie de COVID-19, BDC a mis en place certains programmes d'aide, tels que des options de report du paiement du capital et des intérêts. Ces modifications n'ont pas donné lieu à des opérations de décomptabilisation. Par conséquent, aucune perte sur modification n'a été comptabilisée.

Principaux types d'instruments financiers

Équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie comprennent les billets bancaires à court terme dont l'échéance est de moins de trois mois à la date initiale d'acquisition et qui sont utilisés pour gérer le risque de liquidité. Les équivalents de trésorerie sont classés au coût amorti.

Les équivalents de trésorerie font l'objet d'un suivi au quotidien pour déterminer le risque de crédit lié à la contrepartie en faisant appel à des agences de notation externes. Au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, les équivalents de trésorerie étaient considérés comme comportant un faible risque de crédit en fonction des notations externes des contreparties de A à AA. La mesure de simplification dans les cas où le risque de crédit est faible est utilisée et la dépréciation des équivalents de trésorerie est calculée en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Principaux types d'instruments financiers (suite)

Prêts

Les prêts sont classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les prêts présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

Pour les prêts, les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts, BDC établit une correction de valeur pour pertes de crédit pour chaque actif pris individuellement à l'aide du modèle de dépréciation en trois étapes de l'IFRS 9 et comptabilise les pertes de crédit attendues dans l'état consolidé des résultats. La correction de valeur pour les pertes de crédit liées aux prêts est présentée dans l'état consolidé de la situation financière à titre de correction de valeur pour pertes de crédit attendues en diminution des prêts. La correction de valeur pour les pertes de crédit liées aux garanties de prêts et aux engagements relatifs aux prêts est comprise dans les passifs au poste « Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts ».

Correction de valeur au titre des prêts productifs

Selon la méthode de comptabilisation des pertes de crédit attendues de l'IFRS 9, une correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts, les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts doit être comptabilisée, qu'il y ait dépréciation ou non. Nous comptabilisons la correction de valeur au montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir pour les prêts à l'Étape 1 si le risque de crédit à la date de clôture n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Nous comptabilisons les pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante des prêts productifs à l'Étape 2 lorsque le risque de crédit a augmenté de manière importante.

Correction de valeur au titre des prêts douteux

Selon la définition de défaillance de BDC, un prêt est considéré comme étant en souffrance et est classé à l'Étape 3 lorsqu'il répond à au moins un des critères suivants, lesquels constituent une indication objective de dépréciation :

- > la qualité du crédit s'est détériorée au point où BDC estime improbable que le ou la débiteur.trice lui rembourse la totalité de ses obligations de crédit; ou
- > l'arriéré du ou de la débiteur.trice sur un crédit dû à BDC dépasse 90 jours et il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement.

Lorsqu'un prêt est considéré comme douteux, les pertes de crédit attendues correspondent à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée de ses flux de trésorerie futurs estimés, lesquels sont actualisés i) au taux d'intérêt effectif du prêt pour les prêts à taux fixe ou ii) au taux en vigueur au moment de la dépréciation pour les prêts à taux flottant.

Les valeurs comptables des prêts douteux sont d'abord diminuées par le biais du compte de correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les prêts sont ensuite radiés quand tous les efforts de recouvrement ont été épuisés et qu'il n'existe plus de probabilités de recouvrement. Les montants des pertes de valeur initiales ainsi que toute augmentation ou toutes reprises ultérieures de ces pertes de valeur sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit attendues.

Les variations de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts, les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts en raison des octrois, des remboursements et échéances, des modifications aux paramètres de risque, des réévaluations et des modifications sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit attendues.

Pour de plus amples renseignements sur les critères utilisés pour déterminer le montant de la correction de valeur, se reporter à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Principaux types d'instruments financiers (suite)

Titres adossés à des créances mobilières

Le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières (TACM) est composé de billets de qualité de premier rang ou subordonnés, émis par voie de placement privé.

Les billets de qualité de premier rang sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et les billets subordonnés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dans la mesure où ils font l'objet de rapports à la direction et sont évalués par celle-ci sur la base de la juste valeur. Les TACM présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

La juste valeur des TACM est calculée au moyen des flux de trésorerie prévus et d'une courbe de taux de rendement estimative découlant de la courbe des taux de rendement relatifs aux titres émis par le gouvernement canadien et de l'écart de taux des TACM pour des transactions comparables. Le résultat est ajusté en fonction du risque lié aux actifs sous-jacents et de la structure de la transaction.

Conformément à l'IFRS 9, les pertes de crédit attendues sont calculées en fonction du portefeuille de billets de qualité de premier rang déboursés et non déboursés puisqu'ils sont classés comme étant évalués à la JVAERG. Aucune dépréciation n'est calculée sur les billets subordonnés puisqu'ils sont classés à la JVRN.

Le risque de crédit des TACM est surveillé chaque trimestre à l'aide d'une méthode de classification interne des cotes de risque de crédit. Au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, tous les billets de qualité de premier rang sont considérés comme comportant un faible risque de crédit, de sorte que la mesure de simplification en pareil cas est utilisée et la dépréciation est calculée en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir.

Pour de plus amples renseignements sur les critères utilisés pour déterminer si une perte de valeur s'est produite, se reporter à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*.

Placements de financement subordonné et de capital de risque

Lors de la comptabilisation initiale, les placements de financement subordonné et de capital de risque sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net étant donné qu'ils font partie d'un portefeuille qui fait l'objet de rapports à la direction et qui est évalué par celle-ci sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie documentée de gestion des risques et d'investissement. Les montants non déboursés des placements de financement subordonné ont été désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour éviter une non-concordance comptable entre les placements non déboursés et les placements en cours évalués à la JVRN.

Le processus de BDC pour l'évaluation de la juste valeur des placements de financement subordonné et de capital de risque s'inspire de directives internationales intitulées « International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines ». Selon le type de placements qu'elle évalue, BDC utilise soit i) des méthodologies d'évaluation fondées sur le marché, comme le cours du marché ou le prix de placements similaires et récents, soit ii) la méthode fondée sur le bénéfice ou les flux de trésorerie actualisés, ou iii) la méthode de la liquidation ou la méthode reposant sur l'actif. Ces justes valeurs sont mises à jour au moins deux fois par an par des évaluateurs internes, puis sont revues par un comité de révision des évaluations, dont un.e membre externe est expert.e en évaluation d'entreprise. Les placements de capital de risque comprennent aussi des opérations de fonds de fonds qui permettent à certain.es autres commanditaires de recevoir un rendement préférentiel sur le coût initial de leur investissement, des appels de fonds ultérieurs et une préférence dans les distributions. L'incidence de ces modalités est prise en compte dans le calcul de la juste valeur par l'application d'un ajustement à la valeur liquidative attribuée à chaque fonds. La juste valeur des placements dans les fonds de fonds est établie selon l'actif net fourni par l'administrateur.trice ou par le ou la commandité.e, sauf s'il existe une indication que la juste valeur diffère de la valeur liquidative fournie. L'incidence de ces modalités est prise en compte dans le calcul de la juste valeur par l'application d'un ajustement à la valeur liquidative attribuée à chaque fonds.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Principaux types d'instruments financiers (suite)

Dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers ou d'autres mesures des instruments financiers. BDC acquiert des instruments financiers dérivés afin de gérer les risques de taux d'intérêt et de change ainsi que les autres risques de marché. BDC ne détient pas de dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Les dérivés sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Tous les dérivés de BDC proviennent du marché hors bourse et comprennent principalement les swaps et les contrats de change à terme de gré à gré. La juste valeur des swaps est déterminée à l'aide de modèles de prix qui tiennent compte des prix du marché et des prix contractuels actuels de l'instrument sous-jacent, ainsi que de la valeur temps, de la courbe des rendements ou de facteurs de volatilité sous-jacents à la position et des options intégrées. On calcule la juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré en actualisant le montant notionnel à l'aide des courbes de rendement des devises respectives. Pour ces deux calculs, on utilise des données de marché observables provenant de courtiers et d'intermédiaires reconnus ainsi que des modèles d'évaluation standards dans l'industrie.

BDC détient des instruments financiers hybrides qui comprennent un contrat hôte non dérivé et un dérivé incorporé qui est séparable et qui modifie significativement les flux de trésorerie qui, autrement, seraient imposés par le contrat. Les flux de trésorerie des instruments hybrides varient d'une manière analogue à ceux d'un dérivé autonome. Si le contrat hôte est un passif financier, les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte doivent être séparés et classés comme étant des dérivés à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins que le contrat hôte soit désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats hybrides avec actifs financiers hôtes entrant dans le champ d'application de l'IFRS 9 ne doivent plus être séparés, mais plutôt évalués à la JVRN en fonction de l'évaluation des flux de trésorerie des instruments financiers hybrides dans leur intégralité selon la section sur le classement des instruments financiers de la présente note.

Au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, BDC ne détenait aucun dérivé incorporé devant être séparé du contrat hôte, car le contrat hôte était désigné dans son intégralité comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Emprunts

Les billets à court terme sont évalués au coût amorti.

BDC a deux types de billets à long terme : les billets non structurés et les billets structurés. Les billets à long terme non structurés sont comptabilisés au coût amorti. Les billets structurés sont ceux dont l'intérêt et/ou le capital sont liés aux fluctuations des taux de change, des taux de swap et d'autres références des marchés. Ils sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net à la comptabilisation initiale, car BDC détient des dérivés connexes désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et la désignation élimine ou réduit significativement la non-concordance comptable qui, autrement, surviendrait.

On détermine la juste valeur des billets structurés en utilisant des données de marché observables ainsi que des techniques d'évaluation éprouvées. Les données de marché observables proviennent de courtiers et d'intermédiaires reconnus et comprennent les taux d'intérêt, les taux de change ainsi que d'autres références des marchés.

Les intérêts courus sur emprunts sont inclus dans la valeur comptable des billets à court et à long terme.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Principaux types d'instruments financiers (suite)

Garanties financières

BDC émet des « lettres de crédit, des garanties de prêts et des garanties de portefeuille » (garanties) afin de soutenir les entreprises. Selon les termes de ces garanties, BDC doit effectuer des remboursements à des tiers si les client.es sont incapables de remplir leurs engagements contractuels. Toutes les garanties sont émises en faveur de parties non liées dans des conditions de concurrence normale. Ces garanties sont initialement comptabilisées à la juste valeur à la date de passation du contrat. La juste valeur est réputée nulle, car aucuns frais ne sont perçus à la création. De plus, aucune créance pour les frais prévus n'est comptabilisée lors de la comptabilisation initiale.

Subséquemment, les garanties sont évaluées au montant correspondant à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues d'après le modèle de dépréciation en trois étapes de l'IFRS 9 et comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière.

Les frais sont calculés en pourcentage du solde en capital et sont comptabilisés en frais et autres produits dans l'état consolidé des résultats lorsqu'ils deviennent exigibles.

La comptabilisation subséquente d'une réclamation à payer survient uniquement s'il devient plus probable qu'improbable qu'un.e client.e ne respectera pas ses engagements contractuels, entraînant une mise en jeu de la garantie. Lorsqu'une réclamation est comptabilisée, la perte de crédit attendue au titre de la garantie est reprise et le véritable montant de la réclamation est comptabilisé dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit attendues.

Produits d'intérêts et charges d'intérêts liés aux instruments financiers et frais

Les produits et charges d'intérêts liés aux instruments financiers portant intérêt sont comptabilisés comme tels dans l'état consolidé des résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des placements de financement subordonné classés à la JVRN, pour lesquels les produits d'intérêts sont comptabilisés selon le taux contractuel de l'instrument. On continue de déterminer les intérêts sur les prêts douteux à partir de la valeur nette comptable de ces prêts en appliquant le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur.

Les placements de financement subordonné donnent lieu également à des rendements qui ne sont pas des intérêts, comme les redevances et les bonis d'intérêt, qui sont comptabilisés en frais et autres produits dans l'état consolidé des résultats lorsqu'il est probable qu'ils seront reçus et que les montants peuvent être évalués de façon fiable.

Les frais qui font partie intégrante de l'octroi ou de la renégociation d'un prêt sont différés et comptabilisés comme produits d'intérêts sur la durée de vie prévue du prêt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les autres frais sont comptabilisés en résultat net à mesure que les services afférents sont fournis.

Les primes et les escomptes sur les emprunts sont amortis dans les charges d'intérêts sur la durée de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Produits de Services-conseils

Services-conseils fournit des solutions et des services-conseils aux entrepreneurs. Les produits de Services-conseil sont comptabilisés progressivement à mesure que les obligations de prestation prévues aux contrats sont remplies auprès des client.es et sont mesurés selon la méthode à l'avancement en fonction des coûts de prestation engagés à ce jour par rapport au total des coûts de prestation prévus pour fournir le service.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le coût d'une immobilisation corporelle comprend son prix d'achat et toutes les dépenses directement attribuables à sa préparation afin de l'amener à l'endroit et de la mettre dans l'état nécessaire pour permettre une exploitation de la manière prévue par la direction.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

	Durée de vie utile estimative	Présentés dans l'état consolidé des résultats sous
Matériel informatique et de télécommunications	5 ans	Autres charges
Mobilier, agencements et équipement	10 ans	Locaux et équipement
Améliorations locatives	Durée du contrat de location	Locaux et équipement

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les systèmes et les applications logicielles, dont le coût inclut le prix d'achat plus tous les coûts engagés pour les préparer à leur utilisation interne prévue. Les immobilisations incorporelles ont une durée de vie déterminée et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité économique estimée, qui est comprise entre trois et sept ans. Les coûts liés aux projets en cours ne sont pas soumis à l'amortissement tant que l'immobilisation incorporelle concernée n'est pas prête à être utilisée. La charge d'amortissement est incluse dans les autres charges dans l'état consolidé des résultats.

En ce qui a trait aux immobilisations incorporelles générées en interne, les dépenses engagées pour la recherche (ou pour l'étape de recherche d'un projet interne) sont comptabilisées à titre de charges lorsqu'elles sont engagées.

Une immobilisation incorporelle résultant du développement (ou de l'étape de développement d'un projet interne) sera comptabilisée si, et seulement si, tous les critères suivants peuvent être démontrés :

- (a) la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- (b) l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- (c) la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- (d) la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- (e) la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle;
- (f) la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne est égal à la somme des dépenses engagées à partir de la date à laquelle cette immobilisation incorporelle a satisfait pour la première fois aux critères de comptabilisation mentionnés ci-dessus. Si les critères ci-dessus ne sont pas respectés, les frais de développement sont comptabilisés en charges à l'exercice au cours duquel ils ont été engagés.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

Les valeurs résiduelles, les méthodes d'amortissement et les durées de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles sont revues au moins à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées, si nécessaire.

Ces actifs font également l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable risque de ne pas être recouvrable. Qu'il y ait un indice de dépréciation ou non, un test de dépréciation annuel est effectué pour les projets en cours liés à des immobilisations incorporelles. Si les tests de dépréciation indiquent que la valeur comptable d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, la valeur comptable de l'actif est ramenée immédiatement à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, BDC évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, BDC doit déterminer si :

- > le contrat comporte l'utilisation d'un bien déterminé, qu'il soit mentionné explicitement ou implicitement dans le contrat, et il doit être physiquement distinct ou représenter la quasi-totalité de la capacité du bien physiquement distinct. Si le fournisseur a un droit de substitution substantiel, le bien n'est pas un bien déterminé;
- > BDC a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien tout au long de la durée d'utilisation;
- > BDC a le droit de décider de l'utilisation du bien. Lorsque BDC détient les droits décisionnels qui présentent le plus de pertinence pour apporter des changements quant à savoir comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser, elle a le droit de décider de l'utilisation du bien.

BDC comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, qui comprend le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte des paiements de location versés à la date de début ou avant cette date, majoré des coûts directs initiaux engagés, le cas échéant, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est par la suite amorti selon la méthode linéaire, sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. La durée d'utilité estimée des actifs au titre du droit d'utilisation est déterminée sur la même base que celle des immobilisations corporelles. En outre, l'actif au titre du droit d'utilisation est périodiquement soumis à un test de dépréciation et diminué des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou du taux d'emprunt marginal de BDC si le taux d'intérêt implicite ne peut être déterminé facilement. En général, BDC utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. Les paiements de loyers comprennent principalement des paiements fixes.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs découlant principalement d'un changement dans l'évaluation de l'intention de BDC d'exercer son option de prolongation ou de résiliation ou d'un changement dans les paiements de loyers en raison de la réévaluation de la superficie d'un emplacement.

Lorsque l'obligation locative est réévaluée pour ces raisons, un ajustement correspondant est porté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou est comptabilisé en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Contrats de location (suite)

Contrats de location à court terme et contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur

BDC a choisi de ne pas comptabiliser les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives des contrats de location à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, tel que le matériel de bureau. BDC passe en charges les paiements de loyers associés à ces contrats de location selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

BDC offre aux employé.es admissibles un régime de retraite agréé à prestations définies, des régimes de retraite complémentaires à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (notamment sous la forme d'assurance maladie, d'assurance dentaire, d'assurance maladies graves et d'assurance vie).

L'actif ou le passif net au titre des prestations définies correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime.

On calcule l'obligation au titre des prestations définies de BDC pour les régimes de retraite séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages postérieurs à l'emploi accumulés par les employé.es en échange de leurs services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures.

On calcule l'obligation au titre des prestations définies pour chaque régime en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Pour déterminer la valeur actualisée de son obligation au titre des prestations définies et les coûts connexes des services rendus au cours de la période et des services passés, BDC affecte les droits aux prestations aux périodes de service selon la formule de calcul des prestations établie par le régime. On calcule la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées à l'aide des taux d'intérêt qui ont des échéances similaires à celle de l'obligation. Ces taux d'intérêt sont obtenus d'après les taux des obligations de sociétés de première catégorie qui, compte tenu du nombre limité de ces obligations à plus long terme, sont extrapolés à partir des taux des obligations provinciales de première catégorie auxquels un écart est ajouté pour tenir compte du risque de crédit additionnel lié aux obligations de sociétés de première catégorie.

BDC détermine les charges ou produits d'intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période de présentation de l'information financière annuelle à l'obligation au titre des prestations définies et aux actifs des régimes. Quand les avantages d'un régime sont modifiés, ou quand un régime fait l'objet d'une réduction, la portion des avantages modifiés associée aux services passés des employé.es ou le gain ou la perte lié.e à la réduction est comptabilisé.e immédiatement dans le résultat net au moment de la modification ou de la réduction du régime.

Les réévaluations, qui comprennent des écarts actuariels, ainsi que les différences entre le rendement des actifs du régime et les produits d'intérêts des actifs du régime sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sont reflétées immédiatement dans les bénéfices non distribués et ne sont pas reclassées au résultat net. Les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés, le gain ou la perte lié à la réduction du régime et les intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies sont comptabilisés en résultat net.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC

Le capital social représente la valeur nominale des actions ordinaires émises et en circulation. Le surplus d'apport représente la valeur des actifs transférés à BDC par l'actionnaire sans émission d'actions.

Les profits et les pertes latents sur les instruments financiers classés à la JVAERG sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à leur décomptabilisation ou leur dépréciation. À ce moment, ces profits ou pertes sont reclassés au résultat net. Avant le 1^{er} avril 2018, les profits et les pertes latents sur les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture étaient inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les flux de trésorerie prévus couverts soient reclassés au résultat net. BDC a choisi d'annuler la désignation des instruments de couverture à compter du 31 mars 2018 et les montants inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global de l'exercice considéré seront reclassés au résultat net sur la durée restante du contrat initial.

Les bénéfices non distribués représentent le résultat net et les réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies de la période considérée et de toutes les périodes antérieures, diminués des dividendes payés.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en devises, qui sont tous monétaires, sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de présentation de l'information financière. Les produits et les charges libellés en devises sont pour leur part convertis en dollars canadiens selon les taux de change moyens quotidiens ou mensuels en vigueur au cours de l'exercice.

Les profits ou pertes de change latents et réalisés sur les contrats de change à terme de gré à gré, les placements de financement subordonné, les prêts, les titres adossés à des créances mobilières ainsi que les profits ou pertes de change latents sur les placements de capital de risque sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats en tant que profits ou pertes de change nets, tandis que les profits ou pertes réalisés et latents sur les emprunts et les swaps sont comptabilisés en tant que profits ou pertes nets sur autres instruments financiers. Les profits ou pertes de change réalisés sur les placements de capital de risque sont comptabilisés à titre de profits (pertes) nets réalisés sur les placements dans l'état consolidé des résultats.

Informations sectorielles

Les secteurs d'activité de BDC, qui sont basés sur la nature des produits et des services et des initiatives soutenues par le gouvernement, sont les suivants : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque, Programmes incitatifs pour le capital et Programme d'accès au crédit.

Ces secteurs d'activité sont présentés conformément à la manière dont BDC présente et communique des informations qui sont revues régulièrement par le Comité de direction de l'entreprise et le conseil d'administration afin d'évaluer les résultats.

Toutes les transactions entre les secteurs sont comptabilisées comme des transactions intervenant dans des conditions de concurrence normale. Les produits et les charges associés directement à chaque secteur sont inclus au moment de la détermination de leurs résultats respectifs.

4.

Changements aux méthodes comptables

Les modifications suivantes ont été adoptées par BDC le 1^{er} avril 2021.

Réforme des taux d'intérêt de référence, Phase 2 (modification de l'IFRS 9, de l'IAS 39, de l'IFRS 7, de l'IFRS 4 et de l'IFRS 16)

En août 2020, l'IASB a publié la deuxième phase de la réforme des taux interbancaires offerts, laquelle apporte des modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers*, à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, à l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et à l'IFRS 16, *Contrats de location*. Les modifications de la phase 2 traitent des questions touchant l'information financière lorsque les taux d'intérêt de référence existants sont remplacés par des taux de référence alternatifs. Les modifications portent sur les actifs financiers, les passifs financiers et les obligations locatives, les dispositions relatives à la comptabilité de couverture et la présentation de certaines informations. Elles entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021 et doivent être appliquées de manière rétrospective. BDC a adopté les dernières modifications le 1^{er} avril 2021. Les modifications aux éléments et normes suivantes n'ont pas eu d'incidence sur BDC, comme il est expliqué ci-dessous :

- > IFRS 4, *Contrats d'assurance*, puisque BDC n'émet pas de contrat d'assurance
- > IFRS 16, *Contrats de location*, puisque les contrats de location de BDC ne sont pas exposés aux taux interbancaires
- > Exigences en matière de comptabilité de couverture, puisque BDC n'applique pas la comptabilité de couverture

L'une des mesures de simplification des modifications de la phase 2 est que les modifications aux actifs financiers et passifs financiers au coût amorti qui sont faites en conséquence directe de la réforme des taux interbancaires offerts et apportées selon une base économiquement équivalente peuvent être comptabilisées en révisant de façon prospective le taux d'intérêt effectif sans comptabilisation immédiate de profit ou perte. Si d'autres modifications ne découlant pas directement de la réforme sont apportées, les dispositions d'IFRS 9 doivent être appliquées. BDC prévoit appliquer cette mesure de simplification lorsque les taux de référence applicables actuels cesseront d'être publiés les 30 juin 2023 et 28 juin 2024. Par conséquent, ces modifications n'ont pas d'incidence sur les états financiers consolidés de BDC pour la période considérée et les périodes précédentes.

BDC est exposée au taux offert en dollars canadiens (CDOR) et au taux interbancaire offert à Londres (LIBOR), plus particulièrement au LIBOR en dollars américains. En mars 2021, la Financial Conduct Authority (FCA) a confirmé que la publication du LIBOR en dollars américains pour la plupart des échéances (à un jour, à un mois, à trois mois, à six mois et à douze mois) cessera immédiatement après leur publication finale le 30 juin 2023. La publication du LIBOR en euros, toutes échéances confondues, a cessé le 31 décembre 2021.

Dans le cadre de la phase 2 de la réforme des taux interbancaires offerts, l'IFRS 7 a également été modifiée, et de nouvelles obligations accrues d'informations qualitatives et quantitatives à fournir sur les risques découlant de la réforme des taux interbancaires offerts, la façon dont une entité gère ces risques, son degré d'avancement dans la réalisation du passage aux taux de référence alternatifs et la manière dont elle gère ce passage ont été ajoutées.

Pour gérer le passage aux taux de référence alternatifs, nous avons mis sur pied un groupe de travail qui évalue et surveille les principaux secteurs touchés et soutient la transition de la Banque tout au long de la réforme. Il repère les expositions à divers taux interbancaires offerts, évalue les contrats existants exposés au taux interbancaire et les mesures correctrices à apporter, recense les secteurs à risque, évalue les incidences sur la présentation de l'information financière et les aspects juridiques, élabore les outils permettant d'émettre et de négocier des produits assortis de taux sans risque, évalue les modifications à apporter aux processus et aux systèmes et rédige les communications aux clients et aux contreparties concernant les faits nouveaux dans le secteur pendant la transition.

BDC poursuit la mise en œuvre de son plan de transition et continue de suivre les faits nouveaux dans le secteur et en matière de réglementation ainsi que les dates cibles pour l'abandon des produits fondés sur le taux interbancaire offert.

4. Changements aux méthodes comptables (suite)

Réforme des taux d'intérêt de référence, Phase 2 (modification de l'IFRS 9, de l'IAS 39, de l'IFRS 7, de l'IFRS 4 et de l'IFRS 16) (suite)

Le tableau suivant présente les expositions de BDC à des instruments financiers assujettis à la réforme des taux interbancaires offerts, notamment les instruments au LIBOR en dollars américains, au 31 mars 2022 qui n'étaient pas encore indexés sur les taux de référence alternatifs.

	31 mars 2022
	LIBOR en \$ US
Actifs financiers non dérivés	
Titres adossés à des créances mobilières	591
Prêts ⁽¹⁾	244 508
	245 099

(1) Les portefeuilles sont présentés selon la valeur comptable brute.

Nous évaluons présentement les expositions significatives aux taux de référence CDOR qui sont exclues du tableau ci-haut. Le 16 mai 2022, l'administrateur du CDOR, soit Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (RBSL), a annoncé que le calcul et la publication du CDOR pour toutes les échéances cesseraient immédiatement après leur publication finale le 28 juin 2024.

5.

Jugements, estimations et hypothèses comptables importants

L'établissement des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction pose des jugements et des hypothèses et utilise des estimations qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges.

Des changements importants aux hypothèses sous-jacentes peuvent se traduire par des changements importants dans les estimations. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les changements d'estimations comptables sont comptabilisés dans la période où les estimations sont révisées ainsi que dans toutes les périodes futures concernées.

La pandémie mondiale liée à l'écllosion de la COVID-19 a suscité davantage d'incertitude à l'égard des hypothèses que la direction a utilisées pour porter des jugements et effectuer des estimations. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en prenant des mesures budgétaires et monétaires sans précédent en vue de stabiliser la conjoncture économique. La reprise économique post-pandémie et les tensions géopolitiques découlant de la guerre en Ukraine ont exacerbé les pénuries de main-d'œuvre et de la chaîne d'approvisionnement, ce qui contribue à la hausse de l'inflation. BDC mène ses activités au Canada et n'est pas exposée directement à un risque de crédit en Russie ou en Ukraine. BDC a des expositions au risque de crédit lié à des entreprises qui sont touchées, directement ou indirectement, par la hausse des coûts de l'énergie et des prix des marchandises ou les perturbations de leur chaîne d'approvisionnement. Il est difficile d'estimer de façon fiable la durée et la gravité de ces événements et leur incidence sur les résultats financiers et la situation financière de BDC au cours des périodes futures. Étant donné que la mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19, les tensions géopolitiques et les perturbations des chaînes d'approvisionnement se répercuteront sur l'économie mondiale et les activités de BDC est incertaine et impossible à prédire à l'heure actuelle, le niveau d'incertitude à l'égard des jugements et des estimations de la direction est plus élevé.

Les informations concernant les jugements, estimations et hypothèses importants qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumées dans la présente note.

5. Jugements, estimations et hypothèses comptables importants (suite)

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9 représente l'estimation par la direction des pertes attendues dans le portefeuille de prêts, d'engagements relatifs aux prêts et de garanties de prêts à la date de présentation de l'information financière, laquelle est déterminée actif par actif, intègre des informations prospectives et est fondée sur des pondérations probabilistes tirées de différents scénarios économiques.

BDC examine ses prêts, ses engagements relatifs aux prêts et ses garanties de prêts individuellement pour estimer la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues. Ce processus exige que BDC pose des hypothèses et des jugements dans le cadre de certaines activités, notamment lorsqu'il s'agit d'évaluer si un prêt, un engagement relatif aux prêts ou une garantie de prêts est déprécié.e et les risques qu'il ou elle comporte, ou d'estimer les flux de trésorerie futurs et la valeur des garanties.

Les prêts, engagements relatifs aux prêts et garanties de prêts dépréciés sont réputés être à l'Étape 3. Tous les autres prêts, engagements relatifs aux prêts et garanties de prêts sont réputés se trouver à l'Étape 1, ou à l'Étape 2 si une hausse importante du risque de crédit est survenue. Si la hausse du risque de crédit n'est plus considérée comme étant importante, les prêts, engagements relatifs aux prêts et garanties de prêts sont retransférés à l'Étape 1 et si les prêts ne sont plus considérés comme étant dépréciés, ils sont retransférés à l'Étape 1 ou à l'Étape 2. Les hypothèses utilisées pour déterminer s'il y a eu une hausse importante du risque de crédit comprennent une augmentation importante de la probabilité de défaillance attendue pour la durée de vie depuis l'octroi, les prêts, engagements relatifs aux prêts et garanties de prêts qui sont sous surveillance et les prêts qui sont en souffrance depuis 30 jours. Afin d'offrir un soutien aux client.es qui éprouvaient des difficultés financières en raison de la pandémie de COVID-19, BDC a mis en place certains programmes d'aide. La participation à ces programmes n'est pas systématiquement, en soi, un événement déclencheur d'une augmentation importante du risque de crédit.

Le jugement d'expert.es en matière de crédit peut également être exercé, au besoin, pour tenir compte des prêts dont le risque a augmenté de manière importante. Les pertes de crédit attendues sont calculées pour chaque exposition, en prenant en compte la probabilité de défaillance prospective, la perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance de l'instrument financier. L'IFRS 9 exige que les conditions économiques actuelles et à venir représentant différents scénarios soient prises en compte pour déterminer s'il y a eu une hausse importante du risque de crédit et pour calculer le montant des pertes attendues. BDC utilise trois scénarios prospectifs qui sont fondés sur des pondérations probabilistes. Le « scénario de base » représente le scénario le plus probable compte tenu des conditions économiques actuelles et prospectives, tandis que le scénario « optimiste » et le scénario « pessimiste » diffèrent du scénario de base puisqu'ils se fondent sur des conditions économiques plausibles. L'utilisation des informations prospectives exige que la direction exerce son jugement. Depuis mars 2020, l'écllosion du coronavirus s'est rapidement transformée en une crise économique. Les entrepreneur.es ont éprouvé des difficultés en raison des fermetures d'entreprises, des taux de chômage plus élevés et de la distanciation physique. Notre méthode fondée sur les pertes de crédit attendues exige également que la direction exerce un jugement éclairé en matière de crédit pour incorporer l'incidence estimative des facteurs qui ne sont pas pris en compte dans les résultats modélisés à l'égard des pertes de crédit attendues. Le jugement d'expert.e en matière de crédit a été appliqué pour refléter les répercussions persistantes de l'incertitude sur les conditions de crédit et l'économie par suite de la pandémie de COVID-19. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats comptabilisés au 31 mars 2022.

Des changements apportés à ces hypothèses ou l'utilisation d'autres jugements raisonnables peuvent affecter le montant de la correction de valeur d'une manière appréciable. Pour de plus amples renseignements sur la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, se reporter à la note 9, *Prêts*.

5. Jugements, estimations et hypothèses comptables importants (suite)

Juste valeur des instruments financiers

Lorsque la juste valeur des actifs et des passifs financiers comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière ne peut pas être établie d'après les données de marchés actifs (c.-à-d. cours cotés sur un marché ou cours offerts par un un.e courtier.ère), elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, notamment des modèles d'actualisation de flux de trésorerie. Le prix d'un placement récent est pris en compte aux fins de la détermination des composantes des modèles d'évaluation et est établi en fonction des rondes de financement achevées à la date de clôture ou avant celle-ci. Lorsqu'un placement important a été effectué récemment dans une ou plusieurs entités émettrices, le prix de ce placement est pris en compte dans la détermination de la juste valeur.

Les données utilisées pour ces modèles, comme les courbes de taux d'intérêt, le cours des actions, les prix et les rendements des devises, la volatilité des hypothèses sous-jacentes et les corrélations entre les données, proviennent de marchés observables, quand cela est possible. Sinon, il faut exercer un certain jugement pour établir les justes valeurs.

Ce jugement porte notamment sur l'évaluation des données telles que le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu par niveau de risque et les projections pondérées des flux de trésorerie. Tout changement à ces données peut avoir une incidence sur la juste valeur comptabilisée des instruments financiers. Pour de plus amples renseignements sur les techniques d'évaluation utilisées pour chaque type d'instrument financier, se reporter à la note 3, *Principales méthodes comptables*, et pour en savoir plus sur les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs, se reporter à la note 6, *Classement et juste valeur des instruments financiers*.

Le processus d'évaluation de BDC a pris en compte l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les prévisions, la main-d'œuvre, la chaîne d'approvisionnement, le niveau de liquidités et la capacité d'obtenir du financement. Le processus inclut des ajustements apportés par la direction en fonction de facteurs comme l'environnement concurrentiel, la qualité et la capacité financière des parties prenantes à soutenir l'entreprise, les données fondamentales propres à l'entreprise et le rang des instruments financiers.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la valeur actuelle des obligations connexes, sont déterminés au moyen d'évaluations actuarielles. Une évaluation actuarielle nécessite l'établissement d'hypothèses concernant les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, les hausses de salaire attendues, l'âge de la retraite prévu, les taux de mortalité prévus, les tendances des coûts des soins de santé, l'inflation prévue et les hausses prévues des prestations de retraite. En raison de la nature à long terme de ces régimes, ces estimations comportent beaucoup d'incertitudes. Les résultats réels différeront des résultats estimés d'après les hypothèses.

Pour de plus amples renseignements sur les hypothèses clés, se reporter à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*.

Consolidation

Un jugement important utilisé pour établir les états financiers consolidés est que BDC a le pouvoir de contrôler certains fonds d'investissement (pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la note 2, *Base d'établissement*). BDC a évalué qu'elle a la capacité actuelle de diriger les activités des fonds qui ont le plus d'incidence sur leurs rendements et qu'elle est exposée à ces rendements. Par conséquent, ces fonds ont été entièrement consolidés, et non comptabilisés suivant la méthode de la mise en équivalence.

6.

Classement et juste valeur des instruments financiers

Classement des instruments financiers

Les tableaux qui suivent résument le classement des instruments financiers de BDC au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021.

31 mars 2022						
	Note	Évaluation à la juste valeur			Évaluation au coût amorti	Total
		JVRN ⁽¹⁾				
		JVRN	Désignés comme étant à la JVRN	JVAERG ⁽²⁾		
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	-	-	-	906 386	906 386
Actifs dérivés	8	12 277	-	-	-	12 277
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	9	-	-	-	33 283 517	33 283 517
Titres adossés à des créances mobilières	10	13 024	-	975 442	-	988 466
Placements de financement subordonné	11	1 729 544	-	-	-	1 729 544
Placements de capital de risque	12	4 133 010	-	-	-	4 133 010
Autres actifs ⁽³⁾	16	-	-	-	31 118	31 118
Total des actifs financiers		5 887 855	-	975 442	34 221 021	41 084 318
Passifs financiers						
Créditeurs, frais courus et autres passifs ⁽³⁾	17	-	-	-	301 306	301 306
Passifs dérivés	8	110	-	-	-	110
Billets à court terme	18	-	-	-	14 385 629	14 385 629
Billets à long terme	18	-	-	-	5 707 297	5 707 297
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts		-	-	-	315 778	315 778
Total des passifs financiers		110	-	-	20 710 010	20 710 120

(1) Juste valeur par le biais du résultat net.

(2) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

(3) Certains éléments compris dans les catégories autres actifs et autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

6. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Classement des instruments financiers (suite)

						31 mars 2021
	Note	Évaluation à la juste valeur			Évaluation au coût amorti	Total
		JVRN ⁽¹⁾				
		JVRN	Désignés comme étant à la JVRN	JVAERG ⁽²⁾		
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	-	-	-	800 515	800 515
Actifs dérivés	8	4 895	-	-	-	4 895
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	9	-	-	-	30 905 481	30 905 481
Titres adossés à des créances mobilières	10	10 076	-	723 246	-	733 322
Placements de financement subordonné	11	1 452 966	-	-	-	1 452 966
Placements de capital de risque	12	2 978 568	-	-	-	2 978 568
Autres actifs ⁽³⁾	16	-	-	-	8 800	8 800
Total des actifs financiers		4 446 505	-	723 246	31 714 796	36 884 547
Passifs financiers						
Créditeurs, frais courus et autres passifs ⁽³⁾	17	-	-	-	230 309	230 309
Passifs dérivés	8	2 278	-	-	-	2 278
Billets à court terme	18	-	-	-	13 336 374	13 336 374
Billets à long terme	18	-	127 662	-	4 908 573	5 036 235
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts		-	-	-	106 627	106 627
Total des passifs financiers		2 278	127 662	-	18 581 883	18 711 823

(1) Juste valeur par le biais du résultat net.

(2) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

(3) Certains éléments compris dans les catégories autres actifs et autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

Instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Le tableau suivant met en comparaison la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers de BDC qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés et pour lesquels la valeur comptable n'est pas une approximation raisonnable de leur juste valeur.

	31 mars 2022				31 mars 2021	
	Niveau de la hiérarchie des justes valeurs	Juste valeur	Valeur comptable	Niveau de la hiérarchie des justes valeurs	Juste valeur	Valeur comptable
Actifs financiers évalués au coût amorti						
Prêts	2	32 888 123	33 283 517	2	30 990 580	30 905 481
Passifs financiers évalués au coût amorti						
Billets à court terme	1	14 381 792	14 385 629	1	13 336 546	13 336 374
Billets à long terme	2	5 558 308	5 707 297	2	5 006 326	4 908 573

6. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers comptabilisés au coût amorti (suite)

Prêts évalués au coût amorti

La valeur comptable nette des prêts productifs à taux flottant est une approximation raisonnable de leur juste valeur, car leur valeur comptable nette reflète les variations des taux d'intérêt depuis que le prêt a été octroyé. Pour ce qui est des prêts productifs à taux fixe, on détermine la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie aux taux d'intérêt du marché en vigueur à la fin de la période pour de nouveaux prêts semblables ayant une durée résiduelle comparable.

Pour les prêts douteux, la juste valeur correspond à la valeur comptable nette, déterminée conformément aux méthodes d'évaluation décrites à la note 3, *Principales méthodes comptables* sous *Principaux types d'instruments financiers – Prêts*.

Billets à court terme évalués au coût amorti

On détermine la juste valeur des billets à court terme classés au coût amorti en utilisant des cours cotés sur des marchés.

Billets à long terme évalués au coût amorti

La juste valeur des billets à long terme classés au coût amorti est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie à l'aide des taux d'intérêt du marché selon la période restant à courir jusqu'à l'échéance.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les hypothèses et les méthodes retenues pour estimer la juste valeur des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont présentées à la note 3, *Principales méthodes comptables*.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur doivent être classés dans un des trois niveaux de hiérarchie établis aux fins des informations à fournir. Chaque niveau se fonde sur le caractère observable des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs et est défini ci-dessous :

- > Niveau 1 – Justes valeurs fondées sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- > Niveau 2 – Justes valeurs fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement;
- > Niveau 3 – Justes valeurs fondées sur des techniques d'évaluation utilisant une ou plusieurs données de marché importantes non observables.

Il n'y a eu aucun transfert entre le Niveau 1 et le Niveau 2 ni entre le Niveau 2 et le Niveau 3 dans les périodes présentées. La politique de BDC consiste à constater des transferts entre les Niveaux 1 et 3 lorsque des investissements privés sont inscrits en bourse ou lorsque des investissements inscrits en bourse deviennent des investissements privés pendant les périodes présentées.

6. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants montrent le classement des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, selon les niveaux de hiérarchie.

	31 mars 2022			
	Évaluation de la juste valeur selon le			Juste valeur totale
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs				
Actifs dérivés	-	12 277	-	12 277
Titres adossés à des créances mobilières	-	988 466	-	988 466
Placements de financement subordonné	109 399	-	1 620 145	1 729 544
Placements de capital de risque	115 309	-	4 017 701	4 133 010
	224 708	1 000 743	5 637 846	6 863 297
Passifs				
Passifs dérivés	-	110	-	110
Billets à long terme désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	-	-	-	-
	-	110	-	110

	31 mars 2021			
	Évaluation de la juste valeur selon le			Juste valeur totale
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs				
Actifs dérivés	-	4 895	-	4 895
Titres adossés à des créances mobilières	-	733 322	-	733 322
Placements de financement subordonné	88 764	-	1 364 202	1 452 966
Placements de capital de risque	62 955	-	2 915 613	2 978 568
	151 719	738 217	4 279 815	5 169 751
Passifs				
Passifs dérivés	-	2 278	-	2 278
Billets à long terme désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	-	127 662	-	127 662
	-	129 940	-	129 940

Les tableaux suivants illustrent les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le Niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Les procédures et les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer les justes valeurs des placements de financement subordonné et de capital de risque classés dans le Niveau 3 sont présentées à la note 3, *Principales méthodes comptables*. Ces techniques s'appuient sur des données non observables qui, à l'exception du taux d'intérêt sans risque, si elles variaient à l'intérieur d'une fourchette raisonnable, ne peuvent individuellement avoir une incidence significative suffisante sur le résultat net de BDC. Pour les placements de financement subordonné, une variation de 1 % du taux sans risque entraînerait un profit ou une perte de 11,1 millions de dollars dans la période considérée et un changement équivalent dans les bénéfices non distribués (15,5 millions de dollars en 2021).

6. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

	31 mars 2022		
	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Total
Juste valeur au 1 ^{er} avril 2021	1 364 202	2 915 613	4 279 815
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	172 130	308 272	480 402
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(92 524)	969 134	876 610
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	-	(12 861)	(12 861)
Décaissements sur les placements	622 673	513 384	1 136 057
Remboursements sur les placements et autres	(389 785)	(524 618)	(914 403)
Transferts du niveau 3 vers le niveau 1	(56 551)	(151 223)	(207 774)
Juste valeur au 31 mars 2022	1 620 145	4 017 701	5 637 846

	31 mars 2021		
	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Total
Juste valeur au 1 ^{er} avril 2020	1 233 427	1 676 822	2 910 249
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	22 070	136 580	158 650
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	88 248	950 963	1 039 211
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	-	(69 809)	(69 809)
Décaissements sur les placements	370 729	512 951	883 680
Remboursements sur les placements et autres	(350 272)	(270 293)	(620 565)
Transferts du niveau 3 vers le niveau 1	-	(21 601)	(21 601)
Juste valeur au 31 mars 2021	1 364 202	2 915 613	4 279 815

Le tableau suivant présente le total des profits ou des pertes pour les instruments financiers inclus dans le Niveau 3 attribués aux actifs détenus à la fin des périodes de présentation de l'information financière.

	2022	2021
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	188 368	47 589
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	997 974	1 027 866
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	(10 865)	(65 533)
Total des profits relatifs aux actifs de niveau 3 toujours détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière	1 175 477	1 009 922

6. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Sensibilité de la juste valeur aux données non observables clés

Les tableaux suivants présentent les techniques d'évaluation importantes utilisées aux fins de la détermination de la juste valeur des instruments financiers classés au Niveau 3, et l'analyse de la sensibilité de la juste valeur à ces données non observables.

31 mars 2022				
Placements de financement subordonné	Juste valeur	Techniques d'évaluation importantes	Sensibilité des données non observables	Sensibilité de la juste valeur aux données non observables
Juste valeur totale des participations directes	1 620 145	Flux de trésorerie actualisés ⁽²⁾	Taux d'actualisation : augmentation de 1 % diminution de 1 %	(34 248) 34 248
		Multiples de marché	Comparabilité : augmentation de 5 % diminution de 5 %	(2 377) 2 377
		Capitalisation directe des bénéfices ⁽³⁾	S. O.	S. O.
		Prix des transactions ⁽³⁾	S. O.	S. O.
		Valeur liquidative ⁽³⁾	S. O.	S. O.

31 mars 2022				
Placements de capital de risque	Juste valeur	Techniques d'évaluation importantes	Sensibilité des données non observables	Sensibilité de la juste valeur aux données non observables
Juste valeur totale des participations indirectes	2 191 853	Valeur liquidative ⁽¹⁾	S. O.	S. O.
Juste valeur totale des participations directes	1 825 848	Flux de trésorerie actualisés ⁽²⁾	Taux d'actualisation : augmentation de 5 % diminution de 5 %	(10 769) 15 100
		Multiples de marché	Taux d'actualisation aux fins de comparaison + -5 % ⁽³⁾	(13 934) 13 934
		Prix des transactions	S. O.	S. O.
		Valeur liquidative	S. O.	S. O.

(1) La juste valeur est déterminée par des tiers, soit des commandités de fonds d'investissement en capital de risque.

(2) Une augmentation (diminution) de cette donnée non observable, prise individuellement, entraîne généralement une diminution (augmentation) de la juste valeur.

(3) La fourchette des données non observables ne s'applique pas à cette méthode d'évaluation.

6. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Sensibilité de la juste valeur aux données non observables clés (suite)

				31 mars 2021
Placements de financement subordonné	Juste valeur	Techniques d'évaluation importantes	Sensibilité des données non observables	Sensibilité de la juste valeur aux données non observables
Juste valeur totale des participations directes	1 364 202	Flux de trésorerie actualisés ⁽²⁾	Taux d'actualisation : augmentation de 1 % diminution de 1 %	(29 515) 29 515
		Multiples de marché	S. O.	(1 615) 1 615
		Capitalisation directe des bénéfices ⁽³⁾	S. O.	S. O.
		Prix des transactions ⁽³⁾	S. O.	S. O.
		Valeur liquidative ⁽³⁾	S. O.	S. O.

				31 mars 2021
Placements de capital de risque	Juste valeur	Techniques d'évaluation importantes	Sensibilité des données non observables	Sensibilité de la juste valeur aux données non observables
Juste valeur totale des participations indirectes	1 580 590	Valeur liquidative ⁽¹⁾	S. O.	S. O.
Juste valeur totale des participations directes	1 335 023	Flux de trésorerie actualisés ⁽²⁾	Taux d'actualisation : augmentation de 5 % diminution de 5 %	(14 388) 19 063
		Multiples de marché	S. O.	S. O.
		Prix des transactions	S. O.	S. O.
		Valeur liquidative	S. O.	S. O.

(1) La juste valeur est déterminée par des tiers, soit des commandités de fonds d'investissement en capital de risque.

(2) Une augmentation (diminution) dans cette donnée non observable, prise individuellement, entraîne généralement une diminution (augmentation) de la juste valeur.

(3) La fourchette des données non observables ne s'applique pas à cette méthode d'évaluation.

7.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie n'étaient visés par aucune restriction. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants.

	31 mars 2022	31 mars 2021
Trésorerie	906 386	800 515
Trésorerie et équivalents de trésorerie	906 386	800 515

8.

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa Politique de gestion des risques de trésorerie, BDC utilise les instruments financiers dérivés suivants afin de couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt. BDC a pour politique de ne pas utiliser les instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. BDC n'a pas conclu d'opération devant faire l'objet de compensation au cours de l'exercice.

Swaps

Les swaps représentent l'obligation contractuelle d'échanger des paiements sur un montant nominal de référence spécifique (valeur nominale) pour une période déterminée. Les divers contrats de swap que BDC conclut se présentent comme suit :

- > swaps de taux d'intérêt, qui impliquent l'échange de versements d'intérêt à taux fixe et flottant ; et
- > swaps de devises et de taux d'intérêt, qui impliquent l'échange à la fois de taux d'intérêt et de montants nominaux de référence libellés en deux devises différentes.

Le risque principal associé à ces instruments découle des fluctuations des taux d'intérêt et des devises.

Taux d'intérêt

BDC peut conclure des swaps de taux d'intérêt afin de se protéger contre l'incidence financière des fluctuations futures des taux d'intérêt en rapport avec les modifications à la composition du portefeuille de prêts. Avant le 31 mars 2018, ces contrats étaient désignés comme couvertures de flux de trésorerie. BDC a choisi d'annuler la désignation des instruments de couverture à compter du 31 mars 2018.

BDC a également utilisé des instruments financiers dérivés pour couvrir le risque économique de ses billets structurés. Ces instruments comprennent les swaps de taux d'intérêt et les swaps de devises et de taux d'intérêt. Ils ont été classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Taux de change

BDC a recours à des contrats de change à terme de gré à gré pour couvrir sur le plan économique ses prêts et ses placements de financement subordonné en devises. Les placements de capital de risque en devises sont couverts économiquement à la suite de la survenance d'un événement de liquidité. Ces instruments sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

8. Instruments financiers dérivés (suite)

Contrats à terme

Les contrats à terme sont des ententes contractuelles qui portent sur l'achat ou la vente de devises ou d'instruments financiers à des prix déterminés et à des dates futures. Ce sont des contrats personnalisés négociés sur le marché hors bourse.

Les risques principaux liés à ces instruments découlent de l'incapacité potentielle des contreparties de respecter les modalités de leur contrat ainsi que des variations des taux d'intérêt et des taux de change.

Les tableaux suivants illustrent la juste valeur du portefeuille d'instruments financiers dérivés de BDC, telle que représentée par la valeur des actifs bruts et des passifs bruts. Se reporter à la note 22, *Gestion du risque*, pour en savoir plus sur les accords généraux de compensation et les garanties associées aux dérivés.

	31 mars 2022		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Contrats de change à terme	12 277	110	12 167
Total des instruments financiers dérivés	12 277	110	12 167

	31 mars 2021		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Contrats de swaps de taux d'intérêt	2 718	-	2 718
Contrats de change à terme	2 177	2 278	(101)
Total des instruments financiers dérivés	4 895	2 278	2 617

Le tableau qui suit résume la valeur nominale des instruments dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance. Les valeurs nominales, qui sont fournies uniquement à des fins de comparaison, ne sont pas comptabilisées comme des éléments d'actif ou de passif dans l'état consolidé de la situation financière, car elles représentent la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie qui seront échangés.

	Durée jusqu'à l'échéance	31 mars 2022	31 mars 2021
	Moins d'un an	Valeur nominale	Valeur nominale
Contrats de swaps de taux d'intérêt	-	-	124 139
Contrats de change à terme	673 282	673 282	579 909
Total des instruments financiers dérivés	673 282	673 282	704 048

La composante variable de presque tous les contrats de swap en dollars canadiens est fondée sur les taux des acceptations bancaires canadiennes d'une durée d'un mois. Tous les montants libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change des contrats dérivés.

9. Prêts

Les tableaux qui suivent résument les prêts en cours par date d'échéance contractuelle.

	2022					
	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur comptable brute totale	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	Valeur comptable nette totale
Productifs	579 719	5 581 543	27 163 276	33 324 538	(767 829)	32 556 709
Douteux	40 268	161 719	868 234	1 070 221	(343 413)	726 808
Prêts au 31 mars 2022	619 987	5 743 262	28 031 510	34 394 759	(1 111 242)	33 283 517

	2021					
	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur comptable brute totale	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	Valeur comptable nette totale
Productifs	419 926	5 669 005	25 192 018	31 280 949	(1 111 410)	30 169 539
Douteux	28 146	189 580	932 506	1 150 232	(414 290)	735 942
Prêts au 31 mars 2021	448 072	5 858 585	26 124 524	32 431 181	(1 525 700)	30 905 481

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

	31 mars 2022			
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2021	395 895	715 515	414 290	1 525 700
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾	261 079	(257 948)	(3 131)	-
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾	(158 853)	228 632	(69 779)	-
Transfert à l'Étape 3 ⁽¹⁾	(1 364)	(55 325)	56 689	-
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	(378 369)	(146 677)	69 712	(455 334)
Actifs financiers remboursés en totalité	(41 879)	(58 794)	(39 877)	(140 550)
Nouveaux actifs financiers créés	235 250	30 712	-	265 962
Radiations	-	-	(114 098)	(114 098)
Recouvrements	-	-	29 705	29 705
Variation des taux de change et autres	97	(142)	(98)	(143)
Solde au 31 mars 2022	311 856	455 973	343 413	1 111 242

(1) Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

(2) Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des variations de la valeur comptable brute, des changements du risque de crédit liés aux prêts existants et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

9. Prêts (suite)

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues (suite)

	31 mars 2021			
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2020	270 249	514 256	414 668	1 199 173
Dotations à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾	264 681	(264 139)	(542)	-
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾	(293 043)	325 317	(32 274)	-
Transfert à l'Étape 3 ⁽¹⁾	(1 953)	(68 231)	70 184	-
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	(107 430)	223 485	126 439	242 494
Actifs financiers remboursés en totalité	(37 459)	(52 464)	(54 329)	(144 252)
Nouveaux actifs financiers créés	328 420	72 241	-	400 661
Radiations	-	-	(129 142)	(129 142)
Recouvrements	-	-	21 419	21 419
Variation des taux de change et autres	(27 570)	(34 950)	(2 133)	(64 653)
Solde au 31 mars 2021	395 895	715 515	414 290	1 525 700

(1) Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

(2) Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des variations de la valeur comptable brute, des changements du risque de crédit liés aux prêts existants et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

Données et hypothèses clés

L'évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues est le résultat d'un calcul complexe utilisant un certain nombre de données et d'hypothèses. Les principaux inducteurs de pertes de crédit attendues sont les suivants :

- > changement de la conjoncture macroéconomique prospective de plusieurs scénarios et de leurs pondérations respectives;
- > changement des niveaux de risque de crédit que présentent les prêts, reflété dans les changements de notations de risque interne;
- > changement du volume de nouveaux prêts et de la croissance du portefeuille;
- > migration de l'exposition du prêt entre les étapes en raison des changements dans les données et les hypothèses susmentionnées.

Information prospective

Il est tenu compte de l'information prospective dans l'appréciation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues et pour déterminer si un instrument financier a subi une augmentation importante du risque de crédit. La probabilité de défaillance (PD), la perte en cas de défaillance (PCD) et l'exposition en cas de défaillance (ECD) utilisées pour estimer la correction de valeur pour pertes de crédit attendues dans le portefeuille de prêts productifs prennent en compte les hypothèses prospectives pondérées en fonction des scénarios. Des variables macroéconomiques prospectives sont prévues pour les scénarios « de base », « optimiste » et « pessimiste ». Dans chacun des trois scénarios macroéconomiques, l'estimation des pertes de crédit attendues comprend une projection des variables macroéconomiques pertinentes sur les deux prochaines années. Les principales variables comprennent, sans s'y limiter, la croissance du PIB, les taux de chômage, l'indice des prix à la consommation et les taux d'intérêt. Les prévisions prennent en considération des variables macroéconomiques nationales et provinciales. Le scénario de base prévoit une solide croissance du PIB réel en 2022⁽¹⁾, alors que l'économie devrait continuer de se relever de la pandémie et croître par la suite modérément en 2023⁽¹⁾. Le marché du travail a retrouvé son niveau d'avant la pandémie, comme en témoignent les taux élevés de participation et les faibles taux de chômage. L'inflation devrait augmenter en 2022⁽¹⁾, tandis que la vigueur de la demande des consommateurs continue de stimuler l'économie. La guerre en Ukraine a exacerbé les problèmes persistants touchant la chaîne d'approvisionnement et a contribué à la hausse de l'inflation mondiale.

Les scénarios optimiste et pessimiste, établis à partir du scénario de base, intègrent d'autres conditions macroéconomiques raisonnablement plausibles. Le scénario pessimiste prévoit une croissance nulle du PIB en 2022⁽¹⁾, suivie d'une légère hausse du PIB en 2023⁽¹⁾. Le scénario optimiste prévoit que la reprise sera plus solide en 2022⁽¹⁾ que celle dans le scénario de base et prévoit un retour de l'activité économique au même niveau que ce qui est prévu dans le scénario de base.

9. Prêts (suite)

Information prospective (suite)

Les données et les modèles utilisés pour déterminer les pertes de crédit attendues ne peuvent pas toujours rendre compte de tous les facteurs de risque de notre portefeuille. Les modèles ont été calibrés d'après la performance passée et se fondent sur des prévisions macroéconomiques. La pandémie de COVID-19, en raison de son ampleur, de la rapidité à laquelle elle évolue et de ses causes profondes, diffère grandement des crises précédentes et le gouvernement offre aux entrepreneurs et aux consommatrices une aide d'un niveau sans précédent. De plus, l'incidence des tensions géopolitiques, des perturbations des chaînes d'approvisionnement, de la pénurie de main-d'œuvre et de l'inflation sur l'économie mondiale et les activités de BDC est incertaine. Par conséquent, compte tenu de l'incertitude importante quant à la reprise économique et afin de tenir compte de tous les facteurs de risque non couverts dans les résultats modélisés, un jugement d'expert.e en matière de crédit a été posé pour évaluer les pertes de crédit attendues. Notamment, une évaluation quantitative et qualitative du portefeuille de BDC a été réalisée par secteur et par région, qui a servi de référence pour l'approche par superposition. Le jugement d'expert.e en matière de crédit a été appliqué aux hypothèses prévisionnelles de cas de défaillance pour chaque segment de portefeuille en prenant en compte l'expérience passée de BDC de même que le rendement interne du portefeuille et les tendances sectorielles externes.

Sensibilité des pertes de crédit attendues

Les tableaux suivants montrent l'incidence qu'aurait sur la correction de valeur pour pertes de crédit attendues l'hypothèse selon laquelle les prêts non productifs sont tous à l'Étape 1 ou à l'Étape 2.

	31 mars 2022	
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs ⁽¹⁾	Incidence du transfert d'une étape à l'autre
Comme présenté	824 179	-
Simulation		
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 1	656 548	(167 631)
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 2	1 124 677	300 498

(1) Comprend les prêts et les engagements relatifs aux prêts.

	31 mars 2021	
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs ⁽¹⁾	Incidence du transfert d'une étape à l'autre
Comme présenté	1 192 578	-
Simulation		
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 1	981 863	(210 715)
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 2	1 430 709	238 131

(1) Comprend les prêts et les engagements relatifs aux prêts.

Risque de crédit

Les principales garanties et les autres rehaussements de crédit obtenus pour les prêts comprennent : i) les divers types de garanties sur les actifs, ii) les garanties personnelles et d'entreprise, iii) les lettres de crédit, iv) les cessions d'assurance vie, v) les cessions ou l'hypothèque de prêts de tiers et vi) les cessions de bail.

Au 31 mars 2022, des prêts douteux de 23,6 millions de dollars (45,0 millions de dollars au 31 mars 2021), déduction faite de la correction de valeur des pertes de crédit, étaient garantis par des actifs que BDC est autorisée à vendre pour respecter les engagements de l'emprunteur.euse. La politique de BDC est de vendre ces actifs lorsque les autres recours pour aboutir à une résolution ont été épuisés.

9. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

Le tableau suivant indique les prêts productifs et non productifs en cours selon le risque de crédit lié au ou à la client.e, basé sur la classification de BDC.

						31 mars 2022
Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	%
0,5 à 1,0	Supérieure	3 949 448	31 031	–	3 980 479	12 %
1,5 à 5,0	Inférieure	20 646 720	7 283 559	–	27 930 279	81 %
5,5	Sous surveillance	7 230	1 406 550	–	1 413 780	4 %
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	1 070 221	1 070 221	3 %
Prêts, valeur comptable brute		24 603 398	8 721 140	1 070 221	34 394 759	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(311 856)	(455 973)	(343 413)	(1 111 242)	
Valeur comptable nette		24 291 542	8 265 167	726 808	33 283 517	

						31 mars 2021
Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	%
0,5 à 1,0	Supérieure	2 969 455	188 988	–	3 158 443	10 %
1,5 à 5,0	Inférieure	17 540 899	8 940 259	–	26 481 158	81 %
5,5	Sous surveillance	–	1 641 348	–	1 641 348	5 %
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	1 150 232	1 150 232	4 %
Prêts, valeur comptable brute		20 510 354	10 770 595	1 150 232	32 431 181	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(395 895)	(715 515)	(414 290)	(1 525 700)	
Valeur comptable nette		20 114 459	10 055 080	735 942	30 905 481	

Les tableaux suivants présentent un sommaire des prêts en cours selon le risque lié à la garantie.

Risque lié à la garantie	Prêts productifs en cours	Prêts douteux en cours	Total	31 mars 2022
Financement garanti ⁽¹⁾	22 821 856	766 019	23 587 875	69 %
Financement partiellement garanti ⁽²⁾	3 992 588	124 166	4 116 754	12 %
Financement levier ⁽³⁾	6 510 094	180 036	6 690 130	19 %
Prêts en cours	33 324 538	1 070 221	34 394 759	100 %

(1) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est inférieur à 30 %.

(2) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation se situe entre 31 % et 60 %.

(3) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est supérieur à 60 %.

Risque lié à la garantie	Prêts productifs en cours	Prêts douteux en cours	Total	31 mars 2021
Financement garanti ⁽¹⁾	20 838 623	830 069	21 668 692	67 %
Financement partiellement garanti ⁽²⁾	3 751 818	103 108	3 854 926	12 %
Financement levier ⁽³⁾	6 690 508	217 055	6 907 563	21 %
Prêts en cours	31 280 949	1 150 232	32 431 181	100 %

(1) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est inférieur à 30 %.

(2) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation se situe entre 31 % et 60 %.

(3) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est supérieur à 60 %.

9. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

BDC considère qu'un prêt est en souffrance lorsqu'un.e client.e a omis d'effectuer son versement à la date prévue au contrat. Le tableau suivant montre la valeur comptable brute des prêts qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas classés comme des prêts douteux soit parce qu'ils sont en souffrance depuis moins de trois mois, soit parce qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement. Ces prêts sont inclus à l'Étape 2.

Prêts en souffrance mais non douteux	Moins d'un mois	De 1 à 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Au 31 mars 2022	111 300	26 532	1 370	139 202
Au 31 mars 2021	261 594	88 438	42 515	392 547

Les concentrations, par répartition géographique ainsi que par secteur d'activité, du total des prêts en cours et des montants non déboursés sur les prêts autorisés sont illustrées dans les tableaux ci-dessous. La concentration la plus significative résultant d'un.e débiteur.trice unique ou d'un groupe de client.es étroitement lié.es était inférieure à 1 % au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021.

Les montants non déboursés sur les prêts autorisés s'établissaient à 3 698 715 \$ au 31 mars 2022 (846 600 \$ à taux fixe et 2 852 115 \$ à taux flottant) (3 065 039 \$ au 31 mars 2021 [881 758 \$ à taux fixe et 2 183 281 \$ à taux flottant]). Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré était de 4,09 % sur les engagements relatifs aux prêts (3,89 % au 31 mars 2021).

Répartition géographique	31 mars 2022		31 mars 2021	
	Prêts en cours	Engagements	Prêts en cours	Engagements
Terre-Neuve-et-Labrador	823 485	44 346	869 334	41 447
Île-du-Prince-Édouard	73 912	2 927	75 018	7 742
Nouvelle-Écosse	681 469	49 005	724 909	35 060
Nouveau-Brunswick	505 189	51 533	520 292	40 245
Québec	10 790 667	1 292 085	10 253 238	928 116
Ontario	9 583 632	964 543	9 038 576	821 886
Manitoba	919 966	96 938	861 037	81 165
Saskatchewan	920 773	113 158	865 988	65 576
Alberta	4 885 030	585 077	4 666 837	498 183
Colombie-Britannique	5 011 952	492 748	4 363 207	528 237
Yukon	109 502	2 315	115 611	1 155
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	89 182	4 040	77 134	16 227
Total des prêts en cours⁽¹⁾	34 394 759	3 698 715	32 431 181	3 065 039

(1) Au 31 mars 2022, les engagements relatifs aux prêts incluaient des montants de 3 676 540 \$ dans le secteur Financement et de 22 175 \$ dans le secteur Programme d'accès au crédit (2 870 540 \$ et 194 499, respectivement, au 31 mars 2021).

9. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2022		31 mars 2021	
	Prêts en cours	Engagements	Prêts en cours	Engagements
Fabrication	7 259 967	926 017	7 047 791	788 282
Commerce de gros et de détail	6 850 826	799 756	6 221 719	570 210
Industries de services	5 288 151	475 463	4 976 814	460 518
Tourisme	3 641 436	155 837	3 742 182	156 433
Immeubles commerciaux	3 507 522	240 329	3 290 244	151 264
Construction	3 134 407	362 810	2 843 645	356 322
Transport et entreposage	2 135 019	191 234	1 889 402	206 829
Ressources	1 384 880	380 367	1 340 224	231 612
Autres	1 192 551	166 902	1 079 160	143 569
Total des prêts en cours⁽¹⁾	34 394 759	3 698 715	32 431 181	3 065 039

(1) Au 31 mars 2022, les engagements relatifs aux prêts incluaient des montants de 3 676 540 \$ dans le secteur Financement et de 22 175 \$ dans le secteur Programme d'accès au crédit (2 870 540 \$ et 194 499, respectivement, au 31 mars 2021).

Les tableaux suivants indiquent les engagements relatifs aux prêts en cours selon le risque de crédit lié au ou à la client.e, basé sur la classification de BDC.

Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	31 mars 2022
						%
0,5 à 1,0	Supérieure	573 285	2 751	–	576 036	16 %
1,5 à 5,0	Inférieure	2 894 646	188 014	–	3 082 660	83 %
5,5	Sous surveillance	–	40 019	–	40 019	1 %
Total des engagements relatifs aux prêts en cours		3 467 931	230 784	–	3 698 715	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(47 310)	(9 040)	–	(56 350)	
Valeur comptable		3 420 621	221 744	–	3 642 365	

Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	31 mars 2021
						%
0,5 à 1,0	Supérieure	291 162	45 511	–	336 673	11 %
1,5 à 5,0	Inférieure	2 309 043	367 872	–	2 676 915	87 %
5,5	Sous surveillance	–	51 451	–	51 451	2 %
Total des engagements relatifs aux prêts en cours		2 600 205	464 834	–	3 065 039	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(57 007)	(24 161)	–	(81 168)	
Valeur comptable		2 543 198	440 673	–	2 983 871	

9. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements qui est incluse dans les autres passifs dans l'état consolidé de la situation financière.

	31 mars 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements				
Solde au 1 ^{er} avril 2021	57 007	24 161	–	81 168
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾	6 260	(6 260)	–	–
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾	(10 227)	10 227	–	–
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	(17 745)	7 961	–	(9 784)
Augmentation (diminution) nette des engagements	12 184	(26 927)	–	(14 743)
Variation des taux de change et autres	(169)	(122)	–	(291)
Solde au 31 mars 2022	47 310	9 040	–	56 350

(1) Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

(2) Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des changements dans les montants des engagements, des changements dans le risque de crédit liés aux prêts existants et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

	31 mars 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements				
Solde au 1 ^{er} avril 2020	41 778	25 281	–	67 059
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾	13 817	(13 817)	–	–
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾	(35 229)	35 229	–	–
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	11 911	21 834	–	33 745
Augmentation (diminution) nette des engagements	26 381	(43 124)	–	(16 743)
Variation des taux de change et autres	(1 651)	(1 242)	–	(2 893)
Solde au 31 mars 2021	57 007	24 161	–	81 168

(1) Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

(2) Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des changements dans les montants des engagements, des changements dans le risque de crédit liés aux prêts existants et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

10.

Titres adossés à des créances mobilières

Le tableau qui suit résume les TACM selon le classement des instruments financiers. Au 31 mars 2022, 38 897 \$ en TACM étaient assortis d'une échéance de moins de cinq ans (40 793\$ au 31 mars 2021) et 949 569\$ avaient une échéance de plus de cinq ans (692 529 \$ au 31 mars 2021). Les TACM peuvent être rachetés au pair par la société de fiducie émettrice selon les modalités de l'accord de titrisation si le solde des actifs sous-jacents ou, dans certains cas, le solde des billets, est amorti à un taux inférieur à 10 % du solde initial au moment de l'émission. Aucun TACM n'a subi de perte de valeur au 31 mars 2022 ni au 31 mars 2021. Aucune correction de valeur pour pertes de crédit attendues n'avait été comptabilisée au 31 mars 2022 ni au 31 mars 2021 pour les montants déboursés et non déboursés sur les TACM à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Pour de plus amples renseignements sur le risque de crédit associé au portefeuille de TACM, se reporter à la note 22, *Gestion du risque*.

	31 mars 2022	31 mars 2021
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Montant nominal	992 833	711 884
Plus(moins)-value cumulative de la juste valeur	(17 391)	11 362
Valeur comptable	975 442	723 246
Rendement	2,04 %	2,27 %
Juste valeur par le biais du résultat net		
Montant nominal	13 157	9 863
Plus(moins)-value cumulative de la juste valeur	(133)	213
Valeur comptable	13 024	10 076
Rendement	6,98 %	7,01 %
Titres adossés à des créances mobilières	988 466	733 322

Les montants engagés à l'égard des titres adossés à des créances mobilières autorisés s'établissaient à 439 836\$ au 31 mars 2022 (624 037 \$ au 31 mars 2021). Tous ces montants sont dans le secteur Financement.

11.

Placements de financement subordonné

BDC détient un portefeuille de placements de financement subordonné qui est assorti d'un risque moyen à élevé. Le tableau qui suit résume les placements de financement subordonné en cours selon leur date d'échéance contractuelle.

	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Coût total	Juste valeur totale
Au 31 mars 2022	149 508	1 087 277	422 948	1 659 733	1 729 544
Au 31 mars 2021	150 441	974 871	320 979	1 446 291	1 452 966

Les placements de financement subordonné ont un rang inférieur par rapport aux autres emprunts d'une société.

11. Placements de financement subordonné (suite)

Les concentrations des placements de financement subordonné et des montants non déboursés sur les placements de financement subordonné autorisés par répartition géographique et par secteur d'activité sont illustrées dans les tableaux qui suivent. La concentration la plus significative résultant d'une débiteur.trice unique ou d'un groupe de client.es étroitement liées au 31 mars 2022 était de 2,4 % du total des placements de financement subordonné au coût (2,3 % au 31 mars 2021). Le portefeuille de financement subordonné est composé majoritairement de débentures.

Les montants non déboursés sur les placements de financement subordonné autorisés s'établissaient à 217 769 \$ au 31 mars 2022 (79 438 \$ à taux fixe et 138 331 \$ à taux flottant) (112 871 \$ au 31 mars 2021, 54 967 \$ à taux fixe et 57 904 \$ à taux flottant). Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré (en excluant les rendements autres qu'en intérêts) était de 8,3 % sur les engagements relatifs aux placements de financement subordonné (8,5 % au 31 mars 2021).

Répartition géographique	31 mars 2022			31 mars 2021		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Terre-Neuve-et-Labrador	23 007	27 456	3 000	16 371	21 563	7 525
Île-du-Prince-Édouard	6 304	6 516	–	9 669	10 300	–
Nouvelle-Écosse	23 385	23 576	15 000	46 832	27 049	4 000
Nouveau-Brunswick	14 750	15 117	1 900	15 979	15 657	–
Québec	618 389	543 257	54 323	489 770	450 753	26 656
Ontario	549 635	579 693	102 235	464 186	503 659	37 290
Manitoba	4 821	6 849	–	6 801	8 532	–
Saskatchewan	57 736	52 252	–	47 842	53 696	2 100
Alberta	216 648	228 133	20 800	158 724	193 422	27 550
Colombie-Britannique	214 073	176 089	20 511	194 661	159 453	7 750
Yukon	–	–	–	225	224	–
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	796	795	–	1 906	1 983	–
Placements de financement subordonné⁽¹⁾	1 729 544	1 659 733	217 769	1 452 966	1 446 291	112 871

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2022			31 mars 2021		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Fabrication	539 559	503 813	54 101	478 654	490 121	17 723
Industries de services	472 191	462 163	57 569	411 798	389 167	37 145
Commerce de gros et de détail	241 039	221 459	48 125	190 786	177 140	10 750
Ressources	173 857	187 906	22 984	128 252	142 449	26 300
Industries de l'information	152 120	150 928	29 540	123 367	118 257	10 603
Construction	58 940	61 166	2 650	45 822	48 163	7 650
Transport et entreposage	43 955	46 767	300	36 751	47 578	2 700
Services éducatifs	11 258	11 823	–	12 638	12 417	–
Tourisme	30 405	6 256	2 500	6 288	9 980	–
Autres	6 220	7 452	–	18 610	11 019	–
Placements de financement subordonné⁽¹⁾	1 729 544	1 659 733	217 769	1 452 966	1 446 291	112 871

(1) Au 31 mars 2022, les engagements relatifs aux placements de financement subordonné incluaient des montants de 2 700 \$ dans le secteur Financement, de 132 882 \$ dans le secteur Capital de croissance et transfert d'entreprise, de 29 192 \$ dans le secteur Capital de risque, de 52 995 \$ dans le secteur Programmes incitatifs pour le capital et de néant dans le secteur Programme d'accès au crédit (3 455 \$, 56 251 \$, 5 557 \$, 42 783 \$, et 4 825 \$, respectivement, au 31 mars 2021).

12.

Placements de capital de risque

BDC détient un portefeuille à risque élevé de placements de capital de risque. Les placements de capital de risque, qui sont détenus à long terme, sont des actifs non courants.

Le tableau suivant présente un aperçu du portefeuille de placements de capital de risque et des montants non déboursés sur les placements autorisés par type de placement et par secteur d'activité.

Type de placement	31 mars 2022			31 mars 2021		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Placements directs	1 941 156	1 011 375	26 836	1 397 978	851 925	49 240
Placements indirects dans les fonds ⁽¹⁾	2 191 854	1 100 547	820 445	1 580 590	985 162	876 138
Placements de capital de risque⁽²⁾	4 133 010	2 111 922	847 281	2 978 568	1 837 087	925 378

(1) Au 31 mars 2022, BDC investissait dans 113 fonds par l'intermédiaire du secteur Capital de risque et dans 24 fonds par l'intermédiaire de son secteur PIC (100 et 24 fonds, respectivement, au 31 mars 2021).

(2) Au 31 mars 2022, les engagements relatifs aux placements de capital de risque incluaient des montants de 517 584 \$ dans le secteur Capital de risque, de 327 247 \$ dans le secteur Programmes incitatifs pour le capital et de 2 449 \$ dans le secteur Programme d'accès au crédit (473 575 \$, 432 903 \$ et 18 900 \$, respectivement, au 31 mars 2021).

La concentration des placements directs selon le secteur d'activité est illustrée ci-dessous. La concentration la plus significative pour un même placement au 31 mars 2022 était de 2,98 % du total des placements directs de capital de risque au coût (3,35 % au 31 mars 2021)

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2022			31 mars 2021		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Technologie de l'information	1 039 452	518 973	20 518	835 203	418 072	23 830
Industries de services	229 954	44 853	–	101 194	43 045	–
Communications	227 157	126 245	603	141 868	100 473	10 031
Industriel	225 438	79 420	–	42 238	40 013	2 400
Biotechnologie et pharmacologie	54 176	57 230	4 230	63 498	58 480	4 232
Électronique	54 090	89 597	50	75 285	89 115	8 000
Médecine et soins de santé	51 362	46 312	938	58 198	45 062	250
Énergie	28 691	20 582	497	29 209	20 582	497
Autres	30 836	28 163	–	51 285	37 083	–
Total des placements directs	1 941 156	1 011 375	26 836	1 397 978	851 925	49 240

13.

Immobilisations corporelles

	2022			
	Matériel informatique et de télécommunications	Mobilier, agencements et équipement	Améliorations locatives	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2021	27 230	28 578	58 158	113 966
Acquisitions	3 231	1 024	4 096	8 351
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(3 967)	(1 443)	(1 710)	(7 120)
Solde au 31 mars 2022	26 494	28 159	60 544	115 197
Cumul des amortissements				
Solde au 31 mars 2021	15 512	10 119	15 342	40 973
Amortissement	5 052	2 731	4 630	12 413
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(3 966)	(1 289)	(1 679)	(6 934)
Solde au 31 mars 2022	16 598	11 561	18 293	46 452
Immobilisations corporelles au 31 mars 2022	9 896	16 598	42 251	68 745

(1) La décomptabilisation de 7,1 millions de dollars est liée à des immobilisations corporelles qui ne sont plus utilisées.

	2021			
	Matériel informatique et de télécommunications	Mobilier, agencements et équipement	Améliorations locatives	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2020	26 310	26 712	48 423	101 445
Acquisitions	1 790	3 297	11 621	16 708
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(870)	(1 431)	(1 886)	(4 187)
Solde au 31 mars 2021	27 230	28 578	58 158	113 966
Cumul des amortissements				
Solde au 31 mars 2020	11 838	8 698	13 205	33 741
Amortissement	4 532	2 622	4 019	11 173
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(858)	(1 201)	(1 882)	(3 941)
Solde au 31 mars 2021	15 512	10 119	15 342	40 973
Immobilisations corporelles au 31 mars 2021	11 718	18 459	42 816	72 993

(1) La décomptabilisation de 4,2 millions de dollars est liée à des immobilisations corporelles qui ne sont plus utilisées.

Aucune immobilisation corporelle n'avait subi de perte de valeur au 31 mars 2022 ni au 31 mars 2021.

Au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, il n'y avait pas d'engagements contractuels importants visant l'acquisition d'immobilisations corporelles.

14.

Immobilisations incorporelles

	2022			
	Systèmes et applications logicielles acquis	Systèmes et applications logicielles générés en interne	Projets en cours	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2021	93 997	42 832	8 392	145 221
Acquisitions séparées	-	-	7 969	7 969
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(4 768)	(968)	-	(5 736)
Solde au 31 mars 2022	89 229	41 864	16 361	147 454
Cumul des amortissements				
Solde au 31 mars 2021	92 148	13 232	-	105 380
Amortissement	1 183	6 900	-	8 083
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(4 768)	(968)	-	(5 736)
Solde au 31 mars 2022	88 563	19 164	-	107 727
Immobilisations incorporelles au 31 mars 2022	666	22 700	16 361	39 727

(1) La décomptabilisation de 5,7 million de dollars est liée à des immobilisations incorporelles qui ne sont plus utilisées.

	2021			
	Systèmes et applications logicielles acquis	Systèmes et applications logicielles générés en interne	Projets en cours	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2020	94 195	20 093	21 576	135 864
Acquisitions séparées	-	-	9 555	9 555
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(198)	-	-	(198)
Prêtes à être utilisées	-	22 739	(22 739)	-
Solde au 31 mars 2021	93 997	42 832	8 392	145 221
Cumul des amortissements				
Solde au 31 mars 2020	88 619	5 720	-	94 339
Amortissement	3 781	7 512	-	11 293
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(252)	-	-	(252)
Solde au 31 mars 2021	92 148	13 232	-	105 380
Immobilisations incorporelles au 31 mars 2021	1 849	29 600	8 392	39 841

(1) La décomptabilisation de 0,2 million de dollars est liée à des immobilisations incorporelles qui ne sont plus utilisées.

Au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, il n'y avait pas d'engagements contractuels importants visant l'acquisition de systèmes et d'applications logicielles.

15.

Contrats de location

Actifs au titre du droit d'utilisation

	31 mars 2022
	Contrat de location de locaux
<hr/>	
Coût	
Solde au 1 ^{er} avril 2021	145 446
Acquisitions	3 752
Cession	(944)
Solde au 31 mars 2022	148 254
<hr/>	
Cumul des amortissements	
Solde au 1 ^{er} avril 2021	26 408
Amortissement	13 931
Cession	(944)
Solde au 31 mars 2022	39 395
Actifs au titre du droit d'utilisation au 31 mars 2022	108 859
<hr/>	
	31 mars 2021
	Contrat de location de locaux
<hr/>	
Coût	
Solde au 1 ^{er} avril 2020	141 281
Acquisitions	6 821
Cession	(2 656)
Solde au 31 mars 2021	145 446
<hr/>	
Cumul des amortissements	
Solde au 1 ^{er} avril 2020	13 758
Amortissement	15 306
Cession	(2 656)
Solde au 31 mars 2021	26 408
Actifs au titre du droit d'utilisation au 31 mars 2021	119 038

15. Contrats de location (suite)

Obligations locatives

Analyse des échéances – flux de trésorerie contractuels non actualisés des obligations locatives

	31 mars 2022	31 mars 2021
Moins d'un an	14 595	15 276
De 1 an à 5 ans	57 252	58 818
Après 5 ans	61 589	70 922
Total des obligations locatives non actualisées	133 436	145 016

Au 31 mars 2022, les obligations locatives incluses dans l'état consolidé de la situation financière s'élevaient à 125 325 \$, dont 13 962 \$ étaient à court terme et 111 362 \$ étaient à long terme (132 457 \$ au 31 mars 2021, dont 13 328 \$ étaient à court terme et 119 129 \$ étaient à long terme).

Montants comptabilisés à l'état consolidé des résultats

Le tableau suivant résume les montants comptabilisés à l'état consolidé des résultats pour les exercices clos le 31 mars 2022 et le 31 mars 2021.

	31 mars 2022	31 mars 2021
Intérêts sur les obligations locatives	1 758	2 082
Paiements en lien avec des composantes non locatives	15 296	15 270
	17 054	17 352

Engagements relatifs aux contrats de location

Les paiements de loyers minimaux futurs non fixes de BDC ainsi que le coût des services liés à la location de locaux sont comme suit :

	31 mars 2022	31 mars 2021
Moins d'un an	15 944	15 816
De 1 an à 5 ans	82 916	81 302
Après 5 ans	73 114	87 442
Total	171 974	184 560

Les contrats de location qui n'avaient pas encore débuté, mais en vertu desquels BDC s'était engagée, totalisaient 789,5 \$ au 31 mars 2021 (800,0 \$ au 31 mars 2021).

Contrat de location de locaux

BDC loue des locaux pour fournir des espaces de bureaux à son siège social et à ses centres d'affaires. Les contrats de location portent généralement sur une période de 5 à 10 ans. Certains contrats de location sont assortis d'une option de renouvellement pour des périodes supplémentaires.

Certains contrats de location requièrent également de BDC qu'elle fasse des paiements de taxes foncières, de taxes d'affaires et de taxes d'eau imposées au bailleur. Ces montants sont généralement des paiements variables déterminés chaque année.

15. Contrats de location (suite)

Options de renouvellement

Aux termes de certains contrats de location de locaux, BDC peut exercer une option de prolongation allant de 60 mois à 120 mois, selon les modalités du contrat. À la date de début du contrat de location, BDC évalue s'il existe une certitude raisonnable qu'elle exercera les options de prolongation. BDC réévalue s'il existe une certitude raisonnable qu'elle exercera les options s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui dépend de sa volonté.

16.

Autres actifs

	31 mars 2022	31 mars 2021
Instruments financiers évalués au coût amorti		
Intérêts à recevoir sur les dérivés	–	728
Comptes à recevoir des clients de Services-conseils	2 260	1 393
Autres	28 858	6 679
	31 118	8 800
Charges payées d'avance et autres	31 657	26 902
Autres actifs	62 775	35 702

17.

Créditeurs, frais courus et autres passifs

	31 mars 2022	31 mars 2021
Instruments financiers évalués au coût amorti		
Courants		
Salaires et avantages du personnel à payer	86 067	78 841
Créditeurs	15 986	15 400
Dépôts des clients	44 692	33 973
Autres	18 758	44 161
	165 503	172 375
Non courants		
Frais courus à long terme	134 267	56 405
Autres	1 536	1 529
	135 803	57 934
Produits différés ⁽¹⁾	9 703	7 414
Avantages incitatifs à la location ⁽²⁾	258	1 085
Créditeurs, frais courus et autres passifs	311 267	238 808

(1) Les produits différés sont classés dans le passif à court terme.

(2) Les incitatifs à la location sont non courants.

18.

Emprunts

Le tableau qui suit présente les billets à court terme en circulation.

Date d'échéance	Taux effectif	Devise	31 mars 2022		31 mars 2021		
			Montant nominal ⁽¹⁾	Valeur comptable	Montant nominal ⁽¹⁾	Valeur comptable	
Billets à court terme/ passifs financiers évalués au coût amorti							
2022	0,072 % - 0,20 %	CAD	-	-	13 336 000	13 336 374	
2023	0,126 % - 1,003 %	CAD	14 384 000	14 385 629	-	-	
Total des billets à court terme			14 385 629		13 336 374		

(1) Le montant nominal est présenté dans la devise originale.

Le tableau qui suit présente les billets à long terme en circulation selon leur date d'échéance.

Date d'échéance	2022		2021		Devise	31 mars 2022		31 mars 2021	
	Taux effectif ⁽¹⁾	Taux effectif ⁽¹⁾	Taux effectif ⁽¹⁾	Taux effectif ⁽¹⁾		Montant nominal ⁽²⁾	Valeur comptable	Montant nominal ⁽²⁾	Valeur comptable
Billets à court terme/ passifs financiers évalués au coût amorti									
2022		1,42 % - 2,37 %			CAD	-	-	270 000	271 239
2023	0,29 % - 2,16 %	0,35 % - 2,16 %			CAD	900 000	902 805	755 000	757 653
2024	0,44 % - 2,26 %	1,38 % - 2,27 %			CAD	1 140 000	1 144 081	735 000	738 518
2025	0,43 % - 2,45 %	0,43 % - 2,45 %			CAD	1 770 000	1 776 615	1 560 000	1 566 192
2026	0,44 % - 2,27 %	0,44 % - 2,27 %			CAD	404 000	405 231	395 000	396 230
2027	0,49 % - 2,09 %	0,49 % - 2,09 %			CAD	585 000	586 997	585 000	586 907
2028	0,51 % - 1,46 %	0,51 % - 2,10 %			CAD	299 000	299 733	405 000	405 982
2029	1,20 % - 2,11 %	1,62 % - 2,11 %			CAD	145 000	145 728	105 000	105 703
2030	0,55 % - 1,73 %	0,55 % - 1,14 %			CAD	165 000	165 359	80 000	80 149
2031	1,42 % - 1,77 %	-			CAD	145 000	145 598	-	-
2032	1,69 % - 1,71 %	-			CAD	135 000	135 150	-	-
						5 707 297		4 908 573	
Billets à long terme/ désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net									
2022		0,06 % - 0,16 %			CAD	-	-	124 139	127 662
Total des billets à long terme						5 707 297		5 036 235	

(1) Les taux effectifs des billets à long terme sont établis compte tenu des contrats de swap, le cas échéant, et font référence au rendement à l'échéance pour les billets à taux fixe et au rendement jusqu'à la révision pour les billets à taux flottant.

(2) Le montant nominal est présenté dans la devise originale.

18. Emprunts (suite)

Au 31 mars 2022, la valeur comptable totale des billets à long terme désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net était de néant. Au 31 mars 2021, la valeur comptable totale des billets à long terme désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net était supérieure de 3 523 \$ au montant nominal dû à l'échéance compte tenu des taux de change respectifs, des ajustements de la juste valeur et des intérêts courus.

Aucun passif désigné comme étant à la JVRN n'a été décomptabilisé au cours des exercices terminés le 31 mars 2022 et le 31 mars 2021.

Au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, tous les billets à long terme portaient intérêt.

Les tableaux qui suivent présentent les flux de trésorerie et les changements sans contrepartie de trésorerie au titre des emprunts.

	Solde à l'ouverture de la période	Flux de trésorerie		Changements sans contrepartie de trésorerie			Solde à la clôture de la période
		Émissions	Remboursements	Variations de la juste valeur	Intérêts courus	Variations des taux de change	
2022							
Évalués au coût amorti							
Billets à court terme	13 336 374	27 904 000	(26 856 000)	-	1 255	-	14 385 629
Billets à long terme	4 908 573	1 223 000	(425 000)	-	724	-	5 707 297
	18 244 947	29 127 000	(27 281 000)	-	1 979	-	20 092 926
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net							
Billets à long terme	127 662	-	(124 139)	(2 794)	(730)	-	-
	18 372 609	29 127 000	(27 405 139)	(2 794)	1 250	-	20 092 926

	Solde à l'ouverture de la période	Flux de trésorerie		Changements sans contrepartie de trésorerie			Solde à la clôture de la période
		Émissions	Remboursements	Variations de la juste valeur	Intérêts courus	Variations des taux de change	
2021							
Évalués au coût amorti							
Billets à court terme	19 362 224	21 491 000	(27 510 828)	-	(5 963)	(59)	13 336 374
Billets à long terme	4 071 332	835 000	-	-	2 241	-	4 908 573
	23 433 556	22 326 000	(27 510 828)	-	(3 722)	(59)	18 244 947
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net							
Billets à long terme	135 734	-	(2 554)	(4 656)	(16)	(846)	127 662
	23 569 290	22 326 000	(27 513 382)	(4 656)	(3 738)	(905)	18 372 609

19.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

BDC offre aux employé.es admissibles des régimes à prestations définies qui leur procurent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Les régimes de retraite à prestations définies procurent des prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière, et sont pleinement ou partiellement indexés selon l'indice des prix à la consommation, en fonction de l'option choisie par les employé.es admissibles embauché.es avant le 1^{er} janvier 2015, et partiellement indexés à cet indice pour les employé.es embauché.es après le 31 décembre 2014. Les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi incluent des couvertures d'assurance maladie, d'assurance dentaire, d'assurance maladies graves et d'assurance vie, ainsi qu'un régime d'allocations de retraite pour un groupe fermé d'employé.es qui satisfont à certaines conditions.

Ces régimes à prestations définies exposent BDC à des risques actuariels, tels que le risque lié à la longévité, le risque de taux d'intérêt, le risque d'inflation et le risque de marché (d'investissement). Le risque de taux d'intérêt découle du fait que, chaque année, la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction d'un taux d'actualisation déterminé par référence aux taux de rendement du marché courants des obligations de sociétés et des obligations provinciales de première catégorie, taux qui peuvent varier dans l'avenir. Toute diminution du taux d'intérêt sur les obligations entraîne une augmentation du passif du régime, mais celle-ci est partiellement compensée par l'augmentation du rendement de ses placements par emprunt. Le risque d'investissement découle du fait que le rendement réel des actifs d'un régime pourrait être insuffisant pour assumer les obligations futures. Le risque lié à la longévité provient du fait que la valeur actualisée de l'obligation est calculée en fonction de projections des flux de trésorerie basées sur un tableau de l'espérance de vie qui reflète les attentes actuelles, attentes qui pourraient changer au fil du temps. Enfin, le risque d'inflation provient du fait que le taux d'inflation réel pour une année donnée peut être différent du taux utilisé aux fins des estimations. Pour chacun de ces risques, une variation défavorable dans une année donnée se traduira par une augmentation de la valeur actualisée de l'obligation et donc par des coûts plus élevés. Les actuaires et la direction prennent en compte le risque que de telles variations défavorables surviennent lorsqu'ils et elles passent en revue les données d'entrée qui permettent d'établir le rapport de l'évaluation actuarielle annuelle :

BDC est l'administrateur légal de ces régimes et a mis en place la structure de gouvernance qui suit :

- > Le Comité de gestion des placements des caisses de retraite (le « CGPCR ») de BDC a été mis sur pied afin de conseiller le Comité des ressources humaines (le « Comité des RH ») du conseil d'administration de BDC (le « conseil ») en matière de stratégies d'investissement des caisses de retraite ainsi que pour gérer les fonds conformément aux politiques de placement. Le CGPCR relève du Comité des RH et est présidé par le ou la trésorier.ère.
- > Le Comité des RH est responsable de la conception, du financement, de l'administration, des communications et de la conformité des régimes. En collaboration avec un ou une retraité.e, qui agit à titre d'observateur.trice, il assure également la supervision de toutes les activités liées aux placements des fonds du régime de retraite des employé.es de la Banque de développement du Canada (le « régime de retraite agréé ») et des régimes de retraite complémentaires de BDC (collectivement appelés le « fonds » dans les présentes). Formé de membres du conseil, le Comité des RH relève directement de ce dernier et est soutenu dans ses tâches par le CGPCR de BDC.
- > Le Conseil est responsable de la supervision globale des régimes et du fonds ainsi que de l'approbation des recommandations du Comité des RH.

Le régime de retraite agréé est régi conformément à la législation fédérale applicable, notamment la *Loi sur les normes de prestation de pension* et la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le régime relève de l'autorité du Bureau du surintendant des institutions financières. Les participant.es cotisent un pourcentage fixe de leurs revenus au régime, et BDC cotise le montant requis pour maintenir une capitalisation adéquate, conformément à la réglementation en vigueur. BDC peut être tenue de prendre des mesures pour résorber tout déficit de capitalisation et de solvabilité en augmentant ses cotisations. En outre, BDC paie l'intégralité du coût des régimes de retraite complémentaires. Le Comité des RH est responsable des politiques de placement et de capitalisation du régime de retraite agréé et des régimes de retraite complémentaires.

Le régime de retraite agréé est capitalisé partiellement ou intégralement conformément aux montants déterminés par calcul actuariel nécessaires pour combler les droits des employé.es à l'égard des prestations. Les prestations de retraite constituées des participant.es au volet contributif du régime de retraite agréé sont également financées par les cotisations des participant.es au régime. La meilleure estimation faite par BDC des cotisations à verser au titre du régime de retraite agréé pour l'exercice 2023 se chiffre à 51,7 millions de dollars. Les régimes de retraite complémentaires sont partiellement capitalisés par BDC, et la meilleure estimation faite par BDC des cotisations pour l'exercice 2023 s'élève à 9,7 millions de dollars. Les autres régimes sont sans capitalisation. L'estimation des prestations payées par BDC pour les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (y compris le régime d'allocations de retraite) pour l'exercice 2023 s'élève à 6,7 millions de dollars.

19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Les tableaux qui suivent présentent, dans l'ensemble, l'information relative aux régimes à prestations définies.

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	
Juste valeur des actifs nets des régimes à l'ouverture de l'exercice	1 768 380	1 536 144	85 285	74 296	-	-	1 853 665	1 610 440
Produits d'intérêts	61 973	64 968	3 138	3 312	-	-	65 111	68 280
Cotisations de l'employeur	45 394	23 812	9 733	8 373	-	-	55 127	32 185
Cotisations des participant.es	25 317	24 912	-	-	-	-	25 317	24 912
Versements de prestations par le régime	(64 934)	(62 049)	(5 769)	(5 134)	-	-	(70 703)	(67 183)
Charges administratives payées à même les actifs des régimes	(1 235)	(1 636)	(48)	(146)	-	-	(1 283)	(1 782)
Réévaluations								
Rendement des actifs des régimes (déduction faite des produits d'intérêts)	23 745	182 229	884	4 584	-	-	24 629	186 813
Juste valeur des actifs nets des régimes à la clôture de l'exercice	1 858 640	1 768 380	93 223	85 285	-	-	1 951 863	1 853 665
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	1 763 584	1 494 363	165 180	144 278	198 086	176 461	2 126 850	1 815 102
Coût des services rendus	56 910	45 082	3 928	3 640	7 273	6 761	68 111	55 483
Charges d'intérêts	60 589	62 192	5 680	6 023	6 822	7 363	73 091	75 578
Versements de prestations par le régime	(64 934)	(62 049)	(5 769)	(5 134)	-	-	(70 703)	(67 183)
Versements de prestations par l'employeur	-	-	-	-	(6 512)	(6 893)	(6 512)	(6 893)
Cotisations des participant.es	25 317	24 912	-	-	-	-	25 317	24 912
Réévaluations								
Effet des variations des hypothèses démographiques	-	(5 518)	-	425	(4 209)	(7 534)	(4 209)	(12 627)
Effet des variations des hypothèses financières	(222 745)	204 378	(13 915)	17 858	(26 534)	23 125	(263 194)	245 361
Effet des ajustements liés à l'expérience	6 229	224	(1 823)	(1 910)	(1 866)	(1 197)	2 540	(2 883)
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	1 624 950	1 763 584	153 281	165 180	173 060	198 086	1 951 291	2 126 850
Total de l'actif net au titre des prestations définies	233 690	4 796	-	-	-	-	233 690	4 796
Total du passif net au titre des prestations définies	-	-	60 058	79 895	173 060	198 086	233 118	277 981

19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Charges comptabilisées en résultat net								
Coût des services rendus	56 910	45 082	3 928	3 640	7 273	6 761	68 111	55 483
Charges d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations définies	60 589	62 192	5 680	6 023	6 822	7 363	73 091	75 578
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(61 973)	(64 968)	(3 138)	(3 312)	–	–	(65 111)	(68 280)
Charges administratives	1 235	1 636	48	146	–	–	1 283	1 782
Charges comptabilisées en résultat net	56 761	43 942	6 518	6 497	14 095	14 124	77 374	64 563
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global								
Effet des variations des hypothèses démographiques	–	5 518	–	(425)	4 209	7 534	4 209	12 627
Effet des variations des hypothèses financières	222 745	(204 378)	13 915	(17 858)	26 534	(23 125)	263 194	(245 361)
Effet des ajustements liés à l'expérience	(6 229)	(224)	1 823	1 910	1 866	1 197	(2 540)	2 883
Rendement des actifs des régimes (compte non tenu des produits d'intérêts)	23 745	182 229	884	4 584	–	–	24 629	186 813
Profit (perte) sur les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	240 261	(16 855)	16 622	(11 789)	32 609	(14 394)	289 492	(43 038)

19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Les actifs nets du régime de retraite agréé et des régimes de retraite complémentaires de BDC peuvent être divisés entre les principales catégories de placements suivantes.

Type de placement	31 mars 2022			31 mars 2021		
	Coté sur un marché actif	Non coté	Total	Coté sur un marché actif	Non coté	Total
Placements						
Trésorerie	60 639		60 639	18 908	-	18 908
Placements à court terme	-	-	-	-	3 698	3 698
Titres achetés dans le cadre de contrats de prise en pension	-	635 079	635 079	-	528 495	528 495
Obligations						
Gouvernement du Canada	-	367 937	367 937	-	364 650	364 650
Provinces canadiennes	-	468 535	468 535	-	545 788	545 788
Sociétés canadiennes	-	295 337	295 337	-	354 541	354 541
Placements en capitaux propres						
Actions canadiennes	-	95 143	95 143	-	200 704	200 704
Actions mondiales	-	865 933	865 933	-	755 317	755 317
Marchés privés	-	206 529	206 529	-	186 778	186 778
Autres	-	46 412	46 412	-	45 358	45 358
Passifs liés aux placements						
Titres vendus dans le cadre de contrats de mise en pension	-	648 258	648 258	-	777 613	777 613
Titres vendus à découvert	-	441 423	441 423	-	372 959	372 959
Juste valeur des actifs nets des régimes	60 639	1 891 224	1 951 863	18 908	1 834 757	1 853 665

L'objectif de placement pour les actifs du régime de retraite agréé est de dépasser, à long terme, le taux de croissance des obligations au titre des prestations de retraite afin de compenser le risque pris. Le Comité des RH examine chaque année la politique de placement qui prévoit une stratégie de diversification, un niveau acceptable de risque d'investissement et un taux de rendement proportionnel. Les actifs du régime doivent être investis dans un portefeuille de titres diversifiés, conformément à la politique de placement. Ces placements doivent être bien diversifiés en termes de secteurs d'activité, d'après le classement des secteurs d'indices déterminés.

Selon les termes de la politique, le portefeuille peut être divisé en trois grandes catégories de placements : instruments à rendement fixe, placements en capitaux propres et placements dans les marchés privés. La cible pour les instruments à rendement fixe est de 40,0 % (40,0 % en 2021) de la juste valeur de marché du portefeuille. Les placements en capitaux propres devraient représenter environ 50,0 % (50,0 % en 2021) de la juste valeur de marché du portefeuille, soit 45,0 % en actions mondiales (40,0 % en 2021) et 5,0 % en actions canadiennes (10,0 % en 2021). Quant aux placements dans les marchés privés, ils devraient représenter environ 10,0 % (10,0 % en 2021) de la juste valeur de marché du portefeuille. La répartition du portefeuille est passée en revue mensuellement aux fins de détermination de la nécessité d'un rééquilibrage.

19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Au cours de l'exercice 2020, le régime de retraite a lancé un portefeuille d'obligations de placements guidés par le passif avec une superposition par rapport à l'inflation. Dans le cadre de la superposition par rapport à l'inflation, des contrats de mise en pension de titres sont conclus afin de financer l'achat d'obligations à rendement réel fédérales, et des contrats de prise en pension de titres sont conclus afin d'obtenir les obligations nominales fédérales à livrer lorsqu'elles sont vendues à découvert. Les mises en pension de titres et les prises en pension de titres sont renouvelées chaque année pour maintenir une position acheteur synthétique sur les obligations à rendement réel fédérales et une position vendeur synthétique sur les obligations nominales fédérales permettant de dégager le rendement de l'inflation. De plus, le régime de retraite a lancé en décembre 2020 un programme de superposition d'obligations, par le biais du portefeuille d'obligations de placements guidés par le passif, pour atteindre un ratio cible de couverture des taux d'intérêt. Le programme de superposition d'obligations a recours à des contrats de mise en pension pour financer l'achat d'expositions supplémentaires dans le portefeuille d'obligations de placements guidés par le passif. Les contrats de mise en pension sont renouvelés périodiquement (jusqu'à un an) pour maintenir le ratio cible de couverture des taux d'intérêt.

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies de BDC à la fin de l'exercice sont les suivantes.

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Taux d'actualisation	4,35 %	3,50 %	4,35 %	3,50 %	4,35 %	3,50 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %
Taux d'augmentation des salaires	3,20 %	3,20 %	3,20 %	3,20 %	3,20 %	3,20 %
Taux d'augmentation des prestations de retraite	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	s. o.	s. o.

Le taux d'inflation, le taux d'augmentation des salaires et le taux d'augmentation des prestations de retraite présentés dans le tableau ci-dessus pour la fin de l'exercice 2022 représentent des projections à long terme de la direction qui demeurent inchangées. Le taux de croissance moyen de la rémunération prévu équivaut au taux d'inflation, majoré d'un gain de productivité de 0,5 % et d'un ajustement relatif aux augmentations au mérite et aux promotions. À court terme, ces hypothèses ont été ajustées pour tenir compte de l'incidence récente et attendue de la pandémie de COVID-19 sur les prix et les salaires. Les hypothèses à court terme qui en résultent sont un taux d'inflation de 3,50 % et un taux d'augmentation des salaires de 5,70 % pour la première année et un taux d'augmentation des prestations de retraite de respectivement 3,80 % pour la première année et 2,37 % pour la deuxième année.

La table de mortalité suivante a été utilisée aux fins de la détermination de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations :

- > La table de mortalité 2014 pour le secteur public, avec l'échelle d'amélioration de la mortalité CPM-B tirée du rapport sur la mortalité des retraités canadiens publié par l'Institut canadien des actuaires en février 2014, a été utilisée pour 2022 et 2021.

Au 31 mars 2022, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies était de 16,1 ans (17,4 ans en 2021). Aux fins de l'évaluation, les taux de croissance des coûts des soins de santé sont présumés être les suivants :

Frais médicaux (médicaments)

- > 5,50 % en 2022, diminuant de 0,083 % chaque exercice jusqu'à 4,0 % en 2040
 (5,58 % en 2021, diminuant de 0,083 % chaque exercice jusqu'à 4,0 % en 2040)

Autres coûts médicaux

- > 3,8 % par exercice
 (3,8 % par exercice pour l'exercice 2021)

Frais dentaires

- > 4,0 % par exercice
 (4,0 % par exercice pour l'exercice 2021)

Taux de croissance moyen pondéré des soins de santé (obligations au titre des prestations)

- > 4,96 % en 2022, diminuant de 0,056 % chaque exercice jusqu'à 3,96 % en 2040
 (4,97 % en 2021, diminuant de 0,053 % chaque exercice jusqu'à 3,96 % en 2040)

19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Sensibilité des hypothèses

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée, dans les analyses de sensibilité suivantes, selon la même méthode (la méthode des unités de crédit projetées) que l'actif ou le passif net au titre des prestations définies comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière. Les analyses de sensibilité sont basées sur la variation d'une seule hypothèse, les autres demeurant inchangées. Ces analyses peuvent ne pas être représentatives de la variation réelle de l'obligation au titre des prestations définies dans la mesure où il est peu probable que la variation d'une hypothèse ait lieu isolément; il peut y avoir corrélation entre certaines hypothèses.

Augmentation (diminution) de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	31 mars 2022			31 mars 2021		
	Régime de retraite agréé	Régimes de retraite complémentaires	Autres régimes	Régime de retraite agréé	Régimes de retraite complémentaires	Autres régimes
Taux d'actualisation						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	(229 995)	(19 258)	(24 270)	(272 982)	(22 882)	(29 892)
diminution de 1 %	304 195	24 592	31 043	363 878	29 803	38 749
Taux d'augmentation des salaires						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	39 034	10 774	340	47 323	13 734	433
diminution de 1 %	(38 201)	(6 367)	(322)	(46 305)	(8 099)	(411)
Taux d'inflation						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	271 481	19 761	684	324 802	21 802	885
diminution de 1 %	(211 976)	(14 078)	(587)	(252 340)	(16 838)	(757)
Taux d'augmentation des prestations de retraite						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	219 200	21 877	-	267 607	28 253	-
diminution de 1 %	(174 883)	(17 174)	-	(213 562)	(19 617)	-
Taux d'augmentation des soins de santé						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	-	-	24 813	-	-	30 540
diminution de 1 %	-	-	(19 844)	-	-	(24 166)
Mortalité après la retraite						
Incidence d'une : année de plus	(37 769)	(4 275)	(4 919)	(45 434)	(5 053)	(6 256)
année de moins	37 443	4 230	5 000	45 320	5 040	6 397

20.

Capital social

Un nombre illimité d'actions ordinaires ayant une valeur nominale de 100 \$ chacune est autorisé. Au 31 mars 2022, 119 469 000 actions ordinaires étaient en circulation (115 119 000 au 31 mars 2021).

Conformément à la Politique en matière de gestion du capital et des dividendes de BDC, aucun dividende n'a été déclaré à la date d'approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2022 et un dividende de 735,0 millions de dollars a été versé au cours de l'exercice 2022 compte tenu des résultats de BDC à l'exercice 2021.

Au cours de l'exercice 2022, BDC a émis 4 350 000 actions ordinaires pour un montant de 435,0 millions de dollars (75 030 000 pour un montant de 7,503 milliards de dollars en 2021).

Rapprochement du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation

	2022	2021
À l'ouverture de l'exercice	115 119 000	40 089 000
Actions émises	4 350 000	75 030 000
À la clôture de l'exercice	119 469 000	115 119 000

Le 8 juin 2022, le conseil d'administration de BDC a autorisé le rachat d'actions ordinaires d'un capital de 5,0 milliards de dollars.

21.

Gestion du capital

Prescriptions statutaires

Conformément à la Loi sur la BDC, le ratio d'endettement de BDC ne peut dépasser 12:1. Ce ratio correspond au rapport entre, d'une part, la somme des emprunts comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière et des passifs éventuels constitués par les garanties financières émises par BDC et, d'autre part, les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC, ce qui exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Au 31 mars 2022, le ratio de BDC s'établissait à 1,2:1 (1,0:1 au 31 mars 2021).

De plus, le total du capital versé, de tout surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres (tel que les instruments hybrides de capital) ne peut en aucun cas dépasser 20,0 milliards de dollars en vertu de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* de 1995, modifiée en mars 2020. Au 31 mars 2022, ces montants totalisaient 12,0 milliards de dollars (11,5 milliards de dollars au 31 mars 2021).

En 2022 et en 2021, BDC était en conformité avec ces deux prescriptions statutaires.

21. Gestion du capital (suite)

Suffisance du capital

Le cadre de gestion du capital de BDC est présenté dans sa Politique en matière de gestion du capital et des dividendes et respecte :

- > la stratégie, l'énoncé sur l'appétit pour le risque et la politique de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise de BDC; et
- > le Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière du ministère des Finances.

Bien que BDC ne soit pas réglementée par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), son cadre de gestion du capital est continuellement amélioré afin qu'il soit mieux harmonisé avec les lignes directrices du BSIF et les pratiques pertinentes du secteur, tout en tenant compte des facteurs propres au mandat de BDC en sa qualité de société d'État à vocation financière.

Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur les grands principes suivants :

- > BDC dispose d'un capital suffisant pour se protéger des risques qui pourraient nuire à sa capacité de réaliser son mandat et pour réduire le risque de recapitalisation au cours d'un cycle économique complet; et
- > le capital en excédent de la cible de capital de BDC peut être remis à l'actionnaire sous forme de dividendes, au gré du conseil d'administration de BDC.

BDC surveille de façon continue la situation de son capital en comparant le capital disponible au capital requis.

Le capital disponible, selon le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de BDC, représente les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC et est ajusté conformément aux pratiques de l'industrie.

Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de BDC ne comprend pas les Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et le Programme d'accès au crédit (PAC) puisque ces programmes gouvernementaux sont gérés par BDC en vertu d'une allocation de capital particulière de l'actionnaire.

Le tableau qui suit montre le rapprochement du capital disponible de BDC :

	31 mars 2022	31 mars 2021
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	20 404 183	18 004 095
Ajustements du capital disponible		
Cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures des flux de trésorerie	(1 528)	(2 226)
Immobilisations incorporelles, déduction faite du cumul des amortissements	(39 727)	(39 841)
Actif net au titre des prestations définies	(233 691)	(4 796)
Ajustements relatifs à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	412 045	378 696
Partie des capitaux propres attribuable aux PIC	(2 017 633)	(1 276 630)
Partie des capitaux propres attribuable au PAC	(8 079 491)	(8 131 500)
Capital disponible	10 444 158	8 927 798

21. Gestion du capital (suite)

Suffisance du capital (suite)

Le capital requis de BDC représente le capital nécessaire pour soutenir son profil de risque, et comprend l'élément suivant :

- > le capital économique quantifie le capital requis pour couvrir les risques de crédit, d'investissement, opérationnels, commerciaux, stratégiques et de marché;

Le niveau de la cible de capital de BDC prend également en compte une fourchette opérationnelle de gestion afin d'atténuer l'impact de toute volatilité imprévue du capital. Cette fourchette tient compte des différences entre les volumes d'activité prévus et observés ainsi que de la volatilité dans les hypothèses dont la réalisation est difficile à prévoir. La fourchette opérationnelle de gestion prévoit le versement à l'actionnaire, sous forme de dividendes, du capital excédant la cible de capital au cours de l'exercice suivant, à la discrétion du conseil d'administration. Pour de plus amples renseignements sur les versements de dividendes, se reporter à la note 20, *Capital social*.

La principale mesure que BDC utilise pour déterminer et évaluer la suffisance de son capital est le ratio interne de capital, qui correspond au rapport entre le capital disponible et le capital économique requis. Comme l'indique la Politique en matière de gestion du capital et des dividendes de BDC, différentes zones de gestion ont été établies afin de surveiller de près le ratio interne de capital tout au long d'un cycle économique complet, ce qui comprend une limite de risque, un seuil de tolérance ainsi qu'un niveau cible. Le capital cible de BDC est revu chaque année en fonction des prévisions du Plan d'entreprise de BDC pour ce qui est des besoins internes en matière de capital et de la fourchette opérationnelle de gestion ainsi que de tout capital requis en raison d'une éventuelle insuffisance de capital détectée lors d'une simulation de crise dans le cadre du programme de simulations de crise à l'échelle de l'entreprise.

Au 31 mars 2022, BDC a généré un capital excédentaire. Toutefois, conformément à la Politique en matière de gestion du capital et des dividendes, aucun dividende n'a été déclaré à la date d'approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2022.

22.

Gestion du risque

Gouvernance

Le risque fait partie intégrante du secteur financier. BDC utilise de solides pratiques en matière de gestion du risque qui mettent l'accent sur l'identification et la gestion du risque, la transparence et l'imputabilité.

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

BDC est exposée aux risques financiers suivants : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité. Voici une définition de chacun de ces risques ainsi qu'une description des politiques de gestion du risque et des évaluations du risque de BDC.

Risque de crédit

Le risque de crédit renvoie au risque de perte financière en cas d'incapacité d'une contrepartie de remplir son engagement contractuel ou son obligation à l'égard de BDC. Dans le cadre de ses activités de gestion du risque de crédit, BDC fait la distinction entre le risque de crédit provenant des émetteurs de titres adossés à des créances mobilières, des emprunteurs et des sociétés bénéficiant d'investissements, ainsi que des contreparties liées aux activités de Trésorerie.

22. Gestion du risque (suite)

Risque de crédit (suite)

Émetteurs de titres adossés à des créances mobilières

Le portefeuille de TACM est composé de billets de qualité de premier rang ou subordonnés, émis par voie de placement privé. Les TACM sont entièrement garantis par des portefeuilles de prêts et de baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks pour lesquels il n'y a pas de risque de concentration significatif.

Pour atténuer le risque de crédit lié au portefeuille des actifs sous-jacents, il y a généralement des protections structurelles ou de crédit. Aussi, la valeur nominale des billets subordonnés ne dépasse pas 10 % de celle des billets de premier rang. De plus, les titres achetés doivent être d'une certaine qualité. Au moment de l'achat, les billets de premier rang doivent, au minimum, être évalués comme des billets de qualité selon la notation implicite. BDC utilise la même échelle que les agences de notation pour calculer la notation implicite. La notation est obtenue au moyen de l'évaluation de la structure de la transaction et des rehaussements de crédit soutenant les titres.

Subséquentement, BDC reçoit des analyses de portefeuille qui décrivent le rendement des titres ainsi que les flux de trésorerie associés aux garanties afin d'évaluer les titres. De plus, BDC utilise un système interne d'évaluation du risque de crédit.

Au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, aucun billet n'était en souffrance et aucun n'avait subi une détérioration de sa note de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit lié aux TACM se limite à la valeur comptable des titres. Pour de plus amples renseignements sur ce portefeuille, se reporter à la note 10, *Titres adossés à des créances mobilières*.

BDC est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses engagements en matière de TACM. L'exposition maximale au risque de crédit se limite au montant engagé. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 10, *Titres adossés à des créances mobilières*.

Emprunteur.euses et sociétés bénéficiant d'investissements

BDC a recours à des politiques, directives et procédures pour gérer les risques de crédit associés aux prêts et aux placements, notamment :

- > une classification interne des cotes de risque de crédit est établie;
- > les politiques, lignes directrices et directives en matière de crédit sont communiquées aux cadres dont les activités et les responsabilités comprennent l'octroi de crédit et l'évaluation du risque. Cette stratégie permet de repérer tôt les comptes qui posent problème et d'intervenir immédiatement pour protéger les actifs de BDC;
- > la Vérification interne procède à des examens indépendants des procédures d'évaluation du crédit, de classement du risque et de gestion du crédit, ce qui comprend la présentation des résultats à la direction, à la présidente et cheffe de la direction et au Comité d'audit et de conduite;
- > le Comité du risque de crédit recommande les transactions de montant élevé et les soumet à l'approbation du Comité de risque du conseil et du Comité d'investissement du conseil;
- > les concentrations des portefeuilles sont gérées pour éviter que BDC ait de trop fortes concentrations dans une province ou un secteur;
- > l'exposition à un ou une emprunteur.euse unique ou à un groupe d'emprunteur.euses est limitée, sauf sur approbation du conseil d'administration, à un maximum de 10 % des capitaux propres;
- > les facilités de crédit individuelles font l'objet d'un processus d'examen annuel aux fins de vérification que leur classement est approprié;
- > les investissements sont évalués tous les semestres; et
- > une liste de surveillance répertorie les comptes qui présentent des faiblesses et un rapport sur les prêts douteux présentant une dépréciation est produit.

22. Gestion du risque (suite)

Risque de crédit (suite)

Emprunteur.euses et sociétés bénéficiaire d'investissements (suite)

Le risque de crédit maximum lié aux emprunteur.euses et aux sociétés bénéficiaire d'investissements se limite à la valeur comptable des prêts et des placements de financement subordonné. Pour de plus amples renseignements sur les portefeuilles de prêts et de placements de financement subordonné, se reporter à la note 9, *Prêts*, et à la note 11, *Placements de financement subordonné*.

BDC est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses engagements relatifs aux prêts et de ses garanties financières, y compris les garanties de prêts. L'exposition maximale au risque de crédit se limite au montant engagé ou, dans le cas de garanties financières, au montant maximal payable en vertu de celles-ci. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 9, *Prêts*, et à la note 25, *Garanties et passifs éventuels*.

Contreparties aux activités de trésorerie

Le risque de crédit inhérent aux activités de trésorerie est le risque auquel BDC s'expose en cas de non-respect, par la contrepartie, de ses engagements à l'égard de la Banque ou d'un éventuel défaut de paiement par la contrepartie. En ce qui concerne les activités de trésorerie de BDC, une distinction est établie entre le risque de crédit lié aux placements du portefeuille liquide (risque provenant des émetteur.trices) et le risque de crédit associé à l'utilisation d'instruments dérivés (risque de contrepartie).

Les montants nominaux des instruments financiers dérivés détenus par BDC ne reflètent pas le risque de crédit associé aux contrats. Le risque de perte provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. En cas de défaut de la contrepartie, le risque auquel s'exposerait BDC dans ces opérations serait limité aux valeurs du marché des opérations en position de profit latent et non garanties.

BDC limite son exposition au risque de crédit en traitant uniquement avec des institutions financières dont la cote de crédit est conforme à sa Politique de gestion des risques de trésorerie. Au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, BDC n'avait pas de concentration significative dans une institution financière quelconque.

BDC vérifie régulièrement sa position et la cote de crédit de ses contreparties et s'efforce de réduire le risque de crédit associé aux contrats dont la position est favorable en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties.

Risque de crédit lié à la contrepartie

	Cote de risque de la contrepartie		
	AA- à AA+	A- à A+	Total
Valeur de remplacement positive brute	–	12 277	12 277
Effet des accords généraux de compensation	–	(110)	(110)
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation)			
– 31 mars 2022	–	12 167	12 167
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation)			
– 31 mars 2021	1 156	1 481	2 637
Nombre de contreparties			
31 mars 2022	–	1	1
31 mars 2021	2	4	6

22. Gestion du risque (suite)

Risque de crédit (suite)

Emprunteur.euses et sociétés bénéficiaire d'investissements (suite)

Contreparties aux activités de trésorerie (suite)

Enfin, pour gérer le risque de crédit découlant d'un.e émetteur.trice d'équivalents de trésorerie, l'unité Gestion des risques de trésorerie s'assure que le portefeuille liquide est composé de titres émis ou garantis par des entités qui ont une cote de crédit minimum de A.

Le tableau qui suit présente des renseignements sur la qualité de crédit de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Cote de risque de la contrepartie	31 mars 2022	31 mars 2021
AA- à AA+	298 042	298 477
A- à A+	608 344	502 038
Trésorerie et équivalents de trésorerie	906 386	800 515

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes causé par l'évolution de variables des marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des actions, les prix des produits de base ou tout autre paramètre pertinent du marché. Un risque de marché pour BDC résulte aussi de l'imprévisibilité d'événements de marché ayant une incidence sur la valeur des placements de capital de risque.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est défini par le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en fonction d'un changement dans les taux d'intérêt du marché. Pour BDC, le risque et la variabilité éventuelle des bénéfices surviennent principalement lorsque les flux de trésorerie associés aux actifs et aux passifs sensibles aux taux d'intérêt sont assortis de dates de révision différentes. Il y a un écart positif de taux d'intérêt si les actifs sensibles aux taux d'intérêt excèdent les passifs sensibles aux taux d'intérêt à une date d'échéance particulière ou pour une période de révision donnée. Un écart positif entraînera une augmentation des produits d'intérêts nets si les taux d'intérêt du marché augmentent, car la modification des taux des actifs précède celle des passifs. L'effet inverse se produit en cas de chute des taux d'intérêt du marché. Comme l'indique la Politique de gestion des risques de trésorerie, BDC gère le risque de marché en maintenant la symétrie des échéances de ses actifs et de ses passifs. BDC a donc recours aux dérivés pour contrer le risque économique de ses billets structurés et éviter ainsi les risques de marché (pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la note 8, *Instruments financiers dérivés*).

Pour gérer l'écart de taux d'intérêt entre ses actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt, BDC établit des lignes directrices sur les écarts de taux d'intérêt, fait un suivi régulier de la situation et décide des stratégies futures en fonction de l'évolution de la conjoncture. Il s'agit de gérer le risque de taux d'intérêt selon des lignes directrices rigoureuses et prudentes. Le conseil d'administration approuve et revoit au moins une fois l'an les politiques sur le risque de taux d'intérêt incluses dans la Politique de gestion des risques de trésorerie.

BDC contrôle le risque de taux d'intérêt en gérant l'ampleur de l'écart fixe entre les actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt. L'analyse de l'écart est complétée par une analyse de scénarios de composition du portefeuille en actifs et passifs et par une analyse de la durée. L'écart de taux d'intérêt est calculé quotidiennement.

22. Gestion du risque (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Le suivi de l'exposition au risque de taux d'intérêt se fait également à l'aide d'un test de sensibilité sur les produits d'intérêts nets. Pour ce faire, un choc parallèle instantané de 200 points de base sur la courbe de taux d'intérêt canadienne est simulé. L'impact de ce choc sur les produits d'intérêts nets doit être inférieur à 10 %. Le tableau qui suit présente les résultats du test de sensibilité sur les produits d'intérêts nets sur 12 mois :

	31 mars 2022		31 mars 2021	
	Variation des taux d'intérêt de 200 points de base		Variation des taux d'intérêt de 200 points de base	
	À la hausse	À la baisse	À la hausse	À la baisse
Sensibilité des produits d'intérêts nets	43 600	(44 000)	33 800	(33 800)
Sensibilité des produits d'intérêts nets (%)	3,14	(3,16)	2,58	(2,58)

Les tableaux suivants résument la sensibilité aux taux d'intérêt de la position de BDC, compte tenu de l'écart entre la valeur comptable des actifs, et celle des passifs et des capitaux propres regroupés selon la date la plus proche entre la date contractuelle de révision des taux d'intérêt et la date d'échéance. L'analyse de l'écart donne une évaluation fixe des écarts sensibles aux taux d'intérêt à un moment donné. Ces écarts peuvent changer considérablement en peu de temps.

	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois ⁽¹⁾	De 4 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt ⁽²⁾	Correction de valeur et juste valeur	Total
Actifs								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	906 386	-	-	-	-	-	-	906 386
Actifs dérivés	-	-	-	-	-	12 277	-	12 277
Prêts	19 405 535	1 034 127	1 539 217	8 144 135	3 201 524	1 070 221	(1 111 242)	33 283 517
Titres adossés à des créances mobilières	-	-	-	38 666	967 325	-	(17 525)	988 466
Placements de financement subordonné	685 068	1 026	16 379	305 348	54 720	597 192	69 811	1 729 544
Placements de capital de risque	-	-	-	-	-	2 111 922	2 021 088	4 133 010
Autres	-	-	-	-	-	513 796	-	513 796
	20 996 989	1 035 153	1 555 596	8 488 149	4 223 569	4 305 408	962 132	41 566 996
Passifs et capitaux propres								
Passifs dérivés	-	-	-	-	-	985 487	-	985 487
Billets à court terme	-	-	-	-	-	110	-	110
Billets à long terme	-	14 385 629	-	-	-	110	-	14 385 629
Autres	-	110 560	792 245	3 912 923	891 568	-	-	5 707 297
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	20 488 473	-	20 488 473
	-	14 496 189	792 245	3 912 923	891 568	21 474 070	-	41 566 996
Écart total avant instruments dérivés								
31 mars 2022	20 996 989	(13 461 036)	763 351	4 575 226	3 332 001	(17 168 662)	962 132	-
31 mars 2021	19 561 365	(12 398 993)	771 117	4 519 004	2 958 470	(15 044 994)	(365 969)	-
Position totale en instruments dérivés								
	-	-	-	-	-	-	-	-
Écart total au 31 mars 2022								
	20 996 989	(13 461 036)	763 351	4 575 226	3 332 001	(17 168 662)	962 132	-
Écart total au 31 mars 2021								
	19 561 365	(12 523 132)	895 256	4 519 004	2 958 470	(15 044 994)	(365 969)	-

(1) Ce regroupement comprend les titres adossés à des créances mobilières, les billets à court terme et les billets à long terme pour lesquels les taux d'intérêt sont établis à nouveau chaque mois. Les billets à court terme et les billets à long terme sont utilisés pour financer les actifs à taux flottant, dont la majorité sont classés dans la catégorie Immédiatement sensible aux taux d'intérêt.

(2) Les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt n'ont pas d'échéance précise.

22. Gestion du risque (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de change

Le risque de change survient lorsqu'il y a une différence entre les actifs et les passifs détenus en devises. Le risque de change est défini par le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en fonction des variations des taux de change. Conformément à ses politiques et à ses pratiques, BDC couvre les emprunts, les placements de financement subordonné et les prêts en devises de sorte que l'exposition résiduelle au risque de change ne soit pas significative. Les placements de capital de risque sont couverts à la suite d'un événement de liquidité. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 8, *Instruments financiers dérivés*.

Risque de marché de capital de risque

L'imprévisibilité des marchés financiers ainsi que la présence et l'appétit des acheteurs dictent le moment où BDC se départit de ses placements de capital de risque. Ce moment se répercute à son tour sur la valeur de ses placements de capital de risque. Pour gérer ce risque, BDC a recours à un processus de sélection rigoureux de placements et collabore étroitement avec les sociétés bénéficiant de ses investissements. BDC diminue également le risque de ses placements de capital de risque en recourant à des évaluations prudentes lors de l'acquisition de participations dans des entreprises, en effectuant des coinvestissements avec d'autres investisseurs en capital de risque et en surveillant les placements de façon régulière.

Le tableau suivant présente une analyse de sensibilité dont l'objectif est d'évaluer l'incidence de la révision des prix du marché sur la juste valeur des placements.

	Juste valeur	Variations de la juste valeur selon les chocs de sensibilité		
		-10 %	-25 %	-50 %
Capital de risque	2 974 700	(297 470)	(743 675)	(1 487 350)
Programmes incitatifs pour le capital	1 005 737	(100 574)	(251 434)	(502 869)
Programme d'accès au crédit	152 573	(15 257)	(38 143)	(76 287)
31 mars 2022	4 133 010	(413 301)	(1 033 252)	(2 066 506)

	Juste valeur	Variations de la juste valeur selon les chocs de sensibilité		
		-10 %	-25 %	-50 %
Capital de risque	2 152 971	(215 297)	(538 243)	(1 076 486)
Programmes incitatifs pour le capital	674 655	(67 466)	(168 664)	(337 328)
Programme d'accès au crédit	150 942	(15 094)	(37 736)	(75 471)
31 mars 2021	2 978 568	(297 857)	(744 643)	(1 489 285)

Puisque les placements de capital de risque de BDC sont intégralement financés, les fluctuations du cours des actions n'ont pas d'incidence sur la situation de capital, car le capital disponible et le capital requis varient en proportion égale simultanément. Néanmoins, ces fluctuations auront une incidence sur le résultat net ainsi que sur le produit de la cession de placements. Pour gérer ce risque, BDC a recours à un processus de sélection rigoureux des placements et collabore étroitement avec les sociétés bénéficiant de ses investissements.

La direction examine toutes les transactions de placement et recommande celles qui dépassent les limites qui lui ont été déléguées au Comité d'investissement du conseil. Ce dernier peut à son tour recommander ces opérations au conseil, s'il y a lieu. Dans les autres cas, le ou la vice-président.e exécutif.ve et chef.fe de la gestion des risques recommande les transactions au Comité de risque du conseil aux fins d'examen.

22. Gestion du risque (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que BDC ait de la difficulté à convertir ses actifs en liquidités pour rembourser ou refinancer sa dette, pour décaisser en temps voulu les prêts et investissements qu'elle a engagés et pour payer ses charges opérationnelles et ses dividendes.

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles des passifs financiers et les engagements sur la base de montants nominaux, qui peuvent différer des valeurs comptables.

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
Créditeurs, frais courus et autres passifs	167 039	134 267	-	-	301 306
Billets à court terme ⁽¹⁾	14 425 712	-	-	-	14 425 712
Billets à long terme ⁽¹⁾	976 151	4 044 100	911 469	-	5 931 720
	15 568 902	4 178 367	911 469	-	20 658 738
Engagements					
Prêts	3 698 715	-	-	-	3 698 715
Titres adossés à des créances mobilières ⁽²⁾	439 836	-	-	-	439 836
Placements de financement subordonné	217 769	-	-	-	217 769
Placements de capital de risque ⁽³⁾	-	-	-	847 281	847 281
	4 356 320	-	-	847 281	5 203 601
Garanties de prêts	66 534	206 421	3 182 775	-	3 455 730
Total au 31 mars 2022	19 991 756	4 384 788	4 094 244	847 281	29 318 068

(1) Les billets à court terme et à long terme reflètent les paiements futurs qui seront effectués aux termes des ententes contractuelles.

(2) Les engagements sont présentés en fonction de la date de l'événement de liquidité la plus rapprochée possible.

(3) Les engagements sont principalement liés à la participation à des fonds dans lesquels BDC s'est légalement engagée à investir.

Le calendrier d'investissement varie en fonction des exigences de placement de chaque fonds; ces placements devraient être réalisés au cours des prochains exercices.

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
Créditeurs, frais courus et autres passifs ⁽⁴⁾	173 904	56 405	-	-	230 309
Billets à court terme ⁽¹⁾	13 340 838	-	-	-	13 340 838
Billets à long terme ⁽¹⁾	464 806	3 617 253	1 196 855	-	5 278 914
	13 979 548	3 673 658	1 196 855	-	18 850 061
Engagements					
Prêts	3 065 039	-	-	-	3 065 039
Titres adossés à des créances mobilières ⁽²⁾	624 037	-	-	-	624 037
Placements de financement subordonné	112 871	-	-	-	112 871
Placements de capital de risque ⁽³⁾	-	-	-	925 378	925 378
	3 801 947	-	-	925 378	4 727 325
Total au 31 mars 2021	17 781 495	3 673 658	1 196 855	925 378	23 577 386

(1) Les billets à court terme et à long terme reflètent les paiements futurs qui seront effectués aux termes des ententes contractuelles.

(2) Les engagements sont présentés en fonction de la date de l'événement de liquidité la plus rapprochée possible.

(3) Les engagements sont principalement liés à la participation à des fonds dans lesquels BDC s'est légalement engagée à investir.

Le calendrier d'investissement varie en fonction des exigences de placement de chaque fonds; ces placements devraient être réalisés au cours des prochains exercices.

(4) Comprendent les autres passifs financiers, présentés sous un poste distinct dans les états financiers de l'exercice 2021. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 27, *Informations comparatives*.

22. Gestion du risque (suite)

Risque de liquidité (suite)

En raison de l'absence de marché actif, il peut s'avérer coûteux, voire impossible, de liquider les titres détenus par BDC, ce qui pourrait également nuire à la continuité des activités normales à court terme. Pour éviter que des problèmes de liquidité ne perturbent le cours de ses activités, BDC fait en sorte que les liquidités soient investies dans des titres très liquides et de grande qualité, qui peuvent être vendus à un large éventail de contreparties sans perte importante.

L'objectif de gestion du risque de liquidité de BDC est de limiter le risque en :

- > prévoyant un niveau minimum d'actifs à court terme par rapport aux passifs à court terme pour couvrir le risque d'engagement, le risque de marché, le risque systémique et le risque opérationnel;
- > réduisant au minimum le solde de trésorerie improductif de l'encaisse; et
- > réalisant un rendement sur actifs liquides supérieur aux coûts tout en protégeant le capital de BDC.

La Politique de gestion des risques de trésorerie établit les critères de tolérance au risque et confie au service de la Trésorerie de BDC le pouvoir de négocier les produits approuvés selon les limites liées à des mesures données. La politique régit les exigences en matière de gestion, d'évaluation, de surveillance et d'établissement de rapports relatifs aux liquidités. Le paragraphe 18(3) de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* définit les instruments financiers dans lesquels les liquidités peuvent être investies.

Les pratiques et processus de gestion des liquidités de BDC renforcent ses stratégies d'atténuation des risques en attribuant des niveaux prudents de liquidité et en définissant des exigences en matière de concentration et d'échéance, qui sont présentées ci-dessous :

- > Le niveau minimum de liquidités doit au moins couvrir les sorties nettes prévues pour les cinq prochains jours ouvrables. Au 31 mars 2022, le niveau maximum de liquidités devait être inférieur aux sorties nettes prévues pour les 15 prochains jours (15 jours au 31 mars 2021).
- > D'après l'exigence en matière d'échéance, 75 % des liquidités totales doivent être investies dans des titres qui arrivent à échéance au plus tard dans 100 jours.
- > D'après l'exigence en matière de concentration, 50 % au plus du portefeuille peut être investi dans des titres émis ou garantis par les provinces canadiennes.

Les tableaux qui suivent présentent les résultats de la gestion du risque de liquidité de BDC.

Niveau de liquidité (en millions de dollars canadiens)

	Minimum	Réel	Maximum
Au 31 mars 2022	-	869	1 050
Au 31 mars 2021	68	761	1 028

Limites d'échéance et de concentration	Limites	31 mars 2022	31 mars 2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie ayant des échéances de moins de 100 jours	Min 75 %	100 %	100 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les provinces canadiennes	Max 50 %	0 %	0 %

L'unité Gestion des risques de trésorerie repère, évalue et contrôle quotidiennement ces limites de liquidité. Elle rapporte au conseil d'administration les écarts par rapport aux limites de liquidité et décide si ces limites sont toujours valides ou s'il faut changer les hypothèses et les limites compte tenu des évolutions internes et externes. Ce processus assure un lien étroit entre les risques de liquidité, de marché et de crédit.

23.

Informations complémentaires sur l'état consolidé des résultats

Informations complémentaires sur les instruments financiers

	2022			
	JVRN et désignés comme étant à la JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
Produits d'intérêts ⁽¹⁾⁽²⁾	101 462	16 475	1 576 480	1 694 417
Charges d'intérêts ⁽³⁾	84	-	105 787	105 871
Frais et autres produits	43 055	-	64 670	107 725

(1) Les produits d'intérêts incluent un montant de 86 566 \$ au titre des prêts douteux en 2022.

(2) Les produits d'intérêts tirés des actifs financiers évalués à la JVAERG et au coût amorti sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(3) Les charges d'intérêts engagées au titre des passifs financiers évalués au coût amorti sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

	2021			
	JVRN et désignés comme étant à la JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
Produits d'intérêts ⁽¹⁾⁽²⁾	99 923	17 632	1 495 460	1 613 015
Charges d'intérêts ⁽³⁾	359	-	93 260	93 619
Frais et autres produits	33 168	-	34 257	67 425

(1) Les produits d'intérêts incluent un montant de 67 527 \$ au titre des prêts douteux en 2021.

(2) Les produits d'intérêts tirés des actifs financiers évalués à la JVAERG et au coût amorti sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(3) Les charges d'intérêts engagées au titre des passifs financiers évalués au coût amorti sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

	2022				
	JVRN	Désignés comme étant à la JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
Total des profits (pertes)					
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	576 019	-	-	-	576 019
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	915 722	-	-	-	915 722
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les actifs	(2 394)	-	(59)	(4 307)	(6 760)
Profits (pertes) de change nets latents sur les actifs	(12 191)	-	43	3 234	(8 914)
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les contrats de change à terme	(9 159)	-	-	-	(9 159)
Profits (pertes) de change nets latents sur les contrats de change à terme	12 268	-	-	-	12 268
Profits (pertes) de change nets	(11 476)	-	(16)	(1 073)	(12 565)
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	578	-	-	(32)	546
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	(2 718)	2 794	-	-	76
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(2 140)	2 794	-	(32)	622
	1 478 125	2 794	(16)	(1 105)	1 479 798

23. Informations complémentaires sur l'état consolidé des résultats (suite)

Informations complémentaires sur les instruments financiers (suite)

	JVRN	Désignés comme étant à la JVRN	JVAERG	Coût amorti	2021 Total
Total des profits (pertes)					
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	167 076	-	-	-	167 076
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	1 136 019	-	-	-	1 136 019
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les actifs	(168)	-	(14)	(997)	(1 179)
Profits (pertes) de change nets latents sur les actifs	(76 919)	-	(548)	(67 569)	(145 036)
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les contrats de change à terme	53 314	-	-	-	53 314
Profits (pertes) de change nets latents sur les contrats de change à terme	12 184	-	-	-	12 184
Profits (pertes) de change nets	(11 589)	-	(562)	(68 566)	(80 717)
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	1 271	-	-	-	1 271
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	(4 952)	4 656	-	59	(237)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(3 681)	4 656	-	59	1 034
	1 287 825	4 656	(562)	(68 507)	1 223 412

Autres informations complémentaires

	2022	2021
Salaires et avantages du personnel		
Salaires et autres avantages	467 458	389 878
Charge au titre des régimes à prestations définies (note 19)	77 374	64 563
	544 832	454 441
Autres charges		
Honoraires professionnels et de sous-traitance	91 263	96 497
Ordinateurs et logiciels, y compris dotations aux amortissements	53 335	49 112
Communications, publicité et promotion	20 784	21 962
Autres	22 470	8 866
	187 852	176 437

24.

Informations sectorielles

BDC fait rapport sur six secteurs : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque (CR), Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et Programme d'accès au crédit (PAC). Chaque secteur d'activité offre différents produits et services et est géré séparément selon la structure de gestion et la structure interne de présentation de l'information financière de BDC.

24. Informations sectorielles (suite)

Les activités de chaque secteur à présenter sont résumées ci-dessous.

- > **Financement** offre des prêts garantis, partiellement garantis et non garantis avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises dans l'ensemble du Canada. Ce secteur achète également des placements dans des titres adossés à des créances mobilières dans le cadre de la Plateforme de financement pour prêteurs indépendants (PFPI). Ces titres sont garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks.
- > **Services-conseils** offre des services-conseils, soutient les entreprises à impact élevé et propose des programmes de groupe et d'autres services en lien avec les activités commerciales.
- > **Capital de croissance et transfert d'entreprise** offre du financement subordonné sous forme de financement souple par emprunt, avec ou sans droit de conversion, ainsi que par quasi-capitaux propres aux PME pour des projets de croissance et de transfert d'entreprise.
- > **Capital de risque** comprend des investissements dans les secteurs Capital de risque (CR), Investissement de croissance (IC) et Financement sur actifs de propriété intellectuelle (PI) et offre des placements pour couvrir chaque étape du cycle de développement d'une entreprise technologique – du prédémarrage à l'expansion. Les placements de capital de risque sont axés principalement sur les entreprises à croissance rapide qui occupent une position prometteuse sur leurs marchés respectifs et qui présentent de fortes possibilités de croissance. BDC effectue aussi des investissements indirects au moyen de fonds d'investissement en capital de risque. Les investissements de croissance sont des investissements en capitaux propres visant à soutenir la croissance d'entreprises à potentiel élevé au Canada. Comme notre premier fonds d'investissement de croissance atteint sa cible de 250,0 millions de dollars en matière de total des capitaux engagés, BDC a l'intention de lancer un fonds subséquent, le Fonds II de Partenaires investissement de croissance qui continuera de mettre l'accent sur les moyennes entreprises et ciblera un éventail plus large d'entreprises. Par l'intermédiaire de son Fonds PI, BDC a lancé un fonds de 160 millions de dollars qui offre du financement plus ciblé aux entreprises riches en propriété intellectuelle. Il met l'accent sur des secteurs comme la fabrication de pointe, les médias et télécommunications, les technologies médicales et les soins de santé numériques, ainsi que les technologies de l'information. Les entreprises auront accès à du capital patient personnalisé qui reconnaît la propriété intellectuelle comme étant un actif essentiel qui doit être protégé et valorisé.
- > **Programmes incitatifs pour le capital** comprend le Plan d'action pour le capital de risque (PACR), l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR), la division Technologies propres et le Fonds de croissance autochtone (FCA). Le PACR est une initiative du gouvernement fédéral se chiffrant à 390,0 millions de dollars et visant à accroître les investissements de capital de risque par le secteur privé dans des entreprises canadiennes innovatrices et très prometteuses. Le PACR investit principalement dans des fonds de capital de risque de démarrage et de stade intermédiaire et directement dans des sociétés partout au Canada. Il appuie la création de grands fonds de fonds dirigés par le secteur privé et soutient également des fonds existants très performants en partenariat avec des investisseurs institutionnels, des sociétés qui sont des investisseurs stratégiques ainsi que les provinces intéressées. L'ICCR est également une initiative du gouvernement fédéral visant à investir 372,0 millions de dollars par l'entremise de BDC, sur une période de trois ans, afin d'augmenter le capital de risque fourni à des entreprises en démarrage innovantes qui sont à un stade plus avancé de développement. Grâce à une enveloppe de 600,0 millions de dollars confiée par le gouvernement fédéral, la division Technologies propres effectue des placements de financement subordonné et de capital de risque dans des entreprises de technologies propres prometteuses afin de contribuer à bâtir des entreprises canadiennes de technologies propres concurrentielles à l'échelle mondiale. Le FCA est un fonds d'investissement de 150 millions de dollars, envers lequel BDC a engagé 100 millions de dollars. Il offrira aux propriétaires d'entreprise autochtones de tous les secteurs un accès à des capitaux sous forme de prêts aux entreprises, lesquels seront accordés par un réseau d'institutions financières autochtones à l'échelle du pays. Le fonds est géré par l'Association nationale des sociétés autochtones de financement et les principaux investissements proviennent du gouvernement du Canada et de BDC. Des engagements ont également été pris par Exportation et Développement Canada et Financement agricole Canada.
- > **Programme d'accès au crédit** : En collaboration avec notre unique actionnaire, le gouvernement du Canada, nous avons mis en place une série de mesures pour venir en aide aux entreprises canadiennes pendant la crise de la COVID-19. Ces mesures sont regroupées dans un secteur afin de distinguer les mesures prises en lien avec la COVID-19 de nos principales activités. Les initiatives comportent des critères d'admissibilité assouplis afin de faire en sorte que nous répondions aux besoins urgents d'autant d'entreprises viables que possible. Elles comprennent le Programme de crédit aux entreprises qui est offert en collaboration avec des prêteurs du secteur privé, le Programme de crédit pour les secteurs très touchés, en vertu duquel les institutions financières fournissent aux entreprises admissibles des prêts allant jusqu'à 1 million de dollars garantis à 100 % par BDC, le Programme canadien d'adoption du numérique, mis sur pied pour aider les petites et moyennes entreprises à adopter les technologies numériques et à demeurer concurrentielles en leur donnant accès à du financement et à de l'expertise, ainsi que des mesures offertes directement par BDC.

24. Informations sectorielles (suite)

Les hypothèses et les méthodes utilisées dans le cadre de la présentation de l'information de BDC sont revues périodiquement par la direction, qui s'assure qu'elles restent valables. Les principales méthodes d'affectation de BDC sont décrites ci-après.

Les charges d'intérêts sont affectées à chaque secteur en fonction de son portefeuille d'activité et du capital qui lui est attribué. L'affectation du capital aux secteurs d'activité de BDC est conforme au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de la Banque et est constamment ajustée en fonction des risques économiques de chaque secteur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 21, *Gestion du capital*.

Les charges opérationnelles et administratives incluent les coûts engagés directement par les secteurs d'activité. Les coûts indirects à l'échelle de l'entreprise sont attribués à chaque secteur en fonction du cadre interne de présentation de l'information de la direction.

Les portefeuilles de prêts et de placements, détenus au Canada dans leur intégralité, sont gérés séparément selon les secteurs d'activité de BDC. Aucun autre actif ou passif n'est géré par secteur.

Les tableaux suivants présentent les informations financières relatives à chacun des secteurs.

	31 mars 2022						
	BDC	Financement	Services- conseils	Capital de croissance et transfert d'entreprise	Capital de risque	Programmes incitatifs pour le capital	Programme d'accès au crédit
Produits d'intérêts	1 694 417	1 476 077	–	87 756	664	8 538	121 382
Charges d'intérêts	105 871	97 141	–	4 884	17	–	3 829
Produits d'intérêts nets	1 588 546	1 378 936	–	82 872	647	8 538	117 553
Profits (pertes) nets réalisés							
sur les placements	576 019	(562)	–	36 960	457 707	64 914	17 000
Produits de Services-conseils	28 865	–	28 865	–	–	–	–
Frais et autres produits	107 725	24 312	9	22 748	12 858	2 598	45 200
Produits nets	2 301 155	1 402 686	28 874	142 580	471 212	76 050	179 753
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	84 681	267 742	–	–	–	–	(183 061)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	915 722	(6 220)	–	47 191	648 449	234 241	(7 939)
Profits (pertes) de change nets	(12 565)	(502)	–	17	(11 443)	(169)	(468)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	622	654	–	–	–	–	(32)
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	3 289 615	1 664 360	28 874	189 788	1 108 218	310 122	(11 747)
Salaires et avantages du personnel	544 832	330 521	47 588	32 082	98 868	4 804	30 969
Locaux et équipement	42 169	31 383	3 381	1 902	2 450	477	2 576
Autres charges	187 852	140 287	16 861	3 551	18 858	1 022	7 273
Charges opérationnelles et administratives	774 853	502 191	67 830	37 535	120 176	6 303	40 818
Résultat (perte) net	2 514 762	1 162 169	(38 956)	152 253	988 042	303 819	(52 565)
Résultat (perte) net attribuable :							
À l'actionnaire de BDC	2 440 048	1 162 169	(38 956)	136 312	929 269	303 819	(52 565)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	74 714	–	–	15 941	58 773	–	–
Résultat (perte) net	2 514 762	1 162 169	(38 956)	152 253	988 042	303 819	(52 565)
Portefeuille des secteurs d'activité au 31 mars 2022							
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	33 283 517	30 499 262	–	–	–	–	2 784 255
Titres adossés à des créances mobilières	988 466	988 466	–	–	–	–	–
Placements de financement subordonné	1 729 544	11 365	–	1 075 835	251 858	376 750	13 736
Placements de capital de risque	4 133 010	–	–	–	2 974 700	1 005 737	152 573
Portefeuille total	40 134 537	31 499 093	–	1 075 835	3 226 558	1 382 487	2 950 564

24. Informations sectorielles (suite)

31 mars 2021

	BDC	Financement	Services- conseils	Capital de croissance et transfert d'entreprise	Capital de risque	Programmes incitatifs pour le capital	Programme d'accès au crédit
Produits d'intérêts	1 613 015	1 445 665	-	87 837	37	8 941	70 535
Charges d'intérêts	93 619	85 579	-	5 637	523	-	1 880
Produits d'intérêts nets	1 519 396	1 360 086	-	82 200	(486)	8 941	68 655
Profits (pertes) nets réalisés							
sur les placements	167 076	(250)	-	(8 644)	168 211	6 799	960
Produits de Services-conseils	20 922	-	20 922	-	-	-	-
Frais et autres produits	67 425	24 069	7	19 194	10 084	2 906	11 165
Produits nets	1 774 819	1 383 905	20 929	92 750	177 809	18 646	80 780
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(507 256)	(262 021)	-	-	-	-	(245 235)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	1 136 019	(4 522)	-	61 162	836 236	243 307	(164)
Profits (pertes) de change nets	(80 717)	(3 957)	-	(2 685)	(69 863)	(2 124)	(2 088)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	1 034	1 034	-	-	-	-	-
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	2 323 899	1 114 439	20 929	151 227	944 182	259 829	(166 707)
Salaires et avantages du personnel	454 441	228 814	43 154	30 180	29 473	3 890	118 930
Locaux et équipement	43 158	24 433	3 323	1 785	1 947	390	11 280
Autres charges	176 437	128 089	13 876	4 429	10 295	1 166	18 582
Charges opérationnelles et administratives	674 036	381 336	60 353	36 394	41 715	5 446	148 792
Résultat (perte) net	1 649 863	733 103	(39 424)	114 833	902 467	254 383	(315 499)
Résultat (perte) net attribuable :							
À l'actionnaire de BDC	1 647 648	733 103	(39 424)	113 355	901 730	254 383	(315 499)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2 215	-	-	1 478	737	-	-
Résultat (perte) net	1 649 863	733 103	(39 424)	114 833	902 467	254 383	(315 499)
Portefeuille des secteurs d'activité au 31 mars 2021							
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	30 905 481	27 876 931	-	-	-	-	3 028 550
Titres adossés à des créances mobilières	733 322	733 322	-	-	-	-	-
Placements de financement subordonné	1 452 966	17 297	-	913 938	215 105	288 534	18 092
Placements de capital de risque	2 978 568	-	-	-	2 152 971	674 655	150 942
Portefeuille total	36 070 337	28 627 550	-	913 938	2 368 076	963 189	3 197 584

25.

Garanties et passifs éventuels

Garanties financières

Garanties

BDC émet des « lettres de crédit, des garanties de prêts et des garanties de portefeuille » (garanties) afin de soutenir les entreprises. Selon les termes de ces garanties, BDC doit effectuer des remboursements à des tiers si les client.es sont incapables de remplir leurs engagements contractuels. Les exigences concernant les garanties concordent avec celles qui sont applicables aux prêts de BDC. L'obligation contractuelle maximale et l'exposition réelle aux termes des garanties s'établissaient à 3 455,7 millions de dollars au 31 mars 2022 (294,6 millions de dollars au 31 mars 2021), et les durées actuelles expirent dans un délai de 106 mois (120 mois au 31 mars 2021).

Au 31 mars 2022, un montant de 2,2 millions de dollars de réclamations à payer au titre de ces garanties a été comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière de BDC (aucune réclamation à payer au 31 mars 2021).

Les concentrations, par répartition géographique ainsi que par secteur d'activité, du total des garanties de prêts sont illustrées dans les tableaux ci-dessous.

	31 mars 2022	31 mars 2021
Répartition géographique	Garanties de prêts	Garanties de prêts
Terre-Neuve-et-Labrador	19 389	2 575
Île-du-Prince-Édouard	9 449	600
Nouvelle-Écosse	31 084	5 320
Nouveau-Brunswick	18 707	3 660
Québec	400 253	41 446
Ontario	1 970 985	147 328
Manitoba	58 102	4 525
Saskatchewan	31 976	1 900
Alberta	634 097	57 783
Colombie-Britannique	280 969	29 507
Yukon	690	-
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	29	-
Total des garanties de prêts⁽¹⁾	3 455 730	294 644

(1) Au 31 mars 2022, les garanties de prêts comprennent 3,7 millions de dollars dans le secteur Financement et 3 452 millions de dollars dans le Programme d'accès au crédit (8,0 millions de dollars et 286,6 millions de dollars, respectivement, au 31 mars 2021).

25. Garanties et passifs éventuels (suite)

Garanties financières (suite)

	31 mars 2022	31 mars 2021
Répartition par secteur d'activité	Garanties de prêts	Garanties de prêts
Tourisme	1 337 976	115 943
Industries de services	748 979	56 396
Commerce de gros et de détail	386 724	22 775
Construction	262 484	18 258
Fabrication	212 339	18 338
Transport et entreposage	152 936	9 731
Ressources	71 101	10 943
Immeubles commerciaux	12 453	2 949
Autres	270 738	39 311
Total des garanties de prêts⁽¹⁾	3 455 730	294 644

(1) Au 31 mars 2022, les garanties de prêts comprenaient 3,7 millions de dollars dans le secteur Financement et 3 452 millions de dollars dans le Programme d'accès au crédit (8,0 millions de dollars et 286,6 millions de dollars, respectivement, au 31 mars 2021).

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts qui est incluse dans les autres passifs dans l'état consolidé de la situation financière.

	31 mars 2022			
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2021	12 659	12 800	-	25 459
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾	74 706	(74 112)	(594)	-
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾	(38 913)	39 235	(322)	-
Transfert à l'Étape 3 ⁽¹⁾	(507)	(5 984)	6 491	-
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	(87 531)	72 304	18 498	3 271
Augmentation (diminution) nette des garanties de prêts	123 729	106 824	145	230 698
Solde au 31 mars 2022	84 143	151 067	24 218	259 428

	31 mars 2021			
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2020	-	-	-	-
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	62	61	-	123
Augmentation (diminution) nette des garanties de prêts	12 597	12 739	-	25 336
Solde au 31 mars 2021	12 659	12 800	-	25 459

(1) Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts par rapport au mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

(2) Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des changements dans le montant des garanties, des changements dans le risque de crédit et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

25. Garanties et passifs éventuels (suite)

Risque de crédit

Le tableau suivant indique les garanties de prêts en cours selon le risque de crédit lié au ou à la client.e, basé sur la classification de BDC.

31 mars 2022						
Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	%
0,5 à 1,0	Supérieure	304 662	345	–	305 007	9 %
1,5 à 5,0	Inférieure	2 190 075	728 608	–	2 918 683	84 %
5,5	Sous surveillance	–	195 091	–	195 091	6 %
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	36 949	36 949	1 %
Valeur comptable nette		2 494 737	924 044	36 949	3 455 730	100 %

31 mars 2021						
Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	%
0,5 à 1,0	Supérieure	25 270	100	–	25 370	9 %
1,5 à 5,0	Inférieure	203 358	54 388	–	257 746	87 %
5,5	Sous surveillance	–	11 278	–	11 278	4 %
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	250	250	0 %
Valeur comptable nette		228 628	65 766	250	294 644	100 %

Ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, BDC conclut de nombreux contrats prévoyant des indemnisations, tels que les contrats d'achat, les contrats d'emploi, les contrats de service et les contrats de location. Dans ces contrats, BDC peut indemniser les contreparties à l'égard de certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent : modifications aux lois et règlements (dont la législation fiscale), changements dans la situation financière de tiers, violation d'engagements et de garanties, éléments de passif non mentionnés, et pertes provoquées par les actions de tiers ou résultant d'un litige amorcé par un tiers.

Ces obligations d'indemnisation varient selon la nature de chaque contrat. Dans bien des cas, ces contrats ne renferment aucun montant ni limite prédéterminés, et il est difficile de prédire à quel moment, le cas échéant, auront lieu les événements susceptibles de déclencher une obligation de paiement. La nature des clauses d'indemnisation empêche BDC de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qui pourrait être payable aux contreparties. Historiquement, BDC n'a jamais versé de paiements significatifs en vertu de ces indemnisations. Au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, il n'y avait aucune provision importante au titre des indemnisations.

Passifs éventuels

BDC fait l'objet de poursuites judiciaires découlant du cours normal de ses activités. La direction est d'avis que dans l'éventualité où BDC serait tenue responsable dans le cadre d'une ou de plusieurs de ces poursuites, le montant global du passif qui en résulterait ne serait pas significatif.

26.

Transactions entre parties liées

BDC est une société d'État qui appartient entièrement au gouvernement du Canada et qui rend des comptes au ou à la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique. BDC est aussi liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Banque conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, en vertu de modalités similaires à celles qui s'appliquent aux parties non liées.

Les régimes à prestations définies mentionnés à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, sont également des parties liées. Les transactions de BDC avec ces fonds comprennent les cotisations versées aux régimes, qui sont présentées à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*. BDC n'a aucune autre transaction et aucun autre solde en lien avec ces régimes à prestations définies.

Emprunts auprès du ministère des Finances

Durant les périodes de présentation de l'information financière, BDC a emprunté des fonds à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ou la ministre des Finances. Ces emprunts respectent la LGFP et la *Loi sur la Banque de développement du Canada* et sont conformes : i) au plan d'emprunt de BDC, approuvé par le ou la ministre des Finances, et ii) au Programme d'emprunt des sociétés d'État.

Le tableau suivant présente les transactions et les soldes impayés relatifs aux emprunts auprès du ministère des Finances. Pour de plus amples renseignements sur les billets à court et à long terme, se reporter à la note 18, *Emprunts*.

	Billets à court terme		Billets à long terme		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Solde à l'ouverture de l'exercice	13 336 374	19 356 337	4 908 573	4 071 332	18 244 947	23 427 669
Variation nette des billets à court terme	1 048 000	(6 014 000)	–	–	1 048 000	(6 014 000)
Variation nette des intérêts courus	1 255	(5 963)	724	2 241	1 979	(3 722)
Émission de billets à long terme	–	–	1 223 000	835 000	1 223 000	835 000
Remboursements de billets à long terme	–	–	(425 000)	–	(425 000)	–
Solde à la clôture de l'exercice	14 385 629	13 336 374	5 707 297	4 908 573	20 092 926	18 244 947

Au cours de l'exercice, BDC a comptabilisé des charges d'intérêts de 91,70 millions de dollars en lien avec ces emprunts (92,4 millions de dollars en 2021). De plus, un emprunt de 875,0 millions de dollars auprès du ou de la ministre des Finances a été racheté en 2022. Ces transactions n'ont pas entraîné de profit ou de perte au cours de l'exercice 2022 (un emprunt de 5,305 milliards de dollars a été racheté au cours de l'exercice 2021 et n'a entraîné aucun profit ni aucune perte).

26. Transactions entre parties liées (suite)

Principaux ou principales dirigeant.es

Les principaux et principales dirigeant.es sont les personnes qui ont l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de BDC. Les membres du conseil d'administration comptent parmi ces personnes. Le tableau suivant présente la charge de rémunération des principaux et principales dirigeant.es.

	2022	2021
Salaires et avantages du personnel à court terme	6 142	5 705
Avantages postérieurs à l'emploi	1 299	1 277
Autres avantages à long terme	1 430	1 050
Total	8 871	8 032

Les prêts ou placements suivants ont été approuvés par le conseil d'administration de BDC. Un des membres du conseil d'administration ou un.e dirigeant.e de BDC soit détient une participation, soit est un.e administrateur.trice ou un.e dirigeant.e dans l'entreprise cliente de BDC ou le fonds en question, ou encore, l'entreprise cliente ou le fonds est une personne intéressée. L'administrateur.trice ou dirigeant.e de BDC a communiqué l'information sur sa participation au conseil d'administration, n'était pas présent.e lorsque le prêt ou le placement a fait l'objet de discussions et, le cas échéant, n'a pas voté sur la résolution du conseil visant à approuver la transaction.

	31 mars 2022
Entreprise / Fonds	Montant du prêt ou du placement
9111-6343 Québec inc.	2 233
Venture Newfoundland and Labrador Fund II	3 000
Total	5 233

Filiales et entreprises associées

La relation entre BDC et ses filiales correspond à la définition d'une partie liée. Toutes les transactions entre la Banque et ses filiales ont été éliminées lors de la consolidation et, par conséquent, ne sont pas présentées comme des transactions entre parties liées.

Dans le cours normal de ses activités, BDC fournit certains services à des entreprises associées, notamment du financement et des placements de type capitaux propres. Ces transactions correspondent à la définition des transactions entre parties liées et sont conclues dans des conditions équivalentes à celles de transactions conclues dans des conditions de concurrence normale. Pour de plus amples renseignements sur les entreprises associées, se reporter à la note 2, *Base d'établissement*.

27.

Informations comparatives

Au cours de l'exercice 2022, les pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts ont augmenté considérablement en raison du programme de garantie au titre du PSCTT. Par conséquent, les pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts sont dorénavant présentées séparément dans la section du passif de l'état consolidé de la situation financière, y compris l'information comparative au 31 mars 2021.

Le tableau qui suit résume l'incidence des changements susmentionnés sur l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2021.

Éléments de la situation financière	Exercice terminé le 31 mars 2021	Reclassement sous Créditeurs, frais courus et autres passifs	Reclassement sous Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts	Exercice terminé le 31 mars 2021 reclassé
Autres passifs	44 001	(44 001)	-	-
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts	81 168		(81 168)	-
Pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts	25 459		(25 459)	-
Autres passifs	150 628	(44 001)	(106 627)	-
Créditeurs, frais courus et autres passifs	194 807	44 001	-	238 808
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts	-	-	106 627	106 627

Gouvernance d'entreprise

1. Comités	152
2. Conseil d'administration	157
3. Équipe de direction de l'entreprise	157

BDC peut compter sur une structure de gouvernance d'entreprise robuste et efficace pour conserver la confiance de ses parties prenantes les plus importantes, notamment les entrepreneur.es, ses employé.es, le public et son actionnaire.

Nous atteignons des normes élevées de gouvernance grâce à une compréhension claire de notre mandat, à des responsabilités bien définies, à un leadership fort et à l'harmonisation de notre cadre de gouvernance d'entreprise depuis le conseil d'administration jusqu'au niveau opérationnel.

Cadre de gouvernance d'entreprise de BDC

Lois fédérales et lignes directrices du Conseil du Trésor

La *Loi sur la Banque de développement du Canada* définit l'objet, les pouvoirs et le mandat de BDC. La *Loi sur la gestion des finances publiques* établit le régime de contrôle des sociétés d'État, y compris en ce qui a trait à la planification stratégique et à la reddition de comptes. Les règlements administratifs de BDC prescrivent les règles de fonctionnement de la Banque.

Nous consultons le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour obtenir des avis sur les pratiques en matière de gouvernance du secteur public. BDC respecte toutes les normes de gouvernance recommandées par le Conseil du Trésor. Nous comparons aussi périodiquement nos façons de faire avec les pratiques exemplaires de gouvernance d'entreprise et de gestion du risque en vigueur dans le secteur des services financiers et actualisons notre cadre de gouvernance d'entreprise comme il convient.

Gouvernance du conseil

Notre conseil d'administration établit l'orientation stratégique de BDC et délègue à la direction la responsabilité d'exécuter le mandat statutaire de la Banque tout en respectant son rôle complémentaire. Le mandat du conseil, le Code de conduite du conseil et les chartes des comités du conseil définissent le cadre de gouvernance d'entreprise, les responsabilités de surveillance, le rôle d'intendance et le pouvoir décisionnel du conseil.

Le conseil se compose d'administrateur.trices et dévoué.es. Leur expertise, leur intégrité et leur engagement à l'égard d'une conduite des affaires conforme à l'éthique leur permettent de transformer les principes en actions et de renforcer la confiance de nos parties prenantes. Les membres du conseil possèdent collectivement l'ensemble requis de compétences et d'expérience pour guider la direction dans la réalisation du mandat de BDC. La diversité de leurs points de vue nous permet de soutenir la réalisation des objectifs et des aspirations de nos client.es.

Les comités du conseil effectuent un travail de fond dans leurs domaines de responsabilité et rendent des comptes régulièrement au conseil sur les activités et le rendement de la Banque. Le conseil et ses comités font périodiquement l'objet d'évaluations de leur efficacité par des tiers, les membres du conseil procèdent à des évaluations entre pair.es, et la direction évalue le conseil. À l'exception de la présidente et cheffe de la direction, les membres du conseil sont indépendant.es. Les rôles et les responsabilités distincts du président du conseil et de la présidente et cheffe de la direction reflètent les pratiques exemplaires. Les membres du conseil et la direction entretiennent une communication et une collaboration étroites dans un environnement respectueux.

Le conseil et ses comités tiennent régulièrement des réunions à huis clos avec les responsables des fonctions de surveillance et les auditeur.trices. Ils tiennent aussi régulièrement des réunions auxquelles la direction n'assiste pas.

Conformité

Sous la direction du vice-président et leader, Gestion du risque d'entreprise et Conformité, l'équipe d'assurance et de surveillance de la conformité effectue des examens internes afin de s'assurer du respect par BDC des exigences réglementaires. De plus, l'équipe de gestion des renseignements personnels et de l'information veille à la conformité aux exigences en matière de protection des renseignements personnels tout en définissant des mesures d'identification, de gestion et de protection de l'information personnelle et confidentielle.

Gestion du risque

Le principal défi de BDC consiste à s'acquitter de son rôle de banque de développement qui soutient les entrepreneurs tout en gérant prudemment le risque et en demeurant financièrement viable. Le conseil travaille étroitement avec la direction pour instaurer une culture du risque appropriée et en assurer le suivi. BDC continue de peaufiner son cadre de gestion du risque sous la direction du ou de la chef.fe de la gestion des risques à qui incombe la responsabilité de l'efficacité des fonctions de gestion des risques et de surveillance du risque.

Transparence et examen de la conduite

Les membres du conseil, les dirigeant.es et les employé.es de BDC adhèrent aux normes d'éthique des affaires et de gouvernance d'entreprise les plus élevées. Le Comité d'audit et de conduite se penche sur la conduite alors que le conseil supervise l'examen de la conduite. Les opérations et activités de la Banque se caractérisent par une culture ouverte et éthique. Le Code de conduite du conseil d'administration et le Code de conduite, d'éthique et de valeurs de BDC font l'objet de mises à jour régulières afin que des principes en matière d'éthique soient établis à tous les niveaux de l'organisation. Chaque année, les membres du conseil, les employé.es et les consultant.es déclarent avoir lu et compris nos codes de conduite et s'y être conformés. Les codes sont appuyés par des documents en matière de gouvernance portant sur les transactions personnelles, la directive Connaître son client, la divulgation des actes répréhensibles, la lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes ainsi que le respect des sanctions. De plus, BDC a un ombudsman et dispose d'un processus de traitement des plaintes approfondi.

Des processus rigoureux sont en place aux fins de la gestion des conflits d'intérêts. Tout prêt ou investissement accordé à une entreprise dans laquelle un.e membre du conseil ou un.e membre de la direction a déclaré des intérêts doit être approuvé par un comité du conseil. Les administrateur.trices s'abstiennent de participer aux réunions des comités traitant de ces transactions.

Ces transactions sont présentées dans le rapport annuel de BDC conformément à la *Loi sur la Banque de développement du Canada*.

Supervision du gouvernement

Le Parlement reçoit chaque année une mise à jour du Plan d'entreprise quinquennal de BDC, qui a été approuvé par le conseil, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et le ou la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international. Un résumé du Plan d'entreprise est présenté au Parlement. Le Parlement reçoit également le rapport annuel de BDC, qui contient les états financiers consolidés audités conjointement par le ou la vérificateur.trice général.e du Canada et un cabinet externe d'audit.

Tous les 10 ans, le ou la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international examine les dispositions et l'application de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* en consultation avec le ou la ministre des Finances. Le plus récent examen avait été prévu en 2020. Toutefois, la priorité est allée à la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19. Nous nous attendons à ce que l'examen reprenne sous peu.

Faits saillants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2022, une grande partie des activités du conseil a encore consisté à gérer les conséquences de la pandémie de COVID-19. À la demande de son actionnaire, le gouvernement du Canada, BDC a continué d'offrir des programmes d'aide liés à la COVID-19.

Le Comité de risque du conseil et le Comité d'investissement du conseil se sont réunis régulièrement pour superviser le fonctionnement du Programme de cofinancement et du Programme de financement pour les moyennes entreprises qui formaient ensemble le Programme de crédit aux entreprises (PCE). Ces comités ont également supervisé les plateformes de prêts de fonds de roulement et de financement en ligne existantes de BDC, le Programme de crédit pour les secteurs très touchés, le Programme financement relais de Capital de risque et le Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN), qui forment ensemble le Programme d'accès au crédit de BDC.

Le conseil a exercé une surveillance inestimable quand est venu le temps d'approuver les allocations de capital, les simulations de crise et les décisions de la direction concernant les provisions pour pertes sur prêts. De plus, il a approuvé de nouveaux programmes pour soutenir les communautés moins bien servies, comme la participation de BDC au Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires en partenariat avec la Fédération Africaine Canadienne de l'Économie. Le conseil a également supervisé le soutien de BDC aux priorités du gouvernement, dont la mise en œuvre du PCAN. Le Comité des ressources humaines s'est penché sur la stratégie de retour au bureau de BDC dans un contexte de pandémie de COVID-19 qui évolue constamment et s'est chargé de relever les défis liés à un personnel en télétravail.

Un comité spécial du conseil a été créé pour superviser la sélection et l'intégration d'un nouveau ou d'une nouvelle président.e et chef.fe de la direction. La Banque a accueilli Isabelle Hudon le 10 août 2021. M^{me} Hudon a travaillé avec le conseil afin que soit entreprise une revue stratégique dont le but est de faire en sorte que la Banque puisse joindre un plus grand nombre d'entrepreneures, élargir ses initiatives en matière de diversité, d'équité et d'inclusion et jouer un rôle de premier plan dans la transition du Canada vers une économie carboneutre. Le conseil a également supervisé le déboursement de l'enveloppe d'investissement de la division Technologies propres. Les membres du conseil ont su se montrer à la hauteur, participant à 76 réunions de comités et du conseil en entier, toutes tenues virtuellement au cours de l'année.

Malgré cette charge de travail importante, le conseil a maintenu le cap sur d'autres priorités qui sont devenues encore plus urgentes en raison de la pandémie, notamment l'approbation d'une politique de protection des renseignements personnels et d'une politique sur la gouvernance des données, conçues pour renforcer la sécurité de l'information et permettre de tirer davantage de renseignements commerciaux des données.

Faits saillants concernant la gouvernance

Le conseil a souligné le départ de trois membres qui, pendant plusieurs années, y ont fourni de loyaux services.

- > Shahir Gundi a siégé au conseil pendant neuf ans. Au fil des ans, le conseil a tiré parti de ses vastes connaissances en capital de risque, en ressources humaines et en affaires juridiques et de ses conseils précieux sur bon nombre d'autres aspects. Il a contribué à raffiner la stratégie de capital de risque et a apporté son soutien au lancement de plusieurs fonds de capital de risque fructueux. Il a aussi joué un rôle déterminant dans le déploiement de l'initiative pour les technologies propres.
- > Michael Calyniuk a siégé au conseil pendant huit ans, notamment à titre de président du Comité d'audit et de conduite. Dans l'exercice de ces fonctions, il a joué un rôle important dans la création et la mise en place de la fonction de conformité, du programme de cybersécurité de BDC et de la transformation numérique de la Banque, ainsi que dans l'ajout d'un examen de la conduite au mandat du Comité d'audit et de conduite.
- > Mary Alice Vuicic a vu passer, pendant ses huit ans au conseil, deux présidents du conseil et trois chefs de la direction. Son soutien a été crucial lors de la transition des membres du conseil et du Comité de direction de l'entreprise, alors qu'elle présidait avec compétence le Comité des ressources humaines. Elle a aussi fait partie de deux comités spéciaux : le premier s'est penché sur les manières d'accroître l'accessibilité aux services de BDC, travail qui a ouvert la voie à de nombreuses autres initiatives visant à renforcer l'impact de la Banque, et le deuxième a été formé aux fins de la sélection et de l'intégration du nouveau ou de la nouvelle président.e et chef.fe de la direction.

Michael Denham a quitté ses fonctions à BDC après six années de service à titre de président et chef de la direction. Pendant le mandat couronné de succès de M. Denham, BDC a réussi à accroître considérablement son impact sur les entrepreneur.es, notamment dans les écosystèmes du capital de risque et des technologies propres, dans lesquels BDC a été le catalyseur d'investissements accrus. M. Denham a également piloté la transformation numérique de la Banque, dont l'élargissement des services bancaires en ligne et les améliorations apportées à l'expérience client. Il a atteint son objectif d'en faire toujours plus pour les entrepreneur.es tout en veillant, en parallèle, à ce que BDC demeure l'un des meilleurs employeurs au Canada.

Le conseil a accueilli Tania Clarke, comptable professionnelle agréée, vice-présidente principale et cheffe de la direction financière, Groupe New Look Vision. M^{me} Clarke met son expérience financière au service du conseil. Elle est membre du Comité d'audit et de conduite et du Comité de risque du conseil.

Vivek Jain, nouveau membre du conseil lui aussi, apporte aux délibérations une expertise en capital de risque. M. Jain, comptable professionnel agréé, est président-directeur général de LOKO, une jeune entreprise technologique florissante. Il est membre du Comité d'audit et de conduite et du Comité d'investissement du conseil.

Le conseil a consacré beaucoup de temps à l'examen de la stratégie environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) de BDC, notamment une sensibilisation croissante aux responsabilités qui incombent à toutes les institutions financières en ce qui concerne les risques liés à la résilience aux changements climatiques et leur communication. Le conseil a aussi veillé à la conformité à la *Loi sur l'évaluation d'impact* et à la gestion d'autres risques environnementaux.

Conseil d'administration

Président

Mike Pedersen

Nombre de réunions

13

Le conseil d'administration assume les responsabilités suivantes :

- > approuver l'orientation stratégique et le plan d'entreprise qui guident BDC dans l'accomplissement de son mandat d'intérêt public;
- > superviser les talents, la culture et l'examen de la conduite de BDC;
- > établir des cibles de rendement et suivre les progrès;
- > approuver le cadre de gestion de l'appétit pour le risque, qui intègre l'énoncé sur l'appétit pour le risque, pour veiller à ce que BDC identifie et gère comme il convient les risques auxquels elle est exposée;
- > veiller au respect des normes les plus élevées en matière de gouvernance d'entreprise et d'efficacité du conseil;
- > établir les politiques de rémunération et veiller à ce qu'elles cadrent avec l'appétit pour le risque de BDC;
- > examiner et approuver le plan de relève de la direction, tâche qui comprend l'approbation des nominations des membres de la direction de l'entreprise;
- > établir les objectifs du ou de la président.e et chef.fe de la direction et évaluer son rendement;
- > passer en revue les questions financières et les contrôles internes de BDC;
- > superviser les communications et la diffusion de l'information;
- > superviser les régimes de retraite de BDC, notamment établir leurs politiques et pratiques en matière de financement de la caisse de retraite;
- > approuver les activités de financement et d'investissement dont le montant dépasse les pouvoirs d'autorisation de la direction et superviser les services de financement et les services-conseils;
- > assurer la complémentarité de l'approche marché de BDC et de ses activités.

1 Comités

Comité d'audit et de conduite

Président	Membres
Brian O'Neil	Tania Clarke Vivek Jain Abdullah Snobar Suzanne Trottier
Nombre de réunions	
4	

Le Comité d'audit et de conduite prône une culture d'entreprise globale qui favorise la production d'information financière de qualité et un comportement conforme aux règles d'éthique. Voici ses principales fonctions :

- > examiner les états financiers consolidés annuels et trimestriels avant leur publication, conformément aux principes comptables, et formuler des avis à ce sujet à l'intention du conseil;
- > examiner l'intégrité, le caractère adéquat et l'efficacité du cadre de contrôle interne, des systèmes d'information de gestion et, tout particulièrement, des contrôles liés aux systèmes TI, comptables et d'information financière importants;
- > superviser, à titre de principal responsable, l'examen de la conduite, y compris les normes d'intégrité et de conduite de BDC, le programme de lutte contre la fraude interne, le processus de divulgation d'actes répréhensibles et les rapports de l'ombudsman;
- > superviser la gouvernance des données et l'approbation de la politique sur la gouvernance des données;
- > superviser les systèmes de gestion de l'information, leur performance et la sécurité de l'information;
- > faire des recommandations pour la nomination, la destitution ou la planification de la relève du ou de la chef.fe exécutif.ve, Vérification;
- > superviser les activités du ou de la chef.fe exécutif.ve, Vérification et de la fonction de vérification interne, et évaluer leur rendement;
- > faire des recommandations sur la nomination des auditeur.trices et des examinateur.trices, superviser leurs activités et évaluer le rendement des auditeur.trices externes;
- > examiner le champ d'action et le mandat des auditeur.trices et examinateur.trices, qui relèvent directement du Comité et doivent rendre compte au conseil;
- > superviser les activités de la fonction de conformité de l'entreprise, notamment en ce qui concerne la conformité réglementaire, et évaluer son rendement, ainsi que les questions relatives à la confidentialité et à la protection des renseignements personnels;
- > superviser la gestion du capital, l'allocation du capital, la suffisance du capital et la déclaration d'un dividende;
- > examiner les dépenses des membres du conseil et des membres de la direction.

Comité de risque du conseil

Président	Membres
Bill Currie	Tania Clarke Tracey Scarlett Abdullah Snobar Suzanne Trottier
Nombre de réunions	
29	

Les principales fonctions de ce comité sont les suivantes :

- > examiner le cadre de gestion du risque et formuler des recommandations au conseil;
- > superviser le travail du ou de la chef.fe de la gestion des risques et des fonctions de surveillance du risque;
- > déterminer et gérer les principaux risques financiers, commerciaux et opérationnels auxquels BDC est exposée et superviser la culture de la Banque en matière de risque;
- > superviser les activités visant à prévenir la fraude externe et les autres crimes financiers;
- > superviser la gestion des questions et des contrôles relatifs à la protection des renseignements personnels;
- > examiner périodiquement la Politique de gestion du risque de l'entreprise ainsi que les autres politiques relatives aux principaux risques, notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque stratégique, le risque d'atteinte à la réputation, le risque opérationnel et le risque lié aux technologies de l'information;
- > examiner et recommander au conseil toutes les stratégies liées aux offres de services financiers importantes de BDC;
- > approuver l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC, en évaluer l'efficacité et veiller au respect des modèles et limites qu'il contient;
- > examiner les rapports et indicateurs liés au profil de risque de BDC en ce qui concerne la gestion du risque de l'entreprise, la gestion du risque du portefeuille, la gestion et la suffisance du capital, les risques liés aux opérations de trésorerie et la sécurité des technologies de l'information, y compris les risques émergents et les dérogations aux politiques et à l'énoncé sur l'appétit pour le risque;
- > approuver le cadre d'évaluation et d'approbation des nouvelles activités et des nouveaux produits et services de l'entreprise, sauf en ce qui concerne Capital de risque;
- > veiller à l'efficacité des procédures de simulation de crise et examiner les rapports sur le profil de risque de BDC, les processus de simulation de crise et la méthodologie de ces simulations, y compris examiner le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital;
- > examiner périodiquement le Plan de continuité des affaires;
- > approuver les prêts et les transactions qui dépassent les pouvoirs délégués à la direction de l'entreprise;
- > examiner les politiques et les lignes directrices ayant trait à la délégation de pouvoirs pour l'ensemble des produits financiers, à l'exception des produits de Capital de risque.

Comité de régie et de nomination

Président	Membres
Mike Pedersen	Sandra Bosela Bill Currie
Nombre de réunions	Brian O'Neil Tracey Scarlett
5	

Ce comité aide le conseil dans l'exercice de ses responsabilités de supervision de la gouvernance d'entreprise. Voici ses principales fonctions :

- > examiner continuellement les pratiques exemplaires et les règlements en matière de gouvernance au Canada et, si nécessaire, recommander des modifications de l'approche utilisée par BDC;
- > revoir annuellement les politiques de gouvernance d'entreprise de BDC, y compris le Code de conduite du conseil d'administration et le Code de conduite, d'éthique et de valeurs de BDC;
- > évaluer annuellement le respect de ces politiques par le conseil;
- > superviser la gestion des questions environnementales, sociales et de gouvernance en tant que défi et occasion stratégiques;
- > surveiller les procédures établies pour détecter et gérer tout conflit d'intérêts potentiel;
- > procéder à un examen périodique du mandat, de la structure et de la composition du conseil et de ses comités;
- > définir des critères de sélection pour le poste de président.e et chef.fe de la direction;
- > recommander au conseil, aux fins d'étude par le ou la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, la nomination ou le renouvellement du mandat du ou de la président.e du conseil, du ou de la président.e et chef.fe de la direction et des membres du conseil;
- > examiner et approuver annuellement la liste des compétences que doivent posséder les membres du conseil pour exercer leurs fonctions;
- > élaborer des processus d'évaluation du rendement du conseil, de ses comités et de ses membres;
- > veiller à ce qu'un programme d'orientation détaillé à l'intention des nouveaux et nouvelles administrateur.trices ainsi que des programmes de formation continue soient en place.

Comité des ressources humaines

Présidente	Membres
Tracey Scarlett	Cathy Bennett Sandra Bosela
Nombre de réunions	Bill Currie Vijay Kanwar
6	

Les principales fonctions de ce comité sont les suivantes :

- > évaluer le ton donné par la direction en ce qui a trait à l'intégrité et à l'éthique et examiner les politiques permettant de gérer efficacement le personnel;
- > recommander au conseil la stratégie en matière de ressources humaines, y compris les objectifs clés et les plans en matière de ressources humaines ainsi que les besoins en effectif;
- > veiller à la promotion de la diversité, de l'équité et de l'inclusion au sein de la Banque;
- > analyser et, s'il y a lieu, soumettre à l'approbation du conseil, toute modification importante de la structure de l'organisation, y compris les nominations proposées par le ou la président.e et chef.fe de la direction et par les autres comités aux fonctions de membre du Comité de direction de l'entreprise, de chef.fe exécutif.ve, Vérification, de chef.fe de la gestion des risques et d'ombudsman;
- > évaluer les objectifs, le rendement et les avantages sociaux du ou de la chef.fe de la direction;
- > superviser le risque lié à la rémunération;
- > examiner la rémunération des membres de la direction de l'entreprise;
- > étudier et approuver la conception des politiques, programmes et plans de rémunération;
- > approuver les mesures et indicateurs du rendement;
- > veiller à ce qu'un plan de relève valide soit en place pour tous les postes clés, notamment ceux de chef.fe de la gestion des risques et de chef.fe exécutif.ve, Vérification;
- > évaluer les risques associés aux ressources humaines, notamment en ce qui concerne le recrutement, la fidélisation, l'engagement et le rendement des employé.es;
- > recevoir et examiner les rapports d'évaluation actuarielle et les états financiers des régimes de retraite de BDC et recommander les cotisations;
- > soumettre des recommandations au conseil d'administration sur les modifications à apporter aux régimes de retraite en matière de capitalisation et de conception;
- > surveiller la situation de capitalisation des régimes de retraite;
- > accroître l'accent mis sur la gouvernance et les placements des régimes de retraite;
- > recommander au conseil les états financiers des fonds des régimes de retraite;
- > formuler des avis à l'intention du conseil au sujet des stratégies de placement et de la composition de l'actif.

Comité d'investissement du conseil

Présidente Sandra Bosela	Membres Cathy Bennett Vivek Jain
Nombre de réunions 14	Vijay Kanwar Brian O'Neil

Les principales fonctions de ce comité sont les suivantes :

- > passer en revue périodiquement la Politique de capital de risque et les autres politiques et processus touchant aux activités d'investissement;
- > examiner et évaluer tous les risques associés aux investissements ainsi que leur gestion;
- > passer en revue l'ensemble des stratégies, balises d'investissement et allocations en capital pour toutes les activités d'investissement importantes, y compris les activités de capital de risque et de capital-investissement;
- > approuver les plans d'affaires des fonds internes de Capital de risque, ainsi que leurs stratégies, allocations en capital et balises d'investissement;
- > superviser les transactions et le portefeuille de la division Technologies propres;
- > examiner les initiatives stratégiques visant à améliorer l'écosystème du capital de risque;
- > examiner et recommander les délégations de pouvoirs;
- > surveiller le rendement du portefeuille;
- > approuver les investissements dont le montant dépasse les pouvoirs délégués à la direction de l'entreprise.

Comité spécial sur la sélection et l'intégration du ou de la président.e et chef.fe de la direction

Président Mike Pedersen	Membres Suzanne Trottier Mary Alice Vuicic
-----------------------------------	---

Nombre de réunions
5

Le conseil a mis en place un comité spécial pour superviser la sélection et l'intégration du ou de la président.e et chef.fe de la direction. Le Comité de régie et de nomination a délégué ses responsabilités en ce sens au comité spécial. Les fonctions de ce comité étaient les suivantes :

- > retenir un cabinet de recrutement et l'aiguiller pour trouver des candidat.es au poste de chef.de de la direction, selon les critères de sélection et le mandat établi pour le ou la chef.fe de la direction, en veillant à ce que l'égalité des sexes et la diversité soient prises en compte;
- > passer en revue les candidatures recommandées par le cabinet de recrutement et identifiées par l'actionnaire grâce à l'avis de possibilité affiché sur le site Web du Bureau du Conseil privé;
- > recommander au conseil d'administration, aux fins d'examen par le ou la ministre, les profils et/ou les noms des candidat.es retenus pour le poste de chef.fe de la direction;
- > recommander l'approbation du salaire et des avantages sociaux du ou de la chef.fe de la direction par le conseil;
- > élaborer un plan d'intégration et de formation et superviser son exécution.

Le comité spécial a été démantelé le 17 novembre 2021, par suite de la nomination d'Isabelle Hudon au poste de présidente et cheffe de la direction le 10 août 2021.

Vue d'ensemble des présences aux réunions du conseil d'administration et des comités pour l'exercice 2022

Administrateur.trices	Conseil d'administration			Comité d'audit et de conduite			Comité d'investissement du conseil			Comité de risque du conseil			Comité de régle et de nomination			Comité des ressources humaines			Comité spécial sur la sélection et l'intégration du ou de la président.e et chef.fe de la direction			Réunions des comités		
	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%
Mike Pedersen ⁽¹⁾	13	13	100										5	5	100				5	5	100	10	10	100
Cathy Bennett ⁽²⁾	12	13	92				12	13	92							6	6	100				18	19	95
Sandra Bosela	13	13	100				14	14	100				5	5	100	6	6	100				25	25	100
Michael Calyniuk ⁽³⁾	3	3	100	1	1	100	1	1	100													2	2	100
Tania Clarke ⁽⁴⁾	7	10	70	2	2	100				14	19	74										16	21	76
Bill Currie ⁽⁵⁾	12	13	92							29	29	100	5	5	100	3	3	100				37	37	100
Michael Denham ⁽⁶⁾	3	3	100																			s. o.	s. o.	s. o.
Pierre Dubreuil ⁽⁷⁾	1	1	100																			s. o.	s. o.	s. o.
Shahir Guindi ⁽⁸⁾	3	3	100				1	1	100							2	2	100				3	3	100
Isabelle Hudon ⁽⁹⁾	8	9	89																			s. o.	s. o.	s. o.
Vivek Jain ⁽¹⁰⁾	10	10	100	2	2	100	10	10	100													12	12	100
Vijay Kanwar ⁽¹¹⁾	12	13	92	2	2	100	13	14	93							2	3	67				17	19	89
Brian O'Neil ⁽¹²⁾	13	13	100	4	4	100	13	13	100				5	5	100							22	22	100
Tracey Scarlett ⁽¹³⁾	13	13	100							28	28	100	1	1	100	6	6	100				35	35	100
Abdullah Snobar	13	13	100	4	4	100				27	29	93										31	33	94
Suzanne Trottier	11	13	85	3	4	75				26	29	90							3	5	60	32	38	84
Mary Alice Vuicic ⁽¹⁴⁾	5	10	50										3	4	75	4	5	80	3	5	60	10	14	71

Notes

- (1) M. Pedersen est le président du conseil d'administration et du Comité de régie et de nomination et il a présidé le comité spécial sur la sélection et l'intégration. Bien qu'il ne siège à aucun des autres comités, il assiste à un nombre important de leurs réunions.
- (2) En raison de conflits d'intérêts possibles, M^{me} Bennett s'est abstenue de participer à une réunion du Comité d'investissement du conseil. Cette réunion a été exclue des statistiques présentées ci-dessus.
- (3) M. Calyniuk a cessé de siéger au conseil d'administration le 10 juin 2021.
- (4) M^{me} Clarke s'est jointe au conseil d'administration le 10 juin 2021. Elle est devenue membre du Comité d'audit et de conduite et du Comité de risque du conseil le 18 août 2021. Elle ne faisait pas encore partie du conseil lorsque le calendrier annuel des réunions a été approuvé, ce qui s'est traduit par certains conflits d'horaire qui ne devraient pas se reproduire au prochain exercice.
- (5) À la suite de l'approbation d'une résolution à la réunion du conseil d'administration du 18 août 2021, M. Currie est devenu membre du Comité des ressources humaines.
- (6) M. Denham a occupé le poste de président et chef de la direction de BDC jusqu'au 30 juin 2021. À ce titre, il n'a siégé à aucun des comités, mais a toutefois assisté régulièrement à leurs réunions.
- (7) M. Dubreuil a agi à titre de président et chef de la direction par intérim de BDC du 1^{er} juillet au 10 août 2021. À ce titre, il n'a siégé à aucun des comités, mais a toutefois assisté régulièrement à leurs réunions.
- (8) M. Guindi a cessé de siéger au conseil d'administration le 10 juin 2021.
- (9) M^{me} Hudon a été nommée au poste de présidente et cheffe de la direction de BDC en date du 10 août 2021. À ce titre, elle ne siège à aucun des comités, mais a toutefois assisté régulièrement à leurs réunions. En raison d'un conflit d'intérêts possible, M^{me} Hudon s'est abstenue de participer à une réunion du Comité de risque du conseil.
- (10) M. Jain s'est joint au conseil d'administration le 10 juin 2021. À la suite de l'approbation d'une résolution à la réunion du conseil d'administration du 18 août 2021, M. Jain est devenu membre du Comité d'audit et de conduite et du Comité d'investissement du conseil.
- (11) À la suite de l'approbation d'une résolution à la réunion du conseil d'administration du 18 août 2021, M. Kanwar est devenu membre du Comité des ressources humaines.
- (12) En raison d'un conflit d'intérêts possible, M. O'Neil s'est abstenu de participer à une réunion du Comité d'investissement du conseil. Cette réunion a été exclue des statistiques présentées ci-dessus.
- (13) M^{me} Scarlett a été nommée au poste de présidente du Comité des ressources humaines en date du 1^{er} janvier 2022. En raison d'un conflit d'intérêts possible, M^{me} Scarlett s'est abstenue de participer à une réunion du Comité de risque du conseil. Cette réunion a été exclue des statistiques présentées ci-dessus.
- (14) M^{me} Vuicic a continué d'agir à titre d'administratrice pendant une période de plus d'un an après la fin de son mandat venu à terme le 30 septembre 2020 pour appuyer la transition à une nouvelle présidente et cheffe de la direction. Étant donné que son mandat a été prolongé, certains conflits d'horaire se sont produits, ce qui n'aurait pas été le cas autrement. M^{me} Vuicic a cessé de siéger au Comité de risque du conseil le 5 mai 2021. Elle a démissionné du Comité des ressources humaines, dont elle était la présidente, et du conseil d'administration en date du 31 décembre 2021.

2 Conseil d'administration

(31 mars 2022)

Mike Pedersen
Président
du conseil d'administration
BDC
Toronto (Ontario)

Isabelle Hudon
Présidente et cheffe
de la direction
BDC
Montréal (Québec)

Cathy Bennett
Entrepreneure et
administratrice
Benco Investments
St. John's
(Terre-Neuve-et-Labrador)

Sandra Bosela
Directrice générale
et cheffe mondiale du
capital-investissement
OPTrust
Private Markets Group
Toronto (Ontario)

Tania Clarke
Vice-présidente principale
et cheffe de la direction
financière
Groupe New Look Vision
Montréal (Québec)

Bill Currie
Administrateur de sociétés
Toronto (Ontario)

Vivek Jain
Président-directeur général
LOKO
Regina (Saskatchewan)

Vijay Kanwar
Fondateur
KMH Cardiology and
Diagnostic Centres Inc.
Fondateur et président
Lambardar Inc.
Mississauga (Ontario)

Brian O'Neil
Associé directeur général
À Faire Aujourd'hui Inc.
Toronto (Ontario)

Tracey Scarlett
Administratrice de sociétés
Edmonton (Alberta)

Abdullah Snobar
Directeur général, DMZ
et chef de la direction
DMZ Ventures
Toronto (Ontario)

Suzanne Trottier
Vice-présidente,
Services fiduciaires
aux Autochtones
Banque des premières Nations
du Canada
Vancouver
(Colombie-Britannique)

Les biographies des membres du conseil d'administration peuvent être consultées à l'adresse www.bdc.ca.

3 Équipe de direction de l'entreprise

(31 mars 2022)

Isabelle Hudon
Présidente et cheffe
de la direction

Miguel Barreras
Chef de la direction
stratégique et de l'impact

Stéphane Bilodeau
Chef des technologies
de l'information

Jennifer Dibblee
Cheffe des affaires juridiques
et secrétaire corporative

Pierre Dubreuil
Vice-président exécutif
et chef de l'exploitation

Marie-Chantal Lamothe
Cheffe de la direction
ressources humaines

Stefano Lucarelli
Chef de la direction financière

Annie Marsolais
Cheffe de la direction
marketing

Jérôme Nycz
Vice-président exécutif,
BDC Capital

Christopher Rankin
Vice-président exécutif et
chef de la gestion des risques

Les biographies des membres de l'équipe de direction de BDC peuvent être consultées à l'adresse www.bdc.ca.

Résultats financiers et opérationnels – rétrospective quinquennale

pour les exercices terminés le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

Statistiques opérationnelles	2022	2021	2020	2019	2018
Prêts					
Engagement envers les client.es ⁽¹⁾ au 31 mars					
Montant	38 093 474	35 496 220	31 546 910	29 943 724	27 520 367
Nombre de client.es	62 234	59 291	49 391	47 104	43 989
Acceptations					
Montant	9 786 838	8 703 157	7 405 087	7 222 429	6 832 205
Nombre	17 648	24 755	18 608	17 206	17 554
Garanties de prêts					
Montant engagé envers les client.es au 31 mars					
Montant	3 455 730	294 644	–	–	–
Nombre de client.es	15 779	1 195	–	–	–
Acceptations					
Montant	3 224 761	286 661	–	–	–
Nombre	15 172	1 195	–	–	–
Titres adossés à des créances mobilières					
Montant engagé envers les client.es ⁽¹⁾ au 31 mars					
	1 445 827	1 345 784	1 010 905	996 768	880 516
Montant autorisé (annulé) et renouvelé	100 000	335 000	40 000	90 000	(65 000) ⁽²⁾
Financement subordonné					
Engagement envers les client.es ⁽¹⁾ au 31 mars					
Montant	1 877 502	1 559 162	1 569 965	1 401 933	1 197 764
Nombre de client.es	714	689	656	654	640
Acceptations					
Montant	741 696	333 314	543 953	463 401	456 202
Nombre	205	139	193	177	207
Capital de risque					
Engagement envers les client.es ⁽¹⁾ au 31 mars					
Montant	2 959 203	2 762 465	2 327 093	2 146 605	1 664 163
Nombre de client.es	391	389	268	261	254
Autorisations					
Montant	399 471	591 458	324 212	587 536	188 276
Nombre	76	194	77	99	67
BDC					
Engagement total envers les client.es	47 831 736	41 458 275	36 454 873	34 489 030	31 262 810

(1) Le montant engagé envers les client.es correspond à l'encours du portefeuille et aux montants non déboursés, au coût.

(2) Le montant annulé comprend 60 000 \$ au titre des autorisations et 125 000 \$ au titre des annulations.

(en milliers de dollars canadiens)

Données financières	2022	2021	2020	2019	2018
Résultat (perte) net et résultat (perte) global selon le secteur d'activité⁽¹⁾					
pour les exercices terminés le 31 mars					
Financement	1 162 169	733 103	32 053	621 272	613 729
Services-conseils	(38 956)	(39 424)	(46 807)	(49 780)	(51 082)
Capital de croissance et transfert d'entreprise	152 253	114 833	(32 945)	73 440	71 174
Capital de risque	988 042	902 467	(86 856)	194 147	159 272
Programmes incitatifs pour le capital	303 819	254 383	(83 444)	46 523	25 170
Résultat (perte) net attribuable aux principales activités	2 567 327	1 965 362	(217 999)	885 602	818 263
Programme d'accès au crédit	(52 565)	(315 499)			
Résultat (perte) net	2 514 762	1 649 863	(217 999)	885 602	818 263
Résultat (perte) net attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	2 440 048	1 647 648	(193 018)	878 482	775 004
Aux participations ne donnant pas le contrôle	74 714	2 215	(24 981)	7 120	43 259
Résultat (perte) net	2 514 762	1 649 863	(217 999)	885 602	818 263
Autres éléments du résultat global ⁽²⁾	260 040	(38 213)	92 953	(67 879)	(40 532)
Résultat (perte) global total	2 774 802	1 611 650	(125 046)	817 723	777 731
Résultat (perte) global total attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	2 700 088	1 609 435	(100 065)	810 603	734 472
Aux participations ne donnant pas le contrôle	74 714	2 215	(24 981)	7 120	43 259
Résultat (perte) global total	2 774 802	1 611 650	(125 046)	817 723	777 731
Information portant sur la situation financière au 31 mars					
Prêts déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	33 283 517	30 905 481	27 273 088	25 916 222	23 728 191
Titres adossés à des créances mobilières	988 466	733 322	777 838	700 343	472 695
Placements de financement subordonné	1 729 544	1 452 966	1 240 588	1 152 182	1 052 352
Placements de capital de risque	4 133 010	2 978 568	1 721 136	2 027 778	1 663 627
Total des actifs	41 566 996	37 148 117	33 153 358	30 656 454	27 809 166
Total des passifs	21 078 523	19 130 760	24 250 559	22 900 694	21 049 963
Total des capitaux propres attribuables :					
À l'actionnaire de BDC	20 404 183	18 004 095	8 891 660	7 714 125	6 716 472
Aux participations ne donnant pas le contrôle	84 290	13 262	11 139	41 635	42 731
Total des capitaux propres	20 488 473	18 017 357	8 902 799	7 755 760	6 759 203

(1) Pour obtenir des renseignements détaillés sur les données par secteur d'activité pour les exercices 2022 et 2021 se reporter également à la note 24 *Informations sectorielles* des états financiers consolidés.

(2) Pour obtenir des renseignements détaillés sur les autres éléments du résultat global pour les exercices 2022 et 2021 se reporter à l'état consolidé du résultat global (p. 70).

Glossaire

Acceptation – Point où le ou la client.e a accepté les modalités et conditions du financement autorisé offertes par BDC. L'acceptation par le ou la client.e survient après l'autorisation du financement par BDC. (L'information sur les acceptations contenue dans le présent rapport est présentée déduction faite des annulations ou des réductions survenues après l'acceptation par le ou la client.e.)

Accord général de compensation – Contrat bilatéral standard qui permet aux contreparties de s'entendre sur les besoins nets de garantie et, en cas de liquidation d'une position, sur les montants de règlement prévus par les contrats généraux sous-jacents pour la vente et l'achat d'instruments financiers. L'accord général de compensation compense les soldes positifs d'une transaction par les soldes négatifs d'une autre.

Autorisation – Point où BDC a complété sa diligence raisonnable et approuvé la demande de financement ou d'investissement de capital de risque. L'autorisation précède l'acceptation. (L'information sur les autorisations contenue dans le présent rapport est présentée déduction faite des annulations ou des réductions survenues après l'autorisation par BDC.)

Correction de valeur au titre du portefeuille de prêts douteux – Établie par la direction pour évaluer les pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts douteux.

Correction de valeur au titre du portefeuille de prêts productifs – Établie par la direction pour évaluer les pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts productifs.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues – Estimation par la direction des pertes de crédit attendues à la date de l'état de la situation financière. La correction de valeur pour pertes de crédit attendues peut se rapporter au portefeuille de prêts douteux ou de prêts productifs. Les pertes de crédit attendues sur l'encours des prêts sont comptabilisées à l'état de la situation financière en déduction des prêts et les pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts sont comptabilisées dans les autres passifs.

Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues – Imputation aux résultats qui représente un montant jugé suffisant par la direction pour couvrir entièrement les prêts douteux qui existent dans les portefeuilles de prêts, compte tenu de la composition des portefeuilles, de la probabilité de défaut de paiement des prêts, de la conjoncture économique et de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues déjà établie.

Entreprise en démarrage – Entreprise créée pour la première fois. Cette catégorie comprend également les entreprises existantes qui n'ont pas encore enregistré des ventes pendant une période de 12 mois consécutifs.

Financement subordonné – Instrument hybride qui allie à la fois des caractéristiques du financement par emprunt et du financement par actions.

Instruments financiers dérivés – Contrats dont la valeur est « dérivée » des fluctuations des taux d'intérêt ou de change ou du prix d'une action ou de marchandises. L'utilisation des instruments dérivés permet le transfert, la modification ou la réduction des risques courants ou prévus inhérents aux fluctuations des cours et des taux.

Juste valeur – Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenant.es du marché à la date d'évaluation. La juste valeur représente la meilleure estimation de la direction quant à la valeur nette d'un placement à la date de l'état de la situation financière, et elle peut ne pas refléter la valeur réalisable au dessaisissement du placement.

Opération de couverture – Technique de gestion des risques utilisée pour protéger les résultats financiers contre les risques de fluctuations du marché, des taux d'intérêt et des taux de change associés aux activités bancaires normales.

Participation ne donnant pas le contrôle – Participation, dans une filiale, qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à BDC.

Placements directs – Investissements effectués par BDC directement dans des entreprises en portefeuille.

Portefeuille de prêts productifs – Prêts dont BDC s'attend raisonnablement à recouvrer la totalité du capital et des intérêts, dans les délais prévus.

Prêts douteux – Prêts dont le remboursement de l'intérêt ou du capital est en retard depuis trois mois consécutifs ou plus ou pour lesquels il y a une raison de croire qu'une partie du capital ou de l'intérêt ne pourra être recouvrée.

Produits d'intérêts nets – Différence entre les produits d'intérêts générés par les portefeuilles portant intérêts, ainsi que par les équivalents de trésorerie et les valeurs mobilières, et les coûts d'emprunt associés au financement de ces actifs.

Produits de Services-conseils – Frais et honoraires facturés aux client.es pour les services de gestion (diagnostic, proposition et mise en œuvre) fournis par les employé.es affecté.es à la prestation de services de BDC (habituellement, les « conseiller.ères d'affaires ») et les consultant.es externes faisant partie du réseau national de BDC.

Profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers – Montants liés aux billets structurés et à leurs dérivés associés. Ils représentent les montants inclus dans le résultat qui proviennent de la variation de la juste valeur des instruments financiers pendant la période.

Profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers – Montants liés aux billets structurés et à leurs dérivés associés. Des profits ou des pertes réalisés surviennent lorsque des instruments financiers sont rachetés avant leur échéance à un prix supérieur ou inférieur à leur prix d'achat initial.

Profits ou pertes nets réalisés sur les placements – Profits enregistrés, après déduction des pertes en capital réalisées, à la vente ou à la radiation des placements, exclusion faite de la variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements de capital de risque et des placements de financement subordonné.

Ratio d'efficacité de Financement – Mesure de l'efficacité avec laquelle BDC engage des dépenses afin de tirer un revenu de ses activités de financement. Ce ratio correspond aux charges opérationnelles et administratives en pourcentage des produits nets. Un ratio plus faible indique une efficacité supérieure.

Ratio d'endettement – Mesure permettant de s'assurer que BDC exerce ses activités dans les limites d'endettement prescrites par la loi et qui correspond au quotient de la somme des emprunts et du passif éventuel par le total des capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC. Cette mesure inclut les actions préférentielles classées au passif et exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Selon la loi, le ratio dettes-capitaux propres de BDC ne peut dépasser 12:1.

Rendement des capitaux propres ordinaires rajusté – Résultat (perte) net, diminué des dividendes sur les actions préférentielles, exprimé en pourcentage du capital social ordinaire moyen. Ce chiffre exclut les autres éléments du résultat global relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, le cumul des autres éléments du résultat global, et les participations ne donnant pas le contrôle. Il exclut également les Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et le Programme d'accès au crédit (PAC).

Swaps de devises – Contrats par lesquels deux parties s'engagent à échanger des flux financiers libellés en différentes devises pendant une durée prédéterminée.

Swaps de taux d'intérêt – Contrats en vertu desquels deux parties s'engagent à échanger des flux d'intérêts, en général l'une selon un taux flottant, l'autre selon un taux fixe, sur la base de montants nominaux de référence déterminés et durant une période donnée.

Titres adossés à des créances mobilières – Titres créés après titrisation d'un groupe d'actifs. Par exemple, les titres achetés par BDC comprennent des titres à terme canadiens notés AAA garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks.

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements – Montant porté au compte de résultat découlant des changements de la juste valeur des placements pour la période visée.



**financement.
conseil.
savoir-faire.**